U d'/of OTTAWA
39003002757929

COMPLÉMENT

DU MÉMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE.

IMPRIMERIE D'ABEL LANOE.

COMPLEMENT

DU MÉMORIAL

DE SAINTE-HÉLÈNE.

NAPOLÉON

EN EXIL;

RELATION CONTENANT LES OPINIONS ET LES RÉFLEXIONS DE NAPOLÉON SUR LES ÉVÉNEMENS LES PLUS IMPORTANS DE SA VIE, DURANT TROIS ANS DE SA CAPTIVITÉ, ET ORNÉE D'UN FAC SIMILE;

RECUEILLIES

PAR BARRY E. O'MEARA,

Son dernier Chirurgien;

TERMINÉES

Par une Notice historique sur la mort de Napoléon; le nom de toutes les batailles qu'il a commandées en personne; son Testament; la dernière lettre que le général Pichegru a adressée en Angleterre après son débarquement en France; et plusieurs Pièces officielles qui n'ont jamais été imprimées, ou sont peu connues.

TROISIÈME ÉDITION.

TOME II.

Université d'Ottawa
BIBLIOTHÈQUES
LIBRARIES
University of Ottawa

PARIS,

PLANCHER, LIBRAIRE, QUAI SAINT-MICHEL, N° 15.

1823.

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

DC
211
.05654
1823
v.3

http://www.archive.org/details/napolonenexilr02omea

COMPLÉMENT

DU MÉMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE.

TROISIÈME PARTIE.

21 *Avril* 1817. Depuis plusieurs jours Napoléon paraît de très-bonne humeur. Avant-hier samedi, plusieurs capitaines de bâtimens de la compagnie des Indes sont venus rendre visite au comte et à la comtesse Bertrand. Les capitaines Innes, Campbell et Ripsley avec M. Webb, s'étaient postés derrière la maison, dans l'espérance de voir Napoléon, à son retour de chez Bertrand, où il était allé vers quatre heures. Il les aperçut, leur fit signe et leur parla pendant près d'une heure. Il leur adressa beaucoup de questions sur l'Inde, sur la compagnie des Indes, sur lord Moira, sur les profits qu'ils pouvaient faire, etc. Il dit en riant au commodore, qui paraissait extrêmement jeune, qu'il était un enfant, et qu'il devait rougir de commander des capitaines bien plus âgés que lui.

J'ai demandé à Napoléon si c'est à Lodi ou à Arcole qu'il a pris un étendard et s'est précipité au milieu des bataillons ennemis. Il répondit : « A » Arcole, et non pas à Lodi. Je fus légèrement » blessé; mais rien de semblable n'eut lieu à Lodi.

» Pourquoi me faites-vous cette question? me croyez-» vous un lâche? » dit-il en riant. Je le priai d'être assuré que j'avais l'intime conviction du contraire. J'ajoutai que sa réputation de bravoure était trop universellement répandue, pour qu'on pût en douter, et que je n'avais pris la liberté de lui faire cette question, que pour lever un doute parmi quelques-uns de nous autres Anglais, qui ne pouvions nous procurer de livres à Sainte-Hélène. « Ces choses-là, » continua-t-il en souriant, ne valent pas la peine » qu'on en parle. »

J'ai eu avec lui une longue conversation sur la médecine. Il parut croire que, dans certains cas, qui sont purement du ressort médical, le malade court grandement le danger d'être expédié pour l'autre monde, soit parce que le docteur se trompe sur la nature de la maladie, soit parce que les remèdes administrés produisent un effet différent de celui qu'on attendait; il était, en conséquence, d'avis de laisser agir la nature. Quant à la chirurgie, il en avait une opinion différente, et reconnaissait la grande utilité de cette science. Je m'efforçai de le convaincre que dans quelques maladies la nature est un mauvais médecin, et j'alléguai pour preuve de ce que j'avançais, les exemples dont il avait été témoin, dans les cas tels que ceux de la comtesse de Montholon, du général Gourgaud, de Tristan et d'autres qui, si on les eût abandonnés à la nature, auraient fait le voyage de l'autre monde. Je lui fis observer que, dans la pratique, nous avons toujours un certain objet en vue, et que nous ne prescrivons jamais de remède

sans avoir d'abord bien examiné quel devait être son effet. Cependant Napoléon resta dans son doute, et il était porté à croire que, sans prendre de médecine, s'ils eussent observé une diète sévère, en se contentant de faire usage de dissolvans, ceux dont j'ai parlé tout-à-l'heure auraient également guéri.

Après avoir cependant entendu mes raisons, il dit: « Eh bien, si je fais une maladie sérieuse, peut-être je changerai d'avis, et je prendrai tout ce qu'il vous plaira. Je voudrais bien savoir quelle espèce de malade je ferais et si je serais traitable ; mais je le crois. » Je raisonnai ensuite avec lui sur l'inflammation du poumon, et je lui demandai s'il pensait qu'en abandonnant la nature à elle-même, elle pût guérir cette maladie. Il parut d'abord un peu embarrassé et me demanda quels en étaient les remèdes ; je répondis que la saignée était le principal. « Eh bien donc, reprit-il, cette maladie est du ressort du chirurgien, puisqu'il la guérit avec la lancette, et que la guérison n'appartient pas à un médecin. » Il parla ensuite de la dyssenterie et des fièvres intermittentes. « Les remèdes employés pour les fièvres intermittentes, dit-il, occasionnent souvent des maladies pires que celles qu'ils guérissent. Supposons que le médecin le plus habile visite chaque jour quarante malades : en se trompant sur la maladie, il en tuera un ou deux par mois, et dans les villes de province, la moitié au moins de ceux qui mourront entre les mains de ces charlatans auront été tués par eux. Les villes de province, en Angleterre aussi bien qu'en France, abondent en médecins tels que ceux de Molière.

Êtes-vous fataliste? » Je répondis : En action, oui. « Pourquoi pas en tout? » dit Napoléon. Je lui dis que je regardais, dans certains cas, la perte d'un homme comme inévitable, s'il ne s'efforçait pas *de fuir le sort dont il était menacé*, en usant de toutes les ressources qui étaient en son pouvoir.

Par exemple, je dis que, si dans une bataille un homme voyait venir à lui un boulet de canon, il se jetterait naturellement de côté et éviterait par là une mort qui, autrement, serait infaillible; j'ajoutai que je pensais que cette comparaison pouvait s'appliquer à de certaines maladies, si l'on considérait le mal comme le boulet, et l'action de se mettre de côté, comme le remède. Napoléon répliqua : « En vous rangeant de côté, vous pourriez peut-être vous placer dans la direction d'un autre boulet, qu'autrement vous eussiez évité. Je me rappelle, ajouta-t-il, qu'il arriva, au siége de Toulon, dans le temps que je commandais l'artillerie, un exemple de ce que je viens de vous dire. Quelques artilleurs marseillais furent envoyés au siége : or, de tous les peuples de la France, les Marseillais sont les moins braves, et, généralement parlant, ils n'ont que très-peu d'énergie. J'observai un officier qui était, comme les autres, au lieu de montrer l'exemple, très-soigneux de se ménager. Je l'appelai donc et lui dis : M. l'officier, sortez et venez observer l'effet de votre boulet; vous ignorez si vos pièces sont bien pointées ou non. Nous faisions feu dans ce moment contre les bâtimens anglais. Je l'engageai à voir si nos boulets frappaient contre le corps des bâtimens. Il ne se souciait guère de quitter son poste; mais à la fin il se décida et vint où j'étais,

un peu en dehors du parapet, et commença à examiner. Mais voulant diminuer son volume et s'exposer le moins possible, il se baissa et mit un côté de son corps à l'abri du parapet, tout en regardant par dessous mon bras. Il n'y avait que très-peu de temps qu'il était dans cette posture, lorsqu'un boulet, passant près de moi à hauteur de ceinture, le mit en pièces. Eh bien, si cet homme se fût tenu droit et se fût bravement exposé au danger, il en eût été préservé, car le boulet aurait passé entre nous deux, sans nous blesser ni l'un ni l'autre. »

Je racontai ensuite à Napoléon un événement qui s'était passé sur *le Victorieux*, vaisseau de 74, capitaine Talbot, lorsque j'étais à bord de ce bâtiment. Pendant l'action avec le navire français *le Rivoli*, un homme qui avait été légèrement blessé, s'était glissé au milieu des cordages dans l'entrepont, de manière qu'il paraissait impossible qu'un boulet pût l'atteindre. Malgré l'apparente sûreté de ce lieu, vers la fin de l'action, un boulet vint frapper très-bas le vaisseau, perça les ailes, traversa deux ou trois monceaux de câbles, puis se releva, alla briser un des baux qui soutenaient l'entre-pont, et, ayant perdu sa force, retomba sur la poitrine de cet homme, qui était couché sur le dos, et le tua. On le trouva ensuite avec le boulet de trente-six livres reposant sur sa poitrine.

« Ce trait, dit Napoléon, confirme ce que je vous dis, qu'on ne saurait fuir sa destinée. » Il parut s'intéresser beaucoup à cette anecdote, et demanda si cet homme était soldat ou matelot : je répondis qu'il était matelot.

Napoléon, dans le cours de la conversation, parla

d'eunuques, et observa que l'usage de mutiler ainsi des hommes était honteux et criminel. « Je l'ai aboli, dit-il, dans tous les pays sous ma domination; je l'ai même défendu à Rome, sous peine de mort. Il avait entièrement cessé; et je pense que, quoique le pape et les cardinaux soient maintenant les maîtres, elle ne reparaîtra pas.

» Je me rappelle, ajouta-t-il, un incident relatif à un homme ainsi mutilé et qui m'a beaucoup fait rire. C'était un nommé Crescentini, excellent virtuose, qui chantait souvent en ma présence et me causait beaucoup de plaisir. Désirant encourager le mérite dans tous les genres, et comme c'était pour son malheur, et non par sa faute, qu'il avait été mutilé, puisque, probablement, il n'avait qu'un an ou deux quand on lui avait fait cette opération, je lui donnai la croix de la Couronne de Fer. Cet acte déplut à beaucoup de personnes, qui dirent qu'un être qui n'était pas homme, ne devait pas porter un ordre réservé aux hommes. Il y eut, à cet égard, de grandes discussions, dans lesquelles M^me^ Grassini, que vous connaissez, j'imagine, prit également part.

» Tandis que d'autres me blâmaient, M^me^ Grassini dit : Je pense que Napoléon a bien fait de lui donner cet ordre ; il le mérite. — Questionnée sur le motif de son opinion, elle répliqua : Il le mérite, sans doute, ne fût-ce qu'à cause de ses blessures. — Cette saillie excita un rire général et mit fin à l'affaire. Je crois que personne n'en a plus ri que moi. »

23. — Hier, Napoléon a été indisposé; il a eu recours à ses remèdes ordinaires, la diète et les dis-

solvans. Il a gardé la chambre tout le jour et n'a rien mangé. Il m'a dit qu'il s'était levé à trois heures du matin, et qu'il avait écrit ou dicté toute la journée.

Je lui ai donné deux ou trois journaux. Il a répété qu'il n'ajoutait pas foi au bruit d'une guerre entre la Russie et l'Amérique, attendu que cette guerre était contraire aux intérêts de l'une et l'autre nation.

Le général Gourgaud s'est rendu avant-hier, à cheval, à la maison d'alarme; il a rencontré sur sa route le commissaire russe et le capitaine Gor, avec qui il a conversé pendant longtemps. Le capitaine Poppleton les vit en allant dîner à Plantation-House; quand le gouverneur en fut informé, il dit d'abord que le capitaine Poppleton aurait dû rester avec eux pour écouter ; mais quand on lui eut objecté qu'il ne pouvait en agir ainsi sans leur faire un affront, attendu que le général Gourgaud savait que le capitaine devait dîner à Plantation-House, il avoua que cela n'avait pu se faire.

Cependant, le même jour, arriva un billet du major Gorrequer, dans lequel il disait que le gouverneur avait besoin de voir sur-le-champ le capitaine Poppleton, et qu'on le sommait de faire un rapport officiel sur la rencontre dont il avait été témoin la veille, entre le commissaire russe et Gourgaud ; que le gouverneur regrettait qu'il n'eût pas suivi ces messieurs et pris part à leur conversation, conformément à ce qu'il lui avait recommandé un certain jour, étant en ville avec lui. Dans son entrevue avec Poppleton, le gouverneur dit à cet officier qu'il comptait que, toutes les fois qu'il apercevrait

les Français causant, il s'introduirait, comme par hasard, dans leur société.

Ces précautions parurent singulières, attendu que deux des personnes qui en étaient l'objet, avaient eu ensemble une longue entrevue, lors des dernières courses de chevaux, en présence du gouverneur lui-même et de son état-major, sans que cela eût été trouvé mauvais.

J'ai revu Napoléon le soir, il se portait parfaitement bien. Il a parlé du temps qu'il avait coutume de consacrer aux affaires, quand il était à Paris. Il dit que souvent il dictait à quatre secrétaires à-la-fois, sur des sujets différens, quelquefois même à cinq, et que chacun d'eux écrivait aussi vite que possible. Il a fait quelques observations concernant l'empereur d'Autriche, disant que s'il se fût mis entre ses mains, il aurait éprouvé le meilleur traitement possible et joui d'une liberté illimitée. Il ajouta que l'empereur François était un homme bon et religieux, mais une g....., un homme qui, avec du bon sens, ne faisait jamais rien par lui-même, et que Metternich ou quelque autre conduisaient à leur guise; que son gouvernement serait mauvais aussi longtemps qu'il aurait de mauvais ministres, parce qu'il se fiait entièrement à eux, et ne s'occupait que de botanique et de jardinage.

24. — Napoléon a été aujourd'hui de très-bonne humeur. Il s'est montré très-curieux d'apprendre des détails sur l'expédition de Murat contre la Sicile. Il m'a demandé une note exacte des forces anglaises qui occupaient alors la Sicile, et a paru surpris quand je lui dis que ces forces montaient à environ vingt mille hommes, tant anglais qu'hano-

vriens, etc. Il m'a demandé si je pensais que Murat, s'il eût débarqué, eût réussi à prendre l'île? Je répondis que je ne le croyais pas, parce qu'indépendamment des forces anglaises qu'il avait contre lui, les Siciliens eux-mêmes haïssaient les Français et avaient déclaré que, s'ils arrivaient, ils renouvelleraient les Vêpres Siciliennes. M'ayant demandé combien de troupes avait Ferdinand, je répondis: environ quinze mille hommes, de la fidélité desquels nous doutions beaucoup, et que nous retînmes en conséquence près de Palerme, à l'exception d'un régiment de cavalerie. Il désirait savoir si nos bâtimens auraient pu garder le canal, la nuit que Murat avait fait débarquer un petit corps, et s'ils eussent pu rester à l'ancre le long de la côte de Faro? Je lui dis qu'il n'était pas douteux que les bâtimens n'eussent tenu le canal cette nuit-là; qu'ils auraient également pu rester à l'ancre le long du Faro, mais qu'ils auraient couru des risques pendant les vents de sirocco, parce que le fond était peu propre à maintenir l'ancre, et que les navires étaient exposés à donner contre le rivage. Il demanda le nom de l'amiral anglais. « Cet imbécille de Murat, ajouta-t-il, m'a fait perdre de douze à treize cents hommes en voulant effectuer un débarquement en Sicile. »

« Je ne sais quel objet il pouvait avoir en vue en » débarquant ce petit nombre d'hommes (1). » Je répliquai qu'on avait assuré que l'intention de Murat

(1) Il est peut-être utile d'apprendre au lecteur que j'étais attaché à la flottille contre Murat; j'étais sur un bâtiment à mortier, sous les ordres du capitaine Coffin, pendant tout le temps dont on parle.

était de débarquer avec toute son armée près du Faro, et que ce petit corps était destiné à faire une espèce de diversion. « Croyez-vous qu'il ait pu dé- » barquer cette nuit-là? » Je répondis que je le pensais, attendu que tous nos bâtimens s'étaient retirés et renfermés dans le port de Messine. « Si j'avais réellement cru, dit Napoléon, que Murat réussît à prendre la Sicile, j'aurais fait sortir la flotte de Toulon, avec trente mille hommes prêts à effectuer le débarquement près de Palerme, et de là l'avant-garde se serait rendue directement au Faro, pour couvrir le débarquement de Murat; mais toute cette démonstration n'avait pour but que de tenir l'armée anglaise inactive en Sicile, au moyen de la canaille qui était sous les ordres de Murat (1), et non de prendre la Sicile, parce qu'il avait peu de troupes avec lui et que je craignais que votre armée ne fût employée ailleurs contre moi. » Je demandai s'il n'y avait pas un traité secret entre Murat, l'amiral et le général anglais, pour permettre à Murat de se retirer avec ses troupes et ses bateaux, sans qu'on l'inquiétât. « Non, dit Napoléon, il n'en existait » aucune, que je sache. Pourquoi me faites-vous » cette question? » C'est, repris-je, parce que l'on a si peu fait pour troubler sa retraite, que j'ai souvent pensé que l'on avait conclu quelque conven-

(1) Murat ne connaissait pas cette circonstance. Il avait bien réellement l'intention de descendre en Sicile; mais la nuit qu'il devait embarquer toute son armée à cet effet, le général Grenier, qui commandait avec lui les troupes françaises, lui montra un ordre qui leur défendait de faire une pareille tentative. C'est ce que j'ai appris depuis par quelqu'un qui était alors ministre du malheureux roi Joachim.

tion pour le laisser se retirer tranquillement avec ses troupes, pourvu qu'il renonçât à son entreprise. Il rit beaucoup et dit : « Il n'y a jamais eu de con- » vention semblable, au moins à ma connaissance. »

Je lui parlai ensuite du complot formé pour massacrer nos officiers et pour chasser les Anglais de la Sicile, complot qu'on dit avoir été découvert en 1810 par ***. « Caroline, dit-il, était très-capable de le former. Cependant, je crois que *** en a imaginé une grande partie, et que, par conséquent, il vous trompait dans le moment où il prétendait faire de si importantes découvertes. Murat recevait des nouvelles de quelque officier anglais. » Je lui dis que *** avait fréquemment été envoyé en Calabre, déguisé en paysan. « Très-probablement, » répliqua Napoléon, il vous trahissait toutes les » fois qu'il s'y rendait. »

Il parla ensuite des Corses, dit qu'ils étaient naturellement braves et vindicatifs; que c'étaient les amis les plus dévoués et les plus cruels ennemis du monde. Leur caractère distinctif, ajouta-t-il, est de ne jamais oublier un bienfait, ni une injure. En Corse, la plus légère insulte est vengée par *una archibugiata*. Les assassinats y sont, par conséquent, très-nombreux; mais, d'un autre côté, il n'est personne de plus reconnaissant pour les services qu'on leur rend, et ils n'hésiteront pas à se sacrifier pour la personne à qui ils ont de l'obligation.

. . — J'ai eu quelques momens d'entretien avec Napoléon relativement à Bertrand, qui a été arrêté par la sentinelle, il y a quelques jours, en descendant du côté de la chaumière de M. Wilton.

Napoléon dit qu'il pensait que la sentinelle avait,

pour arrêter toutes personnes suspectes, des ordres semblables à ceux qui furent donnés à quelqu'un à Hutsgate, et observa, en riant, que les Français étaient les seules personnes suspectes de l'île. Je lui dis que le bruit avait couru, à Sainte-Hélène, que la guerre était déclarée entre l'Espagne, la Russie et l'Amérique. « La Russie et l'Amérique? dit-il, c'est impossible. Si cela arrive, je ne serai jamais étonné de rien. Quant aux Espagnols, ils seront bien étrillés. » Je lui dis qu'une des grandes frégates des Américains pourrait prendre un bâtiment espagnol de 74. Il ne voulut pas le croire. J'ajoutai alors que, pendant la guerre avec l'Espagne, une de nos frégates, qui était plus petite que celles des Américains, n'aurait pas craint d'attaquer un bâtiment de 74. Napoléon me regarda d'un air d'incrédulité, secoua la tête en riant, et dit : « *Sempre per la marina, dottore* (toujours pour la marine, docteur). La frégate eût sans doute été battue et prise. » Je répondis que je ne le croyais pas, surtout si le temps était orageux. Il dit qu'il n'y avait jamais eu d'exemple qu'une frégate prît un vaisseau de 74.

29. — Nous avons dîné en ville avec sir Pultney Malcolm. Le comte Balmaine est venu passer la soirée, et pendant cette visite il a eu une longue conversation avec moi. Il m'a dit que, dans la journée, il avait rencontré le général Gourgaud près de la maison d'alarme, et qu'il lui avait dit que sa position était embarrassante, attendu qu'il paraissait que lui (Balmaine) était un sujet de soupçon pour le gouverneur; que, par conséquent, il était forcé de le prier de ne se permettre aucun entretien parti-

culier avec lui, excepté les politesses ordinaires, quelque désagréable qu'il fût d'en agir ainsi dans un lieu où il y avait si peu de société française; que cette réserve durerait jusqu'à l'arrivée du *Conquérant*, parce qu'il attendait par ce bâtiment des instructions importantes, qui lui indiqueraient clairement la conduite qu'il aurait à tenir à l'avenir; qu'en agissant comme il faisait, il dépassait ses instructions actuelles, qui ne portaient pas d'éviter ces messieurs, mais de les traiter absolument comme les habitans et les autres personnes de l'île. Il ne pouvait se rendre raison du soupçon que manifestait le gouverneur, puisque l'on ne pouvait supposer qu'on l'eût envoyé de si loin pour commettre une trahison.

Cipriani a été en ville. A son retour, il nous a dit quelles obligations il avait à sir Thomas Rheade, qui avait fait tous ses efforts pour l'aider à avoir quelques jambons et d'autres provisions des magasins de la compagnie.

30. — Napoléon s'est occupé depuis quelques jours à dicter et écrire des observations sur les ouvrages du grand Frédéric. Il m'a dit que lorsque son manuscrit serait terminé, il formerait probablement cinq à six volumes in-octavo, et qu'il ne consisterait qu'en observations et réflexions militaires, avec autant de détails qu'il en fallait pour expliquer les opérations qu'il a commentées. Depuis plusieurs jours il s'est levé à trois heures du matin. J'ai vu diverses pages de son écriture, qui sont beaucoup plus lisibles que tout ce que j'ai encore vu de sa main.

Il me dit qu'autrefois il avait l'habitude de n'écrire que la moitié ou les trois quarts de chaque mot, et

de les serrer les uns contre les autres; ce qui n'avait pas beaucoup d'inconvénient, attendu que ses secrétaires y étaient si bien accoutumés, qu'ils pouvaient le lire avec presque autant de facilité que s'il eût écrit correctement; cependant personne ne pouvait déchiffrer ses caractères sans avoir pris connaissance de sa manière. Enfin, il me dit qu'il avait écrit plus lisiblement, parce qu'il était moins pressé.

Napoléon trouve que j'ai fait de grands progrès dans la langue française depuis qu'il m'a vu pour la première fois, « quoique, ajouta-t-il, vous ayez un très-mauvais accent. Quelques Anglais ont prétendu que je sais mieux l'italien que le français : cela est faux. Quoique je parle l'italien très-couramment, mon langage n'est pas correct. *Non parlo toscano* (1), je ne pourrais écrire un livre en italien, et je ne parle pas cette langue de préférence au français. »

En parlant des attaques dirigées contre lui par C****, il me dit : C'est un de ces lâches qui crachent sur un cadavre, comme P**** et d'autres ; c'est un de ces insectes qui font leur pâture des corps dont ils n'eussent pas osé approcher pendant qu'ils étaient vivans. » Après une assez longue conversation, je lui demandai si, dans le cas où son armée se fût trouvée suffisamment pourvue de vivres pendant la retraite de Moscou, elle n'aurait pas essuyé une perte moins considérable. Napoléon me répondit que non. « Le froid aurait fait périr les hommes quand même ils auraient eu des vivres en abondance. Ceux qui étaient dans ce dernier

(1) Je ne parle pas toscan.

cas, mouraient par centaines. Les Russes eux-mêmes périssaient comme des mouches. »

2 mai. — Le général Montholon est très malade. Napoléon témoigne beaucoup d'inquiétude sur son compte.

4. — Le baron Sturmer est venu à Longwood, et a eu une conversation avec l'officier d'ordonnance, au sujet de Napoléon.

6. — J'ai vu Napoléon ; je lui ai donné un livre intitulé *Mœurs et Coutumes des Corses;* il l'a parcouru en riant souvent de très-bon cœur de diverses anecdotes. « L'auteur, me dit-il enfin, est un *ignorantaccio,* et il ignore beaucoup de circonstances relatives à l'histoire, aux manufactures, etc., de la Corse; c'est ou un aventurier, ou un homme qui a été *ben bastonato* par les Corses. » Il ajouta que beaucoup d'anecdotes qu'il citait relativement à divers assassinats qui avaient eu lieu dans ce pays, sont véritables; mais que les Corses n'avaient pas l'habitude d'assassiner les étrangers; que ceux qui embrassaient un parti, y demeuraient invariablement attachés.

« Moi-même, continua-t-il, lorsque j'étais au comble de la puissance, je n'ai jamais pu engager ceux qui tenaient aux Anglais, à changer de parti, quoique je leur eusse proposé de les prendre tous à mon service.

» L'amiral, dit-il, a eu, il y a deux jours, une longue conversation avec moi. Il donnait des éloges au gouverneur, et me disait que je me trompais à son égard; que c'était un homme très-instruit et dont, au fond, le cœur était excellent. Il désirait vivement que je me trouvasse avec lui, dans une

occasion que l'arrivée de l'ambassadeur allait faire bientôt naître ; qu'il souhaitait que cette rencontre eût lieu comme si rien de désagréable ne se fût passé entre nous. J'ai répondu à l'amiral qu'il ne connaissait pas le gouverneur ; qu'à moins qu'il ne changeât de conduite, je ne le verrais que quand j'y serais contraint par la force ; qu'il pouvait, sans entrer en discussion, mettre des bornes à ses vexations et me traiter comme je traiterais moi-même un homme qui se trouverait dans ma position. Enfin j'ai ajouté qu'il pouvait, en un mot, rétablir les choses sur le même pied, ou à-peu-près, qu'il les avait trouvées ; mais qu'il ne servirait à rien que nous eussions une entrevue. Quand je me plains du mauvais traitement que je reçois, il me dit : je suis mes instructions. C'est toujours là son excuse. Et quoique je sois convaincu que ses instructions ne s'étendent pas plus loin qu'à prendre toutes les précautions nécessaires pour que je ne puisse pas m'échapper, et qu'elles lui commandent de me bien traiter en faisant le moins de dépense possible, cependant je ne pouvais lui dire qu'il en imposait. Tout ce que je pouvais faire, c'était de répondre par une comparaison qui, comme toutes les comparaisons possibles, porte avec elle un peu d'exagération : c'est qu'il joue le rôle d'un bourreau qui n'exécute que les ordres qu'on lui a donnés, quand il vous met la corde au cou pour vous envoyer dans l'autre monde ; mais que ce n'est pas un motif pour en faire sa société ou le recevoir, jusqu'au moment de l'exécution.

» Voilà tout ce que je pus dire ; j'ajoutai seulement que, si tels étaient ses ordres, il s'était dégradé lui-même en acceptant un emploi aussi déshono-

rant; que s'il en était autrement, c'était encore pis, puisqu'il était mon seul persécuteur. Aussi longtemps qu'il me traitera à la *Botany-Bay*, je ne le verrai pas.

» J'ai dit encore à l'amiral, continua Napoléon, que j'espérais que le prince-régent serait instruit du traitement que j'éprouve ici. L'amiral m'a répondu que si je me croyais lésé, je pouvais me plaindre au régent ou à ses ministres. Je pense qu'il serait dégradant pour moi de me plaindre à des ministres qui m'ont si maltraité, et qui agissent par des motifs d'animosité personnelle. L'amiral s'efforça d'excuser le gouverneur, et dit qu'il savait que l'intention du gouvernement anglais était que je fusse bien traité; qu'il fallait nécessairement qu'il y eût quelque méprise ou quelque mal-entendu qui s'éclaircirait. Je lui ai dit que vous autres Anglais vous êtes de grands égoïstes, très-jaloux de vous excuser les uns les autres et de louer votre pays et vous-mêmes; mais que tout vous paraît permis envers des étrangers. Je lui parlai de la détention des prisonniers français, et de la réception des prisonniers qui avaient enfreint leur parole, ce qui faisait un sujet d'accusation porté contre moi; je lui prouvai que les Anglais avaient commencé les premiers.» Ici Napoléon donna une explication semblable à celle qui a paru dans la première partie de cet ouvrage; il continua :

« Je fis publier alors, par le Moniteur, les noms des divers Anglais qui avaient violé leur parole et avaient pris la fuite, avant qu'aucun Français n'eût tenté d'en faire autant; car il est beaucoup plus aisé de s'échapper de France

que d'Angleterre, parce qu'on accordait aux prisonniers anglais bien plus de liberté, et qu'on leur donnait un espace bien plus grand qu'aux Français en Angleterre. Mais le fait est que vos ministres me haïssent, parce que j'ai agi avec vigueur, que je leur ai toujours rendu ce qu'ils me faisaient. Quand ils bloquaient la France, je bloquais l'Angleterre, et j'ai toujours usé envers eux de représailles auxquelles ils n'étaient pas accoutumés. Les Anglais se repentiront un jour d'avoir poursuivi la guerre contre moi avec tant d'acharnement. S'ils m'eussent laissé en France après mon retour de l'île d'Elbe, toute l'Europe eût été tranquille. L'esprit révolutionnaire qui existe en France aurait été comprimé ou satisfait par des institutions nouvelles.

» Je fus très-content, continua Napoléon, de la prise de Copenhague, parce que les Danois devenaient, par-là, ennemis déclarés des Anglais, sans que cela m'eût fait tort, car je ne manquais pas de bâtimens, mais d'officiers de marine et de matelots, et les Anglais m'en laissaient en arrière dont je ne pouvais me servir. La prise des frégates espagnoles m'avait fait aussi grand plaisir, parce qu'elle vous faisait haïr en Espagne, où vous aviez acquis une popularité que vous auriez pu conserver, et parce que d'ailleurs ce procédé était indigne d'une grande nation. » Ayant changé de conversation. Napoléon dit : « Jamais je ne reçus directement d'argent de l'Espagne ; on m'envoyait des lettres de change sur Vera-Cruz ; divers agens les envoyaient par de longs circuits, par Amsterdam, Hambourg, et autres lieux à Londres, faute de communication directe.

Les lettres de change étaient soldées par les marchands de Londres, auxquels on payait dix pour cent, et quelquefois des primes. Alors ils donnaient, pour la plus grande partie, des lettres de change sur divers banquiers de l'Europe, et acquittaient le reste en or, qui était transporté en France par des contrebandiers. Une grande partie de l'argent qui servit à ma dernière expédition, avait même été levée à Londres. » Je demandai à Napoléon s'il entendait, par-là, celle qui avait eu lieu après son retour de l'île d'Elbe? Il me dit que « oui. »

« C'est vous autres qui avez été les premiers à violer le traité d'Amiens; vos ministres, qui se vantent tant de ne pas m'avoir reconnu comme empereur, savaient si bien qu'ils avaient violé le traité, qu'ils offrirent, par l'entremise de lord Whitworth, de donner trente millions de francs et de faire tout ce qui dépendrait d'eux pour me faire roi de France, si je voulais consentir à ce que les Anglais gardassent Malte. » Je pris la liberté de demander à Napoléon à qui cette proposition avait été faite? Napoléon me répondit: « A Malouet, qui, depuis, est devenu ministre de Louis XVIII. Ma réponse à cette offre fut: Dites à lord Whitworth que je ne veux rien devoir aux étrangers ni à leur entremise. Si la nation française ne m'élit pas roi de son propre mouvement, je n'userai jamais de l'influence étrangère pour le devenir. Le fait est que vos ministres ont toujours trompé le peuple par des apparences fausses et artificieuses; et qu'ils ont conservé l'opinion du grand lord Chatam, que si l'Angleterre agissait envers la France avec justice, pendant

vingt-quatre heures seulement, elle courrait à sa ruine.

» Quand l'amiral est venu me rendre visite, » continua Napoléon, « je me suis aperçu qu'il était bien instruit de l'histoire des dernières années : c'est un Anglais, qui soutient son pays dans toutes les occasions possibles ; mais, malgré cela, il n'a pu contredire quelques-unes de mes assertions, parce qu'il s'agissait de faits avérés. » Napoléon revint fréquemment sur l'entrevue proposée avec l'ambassadeur, que ce dernier désirait beaucoup. « Je suis convaincu, dit-il, que cette entrevue ne peut avoir aucun résultat avantageux. Je voudrais qu'il connût ma façon de penser à cet égard. »

Je dis à Napoléon que peut-être, en refusant de voir l'ambassadeur, il s'exposait à ce qu'on considérât son refus comme une insulte faite au gouvernement anglais et à la nation qu'il représentait. Napoléon répondit : « On ne peut lui donner cette interprétation. Il n'est pas considéré comme un ambassadeur envoyé à Sainte-Hélène ; il était ambassadeur à la Chine, et à Sainte-Hélène il ne peut être envisagé que comme particulier. Il n'est donc pas nécessaire qu'il soit introduit par le gouverneur. S'il a besoin de me voir, qu'il aille trouver Bertrand, sans être accompagné d'aucun des gens de sir Hudson ; alors nous verrons..... Cependant je pense qu'il vaut mieux, pour tous deux, que cette entrevue n'ait pas lieu ; car, si je le reçois, je suis obligé de prendre un air de gaîté et de rendre mon aspect agréable ; il est contre mon usage de recevoir personne d'une autre manière ; ou je suis forcé de

me plaindre à un étranger du barbare traitement que j'essuie ici; ce qui est contraire à la dignité et au caractère d'un homme tel que moi; ou bien je donne l'occasion au gouverneur de remplir la tête de l'ambassadeur de mensonges, et de lui faire croire que je suis si bien traité, que j'ai tort de faire des plaintes; qu'il ne me manque rien; qu'on a pour moi tous les égards possibles; et ce serait le mettre dans le cas d'adresser à son gouvernement un bulletin mensonger et d'en appeler à l'ambassadeur, de la vérité de ce qu'il avance. Je me placerais, par-là, dans une fausse position, ce qu'il vaut mieux éviter. »

Napoléon était très-empressé dans les questions qu'il faisait sur le capitaine Meynell, qui est dangereusement malade. Le général Montholon est beaucoup mieux.

J'ai montré à Napoléon le *Naval Chronicle*, dans lequel se trouvait un long article sur la mort du capitaine Wright. « Personne, dit Napoléon, n'affirme positivement l'avoir vu assassiner; et le principal témoin, sur la déclaration duquel est fondée cette supposition, était lui-même en prison. Qu'on lui demande pourquoi il a été en prison. Ce n'est pas là la place d'un honnête homme, ni de ceux sur le témoignage desquels on peut se fier. Si j'eusse agi dans les formes, j'aurais fait juger Wright comme espion par une commission militaire, et fusiller dans les vingt-quatre heures; j'en avais le droit d'après les lois militaires. Qu'aurait fait votre ministère ou même votre parlement, à un capitaine français qu'on aurait arrêté débarquant des scélérats pour assassiner le roi Georges ou les princes de la famille de Bourbon? On n'aurait pas usé d'autant

de douceur que j'en ai employée avec Wright. On l'aurait jugé et exécuté sur-le-champ, et on aurait eu raison. »

7. — Napoléon a demandé avec beaucoup d'intérêt des nouvelles du capitaine Meynell. Il a ajouté qu'il apprendrait sa mort avec peine, parce qu'il avait l'air d'un brave homme. J'ai eu une conversation avec lui au sujet des prisonniers faits au commencement de la guerre. Je lui ai dit que je croyais qu'il avait demandé que les vaisseaux, ainsi que les prisonniers qui montaient ces vaisseaux, fussent échangés contre ceux qui étaient retenus en France. Il m'a répondu qu'il ne se rappelait point avoir demandé les vaisseaux.

« La seule raison, a-t-il ajouté, que donnait votre gouvernement pour se justifier de retenir ces prisonniers, c'est qu'on en avait toujours agi ainsi dans les guerres précédentes, et que ce serait porter atteinte à la dignité du gouvernement que de les rendre, ou de considérer comme prisonniers de guerre les hommes que j'avais retenus en France. Je répondis à cela qu'ils en avaient toujours agi ainsi, parce qu'ils avaient toujours eu à faire à des imbécilles, à des gens qui ne savaient pas agir avec vigueur, et qui craignaient d'user de représailles. Quant à l'échange des prisonniers, j'offris de l'effectuer de la manière suivante ; d'envoyer trois mille hommes, savoir deux mille Espagnols et Portugais, et mille Anglais, à un lieu marqué, pour les y échanger contre trois mille Français, et ainsi de suite jusqu'à la fin. »

Votre gouvernement ne voulut pas y consentir, mais demanda que tous les Anglais fussent échangés

d'abord, quoique les autres fussent vos alliés et eussent été pris en combattant à vos côtés. Aussitôt que les prisonniers français en Angleterre eurent entendu parler de cette proposition, ils écrivirent les lettres les plus énergiques dans lesquelles ils me priaient de ne pas consentir à de pareilles conditions, alléguant qu'aussitôt que vos ministres auraient en leur pouvoir tous les prisonniers anglais, dont le nombre était, je crois, d'environ dix mille, ils prendraient quelque prétexte pour rompre l'échange (1), et qu'eux (prisonniers français), qui étaient déjà assez maltraités, seraient alors exposés à toute espèce d'injures et de mauvais traitemens, attendu que les Anglais ne craindraient plus de représailles. « Ce que j'ai lieu de regretter, ajouta-t-il, et ce dont on a droit de me blâmer, c'est que durant mon règne je n'aie pas fait mettre les prisonniers anglais sur des pontons, et que je ne les aie pas traités exactement comme vous avez traité les miens en Angleterre. J'avais, à la vérité, donné des ordres pour que cela fût exécuté et qu'on les mît dans des bâtimens sur le Schelt. Decrès, ministre de la marine, quoiqu'il eût autant de haine contre vous qu'aucun homme du monde, s'y opposa, par le motif de la grande dépense qu'entraînerait cette mesure, par la difficulté d'effectuer ce projet, et d'après diverses autres raisons. Il nous ar-

(1) Je me rappelle, quoique je ne puis le trouver sur mon journal, que Napoléon m'a dit qu'il avait proposé aux ministres Anglais que les deux puissances débarquassent simultanément leurs prisonniers dans des ports d'Angleterre et de France, dont on conviendrait d'avance; mais que cette proposition ne fut pas agréée par le ministère anglais.

rivait aussi un grand nombre de rapports envoyés par votre commission de transport, dans lesquels on certifiait que les prisonniers jouissaient d'un bon traitement, ce qui m'en imposa pendant quelque temps; mais j'appris ensuite des prisonniers eux-mêmes, que ces rapports, comme tous ceux que l'on envoyait de cette île, étaient pleins de mensonges; j'étais d'ailleurs tellement occupé d'affaires plus importantes, que je n'y pensai plus. » Ayant pris la liberté d'observer à Napoléon que j'espérais qu'il n'ajoutait pas foi à ce qu'il avait lu dans le libelle de Pillet : « Non, non, répondit-il, je ne crois pas à des rapports aussi exagérés. Je raisonne d'après les témoignages des prisonniers eux-mêmes et d'après les circonstances. Mais c'était le comble de la barbarie, de mettre des prisonniers, et surtout des soldats, sur des pontons. Les matelots eux-mêmes aiment à être à terre. Je vois que l'amiral aime à vivre à terre aussi bien que tout officier ou matelot, lorsqu'il le peut.

» L'homme est né sur la terre et il est naturel qu'il l'aime. Vos ministres disaient qu'ils n'avaient pas de forteresses où ils pussent les mettre. Eh bien, pourquoi ne les ont-ils pas échangés ou envoyés en Ecosse, au lieu de les faire mourir de misère sur des pontons ? Je suis très-fâché de n'avoir pas fait exécuter mes résolutions en cette circonstance, parce que, dans cinquante ou soixante ans, en cas de guerre entre les deux puissances, on dira que Napoléon a souffert que les Anglais missent les prisonniers français sur des pontons sans user de représailles. J'avais l'intention de mettre tous les *milords* et les principaux prisonniers sur des pon-

tons, et de leur faire subir le même traitement qu'enduraient mes prisonniers en Angleterre. Cela aurait produit un bon effet et eût été fort utile pour les deux partis ; car les plaintes des *milords*, auxquels j'aurais donné toute publicité, auraient produit une telle sensation parmi vous autres Anglais, qui êtes égoïstes, en vous faisant sentir à vous-mêmes la peine que vous infligiez aux autres, que votre oligarchie eût été obligée d'adoucir le sort des prisonniers français ; ce que je n'aurais pas manqué de faire aussi pour les vôtres. J'aurais laissé la canaille dans les forteresses, parce que les mesures de vos ministres ne regardaient en rien ces pauvres diables, et que l'on s'embarrassait peu de ce qu'ils souffraient. Je ne demande point, continua Napoléon, de meilleur témoignage en ma faveur que celui des prisonniers des diverses nations qui ont été en France. Beaucoup de vos matelots anglais ne demandaient pas à être échangés. Ils ne désiraient pas être envoyés à bord de leurs prisons flottantes. Les Russes, quand ils virent qu'on ne leur tranchait pas la tête, comme on le leur avait d'abord persuadé, disaient hautement qu'ils étaient mieux en France que dans leur pays; et les Autrichiens refusaient de s'évader, même quand l'occasion leur en était offerte. »

« Un autre acte révoltant de vos ministres, dit Napoléon, c'est l'abandon de quelques centaines de soldats blessés et invalides, nés dans des pays qui m'étaient soumis, et qui avaient été mutilés en combattant pour vous. Vous les avez exposés sur les côtes de Hollande, où, d'après les lois du pays, ils devaient être jugés et fusillés dans les vingt-

quatre heures, pour avoir porté les armes contre leur pays. Quand on me rapporta cette atrocité et qu'on voulut les mettre en jugement, je dis, laissez-les, qu'ils débarquent tant qu'ils voudront. Ils diront le traitement qu'ils ont essuyé, et empêcheront mes soldats de déserter et d'aller se joindre aux Anglais! A part l'inhumanité de cette action, continua Napoléon, en levant les mains au ciel avec émotion, c'était une mauvaise politique de la part de vos ministres, parce que ces malheureux mutilés l'ont racontée partout; et moi-même j'ai fait publier les noms de plusieurs d'entre eux, avec indication des pays où ils avaient été blessés. »

Je m'efforçai de répliquer à plusieurs de ses assertions, mais je n'étais pas assez instruit des diverses circonstances; sans parler de la difficulté de tenir tête à un tel antagoniste, je ne pouvais faire que de faibles objections à un homme qui était maître de son sujet.

11. — J'ai rapporté à sir Hudson Lowe les plaintes que Napoléon a faites de la gêne imposée aux Français, des commissaires, etc. Son excellence me demanda pourquoi je ne lui avais pas dit cela auparavant. Je répliquai que la conversation n'avait eu lieu qu'hier, et que, comme je lui avais déjà fait des communications de ce genre, je n'avais pas regardé celle-ci comme très importante. Il m'objecta que ce rapport était d'un grand intérêt, parce que la conversation avait eu lieu depuis qu'il avait envoyé sa réponse aux observations relatives à cette contrainte. Il ajouta que la principale cause de toutes les difficultés qu'il éprouvait avec les Français, était que sir Georges Cockburn avait, de son

autorité privée et contre ses instructions, pris sur lui d'accorder beaucoup plus de liberté et un bien plus grand espace pour se promener, sans escorte, qu'il n'avait droit de le faire; que c'était contraire à ses instructions, et qu'à son arrivée il avait été étonné de la conduite de sir Georges Cockburn. Il parla alors, pendant quelque temps, de la lettre écrite par madame Bertrand au marquis de Montchenu, lettre qu'il paraissait regarder comme une offense très-grave. J'observai que la lettre avait été écrite dans un temps où il n'existait point encore de défense relative aux correspondances avec des personnes domiciliées dans l'île, comme l'était le marquis de Montchenu, et que, depuis que cette lettre avait été écrite par madame Bertrand, elle avait reçu six lettres cachetées, parmi lesquelles il y en avait une de M. George Bingham. Son Excellence ne parut pas très-satisfaite de l'observation.

Comme la quantité de bois et de charbon allouée était insuffisante, le comte de Montholon m'avait prié de représenter au gouverneur, que du temps de l'amiral, où il n'y avait pas, à beaucoup près, autant de feux qu'à présent, on avait accordé plus du double de la quantité de bois de chauffage; que depuis quelque temps ils avaient été obligés de brûler des tonneaux. Il m'invitait donc à engager sir Hudson à permettre, s'il ne voulait pas augmenter la quantité fournie par le gouvernement, qu'on donnât des ordres au pourvoyeur pour y suppléer, et qu'alors ils la paieraient de leurs deniers. Je me rendis à *Plantation-House*, et je fis connaître cette réclamation au gouverneur, en lui rendant compte du

nombre de feux. Après une assez longue discussion, il répondit qu'il donnerait des ordres pour qu'on fournît une plus grande quantité de combustibles.

12. — Napoléon étant dans son bain, s'est entretenu avec moi sur le compte du gouverneur. « Si, m'a-t-il dit, le gouverneur, à mon arrivée ici, au lieu d'agir clandestinement comme il l'a fait, avait dit à Bertrand que, par suite des ordres qu'il avait reçus de son gouvernement, il était forcé de charger les Français de nouvelles chaînes, et qu'il les eût montrées, en nous déclarant qu'à l'avenir nous eussions à les porter, alors j'aurais dit, voilà un homme qui fait franchement et ouvertement son devoir, sans ruses ni détours. Il est nécessaire qu'il y ait dans ce monde des geoliers, des bouchers et des bourreaux; mais on n'aime pas à accepter ces fonctions. Si j'étais dans la tour de Londres, je prendrais peut-être une bonne opinion du geolier, par la manière dont il ferait son devoir; mais je ne voudrais ni accepter sa place, ni en faire mon camarade. Le capitaine H*** a dit à madame Bertrand, que dans tous les états anglais on ne pouvait choisir pour geolier un homme pire que celui-ci, et que nous apprendrions sous peu à le connaître. Enfin, il l'a dépeint précisément tel que nous l'avons trouvé. Mais comme nous pensions qu'il voulait effrayer madame Bertrand, et l'engager à quitter l'île avec sa famille, nous supposâmes qu'il avait exagéré la perversité de cet homme, quoique déjà nous reconnussions quelque vérité dans ce qu'il avait dit. »

Après une assez longue conversation sur le même sujet, Napoléon dit : « Quand j'étais à l'île d'Elbe,

la princesse de Galles m'envoya prévenir qu'elle avait l'intention de me rendre visite. Par égard pour elle-même, je répondis que je la priais d'ajourner l'exécution de ce projet jusqu'à ce que je fusse à même de voir comment tourneraient les choses ; que dans quelques mois j'aurais le plaisir de la recevoir.

» Je savais qu'à cette époque cette démarche ne pouvait manquer de nuire à la princesse, et c'est pour cela que je l'engageai à remettre cette entrevue. Il est étonnant qu'elle m'ait fait une pareille demande ; car elle n'avait aucun motif de m'aimer, puisque son frère et son père avaient été tués en combattant contre moi. Elle fut, de-là, voir Marie-Louise à ***, et je crois qu'elles sont grandes amies ensemble.

» Le prince de Léopold était un des plus beaux hommes de Paris, au moment où il s'y trouva. Il a joué, dans un bal masqué donné par la reine de Naples, un rôle brillant et plein d'élégance. La princesse Charlotte doit le trouver fort de son goût et l'aimer beaucoup. Il a été sur le point de me servir d'aide-de-camp ; il m'a fait des demandes à cet égard. Mais, par quelque motif dont je ne me souviens guère, et très-heureusement pour lui, il n'obtint pas cette place ; car, si je la lui avais accordée, il est probable qu'on ne l'eût pas désigné comme le futur roi d'Angleterre. Beaucoup de jeunes princes d'Allemagne, continua-t-il, ont sollicité la place d'aide-de-camp auprès de moi, et Léopold avait environ dix-huit à dix-neuf ans. »

Napoléon parla ensuite de la machine infernale et des complots formés à différentes époques pour l'assassiner. « Beaucoup de complots, dit-il, m'ont

été découverts par des Français, employés, bien payés par l'étranger et jouissant de toute sa confiance, mais qui n'étaient, en effet, que des agens de la police française. Par leur moyen je connaissais tous les plans et les noms de ceux qui les avaient tracés. Un d'eux était le comte D***. Quoique le roi d'Angleterre fût tout-à-fait étranger à ces odieuses tentatives, j'aurais dû lui écrire que, puisque ces infâmes projets se tramaient en Angleterre, je suivrais dorénavant l'exemple de Cromwel, qui, ayant découvert un complot ayant pour but de l'assassiner, complot qui avait été formé en France, fit signifier au roi, que si jamais il entendait parler *de rien* de semblable, il userait de réprésailles et paierait des assassins pour le faire périr lui-même. »

13. — Je me suis adressé au major Gorrequer, de la part du maître-d'hôtel, pour demander que le gouverneur eût à fournir à la maison deux veaux par mois, attendu que Napoléon aime beaucoup le veau, et que M. Breame en avait refusé, sans avoir auparavant obtenu la permission du gouverneur.

Sir Hudson Lowe a accordé, en conséquence, la permission de délivrer aux Français deux veaux par mois, qu'ils paieraient de leur bourse.

14. — Napoléon a été de très-bonne humeur toute la journée : il m'a demandé pourquoi j'avais dîné hier dans le camp; je lui ai répondu que c'était parce qu'il n'y avait rien à manger à Longwood. Il a ri de bon cœur de cette réponse, en disant que c'était certainement là la meilleure raison du monde.

Il a parlé ensuite pendant quelque temps de Moreau : il dit qu'il n'était nullement l'homme d'un talent supérieur que les Anglais s'obstinaient à voir

en lui ; que c'était un bon général de division, mais qu'il n'était pas propre à commander une grande armée : « Moreau était brave, indolent et bon vivant.

» Il ne faisait autre chose, à son quartier-général, que de s'étendre sur un sofa, ou se promener dehors, la pipe à la bouche : il lisait peu. Son caractère était naturellement bon ; mais il se laissait influencer par sa femme et sa belle-mère, qui se plaisaient trop à intriguer. Ce fut moi qui engageai Moreau à se marier, sur la prière de Joséphine, qui aimait sa femme parce qu'elle était créole. La conduite de Moreau envers Pichegru lui a fait perdre beaucoup dans l'estime publique (1). »

(1) Pendant que Napoléon était à Moscou, le comte Daru reçut de madame Moreau une lettre par laquelle elle le priait de demander, pour elle, à l'empereur, la permission de venir passer quelques mois en France, pour des affaires particulières de la plus grande urgence. Daru, qui savait que le meilleur moyen d'obtenir quelque chose de Napoléon était d'être franc et ouvert, lui montra la lettre. Oui, dit l'empereur, elle est venue et devrait déjà être repartie. Daru observa qu'une femme ne pouvait être dangereuse. Elle vient intriguer, répondit Napoléon. Vous êtes peut-être un de ceux qui pensent que Moreau est un bon citoyen ? « Sire, reprit Daru, je crois que, sous le rapport du civisme et du patriotisme, le caractère de Moreau est inattaquable. » Eh bien, vous vous trompez, dit Napoléon ; et la conversation en resta là. A Dresde, en 1813, Napoléon était à déjeûner avec le maréchal Victor et Daru, lorsqu'on annonça un officier russe porteur d'un étendard en signe de trève. Après que cet officier eut rempli sa mission, Napoléon lui fit quelques questions relatives au désordre qu'il avait remarqué la veille dans les avant-postes de l'armée ennemie, et lui demanda si les Russes n'avaient pas perdu quelque officier de marque. L'officier répondit que non. « Cependant, dit Napoléon, il y a eu du

» Après le traité de Léoben, le sénat de Venise fut assez fou pour exciter une révolte contre les armées françaises, sans avoir des forces suffisantes et sans pouvoir compter assez sur le secours des autres puissances pour espérer le moindre succès. En conséquence, je fis occuper Venise. Un agent des Anglais, le comte d'E***, dont je suppose que vous avez entendu parler en Angleterre, se trouvait alors dans cette ville. Redoutant les suites de cette insurrection, il s'enfuit; mais, dans la route qu'il suivit pour se rendre, à ce qu'il dit, je crois, à Vienne, il fut arrêté sur la Brenta par Bernadotte, et pris avec tous ses papiers. Aussitôt qu'on sut qui il était, on me l'envoya, parce qu'on jugea que c'était un homme de quelque importance. Nous trouvâmes ses plans et la correspondance de Pichegru. Je fis parapher par Berthier et par deux autres personnes, cacheter et envoyer le tout au Directoire, comme pièces de la plus grande importance. Je questionnai alors moi-même d'E***; dès qu'il vit que le contenu de ses papiers était connu, il sentit qu'il ne lui servirait à rien de dissimuler plus longtemps, et avoua tout. Il m'en dit même plus que je ne pou-

désordre à tel poste; on a emporté quelqu'un qui était blessé ou tué. Je ne sache pas, répliqua l'officier, que nous ayons perdu personne, à moins que votre majesté ne veuille parler du général Moreau qui a été blessé mortellement aux avant-postes. Le général Moreau! répéta Napoléon; puis faisant un signe de tête à Daru: Eh bien! lui dit-il. » Daru se rappela tout-à-coup la conversation qui avait eu lieu à Moscou; il avait cru, à cette époque, que l'opinion de Napoléon avait été influencée par des motifs personnels; mais il avoua alors qu'il était forcé de reconnaître que Moreau n'était rien moins qu'un bon citoyen.

vais espérer en apprendre, me fit connaître les plans secrets de nos ennemis, avec les noms de leurs partisans ; enfin, les renseignemens que j'obtins de lui furent si complets et si importans, qu'ils me servirent de règle de conduite pour le moment, et devinrent les principales causes des mesures que je pris alors, et de la proclamation que j'adressai à l'armée, et dans laquelle je la prévenais qu'elle pourrait être appelée à repasser les Alpes et à rentrer dans son pays, pour écraser les traîtres qui conspiraient contre la république. Dans ce temps-là, Pichegru était président du Corps-législatif. Le comte d'E*** fut si franc avec moi, que je crus devoir lui en savoir gré, et je puis dire qu'il parvint presque à me gagner. C'était un homme adroit et plein de talens, intelligent et d'une conversation agréable, quoique la suite ait prouvé que c'était un mauvais sujet. Au lieu de le retenir en prison, je lui permis d'aller où il voudrait dans Milan : je lui donnai pleine liberté, et je ne le fis pas même mettre en surveillance.

» Quelques jours après, je reçus des ordres du Directoire ; on m'enjoignait de le faire juger par une commission militaire, et de faire exécuter sur-le-champ la sentence de mort qui serait portée contre lui. J'écrivis au Directoire que cet homme avait donné des renseignemens très-utiles, et ne méritait pas qu'on l'en récompensât ainsi ; qu'enfin, je ne pouvais exécuter un tel ordre, et que, s'ils insistaient pour qu'il fût fusillé, ils eussent à s'en charger eux-mêmes. Peu de temps après, d'E*** se sauva en Suisse, d'où le coquin eut l'impudence d'écrire un libelle, dans lequel il m'accusait de

l'avoir traité de la manière la plus barbare, et même de l'avoir fait mettre aux fers ; tandis que je lui avais accordé tant de liberté, que ce ne fut que quelques jours après qu'il se fut échappé, qu'on s'aperçut de sa fuite, et seulement parce qu'on lut dans les journaux que le comte d'E*** était arrivé en Suisse. On regarda d'abord la chose comme impossible; mais quand on eut fait visiter son logement, on fut convaincu de la vérité. Cette conduite de d'E*** choqua beaucoup tous ceux qui avaient été témoins à Milan de l'extrême indulgence avec laquelle je l'avais traité. Entre autres personnes, quelques ambassadeurs et diplomates en furent si outrés, qu'ils signèrent une déclaration contraire à ses accusations. Par suite des renseignemens obtenus par d'E***, Pichegru fut exilé à Cayenne.

» Immédiatement après l'arrestation de d'E***, Desaix vint me voir. En parlant avec lui de Pichegru, je remarquai combien nous avions été trompés, et je témoignai mon étonnement que sa trahison n'eût pas été découverte plus tôt. — Mais, dit Desaix, nous la connaissions il y a environ trois mois. — Comment se peut-il, répondis-je? Desaix me raconta alors que Moreau, avec qui il était dans ce temps-là, avait trouvé dans les bagages du général autrichien Klingspor, une correspondance dans laquelle Pichegru détaillait ses plans pour détruire le gouvernement républicain, et les fausses manœuvres qu'il avait l'intention de mettre en pratique. Je demandai à Desaix si on en avait donné communication au Directoire. Il répondit que non ; que Moreau ne voulait pas être l'auteur de la perte de Pichegru, et l'avait prié de ne rien divulguer.

» Je dis à Desaix qu'il avait eu très-grand tort ; qu'il aurait dû envoyer sur-le-champ tous les papiers au Directoire, comme je l'avais fait; que c'était se rendre coupable d'une connivence tacite pour la ruine de son pays. Aussitôt que Moreau fut informé que Pichegru avait été découvert, il le dénonça à l'armée comme un traître, et envoya au Directoire les papiers qu'il avait depuis plusieurs mois entre ses mains; lui qui avait souffert que Pichegru fût choisi pour président du Corps-législatif, quoiqu'il sût qu'il conspirait contre la république. On accusa cette fois Moreau, avec justice, d'une double trahison. Tu as, lui disait-on, trahi ton pays, en cachant la trahison de Pichegru, et ensuite tu as inutilement trahi ton ami, en découvrant ce que tu aurais dû faire connaître plus tôt. Puisque tu avais tenu secret ce qui a été découvert par d'autres moyens, tu aurais dû garder un éternel silence. Moreau ne put jamais depuis regagner l'estime publique. »

En parlant à Napoléon de la retraite de Moreau, je lui demandai s'il n'avait pas, dans cette circonstance, déployé de grands talens militaires. » Cette retraite, répliqua Napoléon, au lieu d'être une preuve de talens, est la plus grande faute que Moreau ait jamais pu commettre. Si, au lieu de se retirer, il eût tourné l'ennemi et marché sur les derrières du prince Charles, je pense qu'il aurait écrasé ou pris l'armée autrichienne. — Le Directoire me portait envie; il avait besoin de tout faire pour diminuer la gloire militaire que j'avais acquise. Ne pouvant accréditer Moreau par une victoire, il le vanta pour sa retraite et le fit louer dans les termes

les plus pompeux, quoique les généraux autrichiens eux-mêmes blâmassent la retraite de Moreau. Vous aurez sans doute, par la suite, ajouta Napoléon, l'occasion d'entendre l'opinion qu'en conservent les généraux français qui ont partagé cette action, et vous la trouverez conforme à la mienne. Au lieu d'éloges, Moreau méritait la plus sévère censure et la plus complète disgrâce. Comme général, Pichegru avait beaucoup plus de talens que Moreau.

» Moreau se moquait de l'institution de la Légion-d'Honneur. Quelqu'un lui disait qu'on avait dessein de donner la croix non-seulement à ceux qui se seraient distingués par la gloire des armes, mais encore à ceux qui se seraient fait remarquer par leur mérite et par leur savoir. Il s'écria : Eh bien ! je vais demander la croix de commandeur de l'ordre pour mon cuisinier; car il a un mérite supérieur dans l'art de la cuisine. »

En réponse à quelques argumens par lesquels je voulais convaincre Napoléon que les Anglais ne connaissaient pas la partie du complot de Pichegru relative à l'assassinat, Napoléon me dit : « Je ne suppose pas que quelqu'un parmi les Anglais ait positivement dit à Georges, ou à Pichegru, vous tuerez le Premier Consul ; mais ils savaient bien que cet assassinat formait la principale et même l'unique base du succès. Dans ce but seul, ils ont fourni de l'argent et équipé des bâtimens pour les débarquer en France; ce qui, de toutes manières et en tous points, les rendait leurs complices. Lord **** s'est donné beaucoup de peine pour persuader aux cours étrangères que le gouvernement anglais n'était pas instruit du projet d'assassinat; il a écrit plusieurs

lettres, dans lesquelles il avouait que les Anglais avaient débarqué des hommes dans le dessein de renverser le gouvernement français; mais il niait le reste. Cette protestation n'eut pas un grand crédit, et aucun des gouvernemens du continent n'y ajouta foi. C'était dans ce temps que je méditais une descente en Angleterre. Votre *** n'avait pas besoin de se débarrasser de Napoléon Bonaparte, mais du Premier Consul. Fox eut quelques pourparlers avec moi au sujet du 3 nivôse. Il nia, comme vous, que les Anglais fussent instruits du projet d'assassinat; mais il s'en défendit faiblement lorsqu'il eut entendu ce que j'avais à dire, et condamna toute cette menée. En effet, ses intentions étaient tout-à-fait opposées à ce plan. La conduite de l'empereur d'Allemagne fut bien différente de celle-ci, lorsque je fus en possession de sa capitale; il défendit positivement et sincèrement, par des motifs religieux, toute tentative de ce genre, qu'on aurait pu faire journellement; car je me promenais souvent seul et sans le moindre soupçon. »

Pendant cette conférence, j'ai dit à Napoléon qu'on soupçonnait fortement Bernadotte d'être peu attaché à la cause des alliés, si même il ne jouait pas deux rôles à-la-fois; qu'on lui donnait le nom de Charles-Jean le charlatan, et qu'on pensait qu'il se serait joint à lui, s'il était arrivé quelque échec aux alliés. Napoléon répliqua, que probablement on l'appelait charlatan, parce qu'il était gascon et un peu fanfaron.

« Quant à ce qui est de se joindre à moi en cas de succès, il n'aurait agi en cela que comme tous les autres. Les Saxons, les Wurtemburgeois, les

Bavarois, et tous ceux qui m'ont abandonné quand j'ai éprouvé des revers, se seraient joints à moi dans le succès.

» Après l'affaire de Dresde, l'empereur d'Autriche se mit à genoux devant moi, m'appela son cher fils, et me demanda, pour l'amour de sa très-chère fille à qui j'étais marié, de ne pas profiter de mes succès et de me réconcilier avec lui (1).

» Si les Saxons n'eussent pas déserté avec leur artillerie, j'aurais remporté la victoire à Leipsick, et la position des alliés eût été bien différente. »

16. — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher; il s'est plaint du mal de tête et a pris un bain de pieds. D'abord il était un peu mélancolique, mais ensuite il est devenu assez enjoué et communicatif. Il a parlé de l'Egypte, et m'a fait beaucoup de questions; entre autres, il m'a demandé si un vaisseau à trois ponts pourrait, sans être débarrassé de son lest, entrer dans le port d'Alexandrie. J'ai répondu que je croyais qu'oui; mais que, dans tous les cas, il était très-facile d'alléger un vaisseau (2).

Napoléon me dit qu'il avait envoyé du Caire un officier nommé Julien, porteur d'ordres positifs pour

(1) Je donne ici une traduction littérale des expressions de Napoléon ; mais il est évident qu'on ne doit pas les prendre dans leur sens littéral, mais simplement les considérer comme une manière énergique de me faire comprendre avec combien d'instance l'empereur d'Autriche fit cette demande. Napoléon se servait de cette expression dans des cas semblables. (*Note de l'auteur.*)

(2) Etant à Alexandrie, j'ai vu *le Tigre* et *le Canope* entrer dans le port. Ces deux bâtimens étaient de 80 canons et de la plus grande dimension; ils faisaient autant d'eau qu'un vaisseau à trois ponts.

Brueys, et d'après lesquels celui-ci devait entrer dans le port d'Alexandrie; mais que malheureusement Julien avait été tué en chemin par les Arabes. « J'ai donné son nom à un fort que j'ai bâti à Rosette; le connaissez-vous? » Je répondis affirmativement.

« Il est surprenant, continua-t-il, que Brueys ait pu songer à jeter l'ancre, sans avoir commencé par fortifier l'île de vingt ou trente pièces de canon, et avant d'avoir réuni autour de lui un vaisseau vénitien de 64 et quelques frégates qui étaient dans le port d'Alexandrie. Dans une conversation que j'avais eue avec lui quelques semaines avant, à bord de l'Orient, il m'avait démontré lui-même qu'une flotte à l'ancre ne devait pas engager une action, ou au moins qu'une flotte qui en agirait ainsi serait toujours battue, à cause de la facilité qu'auraient les vaisseaux chargés de l'attaque, de prendre position, et qu'il existait un ordre (1) qui défendait de le faire. Brueys, continua-t-il, croyait toujours que, si Nelson l'attaquait, ce serait par sa droite; il regardait sa gauche comme inexpugnable, à cause de l'île, et il avait fait tous ses préparatifs en conséquence. Je m'efforçai de le convaincre qu'un ou deux bâtimens de sa gauche, enlevés par une force supérieure, fourniraient à la flotte ennemie le moyen de pénétrer. »

Je dis à Napoléon que si Brueys eût jeté l'ancre poupe et proue, il aurait pu se rapprocher du rivage, ne laisser aucun intervalle pour le balancement des navires, et que, de cette manière,

(1) Je n'ai pu comprendre si c'était de Brueys ou non.

Nelson n'aurait pas pu se placer entre la flotte française et le rivage. Napoléon parut être de mon avis sur ce point, et me dit qu'il prendrait à ce sujet des renseignemens auprès de l'amiral. Il ajouta qu'avant le départ de Julien il avait envoyé des ordres à Brueys, afin qu'il ne s'éloignât pas des côtes d'Egypte, avant de s'être assuré qu'il était impossible à la flotte d'entrer dans le port d'Alexandrie. Dans le cas de possibilité, il avait ordre d'exécuter ce mouvement, et, dans le cas contraire, de conduire les bâtimens à Corfou. « Brueys, continua-t-il, n'approfondit pas assez le fait, quoique Barré assurât que l'entrée était praticable, ce qui m'a paru tel à moi-même. Quoi qu'il en soit, Brueys ne se crut pas, d'une part, suffisamment autorisé à se retirer, et craignait, de l'autre, d'entrer dans le port quand même cela serait possible, jugeant cette mesure hasardeuse, avant d'avoir l'assurance que nous étions en pleine possession du pays. Il ignorait mes mesures au Caire ; il n'en eut connaissance que vingt-quatre heures avant d'être attaqué par Nelson. De cette manière, il resta incertain et négligea sa sûreté. D'ailleurs, il était loin de s'attendre à ce que Nelson l'attaquât avec des forces inférieures. S'il eût fait sortir ses frégates et bien fortifier l'île, Nelson ne l'eût pas attaqué, ou il aurait été battu. Ce fut avec bien de la peine que je le décidai à sortir de Toulon. Après avoir mis à la voile, il voulait envoyer quatre bâtimens pour attaquer Nelson, qui était en rade avec trois bâtimens démâtés à.....; mais je ne voulus pas le permettre, attendu que le succès de mon entreprise était trop important pour être mis en balance avec la prise de deux ou trois bâtimens.

Il voulut ensuite séparer la flotte, ce que je ne voulus pas. Brueys était sans doute un homme d'un grand talent; mais il lui manquait cette résolution qui, dans un moment décisif, profite de l'occasion favorable; et cette qualité est, je crois, essentielle dans un amiral comme dans un général. Il est probable que le défaut d'expérience faisait qu'il n'avait pas dans ses talens et dans la bonté de ses plans cette confiance que rien ne peut donner quand on ne la puise pas dans son caractère. J'ai commandé une armée à vingt-deux ans, mais la nature m'avait fait différent de bien d'autres. Si Nelson eût rencontré la flotte de Brueys pendant son voyage pour l'Egypte, je ne sais pas trop ce qui serait arrivé, parce que j'avais placé sur chaque bâtiment trois cent cinquante à quatre cents hommes, accoutumés à la manœuvre du canon deux fois par jour. J'avais donné l'ordre à chacun de nos bâtimens d'attaquer un des vôtres; vos vaisseaux sont petits, et, je crois, faibles d'équipage; ces ordres avaient pour but d'empêcher que vous n'obtinssiez l'avantage par votre supériorité dans la manœuvre. »

Ici s'éleva une discussion sur le mérite comparatif des marins anglais et français. J'avançai que les matelots anglais se battaient avec plus de confiance; que s'il arrivait, dans l'action, des accidens au bâtiment, ils y remédiaient bien plus promptement et combattaient plus long-temps que les matelots français. Napoléon me répondit qu'il convenait de tout, excepté du dernier point. « *Signor Dottore*, me dit-il, le marin français est aussi brave que le marin anglais. Les soldats français avaient, au commence-

ment de la guerre, un grand mépris pour les troupes anglaises : ce mépris venait peut-être des défaites du duc d'Yorck, du grand défaut de vigilance et d'activité de vos avant-postes, et des désastres qui ont frappé vos armées. Néanmoins nos soldats avaient tort; car on sait bien que les Anglais sont braves. Ce fut sans doute cette fausse opinion qui fut cause que Regnier fut battu par le général Stuart; les Français s'imaginaient alors que vous fuieriez et que vous vous jeteriez dans la mer. Regnier était un homme de talent; mais plus propre à conduire une armée de vingt à trente mille hommes, qu'à en commander une de cinq à six mille. Vos troupes étaient, ce jour-là, presque toutes composées d'Anglais, et Regnier n'avait en grande partie que des Polonais.

» Il est difficile de s'imaginer quelle mauvaise idée les soldats français avaient des vôtres, jusqu'à ce qu'ils eussent été convaincus de leur bravoure. Ils ont toujours parlé de vos matelots avec respect; mais ils avouaient seulement qu'ils étaient plus exercés et plus prompts dans les manœuvres, mais non pas plus braves que les nôtres. »

« Quand j'étais à Tilsit, » continua Napoléon après un instant de silence, pendant lequel il traça quelques notes pour ses mémoires, « quand je me trouvai à Tilsit avec l'empereur Alexandre et le roi de Prusse, j'étais le plus ignorant des trois en affaires militaires. Ces deux souverains, surtout le roi de Prusse, étaient parfaitement au fait du nombre de boutons que doit avoir un habit, combien devant et derrière, et comment on doit tailler les revers. Pas un tailleur de l'armée ne savait mieux que le roi de

Prusse combien il faut de drap pour faire un gilet rond. Enfin, continua-t-il en riant, je ne pouvais lutter avec eux.

On me tourmentait continuellement de questions auxquelles je n'entendais pas un mot, quoique, pour ne pas offenser, je répondisse aussi gravement que si le sort d'une armée eût dépendu de la coupe d'une veste. Quand j'allai voir le roi de Prusse, je trouvai qu'au lieu de bibliothèque, il avait une chambre grande comme un arsenal, garnie de tablettes et de chevilles auxquelles étaient pendus cinquante à soixante habits de diverses façons ; chaque jour il mettait un habit différent de celui de la veille. C'est un grand homme sec, dont la tournure et la physionomie ont quelque chose d'étrange. Il paraissait attacher autant de prix à la coupe de l'uniforme d'un dragon ou d'un hussard, qu'il en eût mis au salut de son royaume.

» A Iéna, l'armée prussienne exécuta les plus belles et les plus brillantes manœuvres ; mais je mis bientôt fin à ces *coglioneries*, et fis connaître la différence qu'il y a entre exécuter de belles manœuvres, porter de riches uniformes, et savoir se battre. Si, ajouta-t-il, l'armée prussienne eût été commandée ce jour-là par un tailleur, elle aurait certainement remporté la victoire, à cause de la supériorité des connaissances de ses chefs dans l'art de couper un habit ; mais comme les victoires dépendent plus de l'habileté du général qui commande les troupes, que du talent du tailleur qui fait leurs vestes, elle n'a pas pu réussir. »

Napoléon observa ensuite que nous souffrions trop de femmes et de bagages à la suite de nos armées.

« Les femmes, quand elles sont méchantes, dit-il, sont plus méchantes que les hommes, et plus disposées à commettre le crime. Quand le sexe, qui a la douceur en partage, se dégrade une fois, il tombe dans de plus grands excès que le nôtre. Les femmes sont toutes ou meilleures ou pires que les hommes. Nous en avons la preuve dans les tricoteuses de Paris pendant la révolution.

» Quand je commandais au Col de Tende, pays très-montagneux et très-difficile, et dans lequel, pour entrer, l'armée était obligée de passer sur un pont étroit, j'avais donné l'ordre qu'il ne fût permis à aucune femme de la suivre, parce que le service était très-difficile et exigeait que les troupes fussent continuellement en alerte. Pour l'exécution de cet ordre, je plaçai deux capitaines sur le pont, qui ne devaient pas laisser passer une seule femme. Je me rendis moi-même au pont, pour m'assurer qu'on m'avait obéi; j'y trouvai une foule de femmes réunies. Aussitôt qu'elles m'aperçurent, elles commencèrent à m'invectiver, en criant : C'est donc vous, *petit caporal*, qui avez défendu qu'on nous laissât passer? car on m'appelait alors *petit caporal* dans l'armée. A quelques lieues de là, je fus étonné de voir un nombre considérable de femmes avec les troupes. J'ordonnai aussitôt qu'on fît arrêter les deux capitaines et qu'on les amenât devant moi, résolu de les faire juger sur-le-champ. Ils protestèrent qu'aucune femme n'avait traversé le pont. Je fis venir quelques-unes de ces dames, et, à mon grand étonnement, elles avouèrent qu'elles avaient jeté hors de quelques tonneaux les vivres et les provisions qu'ils renfermaient pour l'armée; qu'elles

s'y étaient cachées, et étaient passées de cette manière sans être aperçues. »

Napoléon observa qu'il ne croyait pas que la cavalerie anglaise fût comparable à l'infanterie ; que les cavaliers, par un défaut quelconque, ne pouvaient retenir leurs chevaux, et étaient exposés à être taillés en pièces, si, dans la charge, il devenait nécessaire de faire halte ou de battre en retraite; que les chevaux étaient accoutumés à être trop bien nourris, tenus trop chaudement, quoique, d'après ce qu'il avait entendu dire, ils fussent grandement négligés par leurs cavaliers.

Je lui donnai quelques explications sur la quantité de bagage que permettait lord Wellington; c'est-à-dire un petit porte-manteau par officier qui s'embarquait pour servir l'étranger, et cinq femmes par cent hommes. Je lui dis qu'on avait fait de nouveaux réglemens pour empêcher qu'on ne tînt les chevaux de cavalerie trop chaudement ou qu'on en eût trop de soin. Napoléon répondit que les officiers français lui avaient assuré que le bagage d'un officier anglais, en France ou en Belgique, était plus considérable que celui de dix Français.

18. — Le major Fehrzen est venu à Longwood; on lui a demandé pourquoi il ne visitait pas de temps en temps la famille Bertrand ; il a répondu que le gouverneur lui avait fait dire qu'il désirait qu'il n'existât d'autre communication qu'un salut réciproque entre les officiers du 53e régiment et les prisonniers de Sainte-Hélène. Il est convenu que la conduite sombre et mystérieuse que l'on tenait envers les Français était de nature à exciter le soupçon ;

mais il les assura que l'on ne trouverait pas d'assassins dans le 52[e] régiment.

22. — Napoléon étant dans son bain, et souffrant d'un violent mal de tête, a parlé pendant quelque temps de Montchenu, qui, a-t-il dit, répond facilement à l'idée que les Anglais avaient anciennement des Français, quand ils les appelaient une nation de maîtres à danser : opinion dans laquelle ils doivent avoir été affermis durant la révolution, en voyant arriver parmi eux une foule d'inutiles *baguenaudiers*, qu'on avait chassés de leur pays à cause de leur arrogance et de leur tyrannie. « Cette idée, ajouta Napoléon, était si fortement gravée dans l'esprit des Anglais, que, quand j'envoyai Duroc comme ambassadeur à Saint-Pétersbourg, lord Saint-Hellens, envoyé anglais dans cette ville, curieux de voir sa tournure, chercha l'occasion de l'observer soigneusement à son entrée dans la capitale; et quand on lui demanda son opinion sur son compte, il répondit : — Ma foi, au moins, il n'a pas l'air d'un sauteur : — voulant dire, par là, que Duroc était le seul Français qu'il eût vu qui n'eût pas l'air d'un maître à danser : et je suis porté à le croire; car vraisemblablement il n'avait rencontré jusqu'alors de Français que ces nobles ruinés ou persécutés, qui faisaient oublier par leurs ridicules le respect dû au malheur. Il est vraiment fort original qu'on ait choisi un homme aussi peu remarquable que Montchenu pour représenter la France à l'établissement d'une nation rivale; c'est un vrai moyen pour faire de son propre pays un objet de risée, et confirmer les Anglais dans leur ancien préjugé.

« Est-ce que Montchenu, continua-t-il, ne répond pas à l'idée que vous vous formiez anciennement de la nation française? »

En sortant du bain, Napoléon parla de la Russie, et dit que les nations européennes trouveraïent un jour qu'il avait adopté la plus saine politique, en cherchant à rétablir le royaume de Pologne; que c'était le seul moyen efficace d'arrêter les progrès de la puissance moscovite et d'opposer une digue à ce formidable empire, qui, probablement, allait bientôt envahir l'Europe. Je ne pense pas vivre assez pour en être témoin; mais vous le verrez peut-être: vous êtes à la fleur de l'âge, et vous pouvez vous attendre à vivre encore trente-cinq ans. Je pense que vous verrez les Russes envahir et prendre l'Inde, ou entrer en Europe avec quatre cent mille Cosaques et autres habitans des déserts, et deux cent mille véritables Russes. « Lorsque Paul était si fort irrité contre vous, il me demanda un plan pour faire la conquête de l'Inde. Je lui en envoyai un avec des instructions détaillées. » (Ici, Napoléon me montra, sur une carte, les différens points d'où l'armée aurait dû partir.) « Il aurait fallu partir d'un des ports de la mer Caspienne. La Russie, continua-t-il, doit ou tomber ou s'agrandir, et il est naturel de supposer que le dernier cas aura lieu. En envahissant d'autres pays, la Russie en retirera deux avantages: les progrès de sa civilisation, et ce poli que lui donnera le frottement avec d'autres puissances (1), ensuite de l'argent et des rapprochemens entre elle et les habitans des déserts, avec lesquels

(1) Ce sont ici les propres expressions de Napoléon.

elle était en guerre il y a quelques années. Les Cosaques, les Calmoucks et les autres barbares, qui ont suivi les Russes en France et dans d'autres parties de l'Europe, ayant une fois pris le goût du luxe, rapporteront dans leurs déserts le souvenir des lieux où ils avaient de si belles femmes, une si bonne nourriture; et non-seulement ils ne seront plus eux-mêmes en état de vivre dans leurs pays barbares et stériles, mais encore ils communiqueront à leurs voisins le désir de conquérir ces délicieuses contrées. Il est de toute probabilité qu'Alexandre sera obligé de vous enlever l'Inde, pour acquérir des richesses et fournir de l'occupation à ses peuples, et par-là prévenir une révolution en Russie; ou qu'il fera une irruption en Europe, à la tête de quelques cent mille barbares à cheval et de deux cent mille hommes d'infanterie, et chassera tout devant lui. Ce que je viens de vous dire est confirmé par l'histoire de tous les âges, et l'on a toujours remarqué que toutes les fois que ces barbares avaient pris du goût pour le midi de l'Europe, ils revenaient à la charge pour chercher à faire de nouvelles conquêtes et de nouveaux ravages, et qu'ils avaient fini par se rendre les maîtres du pays. Il est naturel à l'homme d'améliorer sa condition; et ces *sauvages*, en comparant leurs déserts avec les belles provinces qu'ils ont laissées, auront toujours le désir d'acquérir ces dernières, sachant bien qu'aucune nation n'usera de représailles et n'essaiera de les chasser de leurs déserts. Ces *canailles*, continua-t-il, ont tout ce qu'il faut pour devenir conquérans. Ils sont braves, actifs, supportent la fatigue avec patience, vivent de peu, sont pauvres et ne demandent pas mieux que

de s'enrichir. Je pense cependant que tout dépend de la Pologne. Si Alexandre réussit à incorporer la Pologne à la Russie, en réconciliant les Polonais avec le gouvernement russe, et non pas simplement en subjuguant le pays, il aura fait le plus grand pas vers la conquête des Indes. Mon opinion est qu'il cherchera à exécuter l'un ou l'autre des deux projets dont je viens de parler ; je pense cependant que ce sera plutôt le dernier. »

J'observai que la distance était grande, et que les Russes n'avaient pas l'argent nécessaire pour former une aussi grande entreprise. « La distance n'est rien, répliqua l'empereur ; on peut aisément transporter les vivres sur des chameaux, et les Cosaques pourront toujours s'en procurer un assez grand nombre. Ils trouveront de l'argent en arrivant. L'espérance de la conquête réunirait sans frais des armées de Cosaques et de Calmoucks. Promettez-leur le pillage de quelques villes, et des milliers se réuniront sous les mêmes bannières. L'Europe, continua-t-il, et l'Angleterre en particulier, auraient dû s'opposer à la réunion de la Pologne à la Russie.

» Le grand but de l'Angleterre, ajouta Napoléon, c'est de tenir la Belgique toujours séparée de la France, parce que la France, possédant la Belgique, peut se regarder, en cas de guerre avec l'Angleterre, comme maîtresse de Hambourg, etc. Il aurait cependant mieux valu pour l'Angleterre, que l'Autriche la conservât plutôt que de la laisser à la Hollande ; parce que l'Autriche est plus forte, et que quand la France sortira de son état de paix actuel, la Hollande, trop faible pour résister seule, sera toujours obligée de se soumettre.

» Si j'avais réussi dans mon expédition contre la Russie, dit-il, j'aurais contraint Alexandre d'accéder au système continental contre l'Angleterre, et par-là j'aurais forcé cette dernière à la paix. J'aurais fait de la Pologne un royaume séparé et indépendant. » Je lui demandai quelles conditions il nous aurait accordées. « De très-bonnes, répliqua Napoléon; j'aurais seulement insisté pour que vous missiez un terme à vos vexations maritimes. » Je lui demandai s'il nous eût laissé Malte; il répondit affirmativement à cette question, ajoutant qu'il était las de se battre, et qu'il était propre à la paix comme à la guerre; qu'il se serait occupé d'améliorer et d'embellir la France, d'élever son fils et d'écrire son histoire. « Au moins, dit-il, les puissances alliées ne pourront pas m'ôter la gloire des grands travaux publics que j'ai fait exécuter; les routes que j'ai fait construire pour traverser les Alpes, et les mers que j'ai su réunir. Ils ne peuvent travailler à aucune amélioration que je n'aie commencée moi-même. Ils ne peuvent m'ôter ce code de loi que j'ai créé, et qui passera à la postérité la plus reculée. Dieu merci, ils ne peuvent me priver de ces avantages. »

Je lui ai dit que j'avais fait une recherche sur le nombre de bâtimens que les Anglais avaient saisis avant sa proclamation relative à la détention des Anglais en France, et que je n'avais rien pu découvrir, excepté deux chasse-marées qui avaient été pris dans la baie de Quiberon. « Deux chasse-marées, dit Napoléon! eh quoi, il y a eu pour soixante-dix millions de marchandises enlevées, et environ deux cents bâtimens retenus, avant que je ne fisse cette proclamation; mais c'est ce que l'Angleterre a tou-

jours fait. Dans la guerre de 1773 vous en avez agi de même, en nous donnant pour raison que c'était votre usage. La grande querelle entre vous et nous, est que je ne voulais pas vous permettre d'agir à votre guise en mer, ou au moins que je prétendais, dans ce cas, faire ce qu'il me plairait sur terre; enfin que je ne voulais pas recevoir la loi de vous, mais bien vous la donner. Peut-être en cela ai-je poussé les choses trop loin : l'homme est sujet à errer. Quand vous avez bloqué la France, j'ai bloqué l'Angleterre; et ce n'était pas un blocus sur le papier, puisque je vous ai forcé à envoyer vos marchandises autour de la Baltique, et à occuper une petite île dans la mer du Nord, pour faire la contrebande. Vous avez dit que vous vouliez me fermer les mers, et moi j'ai dit que je vous fermerais la terre. Cela vous a réussi; mais vous n'avez dû cette réussite qu'à des accidens. Votre pays ne s'en trouve pas mieux pour cela, par la sottise de vos ministres, qui ont agrandi la Russie au lieu d'agrandir leur propre pays. »

J'ai encore demandé à Napoléon, parce que j'étais désireux d'approfondir cette affaire, si, dans le cas où T** lui aurait remis à temps la lettre du malheureux duc d'Enghien, il eût laissé vivre ce prince. Il me répondit : « Il est probable que oui; car il me faisait, dans cette lettre, l'offre de ses services. Il s'est conduit avec beaucoup d'intrépidité et la plus mâle dignité devant le conseil de guerre, et il n'a rien nié. Il est vrai que je voulais faire un exemple qui effrayât; cependant je pense que je l'aurais laissé vivre. »

Je lui demandai s'il aurait pardonné à Pichegru. « Pichegru, dit-il, était tombé dans un grand mé-

pris, et il n'était pas probable qu'il pût me nuire. Il eût été possible que je lui pardonnasse à cause de sa conquête de la Hollande ; mais sous la condition du bannissement en Amérique.

» Si, dit-il, lord Castlereagh m'offrait de me replacer sur le trône de France à des conditions honteuses, je préférerais rester où je suis.

» Le désir que vos ministres ont eu de rétablir le despotisme et la superstition en France ne peut être agréable aux Anglais. Un peuple libre, à moins qu'il ne laisse prévaloir le désir d'humilier et de faire injure aux autres, ne peut souhaiter de voir une nation voisine dans l'esclavage. Maltraité comme je l'ai été, et privé de tout ce qui peut m'être cher, ajouta-t-il, je préfère être exilé sur cet exécrable rocher, à être assis sur un trône, sachant que la postérité me rendra justice. Un an ou deux suffiront, sans doute, pour terminer ma carrière dans ce monde; mais ce que j'y ai fait ne périra jamais.

» Dans douze cents ans on citera mon nom avec respect, tandis que celui de mes oppresseurs sera oublié, ou ne sera connu que pour être chargé d'opprobre et d'infamie.

» Je suis porté, continua Napoléon, à douter beaucoup de ce que l'on a dit de Cromwell. On a assuré qu'il portait toujours une cuirasse, et changeait continuellement de demeure, de peur d'être assassiné. On a avancé ces deux assertions contre moi, et elles sont entièrement fausses, comme très-probablement elles l'étaient à l'égard de Cromwell.

» La conduite de votre gouvernement, ses efforts pour détruire la liberté et mettre les Anglais dans les fers, m'étonnent, continua Napoléon. Que les

Russes et quelques peuples allemands soient ainsi traités, je n'en suis pas surpris ; ces nations ne méritent pas le nom de nations libérales et libres. Chez elles, la volonté du souverain a toujours tenu lieu de loi. Il faut que les esclaves obéissent ; mais que l'Angleterre soit traitée ainsi, je ne le conçois pas ; à moins que, comme je vous l'ai déjà dit dans une autre occasion, des motifs de politique et de jalousie, et le désir d'humilier et d'abaisser ceux qui se sont enrichis par le commerce, ne prévalent sur l'esprit de votre oligarchie. »

23. (1) — J'ai reçu une lettre pour me rendre à *Plantation-House*, près du gouverneur. Je l'ai trouvé dans la bibliothèque avec sir Thomas Reade. Son Excellence m'a dit qu'avant-hier quelques journaux de plus fraîche date que les siens, avaient été reçus par M. Cole, le maître de poste ; que quelques-uns m'avaient été prêtés en violation directe de l'acte du parlement, qui défendait positivement d'avoir, sans la permission du gouverneur, aucune communication verbale ou écrite avec le général Bonaparte, avec aucun membre de sa famille ou ceux qui l'entouraient ; qu'il désirait, en conséquence, apprendre de ma bouche si j'avais prêté ces journaux ou d'autres au général Bonaparte? Je répondis que je les avais prêtés ainsi que beaucoup d'autres, à diverses époques, à Napoléon, ayant constamment eu l'habitude de lui communiquer les papiers publics depuis que j'étais dans l'île ; que sir Georges Cockburn m'avait plus d'une fois

(1) Je ne suis pas sûr que cette conversation n'ait pas eu lieu le 22, attendu qu'elle porte cette date sur quelques feuilles de mon journal.

chargé de porter des journaux à Longwood, avant de les avoir regardés lui-même. Sir Hudson Lowe répliqua que c'était une violation de l'acte du parlement. Comme j'avais expressément stipulé que je ne serais ni considéré ni traité comme faisant partie des Français, et que je résignerais sur-le-champ ma place, si je devais la remplir à ces conditions, Son Excellence désirait que je susse qu'à l'avenir je devais m'abstenir de prêter des journaux au général Bonaparte, ou de lui donner le moindre renseignement sans son autorisation.

J'observai que je trouvais difficile d'en agir ainsi, car lorsqu'à l'arrivée d'un bâtiment Napoléon me demandait s'il y avait des nouvelles, il ne m'était pas possible alors de prétendre cause d'ignorance. Son Excellence me dit, qu'aussitôt qu'il arrivait un bâtiment, le capitaine Poppleton et moi devions nous renfermer à Longwood, jusqu'à ce que le rapport ou toutes les nouvelles apportés lui fussent connus, et qu'*alors* je pourrais obtenir de lui tout ce qu'il jugerait à propos de faire communiquer au général Bonaparte. Je répliquai que je ne conserverais pas ma place seulement une heure, si je devais être assujéti à de pareilles conditions.

Son Excellence me dit que quelques mois auparavant j'avais communiqué au général Bonaparte des détails de la plus grande importance, avant même qu'il en eût été instruit en sa qualité de gouverneur; que ces nouvelles étaient relatives à la dissolution des chambres en France; que je lui avais dit moi-même en avoir instruit Bonaparte; et il finit par me demander si je lui avais donné

cette *nouvelle* verbalement ou par le moyen d'un journal, et si, en cas que ce fût par un journal, ce n'était pas sir Pultney Malcolm qui me l'avait prêté. Je répondis qu'attendu qu'il s'agissait d'un aussi long espace de temps, je ne pouvais me rappeler si la communication que j'avais faite était verbale, ou si elle avait eu lieu au moyen d'un journal; que vraisemblablement elle avait été faite des deux manières, mais que je ne me rappelais pas de qui j'avais reçu le journal.

Son Excellence dit, qu'une personne qui jouissait d'une aussi bonne mémoire que moi, ne pouvait prétexter un oubli, et répéta la question. Je répondis que de pareilles bagatelles ne restaient pas longtemps dans mon esprit. Le gouverneur objecta qu'il était singulier que je ne pusse pas me rappeler que cette feuille m'avait été prêtée par l'amiral, et d'un air railleur il me demanda si elle n'était pas écossaise. Je lui répondis que je n'avais jamais vu de journal écossais à Longwood; que sir Pultney Malcolm avait souvent choisi pour moi deux ou trois journaux des dates les plus anciennes et lui avait envoyé les nouveaux. Son Excellence me demanda alors si les journaux qu'avait prêtés l'amiral m'étaient destinés, et si sir Pultney savait que je les communiquerais au général Bonaparte. Je répondis qu'ils m'étaient destinés, et que j'ignorais s'il savait l'usage que j'en faisais. Sir Hudson me dit alors qu'il était très-étonnant que je ne susse pas si l'amiral en était informé; que d'après un ordre signé des ministres de Sa Majesté, personne que lui n'avait le droit de communiquer en aucune manière avec le général Bonaparte. J'ob-

servai que sir Georges Cockburn n'avait jamais cru nécessaire d'empêcher Napoléon de voir les journaux; que la seule recommandation qu'il m'eût faite à cet égard, était qu'il lui paraissait inutile de lui montrer ce qui pourrait l'offenser personnellement. La conversation dura encore quelque temps, pendant lequel Son Excellence revint souvent sur le journal écossais.

24. — Napoléon a gardé le lit et s'est plaint d'un mal de tête. Je lui ai recommandé de mettre sur le front et sur les tempes des compresses à froid; ce qu'il a fait aussitôt, et il en a éprouvé un mieux sensible.

Dans le cours de la conversation, il observa qu'il existait des contradictions singulières dans les libelles qu'on avait publiés contre lui. Dans les uns, on assure qu'il a poussé la lasciveté au point d'entretenir un commerce incestueux avec ses sœurs, etc.; tandis que d'autres soutenaient avec autant d'opiniâtreté qu'il était impuissant. « Ce dernier bruit, continua-t-il, a été répandu dans un temps, lorsqu'il fut question d'un mariage entre moi et une sœur de l'Empereur Alexandre. L'impératrice mère dit à son fils qu'elle ne consentirait pas à sacrifier sa fille et à la jeter dans les bras d'un homme *qui ne peut rien faire ;* que si je l'épousais, on serait forcé d'agir comme l'avait fait Gustave avec son épouse, ce qu'elle ne pourrait jamais faire accorder avec les préceptes de sa religion. Savez-vous, ajouta-t-il, l'histoire de Gustave? Je répondis que non. Eh bien, Gustave était impuissant; n'ayant pas, par conséquent d'héritier, il fit coucher un de ses chambellans avec la reine, et c'est à cet événement que doit

le jour le sot qui a résigné la couronne il y a quelques années. Dans un de ses accès de folie, *cet imbécille* a avoué que les Suédois avaient fait un acte de justice en le déposant, parce qu'il n'avait aucun droit à la couronne. »

Napoléon reprit sa narration relative à la mère de l'empereur Alexandre.

« Ma chère mère, dit Alexandre, est-il possible que vous puissiez croire à de pareils contes? Je vous assure que je ne vous souhaiterais pas autre chose que d'être assez jeune pour épouser Napoléon, et vous auriez bientôt un héritier. Kourakin, ajouta-t-il, m'a raconté plus tard cette anecdote, qui a excité beaucoup de gaîté dans Paris. »

Napoléon parla ensuite de madame de Staël : « C'était, dit-il, une femme de beaucoup de talent et d'une grande ambition; mais si intrigante et si remuante, qu'elle donna lieu à ce qu'on dit d'elle, qu'elle jeterait ses amis à la mer, afin de pouvoir les sauver au moment où ils seraient près de se noyer. J'ai été obligé de l'éloigner de la cour. A Genève, elle forma une liaison avec mon frère Joseph, qu'elle gagna par sa conversation et par ses écrits. Quand je revins de l'île d'Elbe, elle voulut me faire présenter son fils, pour me demander le paiement de deux millions que M. Necker, son père, avait prêtés à Louis XVI sur ses fonds, et en même temps pour m'offrir ses services, si je consentais à lui accorder l'objet de la première demande. Comme je savais très-bien ce que voulait son fils, et que je ne pensais pas pouvoir le lui accorder sans être injuste envers d'autres qui étaient dans le même cas, je refusai de le voir, et je donnai des ordres pour qu'il

ne me fût pas présenté. Mais Joseph ne voulait pas être refusé, il l'amena en dépit de cet ordre. Les huissiers de la chambre n'osèrent pas refuser l'entrée à mon frère, surtout lorsqu'il eut dit qu'il répondait des suites. Je le reçus très-poliment ; j'écoutai l'exposé de son affaire, et je répondis que j'étais fâché qu'il ne fût pas en mon pouvoir d'acquiescer à sa demande ; qu'elle était contraire aux lois, et que ce serait faire une injustice à d'autres. Cependant madame de Staël ne se contenta pas de cette solution. Elle écrivit à Fouché une longue lettre, dans laquelle elle parlait de ses droits, et disait qu'elle avait besoin d'argent pour doter sa fille, qu'elle donnait en mariage au duc de Broglie, promettant que si je lui accordais sa demande, elle *serait noire et blanche pour moi.* Fouché me communiqua cette proposition, et me conseilla fortement de faire droit à sa réclamation, ajoutant qu'elle pourrait rendre de très-grands services dans un moment si critique. Je répondis que je ne voulais point faire de marché.

» Peu après mon retour de la conquête d'Italie, continua Napoléon, je fus accosté par madame de Staël, dans une grande société, quoique, dans ce temps-là, j'évitasse de me montrer beaucoup en public. Elle me suivit partout et de si près, que je ne pus m'en débarrasser. A la fin elle me demanda : — Qui est dans ce moment la première femme du monde ? supposant que je répondrais par un compliment aux louanges dont elle m'avait accablé. Mais je me contentai de lui répondre très-froidement et en la fixant : Madame, c'est celle qui a mis au monde le plus grand nombre d'enfans. Je tour-

nai sur le talon, et la laissai très-surprise et surtout très-confuse. Napoléon finit par dire qu'on ne pouvait pas l'appeler une méchante femme, mais qu'elle était turbulente, et qu'elle avait beaucoup d'influence et de talent. »

Il discourut ensuite sur le mauvais état de l'Angleterre, et dit qu'il avait calculé qu'il faudrait une paix non-interrompue de cinquante ans, pour que ce royaume fût en état de payer ses dettes ; circonstance qui ne s'était jamais vue et ne se verrait jamais.

J'ai vu sir Hudson-Lowe à *Plantation-House;* j'ai eu avec lui une conversation qui roula principalement sur des sujets qui n'avaient rapport qu'à l'amiral. Je lui ai fait savoir que le macaroni formait un article important de la dépense de Longwood, attendu que deux livres de cette pâte, qui se consommaient journellement, étaient payées vint-quatre schellings à M. Salomon. Son Excellence m'a observé qu'il y en avait une assez grande quantité dans le magasin du gouvernement (1).

Cipriani a été en ville acheter les provisions ordinaires.

26. — Napoléon a été indisposé par suite d'un catharre avec inflammation, et d'une fluxion à la joue droite et aux gencives, avec un violent mal de tête ; ce qui vient sans doute de ce qu'il s'est promené dans le jardin par un vent froid.

27. — Napoléon se porte mieux ; cependant sa joue droite est encore enflée. J'ai eu une conversa-

(1) Quand on en envoya, quelques jours après, on trouva qu'il était trop vieux et qu'il ne valait plus rien.

tion avec lui au sujet de l'ambassade en Chine. « Si, m'a-t-il dit, on eût donné un million de francs au premier mandarin, tout se serait arrangé et l'on n'aurait pas trouvé l'occasion de blâmer la nation, attendu que cette ambassade n'était pas d'un genre à intéresser l'honneur du pays : on devait la considérer, et elle était véritablement plutôt une affaire de commerce qu'une affaire d'un intérêt politique ; en effet, c'était une ambassade des marchands de thé anglais, envoyée à la Chine ; et on pouvait en conséquence, d'une manière très-honorable, en retirer de grands avantages. Quand on envoie des ambassadeurs à ces barbares, on doit les gagner et se soumettre à leurs usages, car ils ne vous recherchent pas. Ils n'ont jamais envoyé d'ambassadeur chez vous, et ne vous ont pas prié de leur en envoyer. Eh bien, ceci peut être cause de la perte de grands avantages pour l'Angleterre, et amenera par la suite une guerre avec la Chine. Si j'étais Anglais, je regarderais l'homme qui proposerait de faire la guerre à la Chine comme le plus grand ennemi de mon pays ; vous finiriez par être battus, et peut-être qu'il s'en suivrait une révolution dans les Indes.

» D'ici à quelques années, continua-t-il, la Russie s'emparera de Constantinople, de la plus grande partie de la Turquie et de toute la Grèce. Je regarde la chose comme aussi certaine que si elle était déjà arrivée. Presque toutes les cajoleries dont Alexandre faisait usage envers moi, avaient pour but d'obtenir mon consentement à cette entreprise. Je ne voulus pas la permettre, prévoyant que l'équilibre de l'Europe serait détruit par là. D'après le cours naturel des choses, la Turquie doit tomber au pouvoir de

la Russie. La plus grande partie de sa population est composée de Grecs, que l'on peut appeler des Russes. Les puissances à qui cet aggrandissement de la Russie peut nuire, et qui ont le droit de s'y opposer, sont l'Angleterre, la France, la Prusse et l'Autriche. Quant à l'Autriche, il sera très-facile à la Russie d'obtenir son alliance, en lui donnant la Servie et d'autres provinces limitrophes des états autrichiens, qui s'étendent jusque près de Constantinople. La seule hypothèse dans laquelle la France et l'Angleterre pussent jamais contracter une alliance sincère, serait le motif d'empêcher la réussite de ce projet. Mais une telle alliance ne serait suivie d'aucun effet heureux : la France, l'Angleterre et la Prusse réunies, ne pourraient s'y opposer. La Russie et l'Autriche peuvent entreprendre de l'effectuer dans tous les temps. Une fois maîtresse de Constantinople, la Russie aura tout le commerce de la Méditerranée ; elle deviendra une grande puissance maritime, et Dieu sait ce qui s'en suivra. Elle vous cherchera querelle, elle marchera sur les Indes avec une armée de soixante-dix mille bons soldats, ce qui n'est rien pour la Russie, et avec cent mille *barbares*, Cosaques et autres, et l'Angleterre perdra les Indes. La Russie est de toutes les puissances la plus redoutable, surtout pour vous. Ses soldats sont plus braves que les Autrichiens, et elle peut en lever tant qu'elle veut : les soldats français sont les seuls qu'on puisse leur comparer. J'ai prévu tout cela. Je vois dans l'avenir plus loin que les autres, et j'ai voulu opposer une barrière à ces barbares, en rétablissant le trône de Pologne et en mettant Poniatowski, comme roi, à la tête de cet

état; mais vos imbécilles de ministres n'ont pas voulu y consentir. Dans cent ans on m'encensera, et l'Europe, surtout l'Angleterre, regrettera que mon projet n'ait pas réussi. Quand on verra l'Europe envahie devenir la proie des barbares du nord, on dira : Napoléon avait raison! Les Russes commencent déjà par vous; je vois qu'ils ont prohibé l'introduction de vos marchandises : l'Angleterre est en décadence. Jusqu'à la Prusse, elle repousse tout ce qui sort de chez vous. Quel changement pour l'Angleterre! Sous le grand Chatam vous aviez défendu au plus puissant souverain de l'Europe de naviguer sur l'Escaut et de commercer du côté d'Ostende : ce procédé était barbare et injuste; mais vous aviez cependant le pouvoir de l'empêcher, parce que cela était contraire aux intérêts de l'Angleterre. Maintenant la Prusse vous ferme ses ports! Quelle chute! A mon avis, le seul moyen de sauver l'Angleterre serait qu'elle s'abstînt de se mêler des affaires continentales et qu'elle retirât son armée du continent; alors vous pourriez insister sur tout ce qui est utile à vos intérêts, sans crainte que l'on n'use de représailles contre votre armée. Vous êtes supérieurs en forces maritimes au monde entier réuni; et si vous vous en tenez à cette arme, vous serez toujours puissans et redoutés. Vous avez le grand avantage de déclarer la guerre quand vous voulez, et de la porter très-loin de chez vous. Au moyen de vos flottes, vous pouvez menacer d'une attaque les côtes des puissances qui ne s'accorderaient pas avec vous; vous pouvez troubler leur commerce, sans qu'elles soient en état d'user de représailles d'une manière importante : par votre manière

actuelle d'agir, vous perdez tous ces avantages. Vous avez abandonné votre arme la plus puissante, et vous envoyez une armée sur le continent, où vous êtes inférieurs en forces à la Bavière même. Vous me rappelez François Ier, qui avait, à la bataille de Pavie, une artillerie belle et formidable; mais il mit sa cavalerie devant et masqua ainsi ses batteries, qui, si elles eussent fait feu, lui auraient assuré la victoire : il fut battu, perdit tout et fut fait prisonnier. Il en est de même de vous : vous désertez vos bâtimens, que l'on peut comparer aux batteries de François Ier, et vous jetez sur le continent quarante mille hommes que la Prusse, ou telle puissance qui voudra prohiber vos marchandises, attaquera et taillera en pièces, si vous menacez ou si vous usez de représailles.

« On n'a jamais entendu parler d'un traité aussi ridicule que celui que vos ministres ont fait au nom de leur pays, continua Napoléon : vous donnez tout et vous ne conservez rien. Toutes les autres puissances ont acquis du terrain et des millions d'âmes; mais vous, vous avez renoncé aux colonies. Par exemple, vous rendez l'île Bourbon à la France; vous ne pouviez faire un acte de plus haute impolitique : vous deviez tâcher de faire oublier aux Français la route de l'Inde, au lieu de les placer à mi-chemin. Pourquoi avez-vous rendu Java? Pourquoi en avez-vous fait autant de Surinam, de la Martinique et des autres colonies françaises? Pour vous dispenser de le faire, vous n'aviez qu'à dire que vous les retiendriez pendant les cinq ans que les puissances alliées devaient rester en France. Pourquoi n'avez-vous pas demandé

Hambourg en échange du Hanôvre ? Vous auriez alors eu un entrepôt pour vos manufactures. Lorsqu'il s'agit de traités, un ambassadeur devrait tirer avantage de tout, pour travailler au bien-être de son pays. »

Napoléon m'a chargé, en cas que l'ambassadeur me fît quelques questions pour savoir s'il pouvait aller à Longwood, de répondre qu'il n'était pas bien avec le gouverneur, et qu'il ne pouvait consentir à le recevoir avec ce personnage ; que s'il désirait qu'on l'introduisît, il le recevrait présenté par le comte Bertrand ou par l'amiral. « Je ne doute pas, ajouta-t-il, que ce gouverneur ne lui dise que je suis très-mécontent de lui, parce qu'il a rempli son devoir, et que je suis d'un caractère difficile ; qu'habitué pendant longtemps à commander, je n'ai pas assez de philosophie pour supporter la contrainte ; que l'on m'a bien traité, et que j'ai très-mal répondu à ce traitement. Si l'ambassadeur vous questionne, vous pouvez dire que j'ai ma manière de recevoir les personnes qui désirent de m'être présentées ; que je ne prétends pas l'insulter, que j'en suis très-éloigné ; mais que je ne puis me résoudre à voir le gouverneur. »

28. — Un domestique, nommé William Hall, a été renvoyé de Longwood. Après son départ, il a subi un long interrogatoire à Plantation-House, relativement à ce qu'il a vu et entendu pendant son séjour à Longwood.

L'*Océan*, l'*Expériment* et un autre bâtiment sont arrivés hier d'Angleterre.

J'ai vu sir Hudson Lowe, qui m'a dit avec quelque embarras que sa conduite avait été soumise à

l'examen du parlement, et que je verrais dans les journaux une motion relative au général Bonaparte, qui avait été faite par lord Holland dans la chambre des pairs; mais que pour *lui*, il n'en avait pas encore reçu de relation officielle de lord Bathurst; que les bruits qui couraient sur la réponse de sa seigneurie, tels qu'on les donnait dans les journaux, pouvaient être inexacts ou infidèles, et que je ferais bien de répondre dans ce sens, si le général Bonaparte me faisait quelques questions.

30. — Napoléon m'a fait appeler dans sa chambre à coucher, pour lui expliquer quelques passages des feuilles du *Times*, particulièrement le discours attribué à lord Bathurst, en réponse à la motion du lord Holland, qui demandait que l'on produisît les papiers qui le concernaient. Ayant lu les parties de ce discours dans lesquelles il était dit que tout le changement qui avait eu lieu dans la situation du plaignant était à son avantage; que ce qui le portait à demander que les limites qu'on lui avait tracées fussent reculées, était le projet de gagner les habitans et les soldats; qu'il n'avait reçu qu'une lettre; que la communication entre les officiers et les habitans était libre et sans restriction; que des personnes étaient venues déguisées à Longwood, etc., etc. « Je suis bien aise, dit Napoléon, de voir le ministre anglais justifier sa conduite atroce envers moi, à la face du parlement, de sa nation et de l'Europe entière, par des mensonges, triste ressource qui ne dure pas longtemps! *Il regno di buggie non durera per sempre* (1), continua-t-il. » Je me

(1) Le règne du mensonge ne durera pas toujours.

sentis confus et prêt à rentrer en terre, et bégayai l'excuse qui m'avait été suggérée par sir Hudson Lowe. « C'est encore pis, dit Napoléon, dans le Morning Chronicle. Dans le Times, cela semblait préparé pour la publication dans un bureau ministériel; mais dans le Chronicle cela a l'air de sortir de sa bouche. J'ai ordonné à Bertrand d'en faire une traduction fidèle et de vous consulter sur les phrases et sur les tournures de la langue dont il ne connaîtrait pas parfaitement le sens. Lord Bathurst, continua-t-il, a manqué totalement de délicatesse en montrant à Montchenu, à Londres, le contenu d'une lettre écrite par Gourgaud à sa mère, contenu que ce pauvre homme a répété à tout le monde ici. Il affirme que je n'ai reçu qu'une lettre, celle de mon frère Joseph; voilà qui est faux. Il devrait agir comme un confesseur, entendre tout et ne rien dire; mais cela est parfaitement d'accord avec sa conduite offensante. Il cherche à m'abaisser et à m'humilier. Il y a quelques-unes de ses plaisanteries que je ne comprends pas bien. Mais je serai pourtant bientôt en état de lui faire une réponse convenable. Si le gouverneur vous questionne, dites-lui ce que je vous ai dit. »

Napoléon ajouta tout de suite, qu'il était étrange qu'un souverain qui, par la grâce de Dieu, était né seigneur et maître de tant de millions d'hommes, ne pût recevoir une lettre cachetée. « Si telle est la règle, dit-il, comment peut-on se plaindre à votre souverain d'un ministre corrompu et vil ? En temps de guerre, si un ministre trahit et vend son pays, comment le roi peut il en être instruit, si la plainte doit passer par les mains de celui dont on se plaint

et que ce dernier puisse, à son choix, donner à cette plainte telle couleur qui lui plaît et qui convient le mieux à ses vues, ou même la supprimer tout-à-fait?

» Santini, continua-t-il, a publié une brochure pleine de fadaises. On y trouve quelques vérités; mais tout y est exagéré. Il y a tout juste assez de quoi manger, mais pas assez pour faire bonne chère. »

J'ai donné à Napoléon la traduction d'une lettre qui a paru dans le *Courrier*, qu'il m'avait demandée; et, après l'avoir lue, il prétend qu'elle a été écrite par le gouverneur lui-même, et que l'apparente incorrection d'une partie n'est qu'un moyen d'en cacher le véritable auteur. Il parla alors longtemps de la situation de l'Angleterre, observant qu'il ne faut pas trop céder à la volonté du peuple, ni lui laisser croire que les concessions qu'on lui fait sont amenées par la crainte; que, peut-être, la suspension de l'*habeas corpus* serait pour quelque temps une mesure convenable, à l'aide d'une armée sur pied, pour intimider la canaille. «Mais, a-t-il dit, je ne considère cela que comme des topiques qui, si on ne les emploie avec des remèdes généraux, agissent sur la maladie constitutionnelle d'une manière contraire, et deviennent répercutifs et dangereux, en portant le mal vers les parties nobles. L'Angleterre peut être comparée à un malade dont l'état exige que le cours de la maladie soit détourné par l'usage du mercure. Le seul remède efficace est celui qui attaquera le mal en sa racine; c'est-à dire qui fera cesser la misère qui existe. On ne parviendra à cela qu'en procurant un débouché à vos manufactures et en réduisant les dépenses. Dans ce cas, les ministres

devront donner eux-mêmes l'exemple du désintéressement, en renonçant aux sinécures, etc. Cela contribuerait puissamment à calmer l'agitation publique. Si les ministres, lors de l'ouverture de la session du parlement, se fussent présentés avec noblesse, et eussent renoncé à leurs sinécures, cela, joint à l'exemple qu'aurait donné le prince régent lui-même, aurait suffi pour apaiser tous les troubles et faire cesser toutes les plaintes. Le peuple, dans l'espérance de retirer, d'un si heureux commencement, quelques avantages radicaux, se serait calmé et aurait fait cause commune avec le gouvernement. Par là on aurait gagné le temps nécessaire pour adopter des mesures propres à remédier à la calamité générale. On pourrait encore demander avec succès un traité de commerce exclusif pour l'espace de vingt ans, avec le Brésil et l'Amérique méridionale espagnole. Ou bien on pourrait aider les colonies à se rendre indépendantes, et vous auriez, dans ce cas, leur commerce tout entier. Une guerre avec l'Espagne, si elle refusait d'accéder à vos demandes, détournerait l'attention publique, emploierait les soldats et les matelots, et une grande partie des manufacturiers.

» Je soutiens que tous vos malheurs sont dus à la sottise et à l'ignorance de lord Castlereagh, ainsi qu'à son défaut d'attachement pour la prospérité réelle de son pays. Si les lords Grenville et Welesley avaient été ambassadeurs, je suis convaincu qu'on aurait mieux consulté les intérêts de l'Angleterre. Que diraient les Anglais qui vivaient il y a cent ans, s'ils sortaient de leurs tombeaux, et si, informés de vos glorieux succès, ils jetaient les yeux

sur leur patrie et apprenaient que dans le traité de paix pas un seul article n'a été stipulé au bénéfice de votre pays ; qu'au contraire, vous avez renoncé à des possessions et à des droits commerciaux nécessaires à votre existence? Quand l'Autriche a augmenté sa population de dix millions d'habitans, la Russie de huit, la Prusse de dix, quand la Hollande, la Bavière, la Sardaigne et toutes les autres puissances, ont obtenu un agrandissement de territoire, pourquoi l'Angleterre n'a-t-elle joui d'aucun de ces avantages, elle qui a été la principale cause du succès? Au lieu d'établir un nombre d'états maritimes indépendans, tels qu'Hambourg, Stralsund, Dantzick, Gênes, pour servir d'entrepôts à vos manufactures, avec des conditions secrètes et favorables à votre commerce, vous avez bassement donné Gênes au roi de Sardaigne, et réuni la Belgique à la Hollande. Vous vous êtes vous-mêmes fait haïr des Italiens et des Belges, et vous avez porté un coup irréparable à votre commerce ; car, encore que ce soit un point important pour vous que la Belgique soit séparée de la France, c'est un grand désavantage pour vos intérêts qu'elle soit réunie à la Hollande. Cette puissance, qui n'avait pas de manufactures, serait devenue un dépôt pour les vôtres : il en eût résulté pour vous une prodigieuse influence sur le continent; mais maintenant que la Belgique est devenue une partie de la Hollande, cette dernière préférera naturellement employer les manufactures de ses propres sujets, qu'à se servir de celles d'un peuple étranger, et l'on peut comparer toute la Belgique à une ville manufacturière. Indépendamment de cela, en cas d'une guerre à venir avec la France, la Hol-

lande se joindra à cette dernière, dans la crainte de perdre les provinces du midi. On s'arrête toujours au danger le plus imminent. Et la Hollande fera le raisonnement suivant : Si nous nous déclarons contre la France, nous perdrons la Belgique et nos manufactures ; si nous faisons la guerre à l'Angleterre, que fera-t-elle ? Elle bloquera nos ports et effectuera des débarquemens. Nous aurons toujours le temps de préparer nos moyens de résistance ; nous devons donc nous déclarer pour la France. Il aurait beaucoup mieux valu donner la Belgique à l'Autriche, ou bien en faire un pays indépendant, avec un prince anglais pour souverain.

« Maintenant, considérons la position dans laquelle vous vous trouvez. Vous êtes presque aussi complètement exclus du continent que lorsque je régnais et que j'ai proclamé le système continental. Je vous le demande, en supposant que j'eusse été vainqueur, aurais-je pu dicter une paix plus désavantageuse pour l'Angleterre, dans ses conséquences, que ne l'a été celle qu'a acceptée lord Castlereagh après les victoires que vous avez remportées? La haine que vos ministres m'avaient vouée les a précipités dans un abîme. Vous vous rappelez que je vous ai dit, il y a quelque temps, que je regardais comme une mauvaise politique de laisser les troupes anglaises en France et de nommer lord Wellington au commandement en chef. Vous reconnaissez actuellement les suites de cette double faute. La Prusse refuse vos marchandises. Que pouvez-vous faire? Vous ne pouvez ni essayer d'intimider cette puissance, ni en venir à une guerre ouverte, attendu qu'elle tomberait sur lord Wellington et ses quarante

mille hommes. Tant que vous retiendrez vos troupes sur le continent, vous ne serez jamais indépendans. Si vous eussiez, après avoir donné le grand coup, après qu'on avait disposé de moi, retiré vos troupes, vous ne vous fussiez pas attiré la haine et la jalousie de toutes les puissances, principalement en nommant lord Wellington commandant en chef, et l'Europe n'aurait jamais osé vous fermer ses ports. Vous eussiez pu bloquer les ports prussiens et faire cette déclaration : Si vous ne permettez pas l'entrée de mes marchandises, aucune autre n'y entrera ni n'en sortira. Ils auraient bientôt entendu raison. — Vous avez maintenant les mains liées. En vous mêlant des affaires du continent et en essayant de faire de vous une grande puissance militaire, au lieu de vous borner à la navigation et au commerce, vous causerez votre ruine nationale. Vous vous êtes offensés de ce que je vous ai appelés *une nation de boutiquiers*. Si par-là j'eusse entendu que vous êtes une nation de lâches, vous auriez eu raison d'être mécontens; d'ailleurs j'eusse été démenti par les faits historiques, et c'eût été une assertion ridicule de ma part; mais je n'ai jamais entendu par-là rien de semblable.

» J'ai voulu dire que vous êtes une nation de marchands, et que toutes vos grandes richesses et vos grandes ressources proviennent de votre commerce; ce qui est vrai. En quoi consistent autrement les richesses de l'Angleterre? Ce n'est pas dans l'étendue de son territoire, ni dans sa nombreuse population. Ce n'est pas non plus dans ses mines d'or, d'argent ou de diamans. D'ailleurs, aucun homme de bon sens ne devrait rougir qu'on l'appelât boutiquier.

Mais votre prince et vos ministres paraissent vouloir changer tout-à-coup l'esprit des Anglais, et faire de vous une autre nation; ils prétendent vous faire rougir de vos boutiques et de votre commerce, qui vous ont fait ce que vous êtes, et vous faire soupirer après la noblesse, les titres et les décorations. Quel autre but peut-on avoir avec ces cordons, ces croix et ces honneurs, que l'on répand avec une telle profusion? Vous êtes une nation de nobles, au lieu d'être les bons vieux Anglais d'autrefois. Vous rougissez d'être vous-mêmes, et vous voulez devenir une nation de nobles et de *gentlemen* (1). On n'entend plus en Angleterre que *sir John* et *milady!* Tout cela pouvait aller avec moi en France, parce que cela s'accordait avec l'esprit de la nation; mais cela est, croyez-moi, également contraire à l'esprit et à l'intérêt de l'Angleterre. Attachez-vous à vos bâtimens, à votre commerce et à vos comptoirs, et laissez les cordons, les croix et les uniformes de cavalerie au continent; c'est là pour vous le moyen de prospérer. Lord Castlereagh lui-même a rougi de ce que l'on vous appelait une nation de marchands, et il disait souvent, lorsqu'il était en France, que c'était une fausse idée que de supposer que l'Angleterre tenait tout de son commerce et lui devait ses richesses : il ajoutait même que le commerce ne lui était nullement nécessaire. Combien je ris, quand j'entendis rapporter ce propos, dicté par une fausse jactance! Il a trahi son pays lors du traité de paix. Je ne veux pas dire, continua-t-il,

(1) Il dit cela en anglais, aussi bien que les mots suivans, qui sont soulignés.

n posant la main sur son cœur, que la trahison oit venue d'ici ; mais il l'a trahi en méconnaissant t en négligeant ses intérêts. Il a été, dans le fait, commis des souverains alliés. Peut-être a-t-il voulu es convaincre que vous n'êtes pas une nation de marhands, en montrant que vous ne faisiez pour vous-nêmes aucun marché avantageux, et en donnant nagnanimement tout, afin que les nations pussent 'écrier : O que l'Angleterre s'est noblement comortée ! S'il eût entendu les intérêts de son pays, 'il eût stipulé des traités de commerce, demandé 'indépendance de plusieurs villes et états mariimes, afin d'assurer quelques avantages à l'Angleerre, pour l'indemniser du sang qu'elle avait dû verser et des énormes sacrifices qu'elle avait faits, lors dans ce cas on aurait pu dire : Quel peuple mercenaire ! c'est une vraie nation de marchands ; voyez quels marchés ils veulent faire ! Et lord Castlereagh n'eût pas été si bien reçu dans les *salons*.

» Il peut avoir montré du talent dans quelques circonstances, continua Napoléon, et une grande opiniâtreté à consommer ma ruine ; mais pour ce qui est de connaître et faire valoir les intérêts de son pays, c'est à quoi il ne s'est pas entendu. Il est probable que de mille ans l'Angleterre ne retrouvera une semblable occasion de s'agrandir. Dans la situation où sont les choses, on n'aurait rien pu vous refuser ; mais après des succès si romanesques et si surprenans après avoir été favorisés de Dieu et du hasard, comme vous l'avez été ; après avoir fait l'impossible ; après avoir effectué, je puis le dire, ce que jamais l'imagination la plus ardente n'aurait pu seulement présumer, quel profit en est-il résulté

pour l'Angleterre, si ce n'est les cordons des souverains alliés qui décorent lord Castlereagh? Quand une nation a été aussi favorisée que la vôtre (1), et qu'il existe de la misère chez cette même nation, l'incapacité des ministres doit nécessairement en être la cause. La transition de l'état de guerre à l'état de paix ne peut les justifier, puisque cette détresse dure depuis trop de temps. Si j'avais été à la place du ministre anglais, ou si le ministre eût eu le sens commun et n'eût pas été aveuglé par la vanité, ou s'il n'eût pas été de trempe à se laisser duper par les attentions des rois ou des empereurs, vous seriez riches à présent, les mers seraient couvertes de vos vaisseaux, et vos manufacturiers jouiraient de l'abondance. Lord Castlereagh sera un objet de blâme pour la nation et pour la postérité. »

Je dis à Napoléon que dans un des numéros du *Courrier*, que lui avait envoyé le gouverneur, on attribuait à sir Francis Burdett un discours dans lequel il l'accusait d'avoir établi huit Bastilles en France. Napoléon répondit : « C'est vrai sous quelques rapports. J'ai établi quelques prisons; mais elles étaient réservées pour de certains individus, qui, dans le système alors établi, méritaient la mort. Comme je ne voulais pas leur faire subir cette peine, et que je ne pouvais pas les envoyer à Botany-Bay, parce que vous étiez les maîtres de la mer et que vous les eussiez relâchés, j'étais forcé de les garder en prison.

» C'étaient, continua-t-il, des chefs vendéens, des

(1) J'ai communiqué cette conversation, en 1817, à quelques personnages officiels.

chouans, qui avaient été arrêtés pour cause de rébellion ou autres crimes, auxquels on donnait le choix ou d'être jugés ou de rester en prison aussi longtemps que le gouvernement croirait cette mesure nécessaire à la sûreté de l'Etat. Ces prisons étaient inspectées chaque année deux fois par un comité composé d'un conseiller-d'état et de deux juges, qui, à chaque visite, offraient aux prisonniers de choisir entre la prison où ils étaient, ou la mise en jugement. Mais ils préféraient toujours de rester en prison. On leur accordait trois francs par jour pour leur subsistance. On n'a jamais entendu dire que l'on se fût porté à des excès envers eux; et, en effet, au lieu d'un crime tel qu'on me l'impute dans ce journal, c'était un acte de bienfaisance. Mais, ajouta-t-il, où est le pays qui n'ait pas ses prisons ? N'y en a-t-il pas aussi en Angleterre? »

2 *Juin.* — Un dragon d'ordonnance m'a apporté l'ordre de me rendre à l'instant à *Plantation-House*. J'ai trouvé Son Excellence dans sa bibliothèque; elle m'a demandé quelles étaient les observations de Napoléon sur les discussions parlementaires. J'ai répété les expressions de Napoléon, comme il m'avait prié de le faire. Quand je parlai de ce qu'il avait dit relativement à l'assertion imputée à lord Bathurst, que tous les changemens qui avaient eu lieu avaient été avantageux au plaignant, et que j'eus dit qu'il se plaignait du défaut de délicatesse qu'il y avait à ouvrir ses lettres pour en lire le contenu, sir Hudson Lowe prit quelques-unes des feuilles du *Times*, et avec un air qui trahissait son embarras, me dit que lord Bathurst avait eu raison d'affirmer que tous les changemens qui avaient eu lieu n'a-

vaient été faits que pour le mieux, et que, sans doute, Sa Seigneurie avait voulu parler de la manière dont on envoyait les lettres à Longwood; car, ajouta-t-il, *au lieu de passer par les mains d'officiers subalternes*, comme auparavant, il n'y a que moi qui, en ma qualité de gouverneur, les voie et les lise.

Nous eûmes ensuite quelques conversations relativement à la quantité des provisions allouées pour l'usage de Longwood. Sir Hudson Low soutenait que cette quantité avait été fixée par le comte Montholon, qui ne s'était jamais plaint qu'elle fût insuffisante. J'expliquai à Son Excellence que le comte Montholon n'avait pas fixé la quantité de vivres à fournir, et je lui rappelai aussi que la parcimonie qu'on y mettait, avait souvent fait le sujet des rapports de l'officier d'ordonnance, tantôt au nom du pourvoyeur, tantôt au mien, et tantôt de la part du maître-d'hôtel. Sir Hudson Low persista à dire que cette affaire avait été discutée et fixée avec le comte Montholon, et il envoya chercher le major Gorrequer pour attester la vérité de son assertion.

Cependant le major Gorrequer ne prit pas le parti de Son Excellence, il déclara que le comte avait fixé seulement la quantité de vin à fournir; que, quant aux autres articles, la fourniture s'en faisait dans les proportions fixées par ordre de Son Excellence elle-même. Quoique cette déclaration l'eût rendu un peu confus, sir Hudson Lowe persista à affirmer qu'il ignorait que les provisions fussent insuffisantes. Sur quoi je crus nécessaire de lui rendre compte, jour par jour, de toutes les représentations faites à ce sujet, à lui-même, par M. Balcombe

et par le maître-d'hôtel. Il observa également que sir Thomas Reade, qui fournissait, deux fois par semaine, diverses sortes de vivres à Longwood, que Cipriani avait souvent payés en sa présence, ne pouvait ignorer les besoins des Français. Le gouverneur remarqua ironiquement qu'il paraissait que j'étais le meilleur témoin que ces gens pussent invoquer.

4. — Augmentation de vingt-huit livres de viande par jour, en sus de la fourniture ordinaire, faite par le gouvernement à Longwood, ordonnée par sir Hudson Lowe.

Outre la garde ordinaire, on a placé un officier à Hut's-Gate, depuis l'arrivée des bâtimens venus d'Angleterre, avec ordre d'examiner soigneusement tous ceux qui s'approcheraient de Longwood, et de ne pas permettre *aux personnes suspectes* de passer.

5. — Le comte et la comtesse Montholon sont allés en ville pour y faire des achats et rendre visite à l'amiral et à lady Malcolm. L'officier qui les accompagna reçut l'ordre du gouverneur de les suivre chez l'amiral et de faire attention à leur conversation.

6. — J'ai vu Napoléon, qui était de très-bonne humeur. Il m'a dit que le comte Montholon avait appris hier qu'il venait d'arriver dans l'île un voyageur qui avait vu le grand Lama, et m'a prié, en conséquence, aussitôt que j'irais en ville, de tâcher de faire sa connaissance et de m'informer quelles cérémonies on pratique en présence du Lama; si l'adoration est en usage; enfin, de recueillir tous les renseignemens possibles. « Je suis, dit-il, très-

curieux d'avoir des détails sur ce qui concerne le grand Lama. Je n'ai pas encore lu sur son compte de relations auxquelles je pusse me fier ; j'ai même quelquefois douté de son existence. »

J'ai vu sir Hudson Lowe en ville, et je me suis entretenu quelque temps avec lui relativement aux réflexions de Napoléon sur le discours de lord Bathurst. Son Excellence m'a donné une lettre pour le prisonnier, afin qu'il y répondît. Je lui ai répété aussi la remarque de Napoléon au sujet de lord Bathurst : « *Quasi tutti li ministri son bugiardi, T***, n'è il caporale, poi viene Castelreagh, poi M***, H***, etc.* (1) »

J'ai dit au gouverneur que Napoléon m'avait engagé de faire la connaissance d'une personne arrivée depuis peu, et qu'on disait avoir vu le grand Lama. Sir Hudson parut ne pas savoir qu'il y eût dans l'île un voyageur semblable.

Bientôt après, je rencontrai le capitaine Balston, au service de l'honorable compagnie des Indes ; nous renouvelâmes connaissance ensemble. Il me dit qu'il était arrivé quelqu'un de la Chine avec une lettre de recommandation qui m'était adressée par M. Urmston de Macao, avec qui j'avais été intimement lié autrefois. J'appris ensuite que ce gentlemen se nommait Manning, et qu'il était la personne que je cherchais. Il portait une longue barbe noire, et avait traversé le royaume de Thibet jusqu'aux frontières de la Chine. Je lui dis que l'empereur avait témoigné une grande curiosité au sujet du grand

(1) « Presque tous les ministres sont des menteurs. T*** est » leur caporal; viennent ensuite Castlereagh, M***, H***, etc.»

Lama, et que s'il venait à Longwood, il était très-probable qu'il demanderait à le voir. M. Manning m'apprit qu'étant prisonnier en France, il avait été relâché par ordre de Napoléon, et qu'on lui avait donné un passeport aussitôt que l'empereur avait été informé qu'il voyageait pour recueillir des renseignemens qui pourraient être utiles à la société en général, s'ils étaient couronnés de succès; qu'en témoignage de sa reconnaissance pour cette faveur, il avait envoyé pour lui quelques petits présens au gouverneur, en priant celui-ci de les faire tenir à leur adresse, et que son intention était de demander un laisser-passer, afin de pouvoir être admis en présence de l'illustre prisonnier.

Le bruit a couru en ville qu'on avait apporté sur le *Baring* un buste en marbre du jeune Napoléon, et que sir Thomas Reade avait dit au capitaine de ce bâtiment de le jeter par-dessus le pont et de n'en pas parler. Ce fait a été affirmé devant Cipriani et devant moi par le capitaine **, qui a assuré que le capitaine du *Baring* avait avoué qu'on lui avait fait des propositions à ce sujet.

7. — M. Manning, accompagné du capitaine Balston, s'est présenté chez le comte Bertrand; il m'a dit que le gouverneur lui avait recommandé (il ne pouvait deviner pour quelle raison) de ne pas dire au comte qu'il eût envoyé des présens pour Napoléon. Il y avait environ une heure que M. Manning était chez le comte Bertrand, lorsque Napoléon entra avec le comte Montholon. Il s'approcha d'abord du capitaine Balston, et lui dit : « Ah ! je vous ai déjà vu ici. » Il fit ensuite quelques questions à M. Manning. Celui-ci lui dit qu'il avait séjourné en

France en 1805, je crois, et qu'il était un de ceux qui furent arrêtés alors; qu'il avait écrit à Napoléon une lettre dans laquelle il exposait qu'il voyageait pour l'utilité du monde entier, ce qui lui avait valu sa liberté. « Quelle protection aviez-vous? lui demanda Napoléon; aviez-vous une lettre de sir Joseph Banks pour moi? » Manning répondit qu'il n'avait aucune protection quelconque, ni lettre de sir Joseph Banks, ni le moindre ami qui pût parler en sa faveur. Il s'était donc contenté de lui adresser une lettre dans laquelle il exposait sa situation. « Fut-ce sur votre simple lettre que vous obtîntes votre liberté? » demanda Napoléon. « Ce fut sur ma simple lettre, répliqua Manning, que vous vous déterminâtes à me l'accorder, et je vous demande la permission de vous en témoigner ma reconnaissance. » Napoléon lui demanda où il était allé depuis, etc., et regarda sur la carte dans l'atlas de Las-Casas, faisant diverses questions sur la route qu'il avait suivie; s'il avait vu le grand Lama; les coutumes, usages, etc., des pays qu'il avait traversés.

Manning répondit d'une manière précise et claire à chacune de ces questions; il dit qu'il avait vu le Lama, qu'il dépeignit comme un enfant de sept ans pourvu d'intelligence; il ajouta qu'il avait accompli en sa présence les cérémonies que pratiquaient ceux qui étaient admis devant lui. Napoléon lui dit : « Comment avez-vous fait pour n'être pas pris pour espion? » — « J'espère, répliqua Manning, qu'il n'y a rien dans ma physionomie qui puisse me faire passer pour un espion? Cette répartie fit rire Napoléon, qui continua : « Comment! vous qui êtes un

profane, d'après leurs idées, avez-vous pu être admis en présence du Lama? » M. Manning répondit qu'il honorait toutes les religions et leur rendait à toutes hommage et respect; que c'était pour cela qu'il avait été admis. Napoléon demanda s'il avait été reconnu pour Anglais, et observa que la forme de son nez indiquait qu'il était européen. M. Manning répondit qu'il avait passé pour un naturel de Calcutta, mais qu'il croyait qu'on avait su qu'il était Anglais. Il ajouta qu'il y avait quelques races d'hommes dans ce pays qui avaient la même conformation de nez. Napoléon observa alors, en souriant, que messieurs les voyageurs faisaient souvent des contes, et que l'existence du grand Lama avait été niée par plusieurs. Manning répondit : « Je ne suis pas du nombre de ces voyageurs-là. » Ce qui fit rire Napoléon; il lui adressa plusieurs questions. Manning raconta que la plus grande partie des revenus de ce souverain consiste dans les présens que lui font les princes et les autres personnes qui croient en lui; que cependant il est maintenant soumis à la Chine; qu'il ne se marie pas, non plus que ses prêtres; que le corps dans lequel, selon leur croyance, passe l'esprit, se découvre à des signes qui ne sont connus que de ces prêtres.

Napoléon fit ensuite diverses questions sur la langue chinoise, sur la dernière ambassade; il demanda si les Russes avaient pénétré dans ces contrées, et si M. Manning avait l'intention de publier un détail de ses voyages. Puis après avoir fait quelques questions à Balston sur son bâtiment, il leur souhaita le bon jour et sortit.

J'ai donné à Napoléon, en Français, une copie du pamphlet de Santini; il répéta, en le parcourant, selon que les passages paraissaient le mériter : « Vrai; vrai en partie; faux; platitudes, etc. »

Il remarqua qu'on avait mis un *u* dans l'orthographe de son nom, *Buonaparte*, et me dit que lorsqu'il commandait, pour la première fois, l'armée d'Italie, il faisait usage de l'*u* pour plaire aux Italiens, mais qu'on pouvait l'employer ou l'omettre sans inconvénient; qu'en effet, les chefs de sa famille, qui étaient parvenus aux grades les plus élevés, avaient écrit leur nom par un *u*. Il ajouta qu'on avait fait une affaire d'état « de cette niaiserie; » et finit par remarquer que Santini eût bien mieux fait de se borner uniquement à la vérité, ce qui eût produit sur l'esprit public un effet plus grand que les exagérations qu'il avait publiées. Il croit cet écrit d'un Anglais, parce que Santini n'a pas, dit-il, assez de talent pour écrire lui-même un libelle.

5. — M. Cole, de la maison Balcombe et Compagnie, est venu à Longwood par ordre du major Gorrequer, pour informer le comte Montholon que les livrées des domestiques seraient changées de vert en bleu, et que les galons d'or seraient d'une moindre largeur.

Depuis quelque temps le maître d'hôtel se plaignait de la mauvaise qualité du mouton et de la volaille, de la médiocrité des légumes et de leur trop faible quantité. M. Cole m'a dit que ce n'était pas la faute des pourvoyeurs, attendu qu'on avait été obligé de prendre le mouton dans le parc de la compagnie; qu'on avait reçu, ce jour même, la permis ion d'en acheter des fermiers (sans cepen-

dant pouvoir dépasser le prix), et que les légumes qu'on fournissait provenaient du jardin du gouverneur.

9. — Plainte officielle adressée par le capitaine Poppleton au major Gorrequer sur la mauvaise qualité des denrées dont on vient de parler, comme aussi sur ce que M. Cole a dit que les légumes fournis provenaient du jardin de *Plantation-House.*

10. — Napoléon n'a pas quitté sa chambre à coucher. Je lui ai dit que j'avais reçu un journal de Portsmouth, dans lequel se trouvaient quelques extraits d'un ouvrage publié sous son nom, à Londres. Il parcourut ces extraits, et m'assura n'en pas avoir écrit une ligne, quoiqu'on eût imité sa manière. Il ajouta que c'était d'un Ecossais dont il ne se rappelait pas le nom, qui avait écrit quelques articles d'un style tellement semblable au sien, qu'étant en France, il avait fait traduire quelques-uns de ses ouvrages.

Je lui ai dit que le colonel Macirone, aide-de-camp de Murat, avait publié quelques anecdotes relatives à son ancien maître. « Que dit-il de moi? » interrompit Napoléon. Je répondis que je n'avais pas lu l'ouvrage; mais que sir Thomas Reade m'avait appris qu'il en parlait fort mal. « Ah! dit-il en riant, ce n'est rien: je suis bien accoutumé à cela. Mais que dit-il? » Je répondis qu'on assurait que Murat avait imputé la perte de la bataille de Waterloo à ce que l'on n'avait pas fait un usage convenable de la cavalerie, et qu'il avait ajouté que s'il l'eût commandée, les Français auraient remporté la vic-

toire. « C'est très-probable, » répliqua Napoléon, « je ne pouvais pas être partout ; Murat était le meilleur officier de cavalerie du monde.

» Il eût donné plus d'impétuosité à la charge. Il ne s'en est pas fallu beaucoup, je vous assure, que ce jour-là je ne remportasse la victoire. Il fallait enfoncer deux ou trois bataillons, et, probablement Murat y serait parvenu. Il n'y avait pas, je crois, deux officiers dans le monde pareils à lui pour la cavalerie, et à Drouot pour l'artillerie. Murat avait un caractère très-singulier. Il y a environ vingt-quatre ans qu'il était capitaine, lorsque je le pris pour mon aide-de-camp; je l'ai fait tout ce qu'il a été depuis. Il m'aimait; je peux même dire qu'il m'adorait. Il était en ma présence comme frappé de respect et prêt à tomber à mes pieds. J'ai eu tort de l'éloigner de ma personne ; car sans moi il n'était rien, et à mes côtés il était mon bras droit. Si j'ordonnais à Murat d'attaquer ou de culbuter quatre ou cinq mille hommes dans une direction donnée, c'était l'affaire d'un moment ; mais si je l'abandonnais à lui-même, c'était un imbécille sans jugement. Je ne puis concevoir comment un homme si brave pouvait être si lâche. Il n'était brave que devant l'ennemi, et là c'était peut-être l'homme le plus vaillant du monde. Son courage impétueux le portait au milieu du danger, couvert de plumes qui s'élevaient sur sa tête comme un clocher, et tout brillant d'or. C'était un miracle qu'il échappât, tant il était facile à reconnaître à son costume. Toujours en butte au feu de tous les ennemis, les Cosaques eux-mêmes l'admiraient à cause de son étonnante bravoure. Chaque jour il était engagé dans un com-

bat particulier avec quelques-uns d'entre eux, et ne revenait jamais sans avoir teint son sabre de leur sang. En campagne c'était un véritable paladin, enfin un don Quichotte ; mais si on le prenait dans le cabinet, c'était un poltron, sans jugement ni décision. Murat et Ney étaient les deux hommes les plus braves que j'aie jamais connus. Le caractère de Murat était cependant plus noble, car il était généreux et franc. Chose étrange ! Murat, malgré l'amitié qu'il me portait, m'a fait plus de mal que qui ce soit au monde. Quand je quittai l'île d'Elbe, je lui envoyai un courrier pour l'informer de mon départ ; il prétendit qu'il devait attaquer les Autrichiens. Le courrier se jeta à genoux pour l'en empêcher ; mais ce fut inutile. Il me croyait déjà maître de la France, de la Belgique et de la Hollande, et il devait, disait-il, faire sa paix avec moi et ne pas adopter de demi-mesures. Il chargea les Autrichiens comme un fou avec sa canaille, et ruina mes affaires, car, dans le même temps, je faisais avec l'Autriche une négociation, d'après laquelle je stipulais qu'elle resterait neutre ; ce traité était sur le point d'être conclu, et alors j'aurais régné paisiblement. Mais aussitôt que Murat attaqua les Autrichiens, l'empereur François crut sur-le-champ qu'il n'agissait que d'après mes instructions ; et, en effet, il sera difficile de faire croire le contraire à la postérité. Metternich dit : Oh ! l'empereur est toujours le même, c'est un homme de fer. Le séjour qu'il a fait à l'île d'Elbe ne l'a pas changé. Rien n'est capable de le guérir : Tout ou rien, voilà sa devise ! L'Autriche se joignit à la coalition, et ma perte fut consommée.

» Murat ignorait que ma conduite fût réglée d'a-

près les circonstances et leur fût adaptée. Il était comme un homme qui regarde le changement de décorations à l'Opéra, sans jamais penser à la machine qui les met en mouvement. Il n'a pas cru me faire un grand tort en se séparant de moi la première fois, car il ne se serait pas joint aux alliés. Il calcula que je serais obligé de céder l'Italie et quelques autres pays; mais il n'a jamais envisagé ma ruine entière. »

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood; il est allé chez le comte Bertrand, avec qui il est resté quelque tems. Napoléon m'a fait appeler; il m'a dit que le gouverneur avait fait cette visite pour faire savoir à Bertrand que lady Holland avait envoyé quelques présens pour ses enfans, deux livres pour lui et quelques autres articles avec une lettre; que, quoique cela fût contraire aux réglemens, qui prescrivaient que tout devait passer par le bureau du secrétaire-d'état, il prendrait néanmoins sur lui de les envoyer; que M. Manning avait aussi laissé quelques faibles présens pour Napoléon, et qu'il désirait savoir s'il les accepterait; qu'il existait encore une chose bien plus embarrassante; savoir, qu'un sculpteur de Livourne avait fait un mauvais buste du jeune Napoléon, et l'avait envoyé à Sainte-Hélène par le *Baring*, avec une lettre dans laquelle il était dit que l'artiste avait déja été payé; mais que si Napoléon désirait payer davantage, cent guinées lui semblaient un présent raisonnable, et même bien fort pour un buste mal exécuté, et qu'il désirait savoir si Napoléon tenait à l'avoir. Bertrand, continua Napoléon, a répondu que sans doute je désirerais avoir le buste de mon fils; que

je regrettais qu'il n'eût pas été expédié plus tôt ; qu'il valait mieux l'envoyer ce soir même que de le retenir jusqu'à demain, et que je recevrais avec plaisir les présens de M. Manning. Bertrand dit que sir Hudson avait l'air troublé et paraissait se faire un grand mérite d'avoir offert d'envoyer ces différens objets, sans qu'ils eussent passé par les mains du secrétaire-d'état, et semblait surpris que Bertrand ne se confondît pas en remercîmens pour cet excès de bonté. Je ne sais pas ce qu'il entendait en disant que cent guinées étaient trop pour le buste : si par là il voulait faire une insulte, ou si c'était par réflexions sur notre situation. Certainement, *un père* ne peut trouver aucune somme trop forte pour une pareille acquisition faite en pareilles circonstances. Mais cet homme n'a pas d'âme.

Napoléon me demanda ensuite si je n'avais rien entendu dire relativement au buste? Je répondis que j'en avais entendu parler. « Pourquoi ne m'en avez-vous rien dit? répliqua Napoléon, je le savais arrivé depuis quelques jours. J'avais résolu, si ces objets ne m'eussent pas été donnés, de dresser une plainte qui aurait fait dresser les cheveux à la tête de tout Anglais (*alzare i capelli*). J'aurais dit des choses qui l'eussent fait exécrer, cet Hudson Lowe, par toutes les mères d'Angleterre, comme un monstre à face humaine. J'ai su qu'il avait délibéré sur ce sujet, et aussi que son premier ministre Reade avait ordonné que le buste fût brisé. Je suis sûr qu'il s'est consulté avec ce petit major, qui lui a fait entendre que ce serait couvrir pour toujours son nom d'ignominie, et que sa femme lui aura fait le soir une semonce sur l'atrocité d'un pareil pro-

cédé. Il en a cependant assez fait pour déshonorer son nom, en gardant le buste si longtemps (1) et en faisant naître un doute sur son envoi. »

Napoléon m'a parlé ensuite de sa famille. « Mon excellente mère, dit-il, est une femme d'âme et de beaucoup de talent (2); elle a un caractère mâle, fier et plein d'honneur. Elle vendrait tout pour moi, jusqu'à sa chemise. Je lui ai assigné un million par an, outre un palais, et je lui faisais beaucoup de présens. Je dois ma fortune à la manière dont elle a élevé ma jeunesse. Je suis d'avis que la bonne ou la mauvaise conduite à venir d'un enfant dépend entièrement de sa mère. Elle est très-riche. Plusieurs personnes de ma famille ont réfléchi que je pouvais mourir; qu'il pouvait arriver des accidens, et en conséquence ont pris soin de se conserver quelque chose et ont gardé une partie de leur fortune. Joséphine est morte, riche d'environ dix-huit millions de francs. Elle était la plus grande protectrice des beaux-arts, qu'on ait jamais connue en France, depuis bien des années. Elle avait fréquemment de petites querelles avec Denon et avec moi, parce qu'elle voulait se procurer, aux dépens du Musée,

(1) Le buste a été dans l'île pendant quatorze jours, et il est même resté quelque temps à Plantation-House.

(2) Madame mère, quand j'eus l'honneur de la voir à Rome en 1819, conservait encore les restes de toute la beauté d'une femme. Ses manières étaient nobles et imposantes, et sa conduite telle qu'on pouvait l'attendre d'une reine ou de la mère de Napoléon. Elle ne voyait que peu de société, et je crois que le duc Hamilton et moi sommes les seuls Anglais qui ayons dîné à sa table. Sa maison était très-splendide, quoiqu'elle vécût presque en famille et sans faste.

de belles statues et des tableaux pour sa galerie. J'ai toujours cherché à plaire au peuple ; et toutes les fois que j'ai pu me procurer une belle statue et un tableau de prix, je l'ai envoyé au Musée, pour l'avantage de la nation. Joséphine était la grâce personnifiée (*la grazia in persona*) ; tout ce qu'elle faisait, elle le faisait avec une grâce et une délicatesse particulières. Sa toilette était un arsenal complet, et elle se défendait avec beaucoup d'art contre les assauts du temps. Quand le pape était en France, ajouta Napoléon, je lui assignai un très-magnifique palais, élégamment meublé, à Fontainebleau, et cent mille couronnes par mois pour sa dépense. On lui tenait prêtes quinze voitures pour lui et les cardinaux, quoiqu'il ne sortît jamais. C'était un bon et digne homme, mais un peu exalté. Il était grandement fatigué des libelles dans lesquels on prétendait que je l'avais maltraité ; il les contredit publiquement, déclarant qu'excepté en matière politique on l'avait très-bien traité. Dans un temps, continua Napoléon, j'avais envie de lui ôter tout son pouvoir temporel, de le nommer mon aumônier, et de faire de Paris la capitale du monde chrétien. »

11. — Enfin on a envoyé aujourd'hui un superbe buste en marbre blanc, représentant le jeune Napoléon, presque de grandeur naturelle, et très-bien exécuté, avec cette inscription : *Napoléon François Charles-Joseph, etc.*, et décoré de la grande croix de la Légion-d'Honneur. Les présens de lady Holland et de M. Manning accompagnaient cet envoi. Ce buste fit une telle impression sur Napoléon, qu'il n'a rien mangé jusqu'à huit heures du soir.

Peu d'instans après l'arrivée du buste, Napoléon me fit appeler. Il l'avait placé sur la cheminée, dans le salon. Regardez cela, dit Napoléon, voyez cette figure. L'homme qui voudrait briser une telle image, ne serait-il pas un barbare, un monstre ? Pour moi, je le regarderais comme plus méchant que celui qui donne du poison à un autre ; car il est probable que celui-ci est toujours excité par l'appât de quelque gain, tandis que le premier ne serait poussé que par la plus noire atrocité (*l'atrocita la piu nera*), et qu'il serait capable de commettre tous les crimes. Cette physionomie toucherait le cœur de la bête sauvage la plus féroce. L'homme qui a donné des ordres pour briser cette image, plongerait un couteau dans le cœur de l'original, s'il était en son pouvoir (1). Il fixa le buste pendant quelques minutes avec la plus grande satisfaction et l'émotion la plus vive. Sa physionomie était riante, exprimait dans toute son énergie la tendresse la plus vive et l'orgueil qu'il éprouvait d'être le père d'un si aimable enfant. J'épiai avec attention tous les mouvemens de son visage, et j'eus tout le loisir de le faire pendant qu'il examinait ces traits si beaux, quoiqu'inanimés, reproduits avec tant d'art par le marbre. Personne, après avoir été témoin de cette scène, n'aurait pu nier que Napoléon ne fût un excellent père.

Il exhala ensuite toutes les sensations que lui inspirait l'ordre donné pour la destruction du buste. Je m'efforçai de raisonner sur l'incertitude du fait,

(1) J'ai communiqué cette conversation à des personnages officiels, peu de temps après qu'elle eut eu lieu.

et je dis que certainement cet ordre n'avait pas été donné par le gouverneur. Il m'interrompit en disant : « Qu'il était inutile de nier un fait connu. Ce buste, continua-t-il, vaut, pour moi, un million; quoique ce gouverneur ait dit avec mépris que ce serait beaucoup que de donner cent louis à l'artiste. »

M. Balcombe est allé chez le comte Bertrand pour régler quelques affaires d'argent. Il a ensuite eu une entrevue avec Napoléon, qui s'est promené avec le comte Bertrand et lui jusqu'à l'extrémité du bois.

12. — J'ai vu Napoléon dans son bain; il y est resté quatre heures et demie. Je lui ai donné à lire l'ouvrage intitulé : *Circonstances les plus intéressantes de la vie de Joachim Murat*, par M. Macirone. Avec très-peu d'aide de ma part il a parcouru ce petit livre, en faisant de temps en temps des observations. « On ne le plaindra pas, dit-il, c'était un traître. Il ne m'a jamais dit qu'il fût déterminé à défendre son trône, et jamais je ne lui ai manifesté l'intention de réunir les royaumes d'Italie et de Naples, de lui ôter sa couronne et de le faire connétable de l'empire : certainement je me suis servi de lui, comme d'un instrument, pour exécuter de grands projets sur l'Italie, et mon intention était, comme je vous l'ai déjà dit, de déposséder Murat du trône de Naples; mais le temps n'était pas venu, et d'ailleurs je lui aurais donné une indemnité convenable. Sa lettre à Macirone est d'un ridicule achevé, et son entreprise est celle d'un fou. Quel motif avait-il de se plaindre de l'empereur d'Autriche, qui s'était conduit généreusement, et qui lui avait offert un asile partout où il lui plairait dans

ses états, et qui ne lui imposait d'autre condition que celle de ne pas les quitter sans sa permission; ce qui était très-essentiel? Dans l'état où en étaient les choses, que pouvait-il exiger de plus? Moi-même je n'aurais jamais demandé davantage à l'Angleterre. C'était un acte de générosité de la part de l'empereur d'Autriche : il lui rendait le bien pour le mal; car Murat avait fait tous ses efforts pour lui enlever l'Italie. Il avait publié des proclamations dans lesquelles il appelait les peuples à la révolte, et il a attaqué les troupes de l'empereur sans raison, sans réflexion, sans jugement, comme sans plan de bataille; enfin dans une situation telle, qu'il n'aurait jamais pu parvenir à réunir même sa propre garde. Il n'a jamais parlé de moi dans ces proclamations, quoiqu'il n'ignorât pas que j'étais chéri des Italiens.

» *Ma bisogna dire la verita*, continua-t-il. Murat, dans sa correspondance avec moi, n'a pas agi avec la duplicité dont on l'accuse; les papiers qu'on a produits pour le prouver étaient faux : dans ce temps-là, il n'était point d'intelligence avec moi. Lord Exmouth paraît avoir agi franchement et loyalement à son égard, en lui faisant réponse qu'il ne le recevrait qu'à condition qu'il se rendrait comme prisonnier de guerre. Je ne crois pas qu'il ait offert mille louis pour qu'on l'arrêtât. ***, qu'on dit si franc et si plein d'honneur, n'a ni franchise, ni loyauté : sans doute il m'est très-attaché; mais c'est un homme de la police. Vous savez, ajouta-t-il en riant, quelle espèce d'honneur ont ces gens-là! *Belle armée*, vraiment, dit-il, en répétant avec mépris l'expression de Murat. Vous savez ce que sont les Napoli-

tains, Murat a entrepris une expédition *da coglione al fondo*, en cherchant à envahir Naples avec deux cents Corses, au moment où ce royaume était occupé par vingt mille Autrichiens, et il a terminé sa vie comme un fou. Personne ne le plaindra, quoique cependant il soit loin de s'être rendu coupable de la double trahison qu'on lui a imputée. » Il énonça alors, pour la seconde fois, l'opinion qu'il aurait gagné la bataille de Waterloo, si Murat eût commandé la cavalerie; en ajoutant, toutefois, que l'armée le regardait alors comme un traître.

13. — J'ai vu Napoléon dans la salle de billard; il était de très-bonne humeur. Il a parlé de la possibilité qui existait encore pour lui, de rester en France, malgré tous les efforts des puissances alliées après la bataille de Waterloo. « J'ai pensé, dit-il, que je ne pouvais exécuter un pareil projet sans verser le sang de milliers d'individus sur l'échafaud. Il m'aurait fallu plonger mes bras dans le sang jusqu'au coude, dit-il, en étendant un bras et appliquant de l'autre son doigt sur la saignée. Si le corps-législatif eût déployé de l'énergie, j'aurais réussi; mais ils étaient effrayés et divisés d'opinion. La Fayette a été une des principales causes du succès des ennemis de la France. Pour m'assurer quelque succès, il m'aurait fallu recourir aux mesures les plus sanguinaires. La conduite des alliés, en déclarant qu'ils ne faisaient la guerre qu'à moi seul, eut le plus grand effet. S'il eût été possible de rendre ma cause inséparable de celle de la nation, tous les efforts des puissances coalisées auraient été stériles; mais en m'isolant comme ils l'ont fait, et en déclarant que si j'étais une fois mis à l'écart, tous les

obstacles seraient levés et la paix rétablie, ils divisèrent l'opinion, et je résolus d'abdiquer et d'applanir toutes les difficultés autant qu'il était en moi. Si la nation française eût deviné les intentions des étrangers et la conduite qu'ils ont tenue depuis, elle se serait ralliée autour de moi. Mais les Français ont été surpris comme les agneaux de la fable, à qui les loups avaient déclaré qu'ils ne faisaient la guerre qu'aux chiens : dès qu'on eut éloigné ceux-ci, ils tombèrent sur les agneaux et les dévorèrent.

» Il existe une grande diversité d'opinions, continua Napoléon, sur ce que j'aurais dû faire. Plusieurs ont été d'avis qu'il était de mon devoir de combattre jusqu'à ce qu'il ne me restât plus un seul homme. D'autres ont dit que la fortune m'ayant abandonné à Waterloo, c'était là que devait se fermer pour jamais la carrière de mes armes. Je pense que j'aurais dû mourir à Waterloo, peut-être même plus tôt. Si j'étais mort à Moscou, j'aurais probablement conservé la réputation du plus grand conquérant qu'on eût jamais connu. Mais la fortune m'avait retiré ses faveurs, je n'ai plus trouvé ensuite que des revers; jusque-là j'avais été invincible. J'aurais dû mourir à Waterloo ; mais le malheur veut que lorsqu'on cherche la mort, on ne peut la trouver. Il y a eu des hommes de tués à côté de moi, devant, derrière, de tous côtés, mais pas un boulet pour moi. »

Le comte Bertrand a adressé à sir Hudson Lowe une lettre dans laquelle il lui dit qu'il n'a pas encore vu le capitaine du bâtiment qui a apporté le buste; il exprime le désir qu'il soit permis à ce capitaine de venir à Longwood.

Napoléon s'est promené le soir pendant quelque temps avec le comte Montholon.

18. — Le gouverneur a répondu au comte Bertrand que le buste n'avait pas été apporté par le capitaine du *Baring*. Le comte a cependant persisté dans sa demande, et le jour même le capitaine Lamb, lieutenant de marine à demi-solde, est venu voir le comte Bertrand. A son retour, je le priai de me donner quelques renseignemens relatifs au buste. J'ai su de lui qu'il avait été visité à la douane, envoyé à bord et confié à la garde d'un canonnier italien, qui avait servi pendant plusieurs années dans notre marine; que le lendemain de son arrivée à Sainte-Hélène, il avait parlé de cette circonstance à quelqu'un de l'île, en priant qu'on lui indiquât le meilleur moyen de le faire passer à Bonaparte; qu'on lui avait dit de s'adresser à sir Thomas Reade, qui lui avait fait à ce sujet quantité de questions et pris toutes sortes d'informations. Celui-ci lui a demandé s'il en avait parlé à quelqu'un de l'île : sur sa réponse qu'il s'en était entretenu en dînant avec plusieurs personnes, sir Thomas Reade lui fit observer qu'il n'aurait pas dû se charger de cet objet, et qu'il avait agi contre ses instructions. Enfin, il lui recommanda de se taire, et d'engager ceux qui en avaient connaissance à garder également le silence. Je lui fis observer qu'il devait être instruit que le bruit avait couru dans l'île qu'il avait reçu l'ordre de jeter le buste à la mer ou de le briser, et je le priai de m'expliquer lui-même cette contradiction. Le capitaine Lamb répondit qu'il avait connaissance de ce bruit, mais qu'il n'était pas fondé, et déclara qu'il ignorait d'où il pouvait provenir.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottavionsis

De retour à la ville, ce gentlemen descendit chez sir Thomas Read, et après y être resté quelques minutes, il se rendit à *Plantation-House* sur un cheval du gouverneur.

19. — Le *Podargus* a apporté la nouvelle que le *Conquérant* était arrivé au Cap avec le nouvel amiral Plampin. On a reçu des lettres pour le comte Bertrand, le général Gourgaud et Marchand.

L'amiral et lady Malcolm, accompagnés du major Boys, du régiment de la marine, et du capitaine Jones, de la marine royale, ont fait une visite à Napoléon. Le colonel Fagan, ci-devant juge et avocat dans l'Inde, a eu aussi une entrevue avec lui. Le colonel, à qui la langue française est aussi familière que s'il eût été élevé à Paris, a rapporté que Napoléon l'avait quelquefois embarrassé par ses questions, et que ses remarques sont en général très-judicieuses et très-profondes.

Napoléon, que j'ai eu l'honneur de voir dans la soirée, m'a appris qu'il avait reçu sir Pultney, lady Malcolm et le colonel Fagan. « L'amiral, a-t-il ajouté, s'est efforcé de justifier le gouverneur; il m'a dit que je pouvais être assuré qu'il avait envoyé en Angleterre mes observations sur la contrainte que l'on m'impose ici. Enfin, il a si bien défendu sa cause, que je lui dis qu'il était, comme les autres Anglais, trop égoïste; que n'étant pas né moi-même en Angleterre, leurs lois ne me protègent pas, et que je n'ai aucune justice à espérer d'eux. *E troppo Inglese.* (Il est trop Anglais). Je ne lui ai point laissé ignorer que je trouve, dans le discours de lord ****, trois calomnies et dix mensonges, et que je suis résolu de lui répondre. Il essaya de l'excuser, comme il

l'avait fait pour le gouverneur, en disant que les journaux n'avaient peut-être pas rendu ce discours textuellement et avec exactitude, et qu'il ne faut pas s'y fier entièrement. Il se trompe toutefois. En France, même pendant le temps des fureurs révolutionnaires, les discours étaient rapportés dans les gazettes avec une fidélité scrupuleuse. J'ai fait présent à *myladi* d'une de mes belles tasses en porcelaine, ornée d'une tête de Cléopâtre, comme une preuve de l'estime que j'ai pour sa personne et de ma reconnaissance pour ses attentions. Je ne puis concevoir, ajouta-t-il encore, comment l'amiral peut entreprendre d'excuser un homme qui possède un caractère si différent du sien, et dont au fond de son cœur il ne peut que désapprouver la conduite à mon égard. »

Napoléon m'a dit encore qu'il avait fait au colonel Fagan plusieurs questions relatives au Code pénal militaire. « Je suis, ajouta-t-il, maître sur ce sujet; j'ai créé moi-même plusieurs lois. Tandis qu'on travaillait au Code Napoléon, j'ai eu plusieurs discussions avec les jurisconsultes chargés de sa rédaction. Ces hommes étaient étonnés des connaissances que je possédais sur cette matière. J'ai été le créateur des meilleures lois qu'il renferme. »

20. — Ordre reçu par le capitaine Poppleton, de la part de sir Hudson Lowe, de répondre par *oui* ou par *non* à la question, si lady Malcolm, le major Boys et le capitaine Jones sont allés chez le général Bonaparte en même temps que l'amiral.

J'ai appris que le gouverneur avait paru très-mécontent que Napoléon eût fait quelques observations sur le discours de lord Bathurst. Elles avaient

été répétées par un capitaine de la marine à la boutique de Salomon, et rapportées immédiatement après à sir Hudson Lowe par sir Thomas Reade.

Un nouveau rapport officiel a été adressé à Son Excellence par l'officier d'ordonnance, relativement au pain que l'on a fourni à Longwood ; la qualité en est si mauvaise, que pendant un temps considérable Napoléon a été forcé de faire usage de biscuit.

24. — Napoléon a eu les joues enflées et enflammées, principalement par suite de la carie d'une dent.

On a témoigné quelque mécontentement, à *Plantation-House*, de la déclaration faite par deux capitaines de la marine, qui accusent sir Thomas Reade de les avoir, en quelque sorte, espionnés ; mesure injurieuse, à laquelle leur conduite ni leur position ne pouvaient en aucune manière donner lieu.

27. — Arrivée de lord Amherst.

28. — Lord Amherst et sa suite, accompagnés par le gouverneur, ont rendu visite au comte et à la comtesse Bertrand. Napoléon a observé que les honnêtetés du gouverneur ressemblaient à celles que fait un geolier aux personnes qui visitent ses prisonniers. « Quand il alla chez Bertrand avec l'ambassadeur, dit-il, il s'est contenté de l'introduire en qualité de lord Amherst, et ensuite, sans s'asseoir, ni prendre aucune part à la conversation, ainsi qu'il aurait pu le faire, il se retira comme un geolier ou un porte-clefs, qui, après avoir désigné les détenus confiés à sa garde, tourne la clef et les laisse. Etant venu avec lord Amherst, il pouvait

rester un quart-d'heure de plus, et ensuite prendre civilement congé de la compagnie. »

3 juillet. — L'amiral Plampin, qui est arrivé, il y a deux ou trois jours, sur le *Conquérant*, est venu à Longwood avec le capitaine Davie, son commandant d'escadre, et son secrétaire M. Elliot : ils ont été introduits auprès de Napoléon par sir Pultney Malcolm.

Napoléon a remarqué la différence singulière qui existe entre sir Pultney Malcolm et celui qui lui succède. « Peu d'hommes, a-t-il dit, ont un extérieur plus agréable et possèdent plus de ces manières qui préviennent en leur faveur, que Malcolm. Mais l'autre, au contraire, ressemble à un de ces grossiers matelots hollandais qui sont presque toujours ivres, et que j'ai vus dans leur pays, assis à une table, la pipe à la bouche, ayant devant eux un morceau de fromage et une bouteille de genièvre. »

A mon retour de la ville, je dînai tête à tête avec l'empereur dans son cabinet. Le dîner a été servi sur une petite table ronde. L'empereur était assis sur un sofa, et moi sur un fauteuil, vis-à-vis de lui. Il avait l'intention de me griser ; il ordonna à Marchand de lui apporter une bouteille de Champagne, dont il prit un verre, et m'obligea gaîment à boire le reste, en répétant souvent : « *Doctor, drink, drink.* »

4. — Sir Pultney et lady Malcolm ont fait voile pour l'Angleterre sur la frégate *Newcastle*.

Ayant eu le malheur d'égarer quelques feuillets de mon journal, j'ai été forcé de me rappeler de mémoire les détails suivans.

La manière dont le capitaine Lamb avait raconté

l'anecdote relative au buste, loin de dissiper les soupçons des habitans de Longwood, les avait au contraire convaincus que des propositions, ou au moins des insinuations, avaient été faites. Cette idée parut prendre plus de consistance, par la déclaration de deux capitaines arrivés depuis peu sur les bâtimens de transport, qui sont venus visiter Longwood et qui ont été admis auprès de Napoléon. L'un d'eux, qu'il est inutile de nommer, assura à l'empereur et aux autres personnes qu'il avait entendu dire au capitaine Lamb lui-même qu'on lui avait proposé de jeter le buste à la mer, et de retenir à bord le canonnier qui l'avait apporté, afin qu'il ne fût plus question de cette affaire. Auparavant, il était venu à bout de persuader à Napoléon que l'inculpation dirigée contre sir Thomas Reade n'était pas fondée, et j'obtins même sa permission de communiquer sa façon de penser à cet officier : cela fit du bruit dans l'île et y obtint un grand crédit.

On a prétendu que ce buste avait été sculpté à Livourne, par ordre de l'impératrice Marie-Louise, et qu'elle l'avait envoyé à son époux par le canonnier, comme une preuve tacite, mais convaincante, que son affection pour lui n'avait pas souffert la moindre altération. L'empereur, qui aime tendrement sa femme, était très-disposé à croire qu'il devait ce présent à son amour, et il désirait vivement connaître l'exacte vérité. Pour arriver à ce but, il engagea le comte Bertrand à demander qu'on permît au canonnier de venir à Longwood. Après quelques délais, qu'on prolongeait sous le prétexte que cet homme était malade, et pendant lesquels il fut examiné à *Plantation-House* et forcé ensuite de

prêter un serment, on fit prévenir Bertrand qu'on lui avait enfin accordé la permission de se rendre à Longwood. Mais quelques minutes après son arrivée chez le comte Bertrand, et tandis qu'il parlait à la comtesse, le gouverneur envoya le capitaine Poppleton dans la chambre, avec défense de le laisser parler à aucun Français hors de la présence de ce capitaine. Ce procédé, joint aux circonstances qui l'avaient précédé, fut considéré comme une insulte, et le canonnier reçut aussitôt l'ordre de se retirer.

Deux ou trois jours après l'arrivée de lord Amherst, j'eus l'honneur de dîner avec lui à *Plantation-House*. Comme j'ai perdu les notes que j'avais prises alors, je me contenterai de rapporter, autant qu'il me sera possible de me le rappeler, le précis du discours que je lui tins. Je lui dis que je me croyais obligé de le prévenir que s'il se rendait à Longwood dans l'intention de voir Napoléon, il ne serait certainement point admis en sa présence, s'il était accompagné par le gouverneur ou par quelqu'un de son état-major; que ce refus n'avait au reste rien d'insultant, ni même de désobligeant pour lui personnellement; qu'ainsi il ferait bien d'éviter un désagrément semblable; mais que si, au contraire, Sa Seigneurie se rendait à Longwood seule avec son état-major, je ne doutais nullement qu'elle ne fût reçue, pourvu que Napoléon fût suffisamment rétabli de la fluxion dont il était incommodé.

Sa Seigneurie eut la bonté de me remercier de lui avoir donné cet avis.

A la fin de juin, ou au commencement de juillet, le comte Bertrand ayant été rendre ses devoirs

à lord Amherst, lui apprit que Napoléon avait été incommodé pendant quelques jours, et que, dans le moment actuel, il souffrait d'un mal de dent. Il ajouta toutefois, que si l'empereur était en état de recevoir des visites avant le départ de Sa Seigneurie, il recevrait la sienne. En conséquence, le 2 ou le 3, lord Amherst alla à Longwood, accompagné de sa suite et du capitaine Murray Maxwell, qui avait servi sur l'*Alceste*, ancien bâtiment de Sa Majesté. Vers les trois heures et demie, l'ambassadeur fut introduit chez Napoléon, avec lequel il resta seul pendant près de deux heures. Avant de le quitter, Sa Seigneurie lui présenta les officiers de sa suite, ainsi que le capitaine Maxwell. Napoléon leur adressa à tous la parole. M. Ellis, secrétaire d'ambassade, conversa avec lui environ un quart-d'heure. Il rappela au capitaine Maxwell qu'il avait pris une de ses frégates à la hauteur de l'île de Lissa, dans l'Adriatique, en 1811, ce qui serait un ample compensation pour la perte de l'*Alceste*. Il fit aussi diverses questions à M. Griffiths, le chapelain, et, d'un air riant il le recommanda à la protection de Sa Seigneurie.

9. — On a envoyé au comte Bertrand, pour Napoléon, quelques ballots renfermant un superbe jeu d'échecs avec son damier, deux magnifiques corbeilles à ouvrage en ivoire ciselé, et une boîte à jetons de même matière, le tout de manufacture chinoise. Cet envoi était accompagné d'une lettre dans laquelle on disait que ces objets avaient été commandés par l'honorable M. Elphinstone, afin d'être offerts au personnage distingué dont ils portaient le chiffre, comme une marque de la recon-

naissance du donateur pour l'acte d'humanité qu'il avait exercé envers son frère chéri, et auquel ce dernier devait la vie (1).

Il arriva en même temps une lettre de sir Hudson Lowe, qui portait en substance que, quand il avait consenti, un ou deux jours auparavant, à ce que les ballots fussent envoyés au comte Bertrand, il ne soupçonnait pas qu'ils renfermassent des objets dont il n'aurait pas dû, d'après la lettre de ses instructions, permettre l'introduction dans l'île.

Il paraît que sur les présens était gravée la lettre N, surmontée d'une couronne, ce que Son Excellence regardait comme très-répréhensible et très-dangereux. Le capitaine Heaviside, qui les avait apportés de la Chine, reçut, lorsqu'il obtint la permission de visiter Longwood, l'ordre du gouverneur de garder un silence absolu sur la nature des objets qui lui avaient été remis, et de n'en parler à aucun Français.

Le soir, Napoléon s'amusa à considérer les cadeaux de M. Elphinstone, et parut charmé de la beauté de ces ouvrages. Il dit que son intention était d'envoyer les corbeilles à Marie-Louise, la boîte à

(1) La veille de la bataille de Waterloo, le capitaine Elphinstone avait été grièvement blessé et fait prisonnier. Son état fixa l'attention de Napoléon, qui envoya aussitôt un de ses chirurgiens pour panser ses blessures; et, s'apercevant que la perte de son sang l'avait fait évanouir, il lui envoya un gobelet d'argent plein de vin de son office. A l'arrivée du *Bellerophon* en Angleterre, lord Keith fit faire ses gracieux remercîmens à Napoléon, pour avoir sauvé la vie de son neveu.

jetons à sa mère, les échecs et le superbe damier à son fils.

11. — J'ai vu Napoléon dans son cabinet; il a été question de Ferdinand, roi d'Espagne, et du baron Kolli. « Kolli, dit-il, fut découvert par la police, parce qu'il voulait toujours boire une bouteille du meilleur vin où il se trouvait, ce qui cadrait mal avec son habillement et avec sa pauvreté apparente. Aussi sa conduite éveilla les soupçons de quelques-uns des émissaires qui étaient à sa recherche. Il fut arrêté; on trouva parmi ses papiers une lettre de***, qui invitait Ferdinand à s'échapper et qui lui promettait tout secours. On désigna un agent de police, que l'on instruisit à contrefaire Kolli, et on l'envoya avec les papiers qu'on avait pris à ce dernier, auprès de Ferdinand, qui, cependant, ne voulut pas prendre la fuite, quoiqu'il n'eût aucun soupçon du tour qu'on lui jouait.

» Lorsqu'il était à Bayonne, je lui offris la liberté de retourner en Espagne, en lui disant toutefois qu'immédiatement après son arrivée dans ce pays je lui déclarerais la guerre. Ferdinand refusa de rentrer dans ses états, à moins que ce ne fût sous ma protection. Aucune force et aucune impulsion étrangère n'ont été employées pour l'engager à signer son abdication. Il n'était ni surveillé, ni détenu, comme on l'a prétendu dans le temps; il avait autour de lui autant d'amis et de nobles qu'il jugeait convenable d'en avoir. S'il eût été traité comme je le suis ici, le cas eût été différent; bien que si le Prince Régent m'offrait aujourd'hui une retraite en Angleterre, à la condition de renoncer au trône de France, de me reconnaître

prisonnier de guerre et de signer un traité comme tel, je refuserais d'écouter cette proposition, et je préférerais mourir dans cette île, quoique j'aie déjà abdiqué, et qu'en conséquence le premier article ne fût d'aucune importance. Signer un traité semblable serait reconnaître que le droit des gens n'a pas été violé à mon égard, et légitimer l'injustice du parlement anglais, qui me retient prisonnier de guerre en temps de paix. Je consentirais bien volontiers, par exemple, à faire une convention dans laquelle je m'engagerais à ne pas quitter la partie de l'Angleterre qui me serait assignée, à ne point me mêler de politique et à rester assujetti à de certaines restrictions, et je demanderais, en outre, à être naturalisé anglais. Les deux grands objets de ma politique étaient d'abord de rétablir le royaume de Pologne pour élever une barrière contre les Russes et garantir l'Europe des invasions de ces barbares du Nord, et ensuite d'établir en Espagne une constitution libérale ; j'aurais détruit l'inquisition, anéanti la superstition, les droits féodaux et les priviléges. Cette constitution aurait appelé aux premières charges du royaume et aux emplois publics tous ceux qui auraient eu des talens et du mérite, sans distinction de naissance. Les hommes qui régnaient en Espagne avaient trop peu de capacité pour que ce pays me fût en rien utile. Indépendamment de cela, j'avais découvert qu'ils venaient de conclure un traité secret contre la France. Avec un gouvernement vigoureux, on aurait pu faire usage des grandes ressources que présente cette belle contrée, et on aurait pu s'en servir si avantageusement contre l'Angleterre, qu'elle aurait

été forcée de faire une paix conforme aux droits maritimes et libéraux. D'ailleurs, je ne me souciais pas d'avoir si près de mon empire une famille qui avait le droit de me considérer comme son ennemi personnel. Je désirais détrôner les Bourbons, à qui je supposais raisonnablement et nécessairement les mêmes intentions à mon égard. Il importait assez peu à mon plan général, que ce fût un de mes frères, ou tout autre, qui fût à la tête de ce royaume, pourvu que j'en écartasse les Bourbons. Dans trente ou quarante ans les liens de la parenté auraient disparu devant les intérêts particuliers.

» Fox, continua toujours Napoléon, était sincère, avait de la droiture et voyait juste : s'il ne fût pas mort, la paix se serait effectuée, et l'Angleterre serait actuellement heureuse et satisfaite. Fox connaissait les vrais intérêts de son pays. Il fut reçu comme un triomphateur dans toutes les villes de France où il passa. On lui offrit spontanément des fêtes et on lui rendit les plus grands honneurs dans tous les lieux où il fut reconnu. Il doit avoir été véritablement flatté d'une telle réception, d'autant plus honorable pour lui, qu'elle lui était faite dans un pays qui avait été longtemps l'ennemi du sien, et qu'il ne la devait qu'à la haute estime que le peuple français portait à son noble caractère. Il est probable que si Pitt fût venu à la place de Fox, on l'eût assassiné. J'aimais Fox et me plaisais à converser avec lui. Il arriva une circonstance qui, quoique fortuite, lui doit avoir causé une sensation agréable. Comme je conservais toute sorte d'égards pour lui, je donnai l'ordre qu'on le laissât librement entrer partout. Il se rendit un jour à

Saint Cloud avec sa famille. Il y avait alors un cabinet particulier fermé depuis quelque temps, et où les étrangers n'étaient pas admis. Par inadvertance, Fox et sa femme en ouvrirent la porte et entrèrent. Là, ils virent les statues de plusieurs grands hommes, tels que Sidney, Hampden, Washington, Cicéron, etc., lord Chatam, et enfin la sienne propre, que sa femme fut la première à reconnaître. Elle s'écria aussitôt : Mon cher, voilà votre statue! Ce petit incident, quoique léger et purement accidentel, lui fit beaucoup de plaisir, et le bruit s'en répandit aussitôt dans Paris. Le fait est que, longtemps auparavant, j'avais fait le projet de former une collection de statues des plus grands hommes de l'antiquité et des temps modernes de toutes les nations, les plus distingués par leurs vertus et leurs talens. Je ne les admirais pas moins, pour avoir été ou être encore nos adversaires; et j'avais acquis des bustes des plus grands ennemis de la France, tels que Nelson. J'ai depuis été détourné par des événemens qui ne m'ont pas laissé le loisir de compléter cette collection. »

« Il aurait été très-facile, continua Napoléon, de rendre les Français et les Anglais amis, et de parvenir à leur donner de l'attachement les uns pour les autres. Les Français ont toujours estimé les Anglais et leurs qualités naturelles : où l'estime existe, il n'y a plus qu'un pas jusqu'à l'amitié; si l'on prend pour cela les mesures convenables, on réunit bientôt ces deux sentimens. J'ai moi-même fait beaucoup de tort à l'Angleterre, et si vous eussiez continué la guerre, mon intention était de lui en faire bien davantage; mais je n'ai jamais

cessé de vous estimer. J'avais alors une opinion bien plus haute de votre nation qu'à présent : je pensais qu'elle jouissait d'une liberté politique plus étendue, et qu'il y avait en Angleterre plus d'indépendance, de grandeur et de générosité ; sans cette idée, je n'aurais jamais hasardé la démarche que j'ai faite. »

Je lui ai demandé son opinion relativement au lord Whitworth. « C'est un homme habile, un intrigant, dit-il, autant que j'ai pu l'observer, mais adroit : c'est, de plus, un bel homme. Vos ministres n'avaient aucune raison de se plaindre de lui ; car il entrait bien dans leurs projets. Le détail qu'ils ont publié de son entrevue avec moi était plein de mensonges.

» Je n'ai jamais usé, envers lui, de violence dans mes manières, ni de grossièreté dans mon langage. Les ambassadeurs ne pouvaient cacher leur mécontentement, quand ils lurent un tel amas de faits controuvés, et ils les démentirent. Les Anglais qui habitaient Paris étaient très-mécontens de son épouse, la duchesse de Dorset : ils disaient à haute voix que son orgueil allait jusqu'à la sottise. Sa présentation à la cour fut une pomme de discorde entre elle et beaucoup de dames anglaises. Elle refusait d'introduire celles qui n'avaient pas été présentées à la cour de Saint-James. Or, il y avait beaucoup de vos compatriotes qui ne voulaient ni ne pouvaient y être présentés, mais qui désiraient l'être auprès de moi, et qui étaient refusées par elle et par son mari. Cela excita contre les deux époux un grand mécontentement. Par une raison semblable, les Anglais ne pouvaient souffrir M. Merry, votre

chargé d'affaires. Quelques-uns même le menacèrent de lui donner des coups de cravache en public : il s'adressa à moi et réclama ma protection contre ses propres compatriotes. »

Napoléon raconta alors la noble manière dont Fox lui avait dénoncé la proposition qui lui avait été faite de l'assassiner. Il compara cet acte de loyauté avec le traitement qu'il éprouve maintenant et avec les complots formés contre sa vie, en 1803, par des misérables payés, et débarqués en France sur des vaisseaux de guerre anglais. Il dit aussi que l'on avait imprimé, dans les papiers ministériels d'Angleterre, que l'assassiner était une œuvre méritoire. Il raconta ensuite quelques épisodes de la vie du général Wurmser. « Quand je commandais au siége de Mantoue, dit-il, peu de temps avant la reddition de cette place, un Allemand fut arrêté au moment qu'il cherchait à s'introduire dans la ville. Les soldats le prirent pour un espion, le fouillèrent sans rien trouver sur lui ; puis ils le menacèrent, dans leur langue, qu'il n'entendait pas. Enfin, un Français, qui parlait un peu allemand, fut amené, et lui dit qu'il allait le tuer, s'il ne disait pas à l'instant même ce qu'il venait faire dans la place : il accompagnait cette menace de gestes furieux, tira son sabre, lui porta la pointe au corps, en ajoutant qu'il allait le percer. Le pauvre Allemand effrayé, et ne comprenant pas bien ce que lui disait le soldat français dans son mauvais jargon, crut, lorsqu'il le vit en posture de le tuer, que son secret était découvert, et s'écria qu'il était plus simple d'attendre quelques heures, et alors qu'on le saurait par le cours naturel des choses. Ce discours donna lieu à

de nouvelles questions, et il avoua qu'il était porteur de dépêches pour Wurmser, et qu'il les avait avalées aussitôt qu'il s'était aperçu qu'il courait risque d'être pris. On l'amena à mon quartier-général, où l'on fit venir plusieurs médecins. On avait proposé de lui administrer quelques purgatifs; mais ils dirent qu'il valait mieux attendre. En conséquence, il fut enfermé dans une chambre, et deux officiers d'état-major, dont un devait rester constamment auprès de lui, furent nommés pour le surveiller. Au bout de quelques heures on trouva ce que l'on cherchait. Il était enveloppé dans une petite boule de cire, de la grosseur d'une noisette, et consistait en une dépêche de l'empereur François, et de sa propre main, adressée à Wurmser, et par laquelle il lui enjoignait de tenir encore quelques jours, et qu'alors il serait secouru par une forte colonne qui venait dans telle direction, sous les ordres d'Alvinzi. Sur cet avis, je partis sur-le-champ avec la plus grande partie de mon armée; je marchai sur la route indiquée; je rencontrai Alvinzi au passage du Pô; je le battis complètement et revins à mon siége. Wurmser envoya alors le général *** en parlementaire, pour me proposer de traiter de la reddition de la forteresse, et me fit dire que, quoique la garnison fût encore approvisionnée pour quatre mois, il se rendrait à des conditions honorables. Je lui répondis que j'avais une telle opinion de sa bravoure et de son mérite personnel, et qu'il avait si bravement défendu la place confiée à ses soins, que, bien que je fusse instruit qu'il n'avait plus que pour trois jours de vivres, j'avais l'intention de lui accorder une capitulation honorable. Il fut très-étonné

de me voir si bien instruit de l'état déplorable où il était réduit, et encore plus des conditions favorables que je lui offrais, après la connaissance que j'avais de sa détresse. Je le gagnai par-là, et, depuis, il eut toujours pour moi beaucoup d'estime.

Après avoir arrêté les principaux articles de la capitulation, j'envoyai dans la ville un officier, qui trouva qu'il ne restait à la garnison que pour un seul jour de vivres. Avant cette époque, Wurmser avait coutume de m'appeler *jeune homme*. Il était très-âgé, brave comme un lion, mais tellement sourd, qu'il n'entendait pas autour de lui siffler les balles. Il m'invita à entrer dans Mantoue après que nous eûmes conclu la capitulation ; mais je préférai garder la position que j'occupais ; d'ailleurs, j'étais obligé de marcher sur-le-champ contre les troupes du Souverain Pontife, qui avait d'abord fait un traité et qui l'avait rompu ensuite. Wurmser me sauva la vie un peu plus tard. En arrivant à Rimini, je reçus par un courrier une lettre de sa part, qui m'annonçait qu'on cherchait à m'empoisonner, et il m'indiquait le lieu et le jour où cette criminelle entreprise devait se consommer. C'était à Rimini même, et les auteurs de ce complot n'étaient rien moins que quelques *canaglie* (canailles) de prêtres. Ils auraient probablement réussi dans leur dessein, si je n'eusse pas été prévenu à temps. Wurmser, comme Fox, agissait noblement. »

Napoléon m'expliqua ensuite les précautions qu'il avait prises, pendant le siége de Mantoue, pour maintenir la santé de ses troupes dans ce pays marécageux et malsain ; elles consistaient principalement à faire allumer de grands feux pendant la nuit,

et d'obliger les soldats à se tenir auprès. Ensuite, il me parla des mesures qu'il avait cru devoir prendre à Jaffa. « Après l'assaut, dit-il, il fut impossible de rétablir aucune espèce de discipline jusqu'à la nuit. Les soldats furieux se précipitaient dans les rues pour se procurer des femmes. Vous savez quelles gens sont les Turcs ; quelques-uns d'entre eux faisaient encore feu par les croisées. Les soldats, qui ne demandaient que des prétextes pour se livrer au pillage, ripostaient aussitôt, tiraient contre les maisons, y entraient par force et violaient toutes les femmes qu'ils pouvaient trouver. Ces rapports des Français avec les femmes du pays, et l'imprudence que les soldats avaient commise en s'emparant de beaucoup de pelisses et d'autres habillemens turcs, dont une grande partie était infectée, furent causes que la peste se déclara parmi eux. Le jour suivant, je donnai des ordres pour que chacun apportât son butin sur la place, où l'on brûla tout ce qui était vêtement; mais la maladie avait déjà fait des progrès. J'envoyai sur-le-champ les malades à l'hôpital, en ayant soin de faire séparer des autres ceux qui étaient atteints de la peste. Je réussis, pendant quelque temps, à persuader aux troupes que ce n'était qu'une fièvre avec des pustules ; et afin de les en convaincre, je me mis près du lit d'un soldat qui en était affecté; je lui touchai les mains. Cela servit beaucoup à calmer les esprits ; et même quelques chirurgiens qui avaient abandonné les hôpitaux, rougirent de leur faiblesse et y retournèrent. D'après l'avis des officiers de santé, j'ordonnai que tous les bubons qu'on panserait et qui ne devaient pas s'ouvrir, fussent ouverts. Avant de donner cet ordre, je fis

faire une expérience sur un certain nombre de malades, et je permis qu'on en traitât un égal nombre d'autres à la manière ordinaire. L'on remarqua que, parmi les malades traités d'après l'ordre que j'avais donné, il se trouvait un plus grand nombre de convalescens. »

17. — J'ai vu en ville sir Hudson. Il était de très-mauvaise humeur, et j'ai eu avec lui une longue conversation, dont une partie n'a pas été très-agréable. Il m'a dit qu'il ne paraissait pas que j'eusse employé des argumens assez forts pour détromper sur son compte le général Bonaparte, et qu'il écrirait au lord Bathurst que le général était si prévenu contre son caractère, que pas un Anglais, excepté l'amiral Malcolm et moi, n'avait accès auprès de lui.

Je fis connaître à son Excellence que sir Pultney Malcolm avait fait tout ce qui était en son pouvoir pour concilier et arranger les choses; qu'il s'était servi de tous les moyens possibles pour justifier la conduite du gouverneur, et y avait mis une telle chaleur, que Napoléon en avait exprimé son mécontentement; que, quant à moi, j'avais fait tous mes efforts pour parvenir au même but. Je fis, en outre, entendre à Son Excellence que si le capitaine Lamb affirmait d'une manière positive qu'il était faux qu'on lui eût fait cette proposition de briser le buste, cela suffirait pour faire taire la calomnie. Sir Hudson Lowe répondit : Je juge d'après les effets, monsieur; vous n'avez pas témoigné assez d'indignation de ce qu'a dit et fait le général Bonaparte. Vous eussiez dû lui dire qu'il s'était rendu coupable d'une action indigne.

Son Excellence dit ensuite que Napoléon lui

avait fait écrire par Bertrand la lettre la plus impertinente qu'il eût jamais reçue, en réponse à une qu'il lui avait adressée au sujet des échecs, et à une seconde qui devait être remise au canonnier du *Baring ;* enfin, qu'il était maître de renvoyer le général Bertrand de l'île, s'il le jugeait convenable.

Il me pria ensuite de dire au général Bonaparte qu'il était très-mécontent de la dernière lettre qu'il avait reçue, et beaucoup plus que de toutes celles qu'on lui avait adressées depuis qu'il était à Sainte-Hélène ; qu'il désirait savoir qui avait répandu partout le bruit absurde qu'on avait empêché le canonnier du *Baring*, qui avait apporté le buste, de retourner à bord et de disposer de ses marchandises, ce qui lui avait fait éprouver des pertes et des mauvais traitemens. Il me recommanda de dire qu'il m'avait fait appeler exprès pour avoir des renseignemens là-dessus.

18. — J'ai vu Napoléon ; je lui ai communiqué le message dont j'avais été chargé par sir Hudson Lowe. Il a répondu que le canonnier avait déclaré devant madame Bertrand qu'on l'avait empêché, pendant plusieurs jours, d'aller à bord, et que, par conséquent, il avait été obligé de vendre sa petite pacotille à Salomon, et à quelque autre marchand, pour la moitié de sa valeur (1), et que, par là, il a essuyé une grande perte. « On m'a dit, et je le crois, continua l'empereur, que cette rigueur déplacée n'a eu lieu que parce que ce pauvre diable s'est chargé d'apporter le buste de mon fils. Le gouver-

(1) C'est un fait qui ne souffre pas de doute, et qui est notoire dans l'île.

neur a été surpris des lettres qui lui ont été envoyées. Je ne veux rien lui devoir. Il prétend que, selon les réglemens établis, il n'était pas autorisé à remettre ces présens. Où sont ces réglemens? Je ne les ai jamais vus. Si ce sont de nouvelles restrictions, qu'on me les fasse connaître. Mais je n'ai jamais ouï dire que, parce qu'il y a une couronne sur des bagatelles, on dût les défendre. Je proteste contre toutes entraves qui ne m'ont pas été communiquées avant d'être mises à exécution. D'après le discours de lord Bathurst, il lui est défendu de faire aucune nouvelle restriction. N'aurait-il pas pu protester contre la couronne? nous en aurions bien ri. Mais non, il faut qu'il donne un coup d'épingle, qu'il se réfère à des restrictions inconnues, et qu'il insinue que c'est à sa bonté que je suis redevable de ce qu'on m'accorde. Enfermé dans un donjon avec des chaînes aux bras et aux jambes (*l'uomo s'accoutuma, ma al capricio d'altrui, è impossibile*), l'homme s'y accoutume; mais au caprice d'autrui, jamais. Je ne veux de lui aucune faveur. Peut-être exige-t-il que je lui écrive chaque jour une lettre de remercîment pour l'air que je respire. *Un uomo che m'ammazza ogni giorno;* et qui demande que je lui en témoigne ma gratitude. Je me rappelle un bourreau allemand qui, tandis qu'il bâtonnait de toute sa force un malheureux patient, criait à chaque coup qu'il appliquait: *Pardon, monsieur, pour la liberté grande que je prends.*

Je demandai quelle était la réponse que je devais faire. « Dites-lui, répondit Napoléon, *che io non sono obbligato di render nessun conto al' mio boja*

(que je ne suis pas obligé de rendre compte à mon bourreau). »

Après s'être promené pendant un instant, il dit avec énergie : « *Vous me faites des insinuations : c'était la manière d'agir de tous les petits tyrans d'Italie. Cet homme paraît n'avoir d'autre but que de me faire mourir à coups d'épingles, soit au moral, soit au physique. Un bourreau me tuerait d'un seul coup. Sa conduite est tortueuse et environnée de mystères. Le crime seul marche dans les ténèbres. Un jour, son prince et sa nation seront instruits, son indigne conduite sera connue; et s'il échappe à la justice de la loi qu'il viole, il n'échappera pas à la justice de tous les hommes éclairés et sensibles. Il est un mandataire infidèle, il trompe son gouvernement, comme le démontrent les vingt mensonges et calomnies qui sont dans le discours du lord ***. Sa conduite pour le buste de mon fils, qui est prouvée, est odieuse et digne de tout ce qu'il a fait depuis un an.* »

Il me pria de lui porter cette réponse, pour le convaincre de l'opinion qu'il avait de son caractère.

Après quoi, il me dit qu'il avait informé lord Amherst de la conduite qu'on tenait envers lui. « L'ambassadeur, dit-il, a déclaré que l'intention du bill n'était pas telle; que son but était non d'empirer, mais d'améliorer ma position comme prisonnier, et qu'il ne manquerait pas de publier les représentations que j'avais faites au prince régent, à lord Liverpool et à lord Bathurst. » Il me demanda la permission de redire au gouverneur ce

que je lui avais dit. Je répondis que j'y consentais. J'ajoutai que j'avais observé que le gouverneur l'avait pris autour de la nouvelle route qu'il avait ouverte, mais que j'étais certain qu'il ne lui avait pas dit que je ne pouvais ni la quitter, ni entrer dans aucune maison, et que les choses ont été au point de me faire défendre de parler aux personnes que je rencontrerais. Il en fut frappé. Il me proposa de voir le gouverneur ; je répliquai que ni le Prince Régent ni les deux chambres du parlement ne me forceraient à voir mon geolier et mon bourreau. Ce n'est pas l'habit qui fait le geolier, ce sont les manières et les mœurs. Je lui ai dit qu'il avait poussé les choses à une telle extrémité, que, pour ne lui laisser aucune prise, je m'étais relégué à ma chambre, m'attendant qu'il allait faire entourer ma maison de sentinelles. Je ne lui ai rien laissé à faire; sinon de violer le lieu qui me sert d'asile, ce qu'il ne ferait sans passer auparavant sur mon corps (1). Que je ne voulais pas me déshonorer par un suicide, mais que je me réjouirais de mourir assassiné par un Anglais ; que ce serait une consolation pour moi dans mes derniers momens. »

Napoléon conclut en me disant « qu'il ne s'opposait pas à ce que le gouverneur eût connaissance des sentimens qu'il venait de manifester à son égard. »

(1) Napoléon était si fortement frappé de l'idée qu'on essaierait de violer son asile, que, peu de temps après le départ de sir George Cockburn, il avait toujours dans sa chambre quatre à cinq paires de pistolets chargés, et quelques épées, dont il avait l'intention de faire usage pour se défaire du premier qui entrerait contre sa volonté.

18. — (1) Je suis allé en ville, conformément aux ordres de sir Hudson Lowe, auquel je fis part du message dont j'étais chargé pour lui. Il commença sa réplique par nier qu'il m'eût ordonné de dire qu'il avait été surpris du style des deux dernières lettres qu'il avait reçues, et qu'il m'avait crié, lorsque je sortais de la chambre, de ne rapporter que la première partie de sa conversation. Il me dit ensuite, en jetant sur moi un regard furieux : « Les expressions du général Bonaparte me prouvent, Monsieur, de plus en plus, que vous n'avez pas pris les vrais moyens de justifier mon caractère : dites-lui, continua-t-il d'un ton de voix qui n'était rien moins que calme, que, pour prouver que je ne crains pas d'envoyer quelque message que ce soit en Angleterre, je suis résolu à faire passer au ministre le rapport qu'il vient de m'envoyer.

Il me demanda ensuite de lui communiquer tout ce dont j'avais été chargé. Quand je vins à l'endroit où Napoléon, dans sa conversation avec lord Amherst, avait dit : « Je suppose qu'il ne vous a pas appris que je ne puis quitter cette route, » le gouverneur, avec une physionomie dont il me serait impossible de décrire l'expression, se leva brusquement, et, dans une fureur qui l'empêchait d'articuler ses paroles, s'écria : « C'est faux ! c'est faux ! je le lui ai dit. « Quand il se fut un peu calmé, il me fit de violens reproches de ce que je n'avais pas contredit cette assertion, et de ce que je n'avais pas mis plus de chaleur dans sa défense. Après qu'il eut

(1) Sur quelques pages de mon journal cette conversation porte la date du 19.

exhalé une partie de sa rage, je l'interrompis pour lui faire l'observation que j'avais fait tous mes efforts pour le défendre; mais que je ne croyais pas qu'il dût être étonné si Napoléon n'était pas très-satisfait de sa conduite à son égard, en faisant attention aux changemens matériels qui, depuis l'arrivée de Son Excellence, avaient eu lieu dans sa position et avaient tous pour but de la rendre plus pénible. Il s'en suivit alors une longue discussion, pendant laquelle je détaillai quelques-unes des restrictions imposées; entre autres, une dans laquelle il était défendu à Napoléon de parler; sur quoi le gouverneur se fâcha et assura que ce qu'il avait dit n'était point une défense, *mais une prière;* que ce n'était pas sa faute si le général Bonaparte ne voulait pas sortir à cheval. Je pris sur moi alors de lui faire la question suivante : « Mettez-vous, monsieur, à la place de Napoléon; profiteriez-vous de la permission de sortir à cheval, si elle était assujétie aux restrictions que vous lui avez imposées? « Son Excellence refusa de répondre à cette question, qu'il déclara regarder comme une insulte à sa qualité de gouverneur et de représentant de Sa Majesté. Il me pria alors de lui dire quelle était mon opinion sur le discours de lord Bathurst. Je lui dis que plusieurs des assertions de sa seigneurie n'étaient pas conformes à la vérité. Après m'avoir entendu, son Excellence témoigna un grand mécontentement, et me reprocha avec amertume d'oser parler aussi librement d'un discours prononcé par un des secrétaires-d'état du prince, ajoutant que j'avais l'air d'être l'avocat des Français; que personne dans l'île n'avait des opinions semblables, ou n'oserait les manifes-

ter, etc. Il finit par me dire qu'il ne me permettrait, à l'avenir, d'autres conversations avec le général Bonaparte, que celles qui seraient sur des sujets relatifs à ma profession, et par m'ordonner de venir tous les lundis et jeudis chez lui, lui faire connaître l'état de la santé et les habitudes du général Bonaparte.

21. — J'ai eu avec sir Hudson Lowe une autre conversation, presque semblable à celle d'hier. Je soutins une longue et fatigante discussion, dont je ferai grâce au lecteur, et qui se termina par l'offre que je fis de me démettre de mon emploi.

24. — Je suis allé à la ville pour me conformer aux ordres de sir Hudson Lowe. Son Excellence m'a fait subir, en présence de sir Thomas Reade et du major Gorrequer, un interrogatoire, pendant lequel il montra de nouveau beaucoup d'aigreur de ce que mes sentimens n'étaient pas en harmonie avec les siens.

Trouvant que sir Hudson Lowe me rendait, en quelque façon, responsable de toutes les actions et de toutes les paroles de Napoléon, et que, dans l'impossibilité où il était de déverser sa mauvaise humeur sur son prisonnier, il saisissait toutes les occasions de la soulager sur moi; et voyant que toute espérance d'accommodement était évanouie depuis le départ de l'amiral Malcolm, et que tous mes efforts pour améliorer le sort de l'empereur étaient inutiles, je résolus de me borner, autant que possible, à mes devoirs de médecin, et d'éviter toute communication inutile avec un homme qui pouvait profiter de ce que sa place le dégageait de toute res-

ponsabilité, et se servir de son pouvoir pour maltraiter un officier subalterne.

2 *Août.*—Je me suis rendu, comme à l'ordinaire, pour faire mon rapport relativement à la santé de Napoléon.

J'ai vu Napoléon à mon retour. Il m'a dit avoir lu dans les journaux quelques extraits d'un ouvrage écrit par le duc de Rovigo, renfermant des détails relatifs à Pichegru, à Wright, etc.; il déplora la mort de Réal (1), et remarqua que Savary et Réal, surtout le dernier, car alors le duc de Rovigo n'était pas dans une position à pouvoir connaître personnellement ce qui avait rapport à Pichegru et à Wright, étaient les deux hommes qui, par leurs fonctions, devaient savoir les noms des geoliers, porte-clefs, gendarmes et autres gens de la police, et pouvaient par conséquent dire : « Cet homme était présent, qu'on l'examine. » Peut-être Savary est-il actuellement au service du roi de France. Dans le poste élevé que j'occupais, je ne pouvais entrer dans ces détails minutieux. « Savary, ajouta-t-il, rapporte une circonstance qui est très-vraie, et il paraît avoir conservé quelque ordre que j'écrivis dans cette occasion, et se ressouvenir de plusieurs de mes expressions. Je ne me souciais pas d'en faire mention publiquement, parce qu'une proche parente de mon fils se trouvait impliquée par-là d'une manière très-grave. Je ne voulais pas qu'on sût que quel-

(1) Réal était conseiller-d'état, et chargé par l'empereur de découvrir la nature du complot dont il était question alors; et le bruit de sa mort, qui avait été inséré dans les journaux qui arrivèrent à Sainte-Hélène fut ensuite démenti.

qu'un qui le touchait de si près fût capable de proposer un acte aussi atroce : c'était de renouveler les Vêpres Siciliennes, de massacrer toute l'armée anglaise et tous les Anglais en Sicile. Ce beau projet devait recevoir son exécution, pourvu que je prêtasse mon assistance lorsque le crime serait commis. Je fis jeter l'agent porteur de la proposition dans une prison, où il resta jusqu'à ce que la révolution de 1814 me reléguа à l'île d'Elbe.

» On l'aura trouvé parmi les prisonniers d'état (1). Mon intention était, en cas d'une paix avec l'Angleterre, de l'envoyer à vos ministres pour le faire examiner. »

10. — J'ai eu une conversation avec Napoléon sur un bruit qui avait couru, et qui était répété dans un des journaux, relativement à sa translation de l'île Sainte-Hélène à Malte ; il n'y ajouta point de foi, et fit l'observation qu'il occasionnerait moins d'inquiétude, étant en Angleterre qu'à Malte. Il remarqua également que la conduite du gouvernement était très-impolitique ; car, par la manière dont on l'avait traité, on avait appelé sur lui l'intérêt de toute l'Europe. Cette conduite, continua-t-il, a excité la plus grande indignation. Rien n'était

(1) C'est une chose particulière, que le malheureux qui fut détenu pour avoir été le porteur d'une lettre confidentielle et d'un message de...., relativement à une proposition de faire massacrer toute l'armée anglaise qui était en Sicile, ait été rendu à la liberté par les succès de l'armée même dont il avait proposé et tramé la destruction. Ce complot n'a aucune relation avec une conspiration qui fut ourdie pendant le commandement de M. John Stuart en Sicile, dont il est question dans une autre partie de cet ouvrage.

plus propre à faire perdre aux Anglais l'estime dont ils jouissaient auprès des autres nations, et ne servira mieux à accréditer l'opinion que ces nations avaient déjà conçue de votre gouvernement, par suite des bruits qu'avaient répandus les émigrés français à leur retour d'Angleterre. Ils sont rentrés avec la haine dans le cœur ; ils accusaient vos ministres d'avoir usé de la plus honteuse parcimonie et de descendre dans les détails les plus minutieux et les plus vils, disant qu'à la vérité ils leur fournissaient de l'argent, mais seulement autant qu'il en fallait pour les empêcher de mourir de faim. Ils ajoutaient enfin, qu'ils eussent été plongés dans la dernière misère, s'ils n'eussent été secourus par quelques particuliers anglais, dont ils reconnaissaient la bienfaisance et la générosité.

» Les empereurs d'Autriche, de Russie et le roi de Prusse, ajouta Napoléon, m'ont dit tous trois que j'étais bien dans l'erreur, si je croyais qu'ils eussent obtenu de bien grands subsides de l'Angleterre. Ils m'ont assuré n'avoir jamais reçu, en effectif, plus de la moitié des sommes qu'on prétendait leur avoir payées, et cela par suite des déductions qu'on avait faites pour nolis, assurances et autres frais sans nombre ; ajoutant que, souvent même, ils ont été payés en marchandises. Ces souverains se plaignaient beaucoup de vos ministres, et je suis porté à croire qu'ils avaient d'assez fortes raisons pour le faire. Dans la circonstance actuelle, par une parcimonie fausse et mal entendue, ils ont tourné le dos au but qu'ils se proposaient d'atteindre ; car leur intention était que je fusse oublié, ou du moins qu'on parlât de moi le moins possible.

Mais leur conduite inhumaine et celle de leur indigne agent ici ont retenti dans toute l'Europe. Le gouvernement d'abord crut que rien de ce qui se passait ici ne serait su hors de l'île. Il aurait pu aussi facilement essayer d'empêcher, avec son chapeau, que le soleil éclairât l'univers. Il existe encore dans le monde des millions d'individus qui prennent un vif intérêt à mon sort. Si vos ministres, plus sages et mieux avisés, eussent donné carte blanche pour cette mission, ç'aurait été tirer le meilleur parti possible d'une mauvaise affaire, étouffer toutes les plaintes, et arrêter tous les essais que l'on a faits pour soulager ma position. Et enfin, en se servant d'hommes tels que Cokburn et Malcolm, cela n'aurait pas coûté plus de quinze à seize mille livres sterling par an. Mais ce ***, *c'est un homme qui a les manières ignobles, l'esprit astucieux et le cœur méchant. Cokburn au moins avait la marche droite et sincère, c'était un homme, un Anglais; mais, pour celui-ci, grand Dieu! la nature l'a créé pour être un bourreau.* Le sous-secrétaire a sans doute dit à lord B*** : j'ai trouvé votre homme. Je ne doute pas que les intentions de *** ne fussent d'abord de forcer tous les Français à m'abandonner et à me laisser seul dans l'île, de manière à me contraindre à commettre un suicide, ou à m'avoir entièrement à sa disposition. La force de l'opinion publique a fait changer votre ministère un peu après.

« Si les empereurs d'Autriche et de Russie, continua Napoléon, m'offraient tout l'argent que je pourrais désirer, je le refuserais. J'ai eu la sottise de me mettre entre les mains de John Bull, et il faut que j'avale les pillules qu'il me prépare. » Je lui fis

l'observation que j'avais peine à croire que l'intention de ceux qui l'avaient envoyé à Sainte-Hélène fût telle qu'il la supposait; il me répondit : « Docteur, il faudrait qu'un homme fût plus que stupide, pour ne pas s'apercevoir qu'on m'a déporté ici, ou pour y périr par l'insalubrité du climat, ou pour me forcer à commettre un attentat sur moi-même. »

« Si j'étais en Angleterre, ajouta Napoléon, je ne recevrais que peu de visites et je ne parlerais jamais sur des sujets politiques. Si je le fais à Sainte-Hélène, c'est que j'y suis, et, de plus, fort maltraité. Vivre tranquille, jouir de la société de quelques savans, me promener de temps en temps, à cheval, lire et achever mon histoire, enfin élever mon fils, tout cela ferait mes occupations habituelles et journalières. Le défaut de livres retarde ici beaucoup mon travail, et m'empêche de terminer aussi promptement ce que j'ai entrepris. »

Il m'a informé que le gouvernement avait envoyé une réponse à la lettre qu'il avait écrite au sujet des articles chinois et du canonnier ; mais qu'il avait donné ordre à Bertrand de ne pas apporter ses lettres avant qu'il ne les lui demandât.

J'ai lu sa réponse au discours de lord Bathurst; elle commence par ces mots : « Le bill du parlement anglais n'est ni une loi, ni un jugement; » il compare ce bill aux proscriptions « *aussi justes, aussi nécessaires, mais moins barbares*, que Sylla et Marius *traçaient avec la pointe encore sanglante de leur épée ;* avec cette différence, que le bill du parlement anglais avait été rendu en temps de paix

et avait été sanctionné par le sceptre d'une grande nation. »

11. — J'ai répété de nouveau à sir Hudson Lowe ce que je lui avais déjà dit, environ quinze jours auparavant, que Napoléon souhaitait qu'on nettoyât son jardin d'une plante fétide et alcaline (la *tithymale*), dont il était rempli, et qu'on le convertît en pelouse, ou qu'on y semât de l'avoine ou de l'orge, parce qu'on n'en tirait actuellement aucune utilité, et qu'il désirait jouir, de sa fenêtre, de la vue de quelque verdure et de quelque chose en végétation ; que si on ne s'y prenait pas dans la quinzaine, la saison allait se passer. Son Excellence répliqua qu'elle irait dans un jour ou deux à Longwood.

14. — Je suis allé hier à *Plantation-House*, en conséquence d'un ordre du gouverneur, qui m'enjoignait de m'y rendre le mardi et le samedi, au lieu du lundi et du jeudi. Le gouverneur, après quelques questions, ajouta : « Vous avez dit précédemment que le général Bonaparte vous avait fait part des observations qu'il a faites à lord Amherst sur mon compte, veuillez me les répéter.

Quoique je prévisse les conséquences de cette ouverture, je ne me crus pas suffisamment autorisé à refuser, d'autant plus que j'avais la permission de lui faire cette communication. Ayant préalablement averti le gouverneur que ce qu'il exigeait allait produire chez lui un sujet de mécontentement, je répétai les propres phrases de Napoléon, ainsi conçues : « Ni votre prince, ni vos deux chambres du Parlement ne peuvent m'obli-

ger à voir *mon geolier et mon bourreau. Ce n'est pas l'habit qui fait le geolier, ce sont les manières et les mœurs.*

Sir Hudson Lowe se promena pendant quelques instans, l'air très-irrité, et me demanda de lui expliquer quelles raisons pouvait avoir le général Bonaparte pour se servir de telles expressions. Je répondis qu'il n'était pas en mon pouvoir de les dire. Il commença alors, comme je l'avais prévu, à exhaler contre moi la mauvaise humeur que lui occasionnaient les épithètes de Napoléon; il remit sur le tapis l'ancienne affaire du journal écossais, et finit par dire : « Vous n'êtes pas autorisé par moi, monsieur, à communiquer avec le général Bonaparte sur d'autres sujets que sur des sujets de médecine; et si vous tenez d'autres discours avec lui, c'est à vos propres risques, à moins que vous ne fassiez quelques communications qui vous exempteraient de toute responsabilité. Il ne vous appartient pas d'agir d'après votre propre jugement et à votre discrétion, vous devez demander quelles sont les choses que l'on peut vous permettre de faire. »

Napoléon a été debout à quatre heures, et a longtemps écrit sans appeler aucun de ses généraux pour l'aider. Il a fait une promenade de deux heures, et paraissait être de bonne humeur. Je l'ai vu dans la salle de billard à son retour. J'ai eu un entretien avec lui sur l'Égypte et sur quelques-uns des hommes qui l'accompagnaient dans cette expédition. Il parla d'un certain Poussielgue, qui avait servi sous ses ordres pendant la campagne d'Italie. « J'ai employé Poussielgue, dit-il, pour des services diplomatiques et autres, de Milan à Gênes;

pendant ce temps il mérita ma confiance. Il fut ensuite envoyé à Malte, pour sonder le terrain avant qu'on en fît l'attaque. Les rapports qu'il fit furent très-utiles et rendirent un service essentiel. Il m'accompagna en Egypte, où je lui donnai un poste élevé dans le commissariat, et le comblai de faveurs. Quand je quittai l'Égypte ; Poussielgue, qui était resté en arrière pour quelques raisons difficiles à justifier, conçut une grande haine contre moi, et écrivit au Directoire des lettres pleines d'horreurs. J'étais alors premier Consul, ce qu'ignorait Poussielgue, et ce fut moi qui décachetai ses lettres. Quoique surpris et indigné de cette conduite, je n'y fis pas attention. Lorsque je fus empereur, le frère de Poussielgue, chirurgien très-distingué, et que je connaissais beaucoup, vint me trouver, pour me prier de donner de l'emploi à son frère, en avouant toutefois que ce frère s'était conduit avec ingratitude. Quel est votre frère, répliquai-je, qui est-il? je ne le connais pas. Poussielgue a trahi le général Bonaparte, mais l'empereur ne se souvient pas de lui. Je ne lui accorderai pas de faveur personnellement ; mais si le ministre consent à l'employer, je signerai sa nomination. Son frère alla trouver le ministre, lui rapporta ce que j'avais dit : on fit la demande d'un emploi très lucratif, dont je signai le brevet, et dont il eut la jouissance pendant plusieurs années. »

Napoléon parla ensuite des Mameluks, et il dit que, dans les combats entre eux et la cavalerie française, toutes les fois que les partis excédaient cent hommes, la supériorité de la discipline procurait la victoire aux Français ; mais qu'au-dessous

de ce nombre, et individuellement, les Mamelucks l'emportaient.

15. — Anniversaire de la naissance de Napoléon. Il avait un habit brun. Tous les généraux et toutes les dames dînèrent avec lui à deux heures, ainsi que tous les enfans, excepté les plus jeunes Bertrand et Montholon, que l'on apporta et que l'on présenta à la société pendant quelques instans. Il fit un présent à chacun des enfans, et s'amusa pendant quelques instans à jouer avec eux.

17. — J'ai vu Napoléon à deux heures. Il était de très-bonne humeur et très-gai, faisait des plaisanteries sur toutes sortes de sujets et me raillait à propos d'une jeune dame de l'île.

Il m'a dit que quand il était à Boulogne, deux matelots anglais échappés de Verdun et ayant traversé la France sans être découverts, y arrivèrent. Ils y restèrent pendant quelque temps; mais n'ayant pas d'argent, ils ne savaient comment faire pour s'échapper. Il se faisait une garde si vigilante sur les bateaux, qu'ils désespéraient de pouvoir s'en procurer un. Ils firent une espèce de batelet avec des petits morceaux de bois qu'ils coupèrent avec leurs couteaux. Ils couvrirent cette barque de leur façon avec du calicot, qu'ils étendirent sur le bois. Elle n'avait guère, quand elle fut finie, plus de trois pieds et demi de longueur, avec une largeur proportionnée, et était si légère, qu'un seul homme pouvait la porter sur ses épaules. Ils résolurent d'essayer de passer le détroit à l'aide de cette frêle machine. Voyant une frégate anglaise s'approcher de la rive, ils se lancèrent dans une barque et essayèrent de la joindre; mais avant qu'ils eussent pu faire

beaucoup de chemin, ils furent découverts par les douaniers; on les saisit et on les ramena d'où ils venaient. Cette histoire fut connue par suite de l'étonnement que l'on eut de voir deux hommes se hasarder sur mer dans une barque si fragile; j'en entendis parler, et je les fis venir avec leur petit bâtiment. Je fus moi-même frappé de surprise à l'idée que ces hommes n'avaient pas hésité à confier leur vie à une nacelle aussi légère, et je leur demandai s'ils avaient eu réellement le projet de traverser la mer avec cela? Ils me répondirent que, pour m'en convaincre, ils allaient, si je le voulais, renouveler leur essai. Admirant la hardiesse et de l'entreprise et de la réponse, je les fis mettre en liberté; je leur donnai quelques napoléons, et les fis reconduire à l'escadre anglaise. Avant cet ordre, on allait les juger comme espions, parce qu'on les voyait depuis quelques jours rôder autour du camp.

« Lorsque je fis mon entrée à Berlin, dit Napoléon, la mère du prince d'Orange, sœur du roi, avait été laissée malade en arrière, dans les appartemens supérieurs du palais. Sa position était fâcheuse : elle n'avait pas d'argent et personne n'allait la voir. Un jour ou deux après mon arrivée, quelques-uns de ses domestiques vinrent demander qu'on les assistât, attendu qu'ils n'avaient pas même de quoi se chauffer. En effet, le roi l'avait tout-à-fait oubliée. Aussitôt que j'en fus informé, je lui fis envoyer à l'instant même cent mille francs; je lui fis fournir tout ce qui était convenable à son rang, et nous eûmes ensemble de fréquentes entrevues. J'aimais sa conversation. Lorsque son fils, le prince d'Orange, était aide-de-camp de Wellington, il alla d'Espagne

ou de Portugal à Londres, dans le temps où l'on s'attendait à un mariage entre la princesse Charlotte et lui. Il écrivit d'Angleterre plusieurs lettres à sa mère, donnant une description de tous les membres de la famille royale, à commencer par la reine, et les passait tous en revue ; cette lettre était remplie d'horreurs et de sottises, particulièrement sur ****, contre qui il paraissait singulièrement irrité ; il n'épargnait pas même ***, qu'il disait être ambitieux et avide de commandement. Ces lettres exprimaient beaucoup de sentimens mâles et héroïques, qui, quoique en style romantique, faisaient honneur à l'écrivain ; mais il déchirait tout **** en pièces. Il envoya ces lettres à Hambourg par un agent, avec l'intention de les faire tenir à sa mère. On arrêta cet agent, on saisit ses papiers et on les envoya à Paris, où ils furent examinés ; après quoi on me les remit. Je les lus à la hâte, et je ris beaucoup du contenu de ces lettres ; et pour me venger un peu de toutes les injures que l'on avait accumulées sur moi, je les envoyai au *Moniteur* pour les faire publier ; mais dans l'intervalle, l'agent instruisit la princesse qu'il avait été arrêté, ses papiers saisis, et il lui faisait part de leur contenu, parce qu'il le connaissait en partie. Elle me conjura, dans une lettre qu'elle m'écrivit, de ne pas les rendre publics, m'exposant le tort que cela ferait à son fils et à sa famille, et elle rappela à mon souvenir le temps où j'étais à Berlin. Je fus touché de sa prière, et je contremandai la publication de ces lettres, qui auraient fait un grand bruit en Europe et eussent causé un grand désagrément aux personnes qui y étaient nommées.

Napoléon parla ensuite de la feue reine de Prusse avec estime ; il dit qu'il avait eu une haute considération pour elle, et que si le roi l'eût amenée d'abord à Tilsitt, il aurait probablement obtenu de meilleures conditions. « Elle était élégante, spirituelle, et extraordinairement instruite, continua Napoléon. Elle déplorait amèrement la guerre. Ah ! me disait-elle, *la mémoire du grand Frédéric nous a perdus ; nous nous sommes crus pareils à lui, et nous ne le sommes pas.* »

J'ai fait observer à l'empereur que ses ennemis l'avaient accusés d'avoir traité très-cruellement cette princesse. « Quoi ! dit-il, est-ce qu'ils disent que je l'ai empoisonné aussi ? » J'ai répondu que non ; mais qu'ils assuraient qu'il avait été la cause de sa mort par les chagrins que lui avait causés la ruine de son pays. « Hé ! reprit Napoléon, il est très-probable que le chagrin qu'elle a conçu de la déplorable situation de son époux et de sa patrie, et des pertes qu'ils ont essuyées, ainsi que l'état humiliant auquel ils furent réduits, ont accéléré sa mort ; mais ce n'était pas ma faute. Pourquoi le roi de Prusse m'a-t-il déclaré la guerre ? Malgré cela, au lieu de l'avoir traitée avec barbarie, personne ne lui a témoigné plus d'attention ou de respect, personne ne l'a plus estimée que moi, elle m'en a même fait des remercîmens. La princesse de Salm était extrêmement belle et spirituelle ; mais quant à la vertu et aux autres bonnes qualités, elle était bien au-dessous de sa sœur. Elle aurait fait une charmante maîtresse, mais pas une reine. »

Napoléon fit alors des observations sur Malte, résidence dont il se serait satisfait pendant quelques

années; mais il dit en même temps qu'il n'ajoutait point de foi à ce bruit, et qu'il ne pouvait pas croire que telles fussent les intentions des ministres. Il ajouta que la meilleure opération que pût faire notre gouvernement, serait de conclure avec lui un espèce de traité, par lequel il s'engagerait à ne pas quitter Malte, pendant un certain nombre d'années, sans la permission du prince-régent, à condition qu'à l'expiration de ce temps on le recevrait en Angleterre. Il en résulterait une économie de six à huit millions de francs par an, au profit de la nation anglaise. « Il aurait, ajouta-t-il, été bien plus honorable pour l'Angleterre, et, par conséquent, pour les puissances coalisées, de me faire fusiller sur-le-champ, dans le premier moment de rage, lorsque je me rendis sur *le Bellerophon*, que de me condamner à l'exil sur un rocher stérile tel que celui-ci. Cet acte de violence aurait pu s'excuser par ces mots : Il était nécessaire, pour la tranquillité de l'Europe, de se défaire de cet homme. Par là on se serait délivré de toute crainte, le trésor de l'état y aurait gagné des millions, et cette conduite eût été plus conforme à l'humanité.

» Quand la discussion relative au jugement de Louis XVI s'ouvrit, Condorcet déclara que sa conscience ne lui permettait pas de voter la mort; mais il donna sa voix pour que cet infortuné monarque fût condamné aux galères perpétuelles. Cette proposition fut généralement blâmée, même par les plus furieux jacobins, et elle attira sur son auteur une grande animadversion : on lui reprochait d'avoir voté une punition plus terrible encore que la mort. Eh bien! l'exil dans un lieu comme celui-ci,

et avec un homme tel qu'ils l'ont choisi, est infiniment plus cruel que la condamnation aux galères; car, là, du moins, vous jouissez du soleil qui éclaire l'Europe, et si vous en avez les moyens, vous pouvez encore vous procurer une existence tolérable, comparativement à celle que l'on a ici. Je me souviens avoir vu dans le bagne de Toulon ou ailleurs, je ne me rappelle pas précisément le lieu, un colonel condamné aux galères. A la vérité, il ne jouissait pas de sa liberté; mais on ne l'obligeait jamais à travailler, et on lui procurait, à ses dépens, tout ce qui pouvait rendre sa situation supportable. Le gardien, qui n'était pas un homme de la trempe du gouverneur de cette île, ne voulait pas dégrader davantage un homme qui avait occupé un rang élevé dans la société, en le forçant de se livrer à des travaux manuels et avilissans, sans compter que, pour de l'argent, on peut toujours trouver quelqu'un qui fasse votre ouvrage. Je soutiens donc qu'il eût été plus honorable, plus conforme à la politique, et sur tout à l'humanité, de m'avoir tranquillement fait casser la tête à bord *du Bellerophon*. Je l'aurais préféré moi-même. Je pense réellement que lord *** a imaginé que, par une série de mauvais traitemens et d'humiliations, on me forcerait à commettre un suicide, et qu'il a cherché et trouvé l'homme qu'il lui fallait pour me pousser à cet acte de désespoir. Cette idée seule m'aurait arrêté, si jamais l'idée de me détruire était entrée dans mon esprit. »

22. — J'ai vu Napoléon à midi. Il continue à se lever à quatre heures du matin et à employer son temps à lire et à écrire. Il m'a montré qu'il avait été obligé de faire retourner son habit, parce qu'il

n'y avait dans toute l'île d'autre drap vert que celui dont la couleur est connue en France sous la dénomination de *merde d'oie*. Puis il a parlé de nouveau de sa détention dans un lieu si horrible et qui avait quelque chose de sauvage. « Le *** ne savait pas, dit-il, comment séparer l'homme de la place qu'il avait occupée dans le monde. Comme premier consul, comme empereur, en guerre avec l'Angleterre, je lui ai fait plus de mal que j'ai pu; mais en qualité de Napoléon Bonaparte, quel droit ont-ils de me retenir prisonnier? Et c'est une grande nation qui fait la guerre à un seul homme!

» J'ai, continua-t-il, réfléchi sur ma conduite envers les Anglais, et je n'ai rien à me reprocher à cet égard, sinon de ne leur avoir pas assez fait de mal comme ennemi. J'aurais dû mettre leurs prisonniers sur des pontons, non pour punir ces pauvres gens des crimes dont ils n'étaient pas coupables, mais pour forcer votre oligarchie de faire sortir tous les Français de ceux où elle les tenait renfermés. »

Il fit ensuite l'observation que les Anglais ouvriraient bientôt les yeux sur leur conduite à son égard. « Ils verront, dit-il, l'injustice et la folie de me retenir dans cette île d'un aspect si farouche et si triste, que je ne puis la comparer qu'à la figure du malheureux qu'ils ont envoyé pour la gouverner. Ces considérations, jointes aux énormes sacrifices qu'ils sont forcés de faire pour m'y retenir, les obligeront de m'en faire sortir un jour. »

Je fis observer à mon tour à Napoléon que l'état de trouble dans lequel se trouvait l'Angleterre serait un motif pour empêcher qu'on ne lui accordât

la permission de choisir ce pays pour sa résidence. « Bah ! répliqua-t-il, vos ministres ne sont pas assez sots pour s'imaginer que je voulusse compromettre la dignité de mon caractère en me mettant à la tête d'une populace factieuse, qui, très-probablement, refuserait de confier ses intérêts à un étranger ; je n'ai pas voulu le faire en France même. Je dois compte de ma réputation à mes contemporains et à la postérité, et ne veux pas jouer le rôle d'un aventurier. Non, non, ils sont conduits par la haine et la crainte des renseignemens que je pourrais donner sur leur conduite. Ils redoutent que je ne leur dise : cela n'était pas vrai (*il was not true* (1), et que je ne démente plusieurs particularités qui se rattachent aux événemens politiques et qu'ils expliquent à leur manière.

» Que pensez-vous qui pût me causer le plus grand plaisir au monde, ajouta-t-il ? » J'étais sur le point de répondre, de quitter Sainte-Hélène, quand il reprit : « Ce serait de pouvoir me promener *incognito* dans Londres et dans d'autres parties de l'Angleterre, d'aller avec un ami chez les restaurateurs, de dîner en public à une demi-guinée ou une guinée par tête, et d'entendre la conversation des diverses sociétés ; de me trouver partout, tantôt sous un costume, tantôt sous un autre, et de juger ainsi par moi-même les sentimens et les opinions du peuple, aujourd'hui qu'il est sans contrainte et sans défiance ; d'apprendre la véritable idée que les Anglais ont de ma personne, et des événemens qui ont eu lieu pendant les vingt dernières années qui viennent de s'écouler. »

(1) Il dit ces mots en anglais.

Je lui fis observer qu'il entendrait dire sans doute beaucoup de bien et beaucoup de mal de lui. « Ah ! quant au mal, reprit-il, je n'en tiens pas compte, j'y suis accoutumé, dieu merci ; d'ailleurs, je suis persuadé que l'opinion publique changera. La nation éprouvera autant de dégoût à la vue des libelles publiés contre moi, qu'elle aura été avide de les lire et d'y ajouter foi Ces distractions, jointes aux soins que je donnerais à l'éducation de mon fils, feraient le charme de mon existence. J'étais dans l'intention de mener ce genre de vie, si j'eusse pu me rendre en Amérique. Les plus beaux jours de ma vie ont été ceux qui se sont écoulés depuis seize ans jusqu'à vingt. Pendant la durée de mes semestres, j'avais l'habitude de parcourir successivement tous les restaurateurs, allant de l'un à l'autre, vivant avec une sorte de frugalité ; mon logement me coûtait environ trois louis par mois. J'étais heureux alors. Peut-être ne l'ai-je point été quand je suis parvenu au faîte de la suprême puissance : la multiplicité de mes occupations était telle, qu'elle ne me laissait pas réellement le loisir de jouir de cet état paisible qui constitue le bonheur. Je ne me reproche pas d'avoir fait le mal pendant le temps que j'ai occupé le trône : j'ai fait, au contraire, rentrer cinquante mille familles dans leur patrie, et les améliorations successives qui se sont opérées en France font elles-mêmes l'éloge de mon règne. J'ai fait la guerre ; mais d'impérieuses circonstances m'y ont forcé : je me proposais un but de la plus haute importance pour la gloire et la prospérité de la nation française. Si la mort eût mis fin à ma

carrière à Moscou, continua-t-il, une réputation éclatante et colossale m'aurait survécu, comme conquérant et comme monarque; une balle aurait dû alors mettre un terme glorieux à mon existence. Au lieu que le nom d'un homme tel que moi, qui meurs dans l'abandon et sur une terre d'exil, n'arrive plus sans quelque altération aux générations futures. Je n'avais pas encore essuyé d'échec jusque-là. Il est vrai que, plus tard, à Lautzen et à Bautzen, avec des troupes nouvellement levées et presque sans cavalerie, je rétablis ma réputation militaire : la campagne de 1814, avec des forces inférieures, ne l'a pas diminuée. »

Je lui fis observer qu'on avait été étonné qu'il n'eût pas fait la paix à Châtillon lorsque sa situation paraissait désespérée. Napoléon me répondit : « Je ne pouvais consentir à resserrer l'empire dans moins d'étendue qu'il n'en avait lorsque je suis monté sur le trône : j'avais juré de le conserver dans son intégrité. D'ailleurs les puissances alliées me faisaient chaque jour des propositions plus inadmissibles les unes que les autres. Peut-être allez-vous trouver étrange ce que je vais vous dire ; mais je vous assure qu'actuellement encore je ne consentirais pas à signer un tel traité. Si, après mon retour de l'île d'Elbe, j'eusse pu conserver le trône, j'aurais maintenu le royaume tel qu'il était à cette époque, parce que je l'avais trouvé resserré dans des limites beaucoup plus rapprochées; mais jamais je n'eusse consenti à l'y renfermer moi-même. Ma grande et principale faute a été de n'avoir pas fait la paix à Dresde. J'eus tort de consentir à l'armistice qui

eut lieu ; car si j'eusse continué à marcher en avant, comme je le pouvais alors, l'empereur, mon beau-père, n'aurait pas pris parti contre moi. »

Napoléon ajouta ensuite, que malgré l'occupation de Paris par les alliés, il aurait pu réussir encore à les chasser du territoire français ; mais que la trahison de M*** dérangea toutes ses combinaisons. Son plan était d'entrer de nuit dans Paris, à la faveur de l'obscurité ; la basse classe du peuple devait attaquer les alliés dans les maisons ; et ceux-ci ayant à combattre contre des troupes qui connaissaient les localités, auraient été taillés en pièces et obligés d'abandonner la ville avec une perte immense. Cette partie de la population était toute prête. Il ajouta qu'il aurait enlevé aux alliés leur grand parc d'artillerie ; les étrangers une fois hors de la capitale, la masse de la nation se serait soulevée contre eux. « J'ai fait part de ce plan, a-t-il ajouté, au baron Koller, qui reconnut que son exécution aurait pu mettre les puissances coalisées dans une position fâcheuse. M*** sera un objet d'horreur pour la postérité, aussi longtemps que la France existera, et il ne pourra être nommé sans une sorte de frémissement ; il le sait, et peut-être est-il à présent l'homme le plus misérable du monde. Il ne saurait se pardonner à lui-même, et il mourra comme Judas. « J'ai pris la liberté de lui demander quel temps il considérait comme le plus heureux de sa vie depuis son élévation au trône. « La marche de Cannes à Paris, me répondit-il. »

» Lorsque Castlereagh se trouvait à Châtillon avec les ambassadeurs des puissances alliées, continua Napoléon, cette ville était en quelque sorte inves-

tie, par suite de quelques succès que j'avais obtenus. Ce ministre était fort alarmé. Il craignait d'autant plus de tomber entre mes mains, qu'il n'était ni accrédité comme ambassadeur, ni revêtu d'un caractère diplomatique en France, de sorte que j'aurais pu le traiter en ennemi. Il alla trouver Caulincourt, auquel il fit part de ses appréhensions, et lui dit que si j'usais de quelque violence envers lui, il reconnaissait que j'en avais le droit. Il était impossible qu'il tentât de s'échapper sans tomber entre les mains de mes soldats. Caulincourt lui répondit qu'il ne croyait pas que je m'occupasse de lui, mais que cependant il ne pouvait pas savoir quel était le parti que je prendrais à son égard.

Aussitôt après, Caulincourt m'écrivit ce que Castlereagh lui avait dit et ce qu'il avait répondu. Je lui donnai l'ordre de dire à ce lord de ne pas s'inquiéter et de rester où il était, et de lui donner l'assurance que je le considérais comme ambassadeur. A Châtillon, Castlereagh parlant de la liberté dont jouissait l'Angleterre, fit observer, avec un air méprisant, que cette liberté n'était pas ce qu'il fallait estimer le plus dans votre pays ; qu'on était obligé de la tolérer; mais qu'elle dégénérait en abus, et que telle qu'elle était, elle ne conviendrait pas à d'autres nations.

Je me hasardai d'exprimer à Napoléon mon étonnement de ce que Marie-Louise paraissait n'avoir fait aucune démarche en sa faveur. « Je crois, me répondit Napoléon, que Marie-Louise est tellement circonvenue à mon égard, qu'elle pourrait être, sous ce rapport, peu maîtresse de sa volonté. J'ai toujours eu lieu de me louer de la conduite de ma

bonne Louise, et je suis certain qu'il est entièrement hors de son pouvoir de rien faire pour me secourir. D'ailleurs elle est jeune et craintive. C'est peut-être un malheur que je n'aie pas épousé une sœur de l'empereur Alexandre, comme il me le proposa lui-même à Erfurt. Mais il y avait, pour conclure cette alliance, des difficultés à surmonter : elles provenaient de la différence des religions. J'éprouvais de l'éloignement à permettre qu'un prêtre russe devînt le confesseur de ma femme, comme cela aurait eu lieu immanquablement, et il me semblait que ce serait établir moi-même, dans le château des Tuileries, un espion dévoué à Alexandre. On a dit que mon union avec Marie-Louise avait été le sujet d'un article secret du traité de paix avec l'Autriche, cela n'est pas vrai. J'aurais rejeté cette idée. Ce mariage fut proposé par l'empereur François lui-même et par Metternich à Narbonne.

» De tous les ambassadeurs que j'aie jamais employés, Narbonne était celui qui avait le plus de mérite à mes yeux. Il joignait à beaucoup d'esprit naturel, de la droiture et de l'équité dans le caractère. Pendant tout le temps qu'il fut à Vienne, la France ne fut jamais dupe de Metternich, comme elle l'avait été par le passé : il pénétrait dans l'espace de quelques jours les projets du ministre. Si un tel homme eût été envoyé, en 1812, à l'empereur de Russie, il est probable que l'on eût obtenu la paix. Alexandre demandait Dantzick et une indemnité pour le duc d'Oldembourg. Romanzoff persuada à ce prince qu'aucun sacrifice ne me coûterait pour obtenir la paix, et que le moment favorable de faire

des demandes était arrivé. Après le premier succès obtenu par mes armées, Alexandre m'expédia un parlementaire, pour me dire que si je voulais évacuer ses provinces et me retirer sur le Niemen, il traiterait avec moi. Je ne le crus pas de bonne foi, et je pensai au contraire qu'il voulait me jouer par cette proposition. Si elle eût été renouvelée, et que nous eussions pu traiter personnellement à Wilna, tout se fût probablement arrangé. »

23. — Hier M. Smithers, garde-marine du *Conquérant*, est venu à Longwood avec un *laissez-passer* de sir Hudson Lowe, pour se rendre chez le comte Bertrand. Après avoir passé le corps-de-garde qui était à l'entrée, il fut rappelé par l'officier, et on lui dit qu'on avait trouvé que son *laissez-passer* était pour le 21, et que, par conséquent, on ne pouvait lui permettre d'entrer, attendu que sa permission était expirée la veille (1).

Pas plus tard que mardi dernier, sir Hudson Lowe témoigna beaucoup d'humeur contre moi, parce que j'avais eu la hardiesse de soutenir qu'il avait quelquefois donné des laissez-passer dans lesquels le jour était spécifié, et de lui en avoir cité un exemple dans celui délivré à M. Urmston Son Excellence a formellement nié ce fait en présence du comte Bertrand.

Avant qu'on accordât à M. Smithers la permission de monter, on lui fit subir un long interrogatoire sur la nature de son affaire; comment con-

(1) L'officier d'ordonnance, auquel on en fit le rapport, prit sur lui d'ordonner à l'officier de garde de permettre à Smithers d'entrer.

naissait-il le comte Bertrand et sa famille ? avait-il des lettres pour eux du capitaine Hamilton, de la marine ? On lui fit plusieurs autres questions qui tendaient à faire connaître qu'on se méfiait de cet officier, quoique le haut rang qu'il occupait semblât devoir le mettre à l'abri de tout soupçon.

Le général Gourgaud m'a rapporté aujourd'hui qu'à la fin de la bataille de Waterloo, et après la charge faite inutilement par les Français, la cavalerie anglaise, qui chargea à son tour, s'approcha à cent ou cent cinquante toises de l'endroit où se trouvait Napoléon, n'ayant auprès de lui que les généraux Soult, Drouot, Bertrand et Gourgaud lui-même. A peu de distance d'eux, était un petit bataillon français formé en carré. Napoléon ordonna au général Gourgaud qu'on fît jouer deux ou trois pièces de campagne qui appartenaient à ce bataillon, afin d'arrêter la cavalerie qui approchait de trop près. Cet ordre fut exécuté, et un des boulets de la décharge emporta la jambe du marquis d'Anglesea. Napoléon se mit alors à la tête de la colonne, en s'écriant : « *Il faut mourir ici ! il faut mourir sur le champ de bataille !* »

Dans le moment où Napoléon voulait effectuer une charge avec le peu de monde qu'il avait autour de lui, les tirailleurs anglais gagnaient toujours du terrain. Labédoyère galoppait autour d'eux le sabre au poing, et semblait désirer une mort glorieuse sur le champ d'honneur. On empêcha Napoléon de se jeter au milieu de l'ennemi, et Soult saisit son cheval par la bride, en lui disant qu'on ne le tuerait pas, mais qu'il serait fait prisonnier; et avec l'aide

de quelques autres personnes dont il était entouré, ce général parvint à faire abandonner le champ de bataille à l'empereur. Il n'y avait plus alors dans ce lieu que la faible colonne dont on vient de parler, qui pût s'opposer aux progrès des Prussiens. Napoléon était si fatigué, que sur la route de Jemmapes et de Philippeville, il serait tombé de cheval, s'il n'eût été soutenu par Gourgaud et par deux autres personnes qui l'accompagnèrent pendant une partie du chemin. Ils gardaient tous un profond silence. Arrivé sur la route de Paris, il fut décidé que Napoléon se rendrait directement au sénat, où il entrerait avec ses bottes et ses éperons; ce qui aurait sans doute produit un grand effet; mais on n'exécuta pas cette résolution.

24. — J'allai à *Plantation-House*, où, comme de coutume, on me fit subir un long interrogatoire, et où j'eus beaucoup de mauvaise humeur à supporter. Entre autres choses, Son Excellence, après m'avoir demandé comment j'avais su que Cipriani avait eu une conversation avec lui, relativement aux objets dont on manquait à Longwood, dit que je ne devais point avoir d'entretiens avec le maître-d'hôtel relativement aux provisions allouées; que dans tout ce qui n'était point relatif à mes fonctions médicales, je devais lui demander ce qu'il m'était permis de faire, et ne point agir d'après moi-même, lorsque je pouvais avoir avec le général Bonaparte des conversations d'une autre nature que celles qui auraient pour objet l'état de sa santé, ni répondre à ses questions, à moins que les communications ne lui fussent soumises; at-

tendu qu'en sa qualité de gouverneur, il était le seul juge compétent de ce qu'on pouvait dire ou devait taire.

Je répliquai que, s'il s'attendait à ce que je lui répétasse toutes les conversations que j'aurais avec Napoléon, il était dans l'erreur; que par le passé je lui avais rapporté une partie de ses entretiens, mais que désormais je garderais le silence.

Je lui demandai depuis quand mon devoir était de lui communiquer tout ce qui se passait: que, selon lui et sa propre expression, il m'était défendu de faire usage de ma volonté et de mon jugement; que, par une conséquence naturelle de son discours, je me trouvais donc dans la nécessité de lui tout dire, puisque, retenir une partie de la conversation, ce serait faire usage de mon jugement.

Il refusa de répondre à ces questions, et ramena l'entretien sur le vieux sujet du journal écossais.

J'ai eu avec Napoléon un entretien qui a roulé sur lord Castlereagh. « Jamais, dit-il, aucun diplomate n'a déployé et mis en œuvre un système plus faux, plus décevant, que ne l'a fait ce ministre.

25. — Napoléon était très-gai. Je l'ai vu dans le salon. Il portait un habit gris, croisé. Les remarques qu'il a faites sur les gouverneurs de Benguilla et des îles du Cap-Vert, étaient justes, malignes et surtout plaisantes.

J'ai eu un autre entretien avec lui, relativement à l'Espagne. Je lui ai demandé s'il était vrai que la reine eût dit en sa présence, à Ferdinand, qu'il n'était pas le fils du roi, proclamant ainsi elle-même son infamie. Napoléon m'a assuré qu'elle ne s'était jamais servie de semblables expressions en sa

présence; qu'elle lui avait dit seulement, dans un moment de colère, qu'il n'était pas digne d'être le fils du roi. Je lui demandai aussi s'il avait voulu donner à Ferdinand une de ses parentes en mariage et le placer sur le trône de Naples, en marier une autre à don Carlos, et lui accorder une souveraineté?

Napoléon m'a répondu que toutes ces assertions étaient autant de fausseté. « Ferdinand lui-même, m'a-t-il dit, m'a prié à plusieurs reprises de lui donner en mariage une princesse de ma famille; mais je ne lui en ai jamais parlé. » Je lui ai dit que dans un écrit qu'on trouvait partout, on avait assuré qu'il n'avait laissé à Ferdinand d'autre choix que l'abdication ou la mort, et que ce fut en conséquence des menaces qu'il fit à ce prince, et de celles du roi Charles, qu'il prit enfin le parti d'abdiquer. « Ceci est encore faux, répliqua Napoléon; on n'employa contre lui ni menaces ni promesses. Si Ferdinand eût été traité comme je le suis ici, s'il eût été privé de nourriture, on pourrait dire alors que son abdication était forcée. Votre *** m'aurait volontiers fait périr; mais voyant que la nation ne l'approuvait pas, on m'a envoyé ici, afin que j'y succombe d'une mort assez lente pour qu'elle paraisse naturelle, ou dans l'espérance que j'attenterais à mes jours. Le fait est que, sans les querelles survenues entre le père et le fils, je n'aurais jamais pensé à les détrôner. » J'ajoutai qu'on assurait que c'était lui qui avait eu l'art de faire naître ces dissensions dans la famille royale d'Espagne, pour en profiter. « Un homme tel que moi, répliqua Napoléon, est *un dio overo un diavolo* (un dieu ou un diable). Cela est aussi vrai qu'il l'est que j'ai fait venir Pichegru et

Georges à Paris, dans le dessein de ruiner Moreau. Quand j'ai vu ces deux hommes animés l'un contre l'autre, chercher réciproquement à se détrôner, j'ai pensé que je pouvais bien tirer avantage de leurs démêlés et déposséder une famille ennemie ; mais jamais je n'ai pris part à leurs disputes. Si j'avais pu prévoir que cette affaire dût me causer autant de tracasseries et de chagrins, je ne m'y serais point engagé ; mais les premières démarches une fois faites, il m'a été impossible de revenir en arrière.

Il a parlé sur la bataille d'Eysling (ou d'Eylau), et il a observé qu'il y avait beaucoup à dire des deux côtés. Il avait conservé le champ de bataille ; mais il s'était retiré pendant la nuit, et on pouvait penser que cette retraite annonçait un revers. La victoire a été très-décidément gagnée à Lutzen (1) et à Bautzen. « Je n'avais guère que dix-sept ans, me dit Napoléon, lorsque je composai une petite histoire de la Corse ; je la soumis à l'abbé Raynal, qui me donna des éloges et parut désirer que je la publiasse. Cet ouvrage devait, selon lui, servir la cause de la liberté, dont on commençait à parler fortement alors, et me faire une sorte de réputation. Je suis bien aise de n'avoir pas suivi ses conseils. Il était écrit selon l'opinion du jour, qui tendait vers le républicanisme, et ce livre contenait les plus forts argumens contre les gouvernemens monarchiques. Il respirait la liberté d'un bout à l'autre, et était rempli de maximes et de sentences républicaines. Je l'ai perdu depuis. Etant à Lyon en 1786,

(1) Le général Gourgaud m'a dit qu'à Lutzen Napoléon n'avait que deux régimens de cavalerie.

je remportai, au collége, le prix d'une médaille en or, sur le thème suivant : *Quels sont les sentimens que l'on doit le plus recommander, afin de rendre l'homme heureux?* Quand je montai sur le trône, bien des années après, je parlai de cela par hasard à Talleyrand. Il envoya un courrier à Lyon pour chercher ce morceau; il parvint facilement à le retrouver.

» Un jour, comme nous étions seuls, il tira le manuscrit de sa poche, et croyant me faire la cour, me le remit entre les mains, en me demandant si je le connaissais. Je reconnus aussitôt mon écriture, et je le jetai au feu, où il fut consommé en dépit de Talleyrand, qui ne put le sauver. Comme il ne l'avait pas fait copier auparavant, il parut très-mortifié de cette perte.

J'en fus, au contraire, fort satisfait, parce qu'il abondait en sentimens républicains, et contenait quelques principes libéraux que je n'aurais pas été flatté qu'on pût m'accuser d'avoir eus dans ma jeunesse. »

Je lui ai demandé son opinion sur Robespierre. « Robespierre, me répondit Napoléon, n'était certainement pas le plus méchant homme de la révolution. Il ne voulait pas que la reine fût mise en jugement. Bien loin d'être athée comme on l'a dit, il soutint publiquement, contre l'avis de plusieurs de ses collègues, *l'existence d'un Être-Suprême*. Il ne croyait pas non plus qu'il fût nécessaire d'exterminer tous les prêtres et les nobles pour consolider la liberté en France, comme le prétendaient tant de révolutionnaires; Marat, par exemple, qui ne demandait pas moins de six cent mille têtes. Robes-

pierre voulait qu'on mît le roi hors la loi, et non qu'on procédât à la ridicule moquerie de le juger. C'était un fanatique, un monstre; mais il était incorruptible et incapable de voter ou de causer la mort de qui que ce fût, par inimitié personnelle ou par le désir de s'enrichir. Il était enthousiaste (ou c'était un enthousiaste), mais croyait agir selon la justice, et il ne laissa pas un sou après sa mort. Sous quelques rapports, on peut dire que Robespierre a été un honnête homme. On lui imputa tous les crimes commis par Hébert, Chaumette, Collot-d'Herbois et d'autres. Marat, Billaud de Varennes, Fouché, Hébert et plusieurs autres, étaient infiniment plus féroces que lui. C'était vraiment une chose surprenante, ajouta Napoléon, que de voir ces fanatiques qui trempaient leurs bras dans le sang jusqu'au coude, et qui n'eussent pas pris une pièce d'argent ou une montre aux malheureux qu'ils traînaient à l'échafaud. Ils apportaient religieusement au comité de Salut public l'or ou l'argent dont ils avaient dépouillé leurs victimes. Chacun de leurs pas était marqué par le sang, et ils se seraient fait un scrupule de commettre la moindre action contraire à la probité.

» Le pouvoir de ce fanatisme était tel, que ces hommes prétendaient, en se baignant dans le sang de leurs compatriotes, marcher dans le sentier de l'honneur et de la vertu. Lorsque Marat et Robespierre promenaient la hache révolutionnaire sur un si grand nombre de têtes innocentes, si Pitt leur eût offert deux cents millions, ils les eussent repoussés avec indignation. Ils jugèrent même, et

firent guillotiner quelques-uns de leurs collègues, Fabre d'Eglantine, par exemple, qui s'étaient rendus coupables de pillage. Il n'en était pas ainsi de T***, de Danton, de B***, de F*** : ceux-là n'étaient que des figurans, et ils auraient trahi tous les partis pour de l'argent. *T*** est le plus vil des agioteurs, corrompu sans opinion, mais homme d'esprit.* Il est toujours prêt à tout vendre, et à se vendre lui-même au plus offrant. B*** était de même. Quand je commandais l'armée d'Italie, il se fit payer, par l'ambassadeur de Venise, deux cent mille dollars (si je ne me trompe), pour écrire une lettre dans laquelle il me priait de ménager cette république avec laquelle je.... (ici il fit un geste très-significatif); je n'ai jamais eu d'égard pour de telles lettres. Dès le commencement de ma carrière, j'ai toujours commandé par moi-même. T*** vendait également tout; Fouché un peu moins, sa vénalité n'était pas aussi prononcée. »

J'ai demandé à Napoléon comment il était possible que Barrère eût échappé sain et sauf aux diverses secousses de la révolution ? « Parce que Barrère n'avait pas de caractère prononcé; c'était un homme qui changeait de parti à volonté et les servit tous successivement. Il passe pour avoir du talent. Je ne l'ai pas jugé ainsi. Je me suis servi de sa plume; il n'a pas montré beaucoup d'habileté. Il employait volontiers les fleurs de rhétorique; mais ses argumens n'avaient aucune solidité; rien que *coglionorie* enveloppée dans des termes élevés et sonores.

Billaud de Varennes est le plus exécrable des

hommes qui aient figuré dans la révolution. *Carnot en est le plus honnête : il a quitté la France sans un sou.*

Après les événemens de brumaire, dit-il, je m'entretins longtemps avec Sieyes sur la situation de la France et sur diverses matières politiques. En me quittant, il alla souper avec quelques républicains, ses amis intimes, les plus fermes appuis du parti. Lorsque les domestiques eurent quitté la salle à manger, il ôta son bonnet, et le jetant à terre avec violence, Messieurs, dit-il, il n'y a plus de république, elle est anéantie. J'ai parlé aujourd'hui avec un homme qui non-seulement est un grand général, mais qui est par lui-même capable de tout faire et de tout embrasser. Il n'a besoin ni de conseillers, ni d'assistance. La politique, les lois, l'art de gouverner lui sont aussi familiers que le commandement d'une armée. Il est jeune et déterminé. La république a cessé d'être. — Mais, s'écrièrent les républicains, s'il devient un tyran, il faudra employer le poignard de Brutus. Hélas! mes amis, répondit Sieyes, nous tomberions après dans une situation plus déplorable encore. Fouché, ajouta-t-il, n'a jamais eu mon entière confiance. Jamais il ne m'approchait sans se courber jusqu'à terre devant moi. Je n'ai jamais eu d'estime pour lui, parce qu'il avait été un terroriste, un des chefs de la faction jacobine. Je m'en suis servi comme d'un instrument pour découvrir et chasser les jacobins, les septembriseurs et ses autres vieux amis. Par son moyen, je me suis vu en état de bannir deux cents de ses anciens associés aux crimes révolutionnaires, qui auraient pu troubler la tranquillité en France. Il

trahit et sacrifia sans remords tous ses camarades et ses complices. Aussi je ne l'ai jamais placé dans un poste important où j'aurais eu besoin de compter sur lui, ni n'ai même souffert qu'il m'adressât le premier la parole; d'ailleurs, je n'avais pas une haute opinion de ses talens. T..., au contraire, a réellement possédé toute ma confiance pendant long-temps, et il connaissait souvent mes projets un an ou deux avant que je les misse à exécution.... Il a un talent prodigieux; mais il est méchant par caractère, sans principe, et si avide d'argent, qu'il ne s'inquiète jamais si les moyens d'en obtenir peuvent être avoués par un honnête homme. Sa rapacité était telle, qu'après l'avoir averti plusieurs fois de prendre garde à lui, je fus obligé de lui ôter ses emplois. Sieyes a aussi possédé ma confiance; c'était un homme d'un grand mérite; il était probe, et bien différent en cela de..... Il aime l'argent aussi, mais il est incapable de s'en procurer autrement que par des voies légitimes, et n'est pas comme celui dont je viens de parler, qui s'en empare de toute manière (1).

26. — Les observations suivantes sur notre ambassade en Chine ont été faites par Napoléon. « Il paraît que votre ambassadeur, lord Macartney, a été obligé, en 1793, de se soumettre au ko-tou, sans quoi il n'eût point été reçu. Vos ministres, qui devaient savoir cela, et qui, en tous cas, prévoyaient des difficultés dans l'étiquette, avaient au-

(1) Une dame célèbre a émis sur cet homme l'opinion forte, mais expressive, suivante :

« C'est de la m.... dans un bas de soie. »

torisé lord Amherst à s'y conformer, lorsqu'ils l'ont envoyé dans cette contrée : il paraît qu'il pensait lui-même devoir se soumettre à cet usage; quand il s'y est refusé, il s'est laissé guider par de mauvais conseils. C'est une erreur, mais une erreur très-accréditée, qu'un ambassadeur représente son souverain. Il ne le représente pas, puisque, dans le fait, aucune affaire ne peut être considérée comme véritablement valide et terminée, qu'elle n'ait été ratifiée par la puissance qui l'envoie; et quant à son rang, relativement à l'étiquette, il n'y a jamais eu d'exemple qu'un monarque ait traité un ambassadeur comme son égal, qu'il lui ait rendu ses visites, lui ait fait place dans une cérémonie, ou enfin ait eu pour lui les égards et les déférences qu'il aurait pour un souverain étranger. La fausse idée que les ambassadeurs représentent le souverain, est une tradition des coutumes féodales, selon lesquelles, quand un grand vassal devait foi et hommage à son suzerain, et qu'il ne lui était pas possible de faire en personne cet acte de soumission, il se faisait représenter par un ambassadeur, à qui, dans ce cas, on rendait réellement les honneurs dus à son maître. Le caractère d'un ambassadeur est le même que celui d'un ministre plénipotentiaire ou d'un envoyé, avec cette différence, que l'ambassadeur est au premier rang, le ministre au second, et l'envoyé au troisième. Mais dans les négociations, ils ont tous trois les mêmes droits; tout ce qu'ils stipulent ou signent doit être soumis à la ratification de leurs princes : la véritable différence n'existe guère que dans l'étiquette. L'ambassadeur en préséance devrait être traité comme les hommes qui occupent les plus hauts

rangs dans le pays, comme les princes, les ducs et les ministres d'état ; le ministre plénipotentiaire, comme les nobles du second ordre, en préséance à la cour; et les envoyés, comme ceux du troisième. Quant aux chargés d'affaires, ils ne se sont pas accrédités auprès du souverain, mais auprès du ministre.

» Les ambassadeurs anglais et russes avaient un droit aux mêmes distinctions, et auraient dû suivre l'étiquette qui était suivie par les princes et par les chefs mandarins. Or, ces derniers avaient pratiqué le ko-tou, et par conséquent les ambassadeurs auraient dû en faire autant ; l'empereur de la Chine avait le droit de l'exiger. On a dit qu'un capitaine français, nommé Rock qui était allé à la Chine sous le règne de Louis XIV, avait refusé d'accomplir le ko-tou. Mais il faut observer que cet officier n'était ni ambassadeur, ni ministre plénipotentiaire, ni envoyé, et qu'il était le maître d'agir à sa fantaisie, et le gouvernement chinois était libre de le considérer comme un personnage plus ou moins important ; mais un homme chargé d'une mission diplomatique devait se soumettre au ko-tou, et ne pouvait pas même s'y refuser sans manquer de respect à l'empereur. Ce souverain, de son côté, aurait méconnu le caractère de l'ambassadeur, s'il ne l'avait pas reçu lorsque cette formalité aurait été remplie.

» Lord Macartney, et selon toute apparence lord Amherst, ont recouru à divers expédiens, que le ministre russe avait aussi cherché à mettre en usage. Ils demandèrent qu'un mandarin, d'un rang égal à celui de l'ambassadeur, accomplît le ko-tou devant le portrait du roi d'Angleterre, ou que, par une dé-

claration publique, le monarque chinois promît que, s'il envoyait un ambassadeur en Angleterre, il se soumettrait au ko-tou. Les Chinois rejetèrent cette proposition, et avec raison. Si l'on recevait un ambassadeur chinois à Londres, on n'aurait pas le droit d'en exiger le ko-tou; mais il devrait suivre, en présence du roi d'Angleterre, la même étiquette que les princes, les ministres-d'état et les chevaliers de la Jarretière, quand ils sont admis devant le trône; ce qui serait alors le ko-tou anglais. Ces demandes étaient donc déraisonnables, comme le prouve naturellement le principe que nous venons de mettre en avant.

» On fit une troisième suggestion, qui consistait à suivre, à la cour de l'empereur de la Chine, l'étiquette de la cour d'Angleterre, qui consiste à mettre un genou en terre au pied du trône, en présentant les lettres de créance. C'est certainement une grande présomption de votre part, que de vouloir régler l'étiquette du palais de Pékin sur celle du palais de Saint-James. Le principe simple, qu'en négociation, de même que dans l'étiquette, l'ambassadeur ne représente pas le souverain et ne peut prétendre qu'aux honneurs réservés aux plus grands seigneurs de la cour à laquelle il se rend, éclaircit entièrement cette question et fait disparaître toute difficulté.

Il ne se présente à l'esprit qu'une seule objection raisonnable contre le *ko-tou*, c'est que c'est un acte religieux; que cet acte faisant partie des cérémonies d'un culte de faux dieux, est par conséquent contraire aux principes du christianisme. Les mandarins comprirent parfaitement la force et la justesse de cette objection, et repoussèrent cette

idée, en déclarant d'une manière positive que le *ko-tou* n'était pas un acte religieux, mais seulement une loi d'étiquette, ce qui aurait dû écarter tout scrupule. La Russie et l'Angleterre devraient enjoindre à leurs ambassadeurs de se soumettre au *ko-tou*, sous la seule condition que l'ambassadeur chinois se soumettrait à Londres et à Pétersbourg aux formes d'étiquette en usage dans ces cours.

» Votre ambassade vous coûte quelques milliers de livres sterling, qu'on a dépensés en pure perte, et au lieu d'opérer un rapprochement, elle sera plutôt une source d'éloignement et de mécontentement entre les Chinois et vous, et tout cela par une erreur ridicule. En montrant votre respect pour les usages d'un pays étranger, ceux du vôtre n'en auraient été que plus respectés, et tout hommage que l'on rend à un souverain, dans les formes qui sont en usage dans le pays, sont et convenables et honorables. Outre cela, vos ministres n'en avaient-ils pas un exemple dans ce qui a eu lieu avec la Porte, qui a constamment soumis tous les ambassadeurs à l'étiquette en usage? L'ambassadeur n'est admis au pied du monarque ottoman que lorsqu'il est revêtu d'un caftan, et il est, en outre, obligé de faire toutes les cérémonies que l'on a imaginées pour le moment où il est admis ; car ces cérémonies diffèrent souvent d'un règne à l'autre, et changent au caprice du souverain ; mais elles conservent toujours des traces de leur institution primitive, qui est la bassesse et la servilité. Y a-t-il une grande différence entre se prosterner afin d'accomplir le *ko-tou*, et baiser la poussière des pieds du sultan ?

Vous dites que vous pourriez les effrayer par un armement maritime, et forcer les mandarins à se soumettre à l'étiquette européenne? Cette idée est une extravagance. Vous seriez, en vérité, très-mal avisés d'aller exciter une nation de deux cent millions d'habitans à prendre les armes, et les forcer, pour leur propre défense, à construire des bâtimens qu'ils opposeraient aux vôtres. Tout Anglais de bon sens doit donc considérer le refus d'accomplir le *ko-tou* comme impardonnable et dangereux dans ses conséquences.

1^er^ *Septembre.* — Hier, le bâtiment de transport la *Maria* est arrivé du Cap avec plusieurs malles; une lettre du jeune Las Cases a été remise à madame Bertrand; elle porte qu'après avoir sollicité longtemps la permission de quitter le Cap, ils l'avaient enfin obtenue, et qu'ils étaient sur le point de s'embarquer à bord d'un brick pour l'Angleterre; que, du reste, ils ignoraient si la permission de débarquer leur serait accordée; que son père était très-malade, et qu'il craignait de succomber avant d'arriver en Angleterre, attendu qu'il n'y avait pas de médecin à bord du brick. Il ajoutait qu'on n'avait pas reçu de lettres de Longwood, depuis que son père et lui étaient au Cap. Le comte Bertrand reçut aussi une lettre de messieurs Barring frères et compagnie, de Londres, qui le prévenaient qu'une somme de douze mille livres sterlings était chez eux depuis deux ans, à sa disposition.

Napoléon a été de très-bonne humeur pendant quelques jours, et a pris plus d'exercice que de coutume. Le 30, il s'est rendu à la guérite à gauche

de la maison, et est resté pendant quelque temps à regarder les travaux qui ont été faits à la nouvelle route, ce qui excitait la surprise de la sentinelle, qui le considérait avec la plus grande attention à la distance de quelques toises.

Un article des journaux du Cap que j'ai reçus, annonce que Caroline, sœur de l'empereur, s'est remariée avec un certain général Macdonald; à cela Napoléon dit : « qu'il n'en croit rien; que la mort de son mari est encore trop récente pour que sa sœur passe à de secondes noces, surtout aussi publiquement, à moins pourtant qu'elle ne soit folle, ou qu'on ne l'y ait forcée, le pistolet sur la gorge. D'un autre côté, ajouta-t-il, Caroline est arrivée à un âge où les passions n'ont plus la même force; elle a quatre enfans, beaucoup de jugement et des talens trop supérieurs à la plupart des personnes de son sexe, pour que cela soit probable. Cependant, qui pourrait répondre des caprices d'une femme? » Il fit ensuite quelques remarques sur une diatribe qui avait été publiée contre lui dans le *Courrier*, et il fit observer que, dans le moment actuel, la malignité et la médisance lui seraient plus utiles que nuisibles; que ces attaques, qui avaient pour objet de flétrir son caractère, n'obtiendraient aucun succès, à cause de la libre communication des Anglais avec la France.

Il ajouta : « Ce grand nombre d'Anglais qui sont passés sur le continent, auront découvert et publié depuis longtemps que je ne suis pas un monstre tel que l'on m'a dépeint dans les libelles anglais et français. Ils auront sans doute reconnu l'erreur dans laquelle ils sont tombés, et ils rougiront à l'idée d'avoir

été si grossièrement trompés. Je ne demanderais que leur avis pour revendiquer mon véritable caractère. Une critique modérée de mes actions, bien conduite, écrite sagement et sans exagération, me serait beaucoup plus nuisible que toutes les sorties virulentes et furieuses du *Quaterly-Review*.

L'attention de Napoléon se fixa ensuite sur quelques extraits d'un pamphlet qu'on disait avoir été écrit par le duc de Rovigo, sur la mort du capitaine Wright. « Si Wright avait été mis à mort, dit-il, c'eût été par une suite des actes de mon autorité. Le duc de Rovigo se trompe fort en répandant des insinuations contre Fouché. S'il eût été mis à mort en prison, c'eût été par mon ordre. Fouché, quand il en aurait eu l'envie, se serait bien gardé de prendre sur lui la responsabilité d'une pareille action. Il me connaissait trop bien. Mais la vérité, c'est que Wright se tua lui-même, et je ne pense pas qu'on l'ait personnellement maltraité dans sa prison. Il est possible que Fouché l'ait menacé, dans l'espérance de l'amener à faire quelques révélations. Sydney Smith a agi d'une manière indigne de lui-même et d'un homme d'honneur, dans l'épitaphe qu'il a composée pour Wright. Car, dedans, il donne à entendre qu'il a été exécuté secrètement, quoiqu'il n'ose pas l'affirmer. Après avoir fait toutes les recherches et les perquisitions qu'il était en son pouvoir de faire; après avoir épuisé tous les moyens de découvrir la vérité, et trouvé qu'enfin il n'était rien arrivé de semblable, il aurait dû, comme tout homme d'honneur l'aurait fait, déclarer ouvertement qu'il n'existait pas de preuve pour admettre une telle accusation, au lieu de faire de pareilles insinuations, sur-

tout lorsque l'ancien ennemi contre lequel il s'était battu si souvent était au pouvoir de ses compatriotes. Sydney Smith, qui a été si longtemps renfermé au Temple, sait mieux que personne qu'il était impossible qu'on égorgeât un prisonnier, sans que cela ne parvînt à la connaissance d'un certain nombre de personnes, qui auraient divulgué le secret de cet événement, et il n'ignorait pas qu'aucun individu ne pouvait pénétrer dans la prison sans un ordre signé du ministre de la police.

» Néanmoins, ajouta-t-il, Sydney Smith a fait une action très-louable, en informant Kléber du refus que faisait lord Keith de consentir à la convention d'El-Arish. S'il eût retardé vingt-quatre heures, Kléber eût évacué les forts et les eût remis aux Turcs; et ainsi il eût été forcé de se rendre aux Anglais. Il traitait très-humainement les prisonniers de guerre français. Lorsqu'il a voulu se mêler d'intrigues et sortir du cercle des opérations maritimes, dans lequel il aurait dû se renfermer, il a commis des fautes grossières; excepté cependant dans l'affaire d'Acre, où il agit parfaitement à propos, en envoyant des hommes et des officiers au secours des Turcs. Il négligea de couper les communications par mer; ce qu'il aurait pu exécuter s'il s'était un peu plus occupé de son escadre. Par cette négligence il me laissa échapper. A Saint-Jean d'Acre, il donna l'ordre à ses bâtimens de tirer sur mes troupes, mais à une distance tellement hors de portée, que ses bordées ne produisaient aucun effet; au contraire, il en résultait pour nous un avantage réel, attendu que nous manquions de munitions, et chaque soldat qui ramassait un des boulets anglais

recevait cinq sous. Malgré cela, et quoique Sidney Smith m'ait maltraité, j'aurais cependant beaucoup de plaisir à le voir. J'aimerais à recevoir visite de la part de ce gaillard-là. Il a de bonnes qualités, et comme ancien ennemi, je ne serais pas fâché d'avoir un entretien avec lui.

» Avez-vous jamais entendu dire, reprit-il, que lord Wellington ait proposé le premier de m'envoyer à Sainte-Hélène(1)? » Je répondis qu'en effet j'en avais entendu parler ; mais que je n'y ajoutais pas foi. « Si cela est vrai, continua-t-il, cela lui fera peu d'honneur aux yeux de la postérité. »

2. — Je suis allé à *Plantation-House*, sur l'ordre de sir Hudson Lowe. Après lui avoir rendu compte de l'état de la santé de Napoléon, je lui ai demandé, de la part du général Bertrand, des renseignemens sur les moyens à employer pour obtenir le certifi-

(1) On assure que le duc de Wellington, revenant des Indes en Angleterre, sur une frégate commandée par le capitaine Cockburn (aujourd'hui sir Georges), relâcha à l'île Sainte-Hélène, où il fut retenu plusieurs jours. Pendant ce temps, il manqua de se noyer dans la rade, ayant été renversé dans une chaloupe par une de ces rafales si ordinaires à cet ancrage. Lorsque Napoléon était à l'île d'Elbe, le duc de Wellington suggéra au congrès l'idée de faire transporter le prisonnier à Saint-Hélène, en disant que ce dernier lieu était très-propre à son emprisonnement perpétuel, d'après la connaissance qu'il en avait acquise lui-même. Je ne donne ce bruit que comme un *on dit*, quoiqu'il soit accrédité par plusieurs personnes. Si, cependant, le fait est véritable, il est possible que le duc considère ce trait comme un de ses plus beaux titres à la gloire, et qui n'est surpassé que par la générosité et l'humanité qu'il a déployées relativement au sort du maréchal Ney, son ancien antagoniste.

cat de vie de la comtesse Bertrand, et une procuration pour le comte ; et je m'informai si M. Brooke, secrétaire du conseil, n'était pas la personne chargée des fonctions de notaire public. Sir Hudson Lowe répondit brusquement : « Que le comte Bertrand s'en informe auprès du capitaine Blackney. » Bientôt après il ajouta qu'il ne voulait pas me laisser aller sans m'avoir donné une réponse positive, et me pria de dire qu'il n'y avait pas de notaire public dans l'île ; que M. Brooke n'avait pas les pouvoirs suffisans pour délivrer des certificats de vie et des procurations; qu'afin que les actes fussent en règle, ils devaient être légalisés par lui en sa qualité de principal magistrat de l'île. Il demanda ensuite quels étaient les motifs du comte Bertrand pour vouloir que ces actes fussent faits par M. Brooke, et pourquoi il ne demandait pas à les faire pardevant lui, puisqu'il en avait les pouvoirs? Je répondis à cela que le comte Bertrand avait voulu épargner à son épouse la fatigue de faire les cinq milles qui la séparaient de Longwood, à cause du mauvais temps et de la délicatesse de sa santé, d'autant plus qu'elle allaitait un enfant ; que le comte Bertrand, en supposant que M. Brooke remplît les fonctions de notaire, m'avait prié de m'en informer, et, dans ce cas, de lui demander pour lui une permission de venir à Longwood.

Ce ne sont là que des prétextes, Monsieur, dit sir Hudson Lowe, le comte a envie d'amener le marquis de Montchenu à Longwood, afin d'avoir, par-là, une occasion de converser avec lui devant M. Brooke, qui n'entend pas le français. Il ajouta, croyez-vous que cela soit son véritable motif? Je répondis que

je ne pouvais pas deviner les raisons qui le faisaient agir d'une manière ou de l'autre. Alors, cela ne vous fait pas honneur, Monsieur, car vous être très habile à deviner et à observer tout ce qui peut être à leur avantage; et il me dit que j'étais un instrument dans leurs mains. Je fis observer à Son Excellence que si, en lui demandant des renseignemens, il me considérait comme faisant une action répréhensible, et si j'étais devenu un instrument tel qu'il le disait, je devais m'avouer coupable; que j'ignorais, dans tous les cas, pourquoi ils auraient recours à de tels subterfuges pour se procurer une conversation avec le marquis de Montchenu à Longwood, attendu qu'ils avaient souvent vu tous les commissaires à l'extérieur de Longwood et leur avaient parlé, sans qu'aucun officier anglais ait été présent à la conversation; ce qu'il n'ignorait sans doute pas. Son Excellence me dit très-brusquement, que le moins de communication que je pourrais avoir avec eux (les Français), à moins que ce ne fût sur des sujets relatifs à ma profession, serait le meilleur. Après avoir exprimé de nouveau, avec une sorte d'ironie, son étonnement de ce que je n'avais pas découvert le but réel de la démarche que je venais de faire (la véritable raison était, comme j'aurais pu le lui dire, la répugnance invincible que tout le monde avait à le voir à Longwood), il me demanda si j'avais quelque chose à lui communiquer de la part du général Bonaparte? Je dis que non. Il me demanda ensuite combien de conversations j'avais eues avec lui, et si elles avaient été longues ou courtes? Je répondis que je ne me rappelais pas leur nombre; qu'à l'égard de leur durée, elles avaient

été d'une heure environ, plus ou moins ; après quoi je pris congé et me retirai.

3. — J'ai trouvé Napoléon dans le salon, lisant tout haut l'Ancien Testament. Il était de très-bonne humeur, et me dit qu'il avait vu, quelques jours auparavant, M. Cole chez madame de Montholon, et qu'il l'avait pris pour un juif. « J'ai demandé, ajouta-t-il, à madame de Montholon quel était ce juif-là ? *Il a vraiment l'air d'un hébreu, et paraît appartenir à la postérité d'Abraham.* »

Napoléon fit ensuite plusieurs remarques sur les formalités auxquelles le gouverneur assujétissait Bertrand, pour se procurer l'encaissement des lettres-de-change que Las-Cases avait laissées payables à Londres, et sur l'examen qu'on faisait du moindre mémoire, compte ou quittance. « Jusqu'aux mémoires des domestiques et les comptes de leurs salaires sont minutieusement contrôlés, dit-il, et l'on est obligé de justifier de l'emploi de toutes les sommes qu'on dépense, quelque modiques qu'elles soient. Ce sont là des vexations tout-à-fait inutiles, car enfin personne n'ignore que ce ne serait pas avec un mince capital que je me procurerais les moyens de m'échapper, si je voulais le tenter, et que, quoique je n'aie pas d'argent ici, je m'en procurerais facilement dans le cas où il pourrait me devenir nécessaire. Mais cet homme *ha la rabbia di mischiarsi di tutto* (a la rage de se mêler de tout). S'il ne consultait que sa volonté, il m'ordonnerait, je crois, de déjeûner à une certaine heure, de dîner à une autre, d'aller me coucher lorsqu'il le jugerait à propos, et lui-même il viendrait voir si tout a été exécuté selon ses ordres et ses caprices. Il ne sait donc pas que

tout retombera sur lui, et que ce qui se passe ici sera un jour cité dans l'histoire. *Egli e cosi imbecille che non sa che ministri non hanno mai torto* (il est si borné, qu'il paraît ignorer que les ministres n'ont jamais tort).

» Il a adressé une lettre à Bertrand, en réponse à celle que ce dernier lui avait écrite sur les nouvelles mesures restrictives qu'il a prises pour rendre ma détention plus pénible. Elle a achevé de me convaincre qu'il est réellement un *sciocco che non ha senso communo.* Quand je l'aurais payé pour m'apprendre tout ce que contenait cette lettre, il n'aurait pu me procurer un plus grand plaisir. Il ne manquait plus que cela pour vérifier et prouver authentiquement la tyrannie qu'il me fait éprouver. *Il avoue des choses atroces.* Il prétend qu'il a le pouvoir de déchirer la couverture d'un livre, d'examiner toutes les pièces d'un ameublement, dût-il mettre ces objets hors d'état de servir à aucun usage pour l'utilité ou l'ornement, afin de découvrir si on y aurait, par hasard, caché des lettres. Je garde la sienne comme un monument précieux, qui attestera les vexations en tous genres qu'il exerce contre moi. Il prétend qu'il ne devrait pas envoyer un pain entier, un morceau de viande, ni une paire de souliers, attendu qu'on peut y cacher des papiers, et qu'on en a très-souvent glissé entre les semelles des souliers. Ce que j'ai dit pour tourner en ridicule le discours de lord Bathurst, il l'écrivit sérieusement; mais la publication de sa lettre suffira seule pour convaincre le ministère anglais de son ineptie. Si je n'avais à faire qu'à lui, je ne serais bientôt plus ici; c'est un pays

bien pauvre en gens de mérite, que celui où l'on est obligé de se servir d'un pareil homme ! Si j'étais à la tête du gouvernement, je croirais payer ses services à un haut prix, en lui donnant un emploi de cent cinquante livres par an. »

Il fit ensuite quelques observations sur un projet dont il a été question dans quelques journaux, et qu'on devait soumettre aux ministres : il s'agissait d'un prêt de deux millions pour le soulagement des pauvres. Napoléon prétendait que ce projet était absurde.

« Pour se soutenir, disait-il, l'Angleterre doit tourner toutes ses vues du côté de son commerce, et cesser de prétendre à devenir une puissance continentale. Elle possède l'empire de la mer; il faut qu'elle conserve cette prépondérance par son négoce et son heureuse situation au milieu de l'Océan. Vous devez renoncer à la manie de vouloir être tous des *gentlemen*, comme lord Castlereagh voudrait que vous le fussiez. Vos titres de noblesse sont sur vos navires; il vous faudrait un ministre tel que le vieux lord Chatam, et d'autres hommes habiles à la tête des affaires. Mon opinion est que, si l'on ne se hâte de remédier au mal que je signale, vous serez forcés d'agir comme j'ai fait en Hollande, où je réduisis l'intérêt des capitaux à deux pour cent. Je suis tellement convaincu qu'il y aura, en Angleterre, une banqueroute plus ou moins sérieuse, que je ne voudrais plus placer d'argent dans les fonds anglais. Cette détresse que vous éprouvez est une des conséquences de la Sainte-Alliance. Toutes les puissances continentales s'efforceront de vous brider (*raffrenare*), et s'uniront contre vous,

comme elles ont fait contre moi, lorsque j'étais plus puissant qu'elles toutes ensemble. Pour vous garantir du malheur dont vous êtes menacés, il faut vous placer de manière à commander le respect, et forcer ainsi les puissances à vous faire la cour, au lieu de la leur faire vous-mêmes. Mais vous n'obtiendrez jamais ce résultat, tant que vous aurez une armée sur le continent. Tant que vos ministres diront, John Bull n'est pas malade, les choses iront mal. Mais quand ils avoueront qu'il existe une grande détresse, qu'il faut opérer un changement radical, que l'Angleterre a eu de grands succès dont elle n'a pas su profiter, alors vous pourrez concevoir quelque espérance. Mais leur conduite actuelle ressemble à celle d'un médecin qui me dirait, quand je me sens très-mal et que je vois l'enflure de mes jambes, que cela n'est rien, ou comme celui qui répond à John Bull quand il se plaint qu'il n'a rien à manger: Ah ! votre appétit est par trop violent; il ne faut pas le contenter : la réplétion est un état dangereux. »

» Cipriani m'a dit, continua Napoléon, que le gouverneur avait pris beaucoup de peine pour lui faire comprendre que le vin de Bourgogne qui avait été envoyé il y a quelque temps, était un présent de sa part. Je lui ai aussitôt donné l'ordre de ne plus m'en servir à l'avenir. Je ne rougis pas de boire le vin ou de manger le pain de John Bull ; *mais je ne veux rien accepter de ce qui m'est présenté par des mains qui me sont devenues si odieuses.* »

L'empereur me dit ensuite, qu'il avait attrapé un rhume pour être resté la veille assis un quart d'heure sur les marches en face de la salle de billard,

et que toute la soirée il n'avait fait que tousser et éternuer. Après plusieurs remarques sur le *tempaccio* (mauvais temps), il a ajouté que depuis son déjeûner du jour précédent, il n'avait rien mangé jusqu'au lendemain matin.

Le comte Montholon avait rencontré madame Sturmer, et l'avait trouvée beaucoup moins jolie que Betsy (mademoiselle E. Balcombe); elle avait, disait-il, la tournure d'une grisette.

4. — Pendant quelques jours le temps a été très-humide, et Napoléon a ordonné qu'on fît du feu dans les quatre chambres dont il fait usage. Comme l'odeur du charbon lui est très-désagréable, et qu'on ne brûle que du bois, la disette de ce combustible se fait sentir. J'ai vu Navarre briser une couchette et quelques planches pour alimenter les cheminées. Cipriani s'adressa au capitaine Blakeney, pour le prier de faire passer aux pourvoyeurs une lettre, dont l'objet était de demander trois mille livres pesant de bois à brûler, que les Français payeraient eux-mêmes, puisque le gouverneur ne voulait leur en accorder que trois cents livres par jour, ce qui, à peine, faisait le tiers de leur consommation, parce que l'atmosphère de Longwod est très-humide.

J'ai vu Napoléon qui déjeûnait dans son bain. Je m'attendais à le trouver peu content, à cause de ce qui s'était passé le matin; il était au contraire de très-bonne humeur. Il mangeait des lentilles, il me demanda comment on les nommait en anglais et si je les connaissais : je lui répondis que j'en avais vu en Egypte. « Cet exagéré de Pillet, dit-il en riant, assure que vous n'en avez point en Angle-

terre, et même que tous vos légumes ne valent rien.» Je lui dis que cette assertion était aussi vraie que tous les autres mensonges de Pillet, et j'ajoutai qu'il n'y avait aucune contrée en Europe qui produisît de meilleurs légumes et en plus grande quantité que la Grand-Bretagne. Napoléon rit de la chaleur que je mettais à m'exprimer, et ajouta : « Oh ! je vois que vous voudriez bien faire passer ce pauvre Pillet pour un infâme libelliste. Vous autres Anglais, vous n'aimez pas à entendre mal parler de votre patrie, quoique vous ne ménagiez guère les autres nations. Je crois que si Pillet se fût rendu en Angleterre après la publication de son livre, vous l'auriez assommé. « Je lui dis que, certainement, on l'eût traité avec le mépris qu'il méritait.

Napoléon croit que les peuples du Nord ont besoin de vin ou de liqueurs fortes pour les aider à développer leurs idées; que les Anglais paraissent, en général, préférer les plaisirs de la table à la société du beau sexe; et ce qui le prouve, c'est qu'à la fin du repas les dames se retirent, tandis que les hommes restent encore à table plusieurs heures, qu'ils passent à boire et à s'enivrer. Je lui ai répondu que, quoique nous eussions l'habitude de demeurer longtemps après que les femmes s'étaient retirées, c'était plutôt pour nous livrer ensemble aux charmes de la conversation, que pour boire du vin ou des liqueurs, comme il le pensait; que, d'ailleurs, chaque convive était maître de rester ou de se retirer avec les dames. Il parut en douter, et me le fit répéter. Après quoi, il me dit que s'il était en Angleterre, il se promènerait toujours avec les dames. « Il me semble, ajouta-t-il,

que vous ne leur rendez pas assez d'hommages; car si votre plaisir est de causer à table et non pas de boire, pourquoi ne leur permettez-vous pas de prendre part à un entretien qui ne saurait être ni aussi agréable, ni aussi spirituel que lorsqu'elles l'embellissent? Si j'étais anglaise, je m'offenserais d'être, en quelque sorte, bannie de la société des hommes, et condamnée à attendre qu'ils veuillent bien quitter enfin leur verre pour s'occuper de moi. En France, les réunions ne sont agréables qu'autant que les dames en font l'ornement. Elles sont l'âme des conversations. »

Je lui fis observer que nous traitions ordinairement, après le dîner, des questions politiques, ou d'autres sujets sérieux qui n'ont aucun attrait pour les femmes, et que, d'ailleurs, dans les sociétés bien composées, les hommes vont les rejoindre presque aussitôt. Il ne me parut pas entièrement convaincu. Il soutint que c'est un usage que rien ne peut excuser, et que les femmes sont nécessaires pour civiliser et adoucir les mœurs de l'autre sexe.

Ayant traité un autre sujet, il s'est exprimé sur le maréchal Jourdan en termes qui annoncent qu'il n'a pas une très-bonne opinion du talent militaire de ce général. Je lui dis que des officiers anglais qui étaient à la bataille d'Albuféra m'avaient assuré que si, dans cette affaire, le maréchal Soult se fût porté en avant après l'attaque faite par les lanciers, il eût taillé en pièces toute l'armée anglaise. Napoléon en convint, et ajouta qu'il avait blâmé ce général d'avoir négligé cette attaque. La méthode anglaise d'assiéger les villes fut ensuite l'objet d'une critique amère. Il dit que lord Wellington, dans les siéges,

est *le bourreau des hommes*, et que l'immense sacrifice qu'il en a fait à Ciudad-Rodrigo et à Badajoz n'était nullement compensé par l'avantage qu'il avait obtenu en s'emparant de ces deux villes.

L'assaut de Berg-op-Zoom était, selon lui, une tentative plus hardie, mais qui ne devait et ne pouvait réussir, parce que les troupes qui composaient la garnison de la place étaient plus nombreuses que celles qui en faisaient le siége. J'observai que l'échec que nous avions reçu provenait, en partie, à ce que l'on disait, de ce que l'un des généraux chargés de l'attaque n'avait pas eu le soin de communiquer à son collègue les ordres qui leur étaient communs; de sorte qu'ayant été tué, ou du moins mortellement blessé, toutes les troupes s'étaient trouvées sans chef pour les conduire. Napoléon me répondit que, dans l'hypothèse la plus favorable, et en supposant que cet accident ne fût pas venu déranger les combinaisons, l'assaut tenté ne pouvait avoir de succès que dans le cas ou une terreur panique se serait emparée des assiégés; ce qui arriva quelquefois. Graham, a-t-il observé, était commissaire de l'armée, dans le temps où il débutait à Toulon dans la carrière des armes. C'était un homme entreprenant, quoique vieux, dit-il. Puis, il me demanda s'il n'avait pas commandé dans l'action qui avait eu lieu près de Cadix.

5. — J'ai eu quelques momens d'entretien avec Napoléon et avec le général Montholon, relativement au défaut de chauffage à Longwood. Il n'y a que vingt-trois feux à Longwood. Le gouverneur dit que ce nombre est trop considérable, et j'ai eu avec lui une longue explication à cet égard.

Il a répondu, à sa manière accoutumée, qu'on n'avait pas besoin de tant de feu. Je lui ai fait observer de nouveau que Longwood est très-humide, que les dames et les enfans des Français avaient toujours besoin de feu. Sur son objection que lady Lowe n'avait pas de feu dans sa chambre, je lui fis remarquer que les Français étaient nés dans un pays situé au midi du nôtre, ce qui les rendait plus sensibles au froid, et que, d'ailleurs, on ne pouvait pas comparer, pour les commodités de la vie, le bâtiment de *Plantation-House* à celui de Longwood. Toutes mes observations ne servaient à rien. Son Excellence ne voyait pas la nécessité d'allumer un si grand nombre de feux, ni pourquoi la comtesse Bertrand en avait dans sa chambre, même au milieu de l'été.

Je crus devoir lui répondre alors que je n'avais aucune observation à faire sur cette dernière circonstance.

Comme j'avais jugé qu'il était nécessaire de régler la consommation du bois d'après les saisons, attendu que ce qui est de trop en été ne suffit pas en hiver, je lui dis que je m'étais efforcé de faire entendre aux Français qu'il croyait suffisante la quantité de bois allouée pour Longwood, puisqu'elle était double de celle de *Plantation-House*. J'ajoutai que Napoléon ne pouvait supporter l'odeur du charbon, et qu'on pourrait le réserver pour les soldats, et envoyer à Longwood le bois qui leur était destiné; il m'a répondu : « Qu'il n'aimait à satisfaire les caprices de personne. »

J'ai vu Napoléon dans le bain. Après avoir parlé un instant sur le défaut de chauffage, il me dit

que l'amiral Plampin lui avait apporté un livre qu'il prétendait avoir reçu de lord Bathurst ; « ce qui me fait croire, ajouta Napoléon, que Sa Seigneurie l'a envoyé ici pour en découvrir le véritable auteur. On l'attribue à Benjamin Constant ou à madame de Staël. »

Napoléon s'était entretenu avec l'amiral sur les bâtimens maritimes et leur économie intérieure. Cet amiral lui avait assuré qu'un vaisseau de 74 peut prendre environ quatre-vingts tonnes d'eau de plus, au moyen de ses réservoirs (*tanks*).

« Si j'avais su cela en 1806 ou 1808, me dit Napoléon, j'aurais envoyé trente mille hommes pour envahir l'Inde. J'avais établi divers calculs pour faire passer un corps aussi considérable ; mais je trouvais toujours que mes troupes manqueraient d'eau pendant un mois. » Je lui demandai quel était son plan ? « Le port de Brest, me répondit Napoléon, renfermait ordinairement de quarante à cinquante voiles, vaisseaux de ligne ou frégates. J'aurais réparti trente mille soldats sur quarante de ces vaisseaux, à raison de huit cents sur chacun, et quatre cents matelots seulement. Il y aurait eu un nombre proportionné de frégates et de bâtimens de transport. Dix des vaisseaux de ligne auraient été vieux et de peu de valeur. Ils devaient prendre également chacun six à huit cents soldats de cavalerie démontés, et un nombre proportionné d'artilleurs avec tout ce qui pouvait être nécessaire à une armée pour entrer en campagne, et des munitions pour quatre mois. Cette escadre se serait rendue à l'Ile-de-France avec la plus grande diligence. Là, elle aurait renouvelé ses provisions, aurait fait de l'eau,

débarqué ses malades et pris des troupes fraîches pour les remplacer, ainsi que trois mille noirs organisés en bataillons coloniaux. De là elle se serait rendue dans l'Inde, et le débarquement se serait effectué le plus près possible des Marattes, vos ennemis naturels, auxquels je voulais me joindre pour vous faire une guerre opiniâtre dans cette partie du monde. J'avais souvent de l'Inde des nouvelles plus récentes que vous n'en aviez en Angleterre. Le roi de Perse était favorablement disposé pour nous. Ce plan ne put recevoir son exécution par la raison que je viens de vous dire tout-à-l'heure, que j'avais reconnu, d'après mes calculs, que les bâtimens seraient privés d'eau pendant un mois. Si j'avais su qu'on pût établir des réservoirs, j'aurais certainement fait cet essai. »

Il calcula ensuite le nombre des tonnes d'eau qu'on aurait eues de plus, au moyen de ces réservoirs, et trouva que ces bâtimens auraient été suffisamment approvisionnés. « Pour une puissance inférieure sur mer, ajouta-t-il, cette invention serait d'une grande importance, puisque par son moyen on se dispenserait d'entrer dans les rades pour y faire de l'eau. »

Je parlai de Toussaint-Louverture, et je dis que parmi les calomnies débitées sur son compte par ses ennemis, on avait répandu le bruit qu'il l'avait fait mettre secrètement à mort en prison.

» Cela ne mérite pas de réponse, répondit Napoléon. Quelle raison pouvait me déterminer à faire mourir ce nègre après son arrivée en France? Et qu'aurais-je eu en vue en commettant un pareil crime? Mais l'une des plus grandes folies que j'ai

faites; et que je me reproche, continua-t il, a été d'envoyer une armée à Saint-Domingue. J'aurais dû prévoir qu'il était impossible de réussir dans le projet que j'avais conçu. J'ai commis une faute, et je suis coupable d'imprévoyance, de ne pas avoir reconnu l'indépendance de Saint-Domingue et le gouvernement des hommes de couleur, de n'avoir pas envoyé des officiers français pour les secourir avant la paix d'Amiens. Si je m'y fusse pris de cette manière, je vous aurais fait un tort incalculable. Je vous enlevais la Jamaïque, et toutes vos autres colonies se trouvaient compromises. L'indépendance de Saint-Domingue reconnue, je n'aurais pas eu à envoyer une armée pour combattre les noirs. Mais lorsque la paix fut signée, les anciens colons, les marchands et les spéculateurs m'accablèrent de demandes de toute espèce. La nation elle-même désirait vivement recouvrer cette riche colonie, et je crus devoir céder à des vœux aussi ardemment exprimés. Si, au contraire, j'avais fait mon traité avec les Haïtiens, avant celui d'Amiens, j'aurais pu refuser de faire aucune démarche pour reprendre Saint-Domingue; car, en agissant différemment, j'aurais été en contradiction avec moi-même. »

6. — J'ai prévenu le comte Montholon, de la part de sir Hudson Lowe, que ce dernier avait réglé la quantité de chauffage allouée pour la consommation de Longwood, par une comparaison faite avec celle de *Plantation-House*, et qu'il pensait qu'en accordant le double de charbon qu'on en usait dans cette habitation, et de plus trois cents livres pesant de bois par jour, cela devait suffire; que, cependant, si on lui démontrait qu'il n'y en avait pas

encore assez, il pourrait, par la suite, augmenter ladite quantité. Je lui ai, en outre, communiqué une lettre du major Gorrequer, qui faisait mention de la quantité qu'on consomme à *Plantation-House*. Le comte Montholon répondit qu'ils n'étaient point obligés de régler la quantité de bois dont ils avaient besoin à Longwood, par celle qu'on brûle à *Plantation-House*, où il n'y a que cinq à six feux, tandis qu'il y en a vingt-trois à Longwood; que, d'ailleurs, ils étaient d'un climat plus chaud et plus sec que celui de la Grande-Bretagne, et que, par conséquent, ils avaient plus grand besoin de se chauffer; que l'humidité de Longwood rendait le feu absolument nécessaire pour la conservation de la santé; que les habits et les vêtemens de la comtesse étaient endommagés par l'humidité, malgré le feu dont ils faisaient usage; que quant à demander un supplément de bois de chauffage, il n'aimait pas s'exposer à des sarcasmes et à l'humiliation d'un refus.

Napoléon n'a pas dîné pendant plusieurs jours. Il m'a dit qu'il avait l'intention de s'accoutumer à ne faire qu'un repas par jour. Dans le cours de la conversation qui s'établit entre nous, il me dit qu'il avait eu un instant l'idée d'envoyer cinq mille hommes pour s'emparer de Surinam; et il m'a demandé, comme je connaissais ce pays-là, si je pensais que son projet eût réussi. Je lui ai répondu que je ne le croyais pas; d'abord, à cause de la difficulté que présentait l'atterrage de cette côte, dont les gros bâtimens ne peuvent approcher que de dix-sept à dix huit milles, et parce que le canal, pour les navires qui veulent aborder, n'a pas plus

de dix-huit pieds d'eau, lorsque la marée est haute; qu'en outre, le pays lui-même est marécageux et presque impraticable; qu'il y a une garnison de trois régimens, outre la milice coloniale; qu'enfin, le fort Amsterdam est bien fortifié et peut pendant quelque temps soutenir un siége régulier.

Le temps n'a pas été si mauvais aujourd'hui que les jours derniers. Napoléon a été jusque chez le comte Bertrand; « *Veramente*, a t-il dit hier en parlant du temps, *non e paese christiano.* »

7. — Napoléon s'est plaint de douleurs rhumatismales et d'un léger mal de tête, ce qu'il attribuait, et avec raison, à l'humidité de la température et de la maison. « Chaque soir, dit il, quand je quitte ma petite salle où il y a du feu, que j'entre dans ma chambre à coucher (1), j'éprouve une sensation comme si j'entrais dans une cave humide. Si ce n'était la chambre assez claire et bâtie en bois bien sec, que Cockburn a fait construire, dans laquelle je me promène et fais de l'exercice, il y aurait longtemps que je serais enterré. C'est, je crois, ce que demande votre oligarchie. Sa conduite à mon égard peut se comparer au traitement qu'elle faisait éprouver, à bord des pontons, aux prisonniers : acte le plus impolitique et le plus cruel qu'on ait jamais exercé. Jamais vos ministres n'ont rien fait de semblable à leur système des pontons, et qui ait plus outré contre eux la nation française et les autres nations. Si l'on écartait de la question l'humanité, la politique seule aurait dû les engager à bien traiter les prisonniers.

(1) Napoléon avait changé de chambre à coucher quelque temps auparavant.

On se ferait difficilement une idée de l'effet que les bons traitemens faits en France aux prisonniers de guerre ont produits sur les autres nations, et particulièrement sur les Allemands et les Russes. Il en est résulté souvent de grands avantages. Des milliers de soldats, qui se seraient battus en désespérés, posaient les armes et se rendaient en disant : Nous voulons aller boire du bon vin de Bourgogne. »

Je lui ai dit que j'avais fait la remarque que vers la fin il périssait moins de prisonniers à bord des bâtimens qui servaient de prison en Angleterre, que dans les différens dépôts formés à terre : preuve évidente que ces prisonniers étaient mieux traités qu'on ne le disait généralement, parce que les maladies et la mort sont les suites inévitables du mauvais traitement qu'ils auraient éprouvé. Napoléon me répondit : « La méthode la plus barbare et la plus inhumaine que jamais nation ait adoptée, est à coup sûr celle d'avoir mis à bord de ces bâtimens de pauvres prisonniers de guerre qui n'étaient pas accoutumés à la mer ; de les avoir retenus sur des pontons infects pendant dix ou douzes années ; de leur avoir fait respirer les miasmes pestilentiels qui s'exhalent de la vase, lorsque le flux ou le jusant ont fait retirer les eaux, et de les avoir entassés les uns sur les autres, dans des lieux trop étroits pour les contenir. Cet acte révoltant, digne des peuples les plus barbares, attirera tôt ou tard, croyez-moi, une vengeance terrible sur la nation anglaise. J'ai formé des bataillons de pionniers composés de prisonniers de guerre de toutes les nations, pour travailler aux forteresses ou à d'autres ouvrages publics. Cette espèce d'engagement était volontaire, et les

prisonniers recevaient une rétribution journalière. Parmi eux se trouvaient quelques Anglais. Le gouvernement britannique, instruit de cette particularité qui procurait un grand soulagement aux sujets de sa majesté le roi d'Angleterre, la désapprouva, et exigea que les Anglais cessassent de faire partie de ces bataillons. Je fis répondre que le gouvernement français avait fait connaître aux prisonniers retenus en France, qu'on permettait à un certain nombre d'entre eux de travailler volontairement comme prisonniers, et que leurs travaux seraient payés; que cette proposition n'avait pas été faite aux Anglais plus particulièrement qu'aux autres; que la contrainte ni la violence n'avaient été employées; que les Anglais qui s'étaient volontairement offerts, avaient été agréés, et que je priais le gouvernement britannique d'agir de même avec tous les prisonniers de ma nation. Il n'a pas voulu, malgré cela, permettre aux Anglais de travailler. Je suppose que votre oligarchie craignait que les Français ne répandissent leurs principes d'égalité parmi les Anglais. »

Napoléon a fait ensuite quelques remarques sur le prétendu manuscrit venu de Sainte-Hélène, et a observé qu'il y avait dans cet ouvrage une très-grande ignorance des événemens, relativement à leur ordre chronologique. Par exemple, que l'on avait mis la bataille d'Iéna après celle de Tilsitt, et d'autres choses semblables; qu'enfin, il y avait tant d'erreurs, quant aux époques citées et aux lieux désignés, qu'un caporal de l'ancienne armée s'en moquerait. « Et pourtant ajouta-t-il, cet ouvrage est celui d'un homme d'esprit, quoique dans plusieurs passages il paraisse n'avoir pas le sens

commun. Souvent il a deviné les motifs qui me faisaient agir, et son assertion est conforme à la vérité. Ce qu'il dit au sujet de ma noblesse est très-exact. Il en est de même relativement à mes intentions et à mon désir de faire disparaître tout ce qui avait été établi depuis Charlemagne.

» C'est une vérité que la noblesse que j'ai établie est celle du peuple, puisque j'ai pris indifféremment le fils d'un fermier ou d'un artisan, pour en faire un duc ou un maréchal, selon les talens que j'ai cru reconnaître en lui. Il est encore vrai que je désirais introduire un système d'égalité générale, et que je voulais que chacun fût admissible à tous les emplois, pourvu qu'il fût en état de les remplir dignement, quelle que fût d'ailleurs sa naissance. Il est exact que je voulais abolir tous les priviléges de l'ancienne noblesse, et que je cherchais à établir un gouvernement qui, quoique *dur*, fût pourtant un gouvernement populaire; que j'aurais dû déposséder, pour ma sûreté personnelle, la maison de Brandebourg, lorsque j'avais le pouvoir de le faire, ainsi que toutes les anciennes souches de souverains. Peut-être aurais je dû en agir ainsi, j'y aurais probablement réussi. Je sais que mon projet d'établir un gouvernement populaire aurait déplu à toutes les oligarchies. Les grands qui les composent prétendent qu'à eux seuls appartiennent les charges, les emplois et la manutention des deniers publics; que la naissance leur donne des droits acquis, et qu'ils n'ont besoin ni de capacité, ni de talens, pour remplir les places les plus importantes. Les gouvernemens les plus implacables sont les gouvernemens aristocratiques.

Si vous les offensez, ils ne vous pardonnent jamais ; et si vous êtes une fois en leur puissance, il n'y a aucun traitement qui soit trop cruel pour vous. Au surplus, ce pamphlet est écrit avec cette légèreté ordinaire aux Français, et, par conséquent, renferme beaucoup d'erreurs. La *Revue d'Edimbourg* trouvera bientôt que je n'en suis pas l'auteur : elle l'attaquera et la réfutera victorieusement ; il suffit, comme j'ai fait, d'en faire l'analyse, pour en venir à bout. Les éditeurs feront probablement les remarques pareilles à celles que contiennent des notes (1) que j'ai faites hier ; ils les feront moins fortes, sans doute, parce qu'ils ne sont pas aussi bien instruits que moi de plusieurs circonstances qui sont demeurées secrètes. Je vois par l'*esquisse* (2) de mon histoire, que l'auteur a pris beaucoup de peine pour approfondir la vérité. La plus grande partie est d'une exactitude parfaite, et je ne puis concevoir à quelle source il a puisé ses renseignemens sur plusieurs événemens des premières années de ma vie, qui n'étaient guère connus que de ma famille et de moi.

» Le *manuscrit*, continua-t-il, n'a pas été écrit par madame de Staël, ou, s'il l'a été, il ne lui a coûté que quelques heures de travail ; et elle l'aura envoyé à la presse sans y avoir fait de corrections, car il

(1) Ces notes me furent remises par l'empereur, et ont été insérées dans l'Appendice du 9e volume des *Mémoires de Napoléon, dictés par lui-même.*

(2) L'*esquisse* dont il est question est sortie de la plume classique de Jean Allen *Esq.* Napoléon l'a lue en ma présence avec beaucoup d'attention, et a fait des remarques avec un crayon sur certaines pages.

contient des fautes très-grossières. Les sentimens qui y sont exprimés sont bien ceux que professe cette dame ; ce sont ses principes politiques; et quoiqu'ils soient nouveaux en Angleterre, ils ont été pendant plusieurs années un sujet de discussion en France.

» Mais l'auteur, quel qu'il soit, a commis une grande erreur, en disant qu'après Iéna je n'ai plus rien fait qui fût digne de mes actions précédentes. Les plus grandes manœuvres militaires que j'aie jamais faites, et celles pour lesquelles je m'estime le plus, ont eu lieu à Eckmühl, et étaient infiniment supérieures à celles de Marengo et aux autres actions qui ont précédé ou suivi celle-là. Voilà ce qui me porte à croire que cet ouvrage est d'un jeune homme d'esprit, sans expérience encore, et qui l'aura fait imprimer sans l'avoir soumis à l'examen d'un homme d'un jugement plus mûr et plus solide. Il est pourtant composé avec de fort bonnes intentions à mon égard. Si je m'étais donné la peine de composer un ouvrage de ce genre, chaque ligne aurait été un sujet de discussion pour les nations. Si l'on élaguait les méprises et les erreurs qui se trouvent dans cet écrit, ajouta l'empereur, il deviendrait très-précieux. L'auteur dit qu'il y aura une révolution en Europe ; je crois cela assez probable. Il ajouta, « qu'un ouvrage semblable, véritablement écrit par lui-même, ferait beaucoup de bruit. Il le sera, peut-être l'est-il; mais il sera pour mon fils et la postérité. Je ne m'explique pas à cet égard.

» Il eût été en mon pouvoir, dit encore Napoléon, de déposer le roi de Prusse et l'empereur d'Autriche lorsque j'étais à Schœnbrunn (ce sont ses propres

paroles). Le grand duc de**** me faisait souvent entendre que le seul moyen de m'assurer de la fidélité des Autrichiens serait de détrôner François II et de le couronner à sa place, etc. Il revint à la charge, par l'entremise d'un agent secret, et m'offrit, pour gage de sa fidélité, de me donner son fils en otage et de le placer comme aide-de-camp auprès de moi; il m'offrit, de plus, toutes les autres garanties possibles. Je réfléchis pendant quelque temps ; mais le mariage que je contractai avec Marie-Louise mit fin à mes irrésolutions. J'ai eu tort de ne point suivre ce projet : l'exécution en eût été très-facile ; je n'avais qu'à vouloir.

J'ai demandé à Napoléon s'il croyait que le manuscrit de Sainte-Hélène fût de l'abbé de P***. « Non, répondit-il, je ne le pense pas. De P***, continua-t-il, mérite qu'on lui donne le nom d'une *fille de joie qui prête son corps* à tout le monde pour de l'argent. Un jour qu'il déraisonnait comme à son ordinaire, en ma présence, et qu'il parlait de ses projets extravagans, je me contentai de fredonner une partie de ce couplet si connu :

« Où allez-vous, monsieur l'abbé?
« Vous allez vous casser le né. »

ce qui le déconcerta si fort, qu'il ne put ajouter une parole de plus. »

Napoléon, en parlant du délabrement de la maison qu'il occupe, et de l'offre que l'on disait avoir été faite par sir Hudson Lowe d'en construire une nouvelle, fit observer qu'il ne s'est opposé qu'au projet qu'on avait manifesté de faire de nouveaux changemens et des augmentations à la vieille et mi-

sérable habitation de Longwood, ainsi qu'à la proposition d'en rebâtir une autre sur le même plan, qui est détestable en lui-même. « Le gouverneur, ajouta-t-il, m'a demandé un jour si j'étais instruit qu'il était arrivé du bois pour construire une nouvelle maison, en m'invitant toutefois à ne pas croire qu'on eût envoyé une maison toute entière, comme il pourrait m'en venir l'idée, d'après ce que j'avais pu lire dans quelques journaux; qu'on s'était contenté de faire arriver quelques matériaux. Je lui ai répondu que j'étais loin de croire tout ce que je lisais dans les feuilles publiques, encore moins les choses qui me concernent. Il m'a dit ensuite qu'il dépendrait de moi de choisir un emplacement pour une maison, mais à la condition que je soumettrais mon choix à son approbation, sans laquelle on ne pourrait bâtir sur le lieu désigné. Cela me parut tout simple, et je n'y vis pas le plus léger inconvénient. Il m'offrit après d'augmenter mon habitation actuelle, en construisant de nouveaux bâtimens ; cette proposition me parut faite d'assez mauvaise grâce.

« Je lui répondis que je ne me souciais pas de m'assujétir à l'inconvénient d'avoir des ouvriers autour de moi, pour m'étourdir par leur bruit ; que le gouvernement anglais devait me fournir une maison toute faite, et non un logement à faire. Il écrivit à ce sujet une lettre à Montholon. Celui-ci répondit, d'après mes ordres, que s'il était dans l'intention de faire bâtir pour nous une nouvelle maison, il le priait de choisir un lieu où il y ait de l'eau et de l'ombrage. Rien ne pouvait être plus clair. Le gouverneur est logé dans un lieu certainement très-bien

situé. Avec toute l'activité de Cockburn, la construction d'une nouvelle maison exigerait au moins trois années ; et avec cet homme-ci, je suis sûr qu'il en faudrait six; et pour qu'elle fût habitable, il serait nécessaire de laisser écouler dix huit mois après qu'elle serait entièrement terminée. Alors je serais mort depuis longtemps. C'est aussi ce que je lui ai dit. *Plantation-House* est le seul lieu dans l'île qui puisse me convenir. Le gouverneur a en ville une maison qui lui appartient. Qui l'empêche de l'habiter pendant six mois jusqu'à ce qu'on ait réparé celle-ci? Et comme il dispose de tout et n'a que des ordres à donner, il pourrait facilement rendre cette maison logeable pour quelques mois de l'année seulement, ce qui est tout ce qu'on en peut faire. Pendant l'hiver il se retirerait dans la ville. »

Napoléon a remarqué que les domestiques anglais de la maison se moquent des domestiques français, parce que ceux-ci mangent des lentilles, dont on se sert en Angleterre, disent-ils, pour nourrir les chevaux. Il en a ri de bon cœur, ainsi que d'une anecdote que je lui ai rapportée, du docteur Johnson, qui avait défini l'avoine, dans la première édition de son *Dictionnaire anglais :* « une nourriture pour les chevaux en Angleterre, et pour les hommes en Ecosse. »

Le comte Montholon nous a appelés aujourd'hui, le capitaine Blackeney et moi, pour reconnaître l'état de ses appartemens (1). Les chambres, sur-

(1) Le capitaine Blackeney avait remplacé le capitaine Poppleton, comme officier d'ordonnance au départ de Sainte-Hélène, du régiment du capitaine Poppleton.

tout la chambre à coucher de la comtesse, celle des enfans et la salle de bain, sont dans un état affreux, à cause de l'extrême humidité du lieu. Les murailles sont couvertes d'une couche de moisissure, de couleur verdâtre, humides et froides au toucher, quoiqu'on y fît du feu presque continuellement. Je n'avais jamais vu aucune habitation humaine dans un tel état d'humidité et de moisissure; l'officier d'ordonnance partagea la surprise que j'éprouvais.

8. — J'ai vu Napoléon; il m'a dit qu'après que je l'eus quitté la veille, il s'était trouvé incommodé, par suite d'un mal de tête et d'un malaise général dans les membres; mais qu'ayant pris un bain chaud, il s'était senti beaucoup mieux.

Il était très-gai; il a parlé longtemps encore sur le manuscrit de Sainte-Hélène, qu'il pense écrit par quelqu'un qui a dû l'entendre souvent causer, et qui connaît quelles ont été ses idées et ses vues. Il croit que l'auteur ne lui est pas inconnu, et présume que c'est un homme actuellement retiré des affaires, mais qui a figuré dans la révolution.

Il a fait plusieurs questions sur la quantité de bouteilles de vin que nous avons bues dans notre dîner de l'avant-veille. Il a blâmé la conduite de M. Boys, qui a prêché d'une manière à faire allusion à la conduite de l'amiral (1). Il a dit que l'on ne peut traduire la conscience d'un homme à aucun tribunal, et qu'aucune personne n'est comptable de ses opi-

(1) M. Boys avait cru de son devoir de faire entendre, de la chaire, une espèce de censure contre un homme en place, qui a donné un exemple d'immoralité à une petite colonie, en vivant publiquement avec une femme qu'il n'avait pas épousée, et en s'abstenant de fréquenter les lieux saints.

nions religieuses envers une puissance terrestre. « Si vous n'eussiez pas persécuté les catholiques en Irlande, ajouta-t-il, il est probable que le plus grand nombre d'entre eux serait devenu protestant; mais la persécution les a confirmés dans leurs dogmes. Pitt lui-même était persuadé de la nécessité de donner aux catholiques des priviléges égaux à ceux des protestans. »

9. — Courses de chevaux à Deadwood. Les commissaires y ont tous assisté; mais aucun des Français de Longwood n'y était, excepté les enfans et quelques domestiques. »

Pendant l'intervalle entre les *battemens*, sir Hudson Lowe m'envoya chercher pour me demander si quelques-uns des chevaux de Bonaparte n'étaient pas sur le lieu de la course. Je répondis que oui; que j'en avais emprunté deux du général Gourgaud; l'un pour miss Eliza Balcombe, et l'autre pour le chirurgien du *Conquérant*. Le gouverneur s'emporta alors, se servit d'expressions les plus violentes, et sa colère fut telle, qu'elle éclata par des gestes qui attirèrent l'attention d'une partie des spectateurs. Avoir osé emprunter les chevaux de Bonaparte, sans que le gouverneur en eût accordé la permission, était de ma part d'une témérité sans exemple. Il fallait, lui dis-je, que je vinsse à Sainte-Hélène pour y apprendre qu'emprunter un cheval pour une jeune dame, est un crime impardonnable; que sans cela j'aurais toujours ignoré qu'il fallût une permission du gouverneur pour se servir d'une monture appartenant à la maison de Longwood. Sir Hudson répliqua que je ne devais

point me mêler d'émettre mon opinion sur ce qu'il jugeait convenable de permettre ou de défendre.

Tout ceci n'était évidemment qu'un prétexte pour donner un libre cours à sa mauvaise humeur; car jusqu'alors il ne s'était pas passé de semaine qu'on n'eût envoyé des chevaux à la ville, et souvent chez sir Thomas Rheade, pour le docteur Livingston ou d'autres personnes, afin de les amener à cheval à Longwood, et jamais il n'avait été question de s'adresssr a sir Hudson Lowe pour obtenir son agrément. En outre, le général Gourgaud avait donné ordre qu'il y eût toujours à l'écurie un cheval à ma disposition.

Un peu avant la fin des courses, les trois commissaires, madame Sturmer et le capitaine Gor, vinrent jusqu'à la porte intérieure de Longwood, où ils restèrent quelque temps; le gouverneur s'approcha de la première porte, et regarda ce qui se passait dans l'intérieur. Ensuite les comtes Bertrand et Montholon, leurs épouses et le général Gourgaud, sortirent pour se promener. Ils rencontrèrent les commissaires, en dehors de la porte, et eurent une longue conversation aves eux; après quoi ils se rendirent tous ensemble à Hut's Gate. Il était presque nuit quand ils rentrèrent.

Napoléon, de très-bonne humeur, regardait par une fenêtre les courses de chevaux, qui lui causaient un grand plaisir. Il m'a dit qu'il avait fait tout son possible pour en établir en France.

12. — Je me suis rendu à *Plantation-House*, d'après les ordres qui me furent communiqués par le capitaine Blackeney.

Après quelques instans de conversation sur les dernières discussions relativement à la quantité de bois allouée pour Longwood, sir Hudson Lowe revint encore sur la faute énorme que j'avais commise, en empruntant un des chevaux de la maison de Longwood pour une jeune dame. Il me demanda ensuite, en s'interrompant, s'il ne m'avait pas été envoyé quelques livres du docteur Warden. Je lui répondis que j'avais reçu sept à huit publications mensuelles, contenant des revues de son ouvrage. — » N'avez-vous pas reçu, monsieur, avec ces livres ou brochures, une vue de Longwood (1)? » Je répondis que oui. — « Il est bien extraordinaire, continua sir Hudson, que vous ne m'en ayez pas parlé. » Je lui dis que j'avais l'habitude de faire venir d'Angleterre, ou de me procurer d'ailleurs, des ouvrages littéraires ou politiques; mais que je ne me croyais nullement obligé de lui faire connaître le nombre ou le genre des livres, pamphlets, brochures ou opuscules que je pouvais avoir. Sir Hudson prétendait toutefois que j'aurais dû le faire, et il m'a demandé si j'en avais prêté aux Français ou s'ils les avaient vus.

J'ai répondu, autant que je puis me le rappeler, que les Français n'avaient pas même pu les voir, et qu'ils étaient restés jusqu'à présent dans l'intérieur de mon appartement. Il m'a dit qu'il était fort extraordinaire que j'eusse depuis deux mois ces brochures, sans pouvoir assurer si les Français les avaient lues ou non; que j'ai peut-être chez moi tels ouvrages

(1) Quelques jours auparavant, j'avais prêté cette brochure à un officier de l'état-major.

dont il ne convient pas qu'ils aient connaissance, et qu'ils auraient pu lire pendant que j'étais absent. Ensuite il me dit qu'il présumait que je ne ferais aucune difficulté de les lui prêter. Je promis de les lui envoyer à mon retour. Ces brochures consistaient dans le Monthly Review, le Magasin du *Gentleman*, la Revue Eclectique, le Magasin des Dames anglaises, le Magasin de l'Europe et le New Monthly.

Le gouverneur changeant d'entretien, dit alors que le comte Las-Cas avait donné assez clairement à entendre, par la lettre qu'il avait écrite du Cap à Longwood, que l'argent qu'il avait prêté aux habitans de Longwood lui devenait nécessaire, mais que ceux-ci ne paraissaient pas disposés à le lui rendre. Après quoi il fit, contre Bonaparte et son caractère, une sortie longue et virulente, qu'il avait tirée, sans doute, du *Quaterly Review*. Son Excellence paraissait considérer ce morceau comme une sorte de profession de foi politique.

14. — Napoléon était de très-bonne humeur. Il m'a fait plusieurs questions sur les chevaux qui ont remporté les prix aux courses, ainsi que sur les dames qui y ont assisté, etc.

« Vous avez fait une grande partie hier, ajouta-t-il. Combien y a-t on vidé de bouteilles de vin? Vos yeux disent que vous ne vous êtes pas épargné (*Drink your eyes look like drink*); » il dit ces mots en anglais. » Quelles sont les personnes qui ont dîné avec vous? » Je nommai entre autres le capitaine *Wallis*. — « Quoi! ce lieutenant qui était avec Wright? » — Lui-même. — « Que dit-il relativement à la mort de Wright? » — Il pense que Wright a été assassiné par ordre de F***, qui voulait faire

quelque chose pour rentrer en grâce auprès de vous ; que six ou sept semaines avant, Wright lui avait dit qu'il s'attendait à avoir le même sort que Pichegru, et lui avait recommandé de ne pas croire au bruit qu'on répandrait sans doute qu'il se serait suicidé ; qu'enfin, environ un mois avant sa mort, il en avait reçu une lettre qui le prévenait qu'on le traitait beaucoup mieux, qu'on lui avait même permis de prendre un abonnement dans une bibliothèque et de recevoir les journaux. — Je ne croirai jamais que Wright ait été assassiné par ordre de F***, dit Napoléon ; pour qu'il fût mis à mort secrètement, il aurait fallu mes ordres et non pas ceux de F***. Il me connaissait trop bien, et il savait que je l'aurais fait pendre sur-le-champ s'il eût eu cette hardiesse. D'après le rapport même de cet officier, qui, dites-vous, l'a vu quelques semaines avant sa mort, Wright n'était pas au secret, puisqu'on lui permettait d'avoir des livres et des journaux. Il est clair que si l'on avait formé le projet de se défaire de lui, on aurait fait comme je pense que ce *** avait l'intention de faire à mon égard dans le mois de novembre dernier : on l'aurait mis au secret plusieurs mois auparavant, afin que l'on perdît l'habitude de le voir. Pourquoi n'interroge-t-on pas les geoliers et les porte-clefs de ce temps-là ? Les Bourbons ont tous les moyens d'éclaircir ce fait ; vos ministres eux-mêmes n'y ajoutent pas foi. Je ne conserve qu'une idée confuse de cette affaire ; mais, autant que je puisse me la rappeler, je crois que j'étais déterminé à faire passer Wright devant une commission militaire, pour avoir débarqué des espions et des assassins sur les côtes de France, et à faire exécuter, dans les quarante-

huit heures, la sentence qui eût été prononcée. Je ne sais plus ce qui me fit alors changer de résolution. Si j'étais en ce moment en France, et qu'un semblable événement arrivât, je me conduirais de la même manière. J'écrirais ensuite au gouvernement anglais : Un officier nommé ***, de votre armée, a été arrêté pour avoir débarqué des faussaires et des traîtres sur mon territoire ; je l'ai fait juger par une commission militaire, il a été condamné à mort et exécuté. Si quelque officier français, coupable du même délit, tombe entre vos mains, je vous donne la permission pleine et entière de le faire juger et de faire exécuter sa sentence. Cette affaire de Wright, continua Napoléon, fit si peu d'impression sur moi, que quand lord Brington m'en parla à l'île d'Elbe, je ne me la rappelais pas. Mon esprit était alors si fort occupé de grands objets, que j'avais trop peu de temps pour penser à un pauvre capitaine anglais. Si les Bourbons, si Moreau, si quelques chefs vendéens fussent morts inopinément, on m'aurait également soupçonné ; j'aurais pu faire juger et condamner à mort des chefs vendéens qui ont porté les armes contre leur patrie : ils sont cependant tous vivans. Ce qu'il y a de sûr, c'est que si j'avais su que Wright était un des officiers de Sydney Smith et qu'il avait combattu contre moi à Saint-Jean-d'Acre, je l'aurais fait venir pour avoir quelques détails sur le siége de cette place, et l'aurais fait mettre en liberté après.

Je me rappelle parfaitement bien avoir vu un officier blessé et emporté ensuite à ce siége ; j'admirai sa bravoure, et je l'aurais renvoyé s'il eût été fait prisonnier de guerre. Wright s'est tué lui-

même au moment où il allait être relâché ; car je me rappelle que la Cour d'Espagne avait intercédé pour lui. Quand vous m'avez parlé pour la première fois de cette affaire, j'ai cru d'abord que ce Wright s'était suicidé pour se mettre dans l'impossibilité de nuire à vos ministres par ses révélations, et je voyais dans cet acte une sorte d'héroïsme ; mais j'ai reconnu ensuite que sa mort avait une toute autre date que celle que je pensais, et qu'elle devait être rapportée à l'époque où j'étais à Ulm à la tête de cent cinquante mille hommes, et à trois cents lieues de Paris. Vos Anglais n'ont pas besoin de grands motifs pour se décider à mettre fin à leur existence. »

Napoléon m'a raillé sur la cour qu'il supposait que je faisais à miss***, et il a dit que je devrais l'épouser. J'ai répondu que je n'étais ni assez riche ni assez jeune pour élever des prétentions à la main d'une aussi jolie femme. Il a ensuite raconté quelques-unes de ses aventures amoureuses. « La plus belle femme que j'ai jamais vue en ma vie, me dit-il, était mademoiselle G**s, née en Irlande, ou appartenant à une famille de ce pays-là. C'était du temps de Joséphine, et avant que j'épousasse Marie-Louise. Un jour que j'étais à la chasse dans la forêt de Saint-Germain, quelques intrigans de la cour la placèrent sur mon passage, et l'engagèrent à s'offrir à mes regards, une pétition à la main. Chacun se rangea lorsqu'on sut qu'elle avait un papier à me remettre, parce que j'avais ordonné qu'on laissât approcher tous ceux qui auraient des pétitions à me présenter. Elle tomba à mes pieds, en tendant la sienne. Elle était couverte d'un voile léger, au

travers duquel on pouvait voir sa figure, qui était réellement céleste. Je fus ébloui à la vue de tant de charmes, et quoique je soupçonnasse que cette circonstance cachait une intrigue, je ne m'en fâchai pas. Je la vis trois ou quatre fois depuis et je causai avec elle. J'avais l'habitude de prendre de petites libertés, comme de lui frapper doucement sur les joues, et autres caresses semblables. Un jour, on m'apporta une lettre du bureau secret des postes. Elle était de sa mère, vieille intrigante, qui lui donnait des conseils sur la conduite qu'elle devait tenir avec moi dans diverses circonstances qu'elle lui citait. Je fus alors convaincu qu'il n'était pas convenable de continuer cette intrigue; et quoique vivement épris de cette jeune personne, car elle était belle comme un ange, je donnai des ordres pour qu'elle ne pût désormais arriver jusqu'à moi. Depuis lors, j'ai appris qu'elle avait vraiment du penchant pour moi, et qu'elle m'eût été fidèle. Elle a épousé l'opulent M***, mais je suis encore porté à croire qu'elle me conserve de l'affection.

» La veille du jour où je quittai Paris pour me rendre à Waterloo, dans la soirée, continua Napoléon, une belle Anglaise vint au palais et demanda à me voir. Elle trouva Marchand, qui lui dit que cela était impossible. Elle se donna pour être une amie de mademoiselle G**s, que je connaissais bien, et dit qu'elle était persuadée que je la laisserais entrer à ce titre, et que je ne refuserais pas de voir une jeune dame qui m'aimait et qui admirait mon caractère. Marchand lui dit que je quittais Paris le lendemain et que je n'étais visible pour personne. Elle en parut affligée, et eut beaucoup de peine

à se retirer. Peut-être était-ce simplement une charmante intrigante, peut-être aussi était-ce une dame qui avait quelque penchant pour moi ; car lorsqu'une femme a l'imagination montée, rien ne saurait la détourner du dessein de subjuguer l'homme à qui elle s'intéresse. Quelque temps après que j'eus pris Vienne, la princesse autrichienne*** se monta la tête sur mon compte en entendant parler de moi. C'était une de ces princesses comme il y en a tant en Allemagne ; rien ne **** (1). Elle vint dans cette intention à Schœnbrunn et demanda instamment à me voir. Murat, qui était un très-beau garçon, essaya de gagner son affection ; mais elle le repoussa avec dédain. J'ordonnai qu'on la laissât entrer, et je me présentai comme étant le maréchal Duroc. Elle ne savait que très-peu le français et l'italien, et, de mon côté, je n'entendais pas l'allemand. Je lui dis de ne point parler si haut, parce que l'empereur l'entendrait, et je montrais Duroc, que je voulais faire passer pour moi ; mais elle m'avait vu et elle s'écria : *Non, non, vous, vous, Empereur :* elle était très-jolie et très-naïve dans ses aveux.

Napoléon m'entretint sur la supposition qu'on prétendait que lord Castlereagh avait faite dans la chambre des communes, qu'il avait formé une liste des plus riches héritières de France, qu'il mariait, de gré ou de force à tels ou tels de ses généraux qu'il lui plaisait de désigner, et que ces derniers, qui ne

(1) La citation suivante de Douglas suffira à faire connaître les desseins de cette princesse.

« As ladies wish to be who lowe their lords. »

pouvaient se marier sans sa permission, étaient obligés d'accepter de sa main les demoiselles ou femmes veuves qu'il lui plaisait de leur donner. Il déclara que ces assertions étaient entièrement fausses. « Loin d'être vraies, continua Napoléon, je n'ai pu parvenir à faire marier Caulincourt à une dame avec qui je désirais l'unir. Elle était la fille de **, président de la chambre, banquier immensément riche, et qui avait acquis, à ce que l'on supposait, sa fortune par une ****. C'était une superbe personne, et son père avait l'intention de la doter richement. Je lui demandai moi-même, comme une faveur, la main de sa fille pour Caulincourt. Il me refusa positivement. Dans ce temps, Caulincourt était un de mes plus grands favoris. En voilà assez pour prouver la véracité de lord Castlereagh. »

Je me suis rendu à *Plantation-House* pour obéir aux ordres que j'ai reçus de sir Hudson Lowe par le capitaine Blakeney. J'avais en outre été prié de lui donner un état circonstancié de la santé de Napoléon. Je remis à sir Hudson Lowe le bulletin qu'il m'avait demandé, et qui portait qu'à l'exception de quelques légères attaques de catharre, sa santé était assez bonne. Sir Hudson Lowe a voulu savoir si ces attaques avaient été sérieuses. Je lui ai répondu négativement. Le gouverneur me dit que d'autres personnes avaient fait aussi des rapports sur la santé du général Bonaparte; que madame Bertrand avait dit aux commissaires qu'il était extrêmement indisposé; que, quoiqu'ils le vissent debout dans la galerie vitrée, ils ne devaient pas croire pour cela qu'il fût bien portant. J'assurai de nouveau qu'il avait été indisposé, mais non pas de manière à causer de

l'inquiétude. Sir Hudson Lowe dit alors qu'on lui avait rapporté une grande partie de la conversation qui avait eu lieu entre les Français et les commissaires; que les premiers, à l'exception d'un seul, avaient abusé de l'occasion qui s'était alors offerte de converser avec eux ; que chaque fois que le comte Bertrand avait trouvé moyen de les entretenir, il en avait également abusé ; que cette fois-ci c'était le comte Montholon qui leur avait parlé, et qui avait profité de cette circonstance pour faire des plaintes exagérées.

20. — J'ai vu Napoléon dans son bain. Il était abattu et silencieux. Il s'est plaint d'une douleur dans la joue droite, qui provenait de sa dent malade. Ses gencives étaient spongieuses et saignaient au plus léger attouchement. Les chevilles du pied et les jambes étaient un peu enflées. Une insomnie cruelle l'avait tourmenté. Il est entré dans plusieurs détails, qui m'ont convaincu que Corvisart avait eu raison de lui prescrire l'exercice du cheval; je le lui recommandai moi-même de la manière la plus positive. Napoléon a répondu que, d'après les restrictions apportées à ses promenades, exposé aux insultes d'une sentinelle, s'il s'écartait de la route, il ne pouvait pas sortir, et qu'il ne croyait pas que ni moi, ni aucun autre Anglais, placé dans la même position, voulût profiter d'une liberté ainsi limitée. Je ne fis point de réponse à cette observation ; car, si j'eusse exprimé mes sentimens réels en homme et non en chirurgien, j'aurais été forcé de dire que je pensais comme lui; je me contentai de lui recommander les légumes et les plantes anti-scorbutiques, etc.

« *Di qua un poco*, me dit l'empereur, *non mi vedrete più, dottore ; vorrei che fossa questa sera, una maniera d'******, aussi certaine, mais bien plus barbare que le stilet. *Sento che la macchïna sene va giornalmente.* Mais c'est pour cela que l'on m'a envoyé ici. On a envoyé un homme, diront les siècles futurs, *sur le rocher le plus affreux du monde*, pour lui imposer des conditions dont on n'a jamais eu d'idée, même sous Marat. Du temps des tribunaux révolutionnaires, du moins on permettait alors aux condamnés de se procurer les journaux et des livres. Ils n'expiraient pas dans l'agonie la plus douloureuse, et prolongée assez longtemps pour qu'elle ressemble à une mort naturelle. Ce raffinement de cruauté était inconnu aux *Billaud de Varenne, aux Collot-d'Herbois.*

« Je vous le demande, pouvez-vous me prêter un journal ou un livre ? Pouvez-vous même me prêter un ouvrage scientifique ? »

Je fis quelques observations sur P...e, qui avait vendu sa femme(1). Il dit que cela ferait peu d'honneur au gouverneur, et que, si pareil fait avait eu lieu en France, le procureur-général n'eût pas manqué de poursuivre les parties; qu'il regardait cela comme contraire aux lois de la morale, et que cette affaire était d'autant plus scandaleuse, qu'elle avait eu lieu par l'entremise de deux agens civil et militaire dépendans du gouverneur.

Napoléon ne pouvait concevoir comment le rédacteur *an the Edimburgh Review* a pu obtenir des renseignemens aussi exacts sur son compte. « Cette

(1) Cet événement eut alors lieu à Sainte-Hélène.

circonstance, dit-il, *du déjeûner des trois amis*, je n'en ai jamais parlé à personne. Il est vrai que j'en fus l'auteur, et que cela produisit un assez grand effet en France ; mais je ne me rappelle pas m'en être entretenu avec qui que ce soit. Il y a cependant quelques erreurs dans le *Review*. Je n'ai jamais connu Barras à Toulon. Ma première connaissance avec lui a commencé à Paris, après le siége de Toulon.

« Mon mariage avec Marie-Louise, ajouta Napoléon, n'a produit en moi aucun changement. J'étais entièrement le même qu'auparavant. Jamais femme ne fut plus étonnée que Marie-Louise, quand elle vit le peu de précautions que je prenais pour me garantir contre les tentatives qu'on pourrait faire pour m'assassiner. Quand elle vit qu'il n'y avait de sentinelles qu'aux portes extérieures du palais, qu'il n'y avait point de *lords* qui couchassent devant les portes des appartemens, qui n'étaient pas même fermées ; qu'il n'y avait ni fusils ni pistolets dans ma chambre ; quoi ! disait-elle, vous ne prenez pas la moitié des précautions que prend mon père, qui n'a rien à craindre ? Je suis, continua Napoléon, trop fataliste pour employer aucun moyen de me préserver d'un assassinat. Quand j'étais à Paris, j'avais coutume de me mêler sans garde ni escorte au milieu de la populace, de recevoir les pétitions, etc., et j'étais souvent si étroitement entouré par le peuple que je ne pouvais remuer. »

J'ai demandé à l'empereur dans quelle affaire, ou dans quelles affaires, il croyait avoir couru les plus grands dangers ? Il répondit : « Ce fut dans le commencement de mes campagnes, à Toulon, mais sur-

tout à Arcole. A Arcole, j'eus un cheval percé d'une balle sous moi ; l'animal, devenu furieux par sa blessure, prit le mors aux dents, et galoppa vers l'ennemi, puis s'enfonça dans un marais où il expira, me laissant plongé presque jusqu'au cou dans la fange. Je pensai un moment que les Autrichiens allaient venir me couper la tête, que j'avais hors de l'eau et de la boue : ce qu'ils auraient pu faire, sans que je pusse me défendre. Mais la difficulté d'approcher de moi, et l'arrivée de mes troupes les en empêchèrent, et j'échappai ainsi à ce péril. » Je lui ai demandé s'il n'avait pas été souvent blessé légèrement ? Il m'a répondu : « Oui sans doute ; mais je n'ai guère eu besoin de chirurgien ; une seule fois, ma blessure fut assez considérable pour me donner la fièvre. A Marengo, un boulet emporta un morceau de botte de ma jambe gauche et un peu de la peau (il m'en montra la marque), je ne fis usage que d'un petit morceau de linge imprégné d'eau salée. » Je voulus avoir quelques détails sur une blessure dont j'ai vu la trace profonde dans l'intérieur de la cuisse gauche, un peu au-dessus du genou. Il me répondit que c'était un coup de baïonnette. Je lui ai demandé s'il n'avait pas eu fréquemment des chevaux tués sous lui. = « Dix huit ou dix-neuf pendant le cours de ma vie » dit-il ; et il continua ainsi :

» Le régiment de la Fère, dans lequel j'avais commencé ma carrière militaire, se comporta si mal avec les habitans de Turin, que je fus obligé de le dissoudre. Je le fis venir à Paris, où je le passai en revue, après quoi ses drapeaux lui furent enlevés et déposés, couverts d'un crêpe funèbre, au

dôme des Invalides. Je plaçai ensuite dans d'autres régimens les officiers dont la conduite n'avait pas été par trop mauvaise, et qui n'étaient pas moteurs de l'insubordination. Au bout de quatre mois je réformai entièrement le régiment, officiers et soldats. Les drapeaux que j'envoyai prendre avec une grande pompe militaire, à l'Hôtel des Invalides, furent lacérés, brûlés et remplacés par de nouveaux, que je fis donner avec le même appareil.

A l'âge d'environ dix-sept ans, je faillis me noyer dans la Seine, continua Napoléon; une crampe me prit pendant que je nageais, et après avoir fait quelques efforts inutiles, je coulai au fond de l'eau. J'éprouvai d'abord toutes les angoisses d'un moribond, et je perdis toute connaissance; mais le courant me jeta sur le bord, où je restai étendu, je ne sais combien de temps. Je fus enfin rappelé à la vie par quelques-uns de mes camarades, qui me trouvèrent ainsi, par une sorte de hasard, car m'ayant vu disparaître au milieu de la rivière, ils me croyaient perdu sans ressource. »

Tandis que Napoléon parcourait quelques journaux, principalement ceux de Portsmouth, il remarqua dans un article que *** avait fait de grands achats dans le nord de l'Irlande. « Ah! ah! dit-il, ces propriétés ont été payées avec mon argent. Après que j'eus abdiqué à Fontainebleau, on saisit, à Orléans, entre les mains de mon trésorier, environ quarante millions de ma fortune privée. Il y en eut vingt-cinq de partagés entre T***, M**, H**, C***; cet argent formait la dot de l'impératrice Marie-Louise, qui m'avait été payée, en souverains d'or, vieille monnaie d'Allemagne. On versa,

je crois, le reste dans le trésor. La propriété de ces sommes m'avait été garantie par le traité de Fontainebleau. La part que C*** en a eue est très-considérable, et le montant exact m'en est connu. »

Il parla ensuite des talens nécessaires pour faire un bon général. « L'esprit d'un bon général, dit-il, devrait ressembler, pour la clarté, au verre d'un télescope, verre qui, ayant passé sur la meule, ne présente point de tableau à l'œil. De tous les généraux qui m'ont précédé, et peut-être qui me suivront, le plus grand de tous est Turenne. Le maréchal de Saxe n'était que général, mais il n'avait pas *d'esprit*; Luxembourg en avait *beaucoup ; le grand Frédéric extrêmement*, et il voyait promptement et parfaitement bien les choses: votre Marlborough était non-seulemnt grand général, mais avait aussi beaucoup d'esprit. Si je juge des actions de Wellington par ses dépêches et surtout de sa conduite envers Ney, je serai tenté de dire que c'est *un homme de peu d'esprit, sans générosité et sans grandeur d'âme*. Je sais que l'opinion de Benjamin Constant et de madame de Staël est, qu'abstraction faite de ses talens militaires, il ne saurait lier deux idées ensemble. Comme général, cependant, il faudrait remonter au temps de Marlborough, pour trouver son pareil dans votre nation. Je crois que l'Histoire le regardera comme *un homme borné*. »

21. — On a ressenti à Longwood, à environ dix heures moins six minutes, trois secousses successives, occasionnées par un tremblement de terre. Toute la maison a été ébranlée avec un bruit sourd et violent, comme si on eût traîné quelque corps

pesant dans les appartemens supérieurs. Ce bruit fut suivi d'un mouvement oscillatoire et sensible du terrain ; les verres tremblèrent sur la table, et les tableaux semblaient s'écarter de la muraille. La durée totale de ce mouvement peut avoir été de seize à vingt secondes, puisque le capitaine Blackeney et moi, qui étions assis dans la même chambre, dans le moment même, nous eûmes le temps de nous demander d'où provenaient ce bruit et ce mouvement; et nous en découvrîmes la cause presque simultanément avant que les effets en eussent cessé. Il n'y eut aucun accident ni dommage (1). Les généraux Montholon et Gourgaud, leur suite et les domestiques anglais sortirent et ne parurent point alarmés. Le général Montholon me dit que son fils Tristan, qui était endormi, réveillé par la secousse, s'écria que quelqu'un voulait le jeter hors de son lit. Le général Gourgaud a aussi remarqué trois secousses distinctes. Sur les demandes faites aux sentinelles placées autour de la maison, elles ont déclaré n'avoir rien éprouvé d'extraordinaire : ce qui peut facilement se concevoir, parce que le vent était très-violent, et qu'elles étaient obligées d'employer tous leurs efforts pour lui résister. La sensation en fut très-fortement remarquée dans notre cuisine, à quarante verges environ de la maison, et dans le corps-de-garde situé

(1) Quoique Napoléon fût couché pendant les secousses, qu'il ne quittât pas le lit, une personne digne de foi, comme on le pense bien, écrivit en Angleterre que Bonaparte avait cherché à s'échapper de la maison, mais qu'il avait été arrêté par les sentinelles; mensonge qui fut soigneusement recueilli et inséré dans les feuilles ministérielles.

un peu plus loin, sur-tout par ceux qui étaient couchés par terre.

Cet événement produisit très peu de dommage dans l'île. Il paraît que la direction des secousses fut verticale. Si elle eût été latérale, James Town eût été engloutie sous des masses de rochers.

22. — J'ai vu Napoléon dans sa chambre à coucher. Quand j'entrai, il était occupé à faire des calculs. Il leva les yeux, me regarda, et dit en souriant : « Hé bien, M. le docteur, *tremblement de terre*, hier soir. » Je lui dis que j'avais ressentit trois secousses distinctes. Il continua pendant un peu de temps ses calculs, se leva, et dit qu'il était couché dans le moment où le tremblement de terre avait eu lieu. « A la première secousse, continua-t-il, je m'imaginai qu'il était arrivé quelque accident au *Conquérant*; je me dis : il aura pris feu et sauté en l'air (1), ou bien c'est quelque magasin à poudre de l'île qui a fait explosion. A la seconde secousse, je reconnus sans peine que c'était un tremblement de terre. « Je lui demandai s'il avait entendu le bruit sourd qui l'avait accompagné, et lui dis que je pensais que le tremblement de terre aurait duré de seize à dix-huit secondes. Napoléon m'a répondu qu'il pensait qu'il n'avait duré en tout que douze secondes. Il m'a dit avoir ressenti un tremblement de terre à Ferrare auparavant. Nous continuâmes à parler sur le même sujet, et je dis qu'on avait ressenti un tremblement de terre, en 1756, à Sainte-Hé-

(1) Quand on fit mention, quelque temps après, de cette observation de Napoléon à l'amiral, il fit cette réponse : « Ah! » le damné faquin a supposé cela parce qu'il le désire! » -

lène, et un autre en 1782; que, probablement, les fanatiques et les superstitieux de l'île attribueraient celui-ci à sa présence, comme les Portugais prétendaient qu'il avait amené le fort et destructif vent d'est qui se fit sentir à Madère, en 1815, quand le Northumberland arriva à la hauteur de Funchal. Il en rit beaucoup, et observa que, pour faire un conte semblable, il faudrait que ce tremblement de terre eût eu lieu immédiatement après son arrivée, ou du moins quelques jours après.

Napoléon m'a dit ensuite qu'il avait appris que le lord Moira demandait que les troupes européennes fussent augmentées dans l'Inde de vingt mille hommes. « Je ne le crois pas, a-t-il ajouté; mais s'il est nécessaire d'envoyer des renforts dans l'Inde, on le doit attribuer à l'imbécillité de vos ministres, qui ont donné à la France une possession au-delà du Cap. Si cela est vrai, c'est que vraisemblablement quelques aventuriers français, intrigans et sans emploi, comme il y en a par millions actuellement, poussés par la nécessité et par la haine qu'ils vous portent, auront soulevé les Marattes contre vous. Au lieu de donner Pondichéri et l'île Bourbon aux Français, vous auriez dû agir comme l'ont fait les Romains envers les Carthaginois, et dire : vous n'irez pas au-delà de telle latitude; non pour toujours, mais pour dix ans ou plus long-temps; enfin, jusqu'à ce que vos craintes pour l'Inde fussent calmées. Je pense qu'après avoir donné Pondichéri et l'île Bourbon à la France, vous serez obligés d'entretenir dix mille hommes de troupe européenne de plus dans l'Inde. Lorsque j'avais le pouvoir, je n'aurais pas donné un *quatrino* (un liard) pour ces possessions que vous avez rendues à la France, si ce

n'est par l'espoir que je conservais toujours de vous chasser de l'Inde; ce qui rendait l'Ile de France ou celle de Bourbon un point important pour arriver à ce résultat. Je recevais tous les ans, des Nababs et des autres princes de l'Inde, surtout des Marattes, des ambassadeurs qui me suppliaient de venir à leur secours, et qui s'offraient à vous chasser de l'Inde, pourvu que je leur envoyasse quatorze à seize mille hommes d'infanterie, de l'artillerie et des officiers. Ils s'engageaient à lever toute la cavalerie qui serait nécessaire, pourvu que je fournisse des officiers pour l'instruire. La haine qu'ils vous portent est extrême. Chaque année, de semblables propositions m'arrivaient par diverses voies. J'en recevais par l'Ile de France; c'étaient de petits marchands (*mercantuzzi*), qui m'apportaient souvent des lettres qu'ils avaient cachées sur eux, et qui venaient par terre ou sur des bâtimens danois.

» Peut-être avez-vous eu quelques vues intéressées en rendant Pondichéri : vous avez pu croire que vous pourriez importer quelques-unes de vos marchandises de l'Inde, au moyen des contrebandiers français. Mais cette idée n'est pas assez prépondérante pour contrebalancer le tort que le voisinage d'une nation rivale, telle que la France, peut causer à vos possessions dans l'Inde. Par les restitutions que vous avez faites aux Français, vous excitez leur envie et enflammez leur désir de recouvrer tout ce qu'ils possédaient autrefois. S'ils n'eussent rien obtenu, à peine se souviendraient-ils d'avoir eu autrefois des établissemens dans l'Inde. Vous n'auriez dû permettre ni aux Français, ni à aucune autre nation, de mettre leur nez (*mettere il naso*) au-delà du Cap. Vous auriez dû faire exclusivement tout le commerce de la Chine. Au lieu de

déclarer la guerre aux Chinois, vous auriez dû la faire aux nations qui veulent trafiquer avec eux. Vous auriez dû empêcher les Américains d'envoyer un seul bâtiment dans ces parages. Vous avez rendu Batavia aux Hollandais, qu'il était nécessaire, autant que les Français, d'exclure de l'Inde.

» Les Hollandais consomment une grande quantité de thé que vous leur auricz vendu. Les intérêts personnels d'une nation sont les premiers et seuls mobiles qui doivent la diriger dans ses traités. Après ma chute, vous auriez pu obtenir tout ce qu'il vous eût plu de demander; mais tandis que d'autres nations agrandissaient leur territoire, vous vous êtes endormis sur vos vrais intérêts, et vous avez même négligé de faire un traité favorable à votre commerce. Vous souffrez maintenant, vous souffrirez davantage par la suite, et les expédiens dont vous vous êtes servi, ne feront que reculer le jour de la catastrophe. »

25. — Napoléon m'a fait appeler le soir, vers les huit heures. Je l'ai trouvé dans sa chambre à coucher. Il se plaignait de légères douleurs de tête, et d'une autre au côté droit de la figure; il a déclaré avoir ressenti cette douleur aussitôt qu'il s'est rendu dans le jardin, par un vent violent, qui ne lui a pas permis d'y rester plus d'un quart-d'heure. Il a eu aussi quelque envie de vomir et a peu mangé à dîner. Après lui avoir recommandé ce que je jugeais devoir lui être nécessaire, il m'a demandé, comme il l'avait fait quelquefois auparavant, quelle est la nature de son tempérament, et quel régime il doit suivre pour se maintenir dans un état de santé désirable. Je lui ai répondu que son tempérament demande beaucoup d'activité; qu'il est nécessaire qu'il

fasse un usage presque continuel de ses facultés physiques et morales, et que, sans ce double exercice de l'esprit et du corps, il ne se porterait jamais très-bien. « Vous avez raison, dit Napoléon, c'est ce qui m'a été recommandé depuis que j'existe, c'est ce qui est nécessaire actuellement, et ce qui le sera tant que durera la machine. Je prends, tant en écrivant qu'autrement, un exercice de tête presque tous les jours, et je prendrais de l'exercice corporel, même dans cette île, si je n'étais pas entre les mains d'un *koja;* mais d'après le système actuel, je me mettrais dans le cas d'être insulté par des sentinelles, ou de recevoir un coup de fusil, si par hasard je m'écartais un peu de la route qui m'est tracée.

26. — J'ai vu Napoléon à neuf heures; il s'est plaint d'une sensation douloureuse dans les extrémités. Ses jambes, sur-tout la gauche, étaient enflées, et les chevilles formaient des cavités quand on les pressait du doigt. Son appétit n'était pas bon. Quelques envies de vomir se manifestaient de temps en temps; les gencives étaient spongieuses. Outre l'exercice que je continuai à lui prescrire, je lui ordonnai de faire plus fréquemment usage des plantes anti-scorbutiques. Il refusa une médecine que je lui conseillais, non pas parce qu'elle lui répugnait, mais parce qu'il prétend que plus l'on prend de médecines et plus on a besoin d'en prendre. « Prenez une médecine, dit-il, et probablement vous serez obligé d'en prendre cent autres après cela. »

Il déjeûna ensuite devant moi : son déjeûner consistait en deux ou trois radis, une petite tartine de pain et de beurre, et une petite tasse de café au lait.

28. — J'ai vu Napoléon à onze heures du matin. Il m'a paru presque dans le même état qu'hier, les chevilles *œdémateuses*, l'appétit mauvais. Il n'a rien mangé depuis hier à déjeûner. Il est devenu si sensible aux impressions extérieures, que le vent le plus léger ou le froid sont dans le cas de produire un catharre ou une affection rhumatismale Je lui ai proposé d'appeler M. Baxter, en lui disant que quand un personnage de son importance, et dans des circonstances semblables, était même légèrement indisposé, il était à propos de faire une consultation. Napoléon m'a répondu : Cela n'est pas nécessaire; tous les médecins de la France s'assembleraient, qu'ils seraient tous de votre avis et me recommanderaient l'exercice du cheval. Je sais moi-même, aussi bien que quelque médecin que ce soit, ce qui m'est nécessaire. C'est le mouvement, la fatigue, l'exercice. Si l'on appelait Baxter, ce serait envoyer un médecin à un homme qui meurt de faim, au lieu de lui donner un morceau de pain. Je ne m'oppose pas à ce que vous lui fassiez, si vous le voulez, connaître mon état. Je sais bien qu'il dira : *de l'exercice*. Tant que le système actuel sera en vigueur, je ne sortirai pas.

Quoi qu'en ait dit Napoléon, j'insistai pour qu'il sortît. Quoi! voudriez-vous que je m'exposasse à être arrêté et insulté par une sentinelle, comme l'a été, il y a quelque jours, madame Bertrand, à six heures dix minutes du soir, et lorsqu'il faisait encore jour? à sa place la même chose me fût arrivée, attendu que la sentinelle avait les ordres d'arrêter tout le monde. Cela aurait fourni une belle occasion au gouverneur d'écrire à Londres, d'afficher une caricature dans les boutiques de nouveautés, représentant *Napoléon Bonaparte* arrêté

à la porte par une sentinelle qui croiserait la baïonnette sur lui : cela aurait été fort amusant pour ce***, et les habitans de Londres en auraient bien ri. Jusqu'à ce que les choses aient été remises sur le pied où elles étaient du temps de Cockburn, et approuvées par les ministres, ou qu'on ait établi quelque chose d'approchant, je ne bougerai pas. Le bill est positif; et il n'aurait pas dû y avoir le moindre changement sans un ordre du régent et de son conseil privé, signé par le prince ou par lord Liverpool, et non par lord Bathurst. Je considère comme nulles toutes les restrictions qui n'ont pas été faites par eux. On peut certainement tout exécuter en employant la force; et afin d'éviter d'être insulté, je me suis volontairement renfermé chez moi; et jusqu'à ce que j'aie acquis une entière connaissance des mesures prises pour m'enlever le reste de la liberté qui m'avait été laissée, je ne me hasarderai pas à sortir, ni ne m'exposerai pas au caprice de mon geolier.

» En m'empêchant de parler aux personnes que je puis rencontrer, cet homme m'a fait le plus grand affront que l'on puisse faire. Il est vrai qu'il a retiré cet ordre; mais s'il a le pouvoir d'imposer des restrictions à sa fantaisie, il peut les renouveler demain sous un prétexte quelconque. Les prétextes ne manquent jamais à celui qui a le pouvoir de faire ce qu'il lui plaît. Vous pouvez lui rapporter ce que je viens de dire, et ajouter que je crois que les intentions de *** et de *** ont été et sont d'abréger mon existence, en me renfermant dans une prison, où une maladie peut facilement se déclarer; et que ce ne sont pas là celles du prince régent, de lord Liverpool, ni de lord Sidmouth; car les restrictions imposées sur le moral d'un

homme tel que moi, produisent le même effet que la prison, les chaînes et les fers que l'on met aux jambes des condamnés sur les galères. On impose aux voleurs et aux galériens des privations physiques, on en impose de morales aux gens éclairés. Il n'y a pas de petit lieutenant, dans un régiment, qui voulût sortir, s'il était assujéti aux mêmes mesures.

» J'ai demandé à l'ambassadeur, voudriez-vous sortir, sous la condition de ne parler à aucune des personnes que vous rencontreriez, de ne dire que *bon jour*, *comment vous portez-vous ?* à moins que cela ne soit en présence d'un officier? (il est vrai qu'il a retiré cet ordre, mais il peut le donner de nouveau à son caprice.) Voudriez-vous sortir avec la défense de vous écarter à droite ou à gauche de la route ? Voudriez-vous sortir sous l'obligation de rentrer à six heures du soir, ou de courir le danger d'être arrêté par les sentinelles qui sont aux portes? Il répondit aussitôt : Non, je ferais comme vous, je resterais chez moi. Il y a différentes manières de tuer un homme : par le pistolet, par l'épée, par le poison ou par l'assassinat moral, comme le font, envers moi *** et ***. C'est-là même chose quant au résultat, excepté que ce dernier moyen est le plus cruel. Quand l'amiral, qui est un homme dur, était ici, vous vous rappelez combien était différent le genre de vie que je menais. Je sortais à cheval quatre à cinq fois par semaine, je voyais de la société, et j'invitais à dîner même des officiers, des dames anglaises et d'autres personnes. J'avais confiance en cet amiral, et jamais le moindre soupçon d'un dessein criminel ne s'est présenté à mon esprit, *parce qu'il avait la marche droite et sincère ; rien de tortueux ni de tracassier ;* quoiqu'il me déplût et que je le

trouvasse sévère, j'avais néanmoins confiance à son caractère et à son intégrité. Si j'avais eu l'intention de commettre un suicide, comme l'insinue ce geolier, je l'eusse exécuté au commencement; n'étant pas encore accoutumé à cette contrainte, je devais la trouver plus oppressive. Si j'en avais eu l'idée, un pistolet aurait bientôt fait l'affaire. *Je n'aime pas la longue guerre.* Quel inconvénient est-il résulté de mes promenades à cheval pendant le temps que Cockburn a commandé ici? Les intentions de*** sont de m'imposer des restrictions d'une telle nature, que je sois obligé de m'emprisonner moi-même ou de dégrader mon caractère, et me rendre un objet méprisable au yeux du monde; par-là de m'occasionner une maladie, qui, dans un corps affaibli par la détention et par l'altération des organes, doit être mortel, afin que j'expire ainsi dans une agonie prolongée qui puisse paraître une mort naturelle. Tel est le plan qui a été formé, et dont l'exécution, ainsi ménagée, est une espèce d'assassinat aussi sûr, mais plus cruel et plus criminel que celui que l'on exécuterait avec le poison ou le pistolet.

» Le seul d'entre nous, ajouta-t-il, qui jouisse d'une apparence de liberté, est Gourgaud; encore a-t-il été arrêté plus de cinquante fois. Si j'eusse été à sa place, la même chose me serait arrivée. Une fois pourtant, dans le temps que l'amiral commandait, je fus arrêté; mais il en témoigna son mécontentement, et peu s'en fallut *metteva l'isola sotto sopra* (qu'il ne mît l'île sens dessus dessous) pour cette circonstance. Je vis clairement qu'il en était réellement fâché, et il prit toutes les précautions nécessaires pour qu'à l'avenir pareille chose n'arrivât plus; mais cette brute, au contraire, en serait aussi char-

mée que de tout autre chose qui aurait pour but d'abaisser ou de dégrader mon caractère.

» Je suis bien convaincu, ajouta Napoléon, que la manière barbare dont on me traite sera vengée par la mort de plusieurs Anglais innocens. On peut justifier les actes les plus atroces en faisant usage des argumens et des doctrines que vos ministres emploient pour prouver qu'il est *utile* de me retenir ici. N'aurait-il pas été *utile* d'assassiner Nelson ou Wellington? Ne serait-il pas *utile* à la nation française de se débarrasser des troupes alliées en empoisonnant le pain et l'eau? Ce n'est pas l'*utilité* qu'on doit considérer dans un acte, c'est sa justice et sa convenance; car, selon le premier principe, toute espèce de crime pourrait se justifier par son *utilité*. C'est là la doctrine de T***. »

Bientôt après, sir Hudson Lowe vint à Longwood, et après m'avoir fait diverses questions sur la santé de Napoléon, il me demanda si j'avais eu avec lui quelque conversation particulière au sujet de sa maladie. Je lui fis part de l'entretien qui avait eu lieu précédemment entre l'empereur et moi, évitant toutefois de répéter l'expression de *bourreau*, dont il s'était servi pour le désigner. Son Excellence fit venir le major Gorrequer pour être présent à une partie de ma réponse, surtout pour entendre celle de lord Amherst, qu'il dit ne pouvoir croire. Relativement aux intentions que Napoléon attribuait à certaines personnes, il m'a demandé si j'avais fait quelque réponse. Je lui dis que non. Il a observé que j'aurais pu facilement en faire une, si j'y eusse été disposé; mais qu'il paraissait que j'avais la même manière de penser que celle que le général Bonaparte attribuait à lord Amherst, et il me demanda si cela était vrai? J'ai répondu qu'en ma qualité de

médecin, j'ai fortement recommandé à Napoléon l'exercice du cheval. Cela ne fit pas plaisir à sir Hudson Lowe, qui, avec un air d'humeur qui se faisait remarquer par son ton et par ses manières, me réitéra sa question. Je crus devoir lui demander alors permission de ne point répondre d'une manière positive à ses questions, pour m'éviter le désagrément de le voir s'indisposer contre moi, comme cela avait eu lieu dernièrement, à moins qu'elles ne fussent relatives à ma profession ; que, d'ailleurs, mon opinion était de peu d'importance ; que, comme médecin, j'avais fortement recommandé l'exercice.

Sir Hudson Lowe observa qu'il était inutile d'attendre rien de bon d'une personne qui professait des sentimens semblables aux miens ; qu'il n'avait point de confiance en ceux qui entouraient le général Bonaparte. Après une harangue assez longue, dans laquelle il accusa Napoléon de l'avoir calomnié auprès de l'ambassadeur, et d'avoir à dessein attendu la veille de son départ pour le voir, afin que lui, sir Hudson, ne pût réfuter ce qu'il avait avancé, il finit par dire : « Ne pensez vous pas, Monsieur, que le général Bonaparte m'a traité d'une manière bien inconvenante dans cette affaire ? » Je répondis que l'indisposition de Napoléon l'avait réellement mis hors d'état de recevoir des étrangers, et que même, jusqu'au dernier moment, il avait balancé à recevoir sa seigneurie ; que lord Amherst était resté plusieurs jours à son logement (celui de sir Hudson), et que, pendant ce temps, il devait avoir eu de fréquentes occasions de lui faire connaître toutes les circonstances de cette affaire ; que si j'étais bien informé, lord Amherst l'avait vu, et s'était entretenu longtemps avec lui, après son entrevue avec Napoléon, qui n'avait duré

qu'environ deux heures. Cette réponse excita la colère de Son Excellence, qui, me regardant avec une expression que je n'oublierai jamais, me dit : « Si ce n'était pour éviter qu'on en fît un nouveau sujet de plainte, je vous renverrais sur-le-champ de l'île, sans même attendre les ordres du gouvernement. Je n'ai rien reçu d'officiel relativement à vos appointemens ; vous n'êtes pas de mon choix ; vous avez seulement la permission de rendre visite au général Bonaparte, en qualité de médecin. » J'ai répondu que j'agissais selon ses propres instructions, en me renfermant dans les sujets relatifs à la médecine. Il me réitéra sa menace de me renvoyer de Sainte-Hélène ; j'y répondis, en disant que si l'on prenait ce parti à mon égard, je n'éprouverais pas le plus léger mécontentement. Après ces explications, sir Hudson se rendit chez le comte Bertrand, où il resta environ une demi-heure. A son retour, il m'envoya chercher, et après m'avoir dit que le comte Bertrand avait représenté l'état de la santé du général Bonaparte comme plus inquiétant que je ne l'avais dit moi-même, il m'ordonna de lui en faire un rapport par écrit.

Vers les quatre heures environ, le comte Balmaine, le baron et la baronne Sturmer, sont venus jusqu'à la porte intérieure de Longwood ; ils ont rencontré monsieur et madame Bertrand, qui, avec le petit Arthur et une bonne, allaient à la promenade. Ils restèrent près d'une heure ensemble à se promener entre le poste de Vigie et la porte intérieure. C'était quelque chose de curieux de voir, pendant tout ce temps, la contenance de sir Thomas Reade. Il se tenait debout devant la porte du capitaine Blackeney : tout son corps était en mouvement ; il avait à la main un télescope dont il faisait

usage. Lorsqu'un brouillard épais venait les dérober à sa vue, ce qui arrivait fréquemment, on le voyait s'épuiser en efforts inutiles pour percer l'intensité de la vapeur.

La visite de sir Hudson Lowe avait pour but, à ce que j'ai appris, d'offrir qu'il fût élevé une baraque sous laquelle Napoléon pût se promener et trouver de l'ombre.

J'ai vu Napoléon le soir. Je l'ai trouvé à-peu-près dans le même état que le matin. Il m'a dit qu'il avait vu madame Sturmer au moyen de sa lunette d'approche, et il a fait l'éloge de la beauté de son teint et de ses couleurs.

29. — On a fait un signal pour que le capitaine Blackeney se rendît à *Plantation-House*. J'ai profité de cette occasion pour expédier au gouverneur mon rapport sur la santé de Napoléon, et j'ai demandé de l'eau de mer pour un bain que je veux lui faire prendre.

J'ai vu Napoléon; il était beaucoup plus gai et plus dispos. Il avait mangé des anti-scorbutiques; ses gencives sont en meilleur état. Les extrémités basses sont les mêmes pour l'enflure, mais elles ne sont pas si douloureuses.

Nous causâmes quelques instans. Il m'a demandé quel saint était mon patron? quel était mon nom de baptême? J'ai répondu que mon premier nom était un nom de famille; qu'on m'avait nommé Barry, du nom de lord Avonmore, pair d'Irlande. « Mais, dit-il en riant, il faut que vous ayez quelque patron pour plaider votre cause dans l'autre monde?» Je citai mon second nom de baptême. « Ah! dit-il, dans ce cas il plaidera pour vous. St.-Napoléon devrait bien avoir de la reconnoissance pour moi, et

employer, dans l'autre monde, son pouvoir en ma faveur. Personne ne connaissait ce pauvre saint ; il n'avait pas même dans le calendrier de jour désigné pour chômer sa fête. Je le tirai de l'obscurité, et j'engageai le pape à lui assigner le 15 du mois d'août, qui est l'anniversaire de ma naissance.

» Je me rappelle, continua-t-il, avoir entendu, en Italie, un prêtre qui prêchait au sujet d'un pauvre pécheur qui avait quitté cette vie. Il racontait que son âme parut devant Dieu, et qu'elle fut obligée de rendre compte de ses actions. Le bien et le mal furent jetés dans les bassins de la divine balance. Le bassin qui renfermait le bien se trouva être beaucoup plus léger et monta tout-à-coup. L'âme du pécheur fut donc condamnée à descendre dans les régions infernales ; elle fut conduite par les anges dans l'abîme sans fond, et remise entre les mains des esprits infernaux, qui la précipitèrent dans les flammes. Déjà l'élément dévorateur avait saisi ses pieds et ses jambes, il s'élevait jusqu'à ses entrailles. Enfin, mes chers frères, dit le prédicateur, il était plongé jusqu'au fond ; sa tête seule s'élevait encore au-dessus des vagues enflammées, lorsqu'il s'avisa de s'adresser d'abord à Dieu, comme de raison ; puis à son saint protecteur ensuite : O patron, dit-il, jette un regard de bienveillance sur ma pauvre âme, et prends pitié de moi du haut du céleste séjour. Mets dans la balance, du côté où sont mes bonnes actions, toute la chaux et la pierre que j'ai donnés pour réparer le couvent de S***. Son saint exauça sa prière. Il ramassa toute la chaux et les pierres, les jeta dans la balance ; le bien obtint la prépondérance, et l'âme du pécheur prit son vol à l'instant même vers le paradis. Vous voyez, par ce que je viens de vous dire, mes chers frères

combien il est utile de faire réparer les couvens, car sans la chaux et les pierres dont ce pauvre pécheur avait fait présent pour rétablir le monastère, son âme, mes enfans, brûlerait encore dans l'enfer. Et cependant vous êtes assez aveugles pour laisser tomber en ruine le couvent et l'église que vos ancêtres ont bâtis. Dans ce temps-là, continua Napoléon en riant, les moines avaient besoin de faire rebâtir leur couvent, et ils eurent recours à cet expédient pour se procurer de l'argent, qui après cela leur arriva de tous les côtés. »

Napoléon a ensuite commencé à me railler sur ma profession. « Vous autres médecins, vous avez à répondre de la vie de tous ceux que vous avez expédiés pour l'autre monde, comme les généraux d'armée.

Que direz-vous, quand on vous demandera compte de la vie des pauvres matelots dont vous avez envoyé les âmes au séjour éternel? Que pourra alléguer en votre faveur le bienheureux chargé de vous protéger, quand l'ange accusateur proclamera que vous avez tué telle ou telle personne, en lui administrant des échauffans quand il eût fallu la rafraîchir, *et vice versa*? et tant d'autres morts entre vos mains, parce que vous vous êtes trompé sur la cause de leurs maladies, parce que vous leur avez fait des saignées trop ou trop peu abondantes; un grand nombre peut-être, que vous considériez comme faisant partie de ce qu'on nomme le bas peuple, et à la guérison desquels vous n'attachiez pas la même importance que s'il eût été question de la santé d'un capitaine ou d'un amiral, ou parce que vous étiez occupé d'une bouteille de vin ou des beaux yeux d'une jolie fille; ou enfin, parce que vous n'aimiez pas à être dérangé après le *drinck*

(ce qu'il dit en anglais) ; aussi distribuiez-vous des drogues, *a dritto ea torto* (à tort ou à droit); un grand nombre, parce que vous n'étiez pas présent dans le moment où le changement de maladie s'opérait, et où une médecine donnée à temps les eût sauvés. Combien d'autres, parce que les vivres ne valaient rien et que vous ne vouliez pas vous plaindre, dans la crainte d'offenser les fournisseurs !»

Je répliquai que consciencieusement j'étais parfaitement en paix avec ma conscience ; que l'homme est sujet à l'erreur, que vraisemblablement je pouvais avoir fait des fautes, mais non pas avec intention ; que je n'avais point à me reprocher d'avoir donné moins d'attention aux matelots ou à d'autres qu'aux officiers ; et je m'efforçai autant que possible, voyant que ses discours étaient un peu sérieux, de défendre l'honneur de ma profession. Je lui expliquai ensuite que, dans notre service, les chirurgiens n'avaient rien à craindre des fournisseurs ; et Napoléon a répondu « que certainement on devait toujours juger un homme par ses intentions; mais qu'il y avait des abus dans toutes les parties, et qu'ils provenaient principalement de ce que les personnes étaient intéressées à les maintenir ou craignaient de porter plainte. Qu'il s'était efforcé de les déraciner, qu'il en avait fait disparaître beaucoup, mais qu'il n'avait pu réussir à les extirper entièrement.

« Je suis d'avis, continua t-il, que les médecins tuent autant que nous autres généraux. Lorsqu'ils envoient dans l'autre monde, soit par ignorance, soit par méprise, ou pour n'avoir pas bien examiné la nature de leurs maladies, un grand nombre de personnes, ils le font avec un aussi grand san-

froid et un calme aussi profond qu'un général que je connais, qui perdit trois mille hommes pour s'emparer d'une certaine hauteur qu'il croyait devoir lui être très-utile. Ayant réussi dans cette entreprise après plusieurs attaques réitérées, il s'aperçut qu'il s'était trompé et dit froidement : *Oh ! ce n'était pas cette hauteur que je devais prendre, c'est une autre ; celle-ci ne peut m'être d'aucune utilité ;* et il revint occuper sa première position. » Je lui dis qu'il semblait penser que les médecins étaient aussi dépourvus de bon sens et de connaissances que Molière et Lesage les avaient représentés.

Il rit, et dit : « Je crois qu'il y a beaucoup de médecins comme ceux de Molière. J'ai une toute autre opinion de la chirurgie, parce que là vous ne travaillez pas dans les ténèbres; vous avez au moins la clarté du jour et vos sens pour vous guider et vous prêter assistance. Vous vous rappelez de Sieyes, et vous en avez entendu parler? Je répondis affirmativement. « Sieyes, continua-t-il, était, avant la révolution, aumônier d'une des princesses. Un jour qu'il disait la messe, un accident obligea la princesse à se retirer. Son exemple fut suivi par ses dames de cour, par toute la noblesse, les officiers et les autres personnes, qui y assistaient plus par complaisance que par un véritable sentiment de religion. Sieyes était très occupé à lire son missel, et pendant quelque temps il ne s'aperçut pas qu'il était resté seul. Cependant, en levant les yeux de dessus son livre, il remarqua alors que la princesse, les grands et tous les gens dits *comme il faut*, avaient disparu : avec un air de mécontentement et de mépris il ferma son livre, quitta l'autel, en s'écriant : *Je ne dis pas la messe pour la canaille*, et sortit de la chapelle, laissant le

service à l'endroit où il se trouvait. Eh bien! maintenant, dit-il, vous autres médecins, vous laisseriez presque tous un malade à moitié guéri seulement, par la raison que c'est un homme du peuple. »

Il parla ensuite de Larrey. « Larrey, dit-il, est le plus honnête homme et le meilleur ami du soldat que j'aie jamais connu. Vigilant et infatigable dans l'exercice de sa profession, on a vu Larrey, sur le champ de bataille, après une action, accompagné d'une troupe de jeunes chirurgiens, s'efforçant de découvrir quelques signes de vie dans les corps étendus sur la terre. On trouvait Larrey, dans la saison la plus dure et à toutes les heures du jour et de la nuit, au milieu des blessés : il permettait à peine un moment de repos à ses aides, et il les tenait continuellement à leurs postes. Il tourmentait les généraux, et allait les éveiller pendant la nuit, toutes les fois qu'il avait besoin de fournitures ou de secours pour les blessés ou les malades. Tout le monde le craignait, parce qu'ils savaient qu'il viendrait sur-le-champ se plaindre à moi : il ne faisait la cour à personne, et il était l'ennemi implacable *des fournisseurs*. »

En parlant du service à bord des bâtimens de guerre, en mer et pendant l'hiver, je remarquai que les matelots étaient plus à portée de se chauffer que les officiers. « Pourquoi cela? dit Napoléon. » = Parce qu'ils jouissent de l'avantage de profiter du feu de la cuisine (galley), où ils peuvent se chauffer et se sécher. « Et pourquoi les officiers n'ont-ils pas le même privilége? — Parce qu'il serait inconvenant que les officiers se mêlassent familièrement avec les simples matelots. « Ah! voyez la morgue

aristocratique, s'écria Napoléon ! Eh bien, dans mes campagnes, j'avais coutume d'aller sur les lignes, dans les bivouacs ; je m'asseyais auprès du simple soldat, je causais, je riais et je plaisantais avec lui. Je me suis toujours fait gloire d'être l'homme du peuple. » — Permettez-moi de vous faire observer qu'un homme dans la position élevée où vous étiez, pouvait faire, sans inconvénient, ce qu'un officier subalterne ne ferait pas, surtout à bord d'un bâtiment. Cette familiarité produirait un mauvais effet, et pourrait contribuer au relâchement de la discipline.» *La morgue aristocratique !* toujours la morgue aristocratique ! Votre nation est bien la plus aristocratique du monde. Si j'eusse été un de ces *principiotti* d'Allemagne, votre oligarchie ne m'aurait jamais envoyé ici. Mais parce que j'étais l'homme du peuple ; parce que je me suis élevé du dernier rang au plus grand pouvoir, sans l'aide de l'aristocratie ou des droits héréditaires ; parce que je n'ai pas été précédé par une suite d'aïeux ou de petits princes ; parce qu'enfin je n'étais pas un des leurs, ils ont pris le parti de m'opprimer et de m'humilier autant qu'il a été en leur pouvoir. Les lords Bathurst et Castlereagh, placés au bas de l'échelle aristocratique, sont ceux qui ont fait prendre toutes les mesures relatives à ma détention ici. John Bull comprendra un jour que je suis opprimé, parce que je sors du peuple, et afin d'empêcher qu'aucun ne tente de s'élever au niveau de l'aristocratie.

Il finit par observer que le gouverneur se fait toujours accompagner d'une personne quand il se rend chez Bertrand, dans le dessein, à ce qu'il suppose, de faire attester par un témoin tout ce qu'il jugera à propos d'affirmer ; que probablement il dresse, de chacune de ses visites, une sorte de

procès-verbal qu'il fait signer ensuite par celui qui l'accompagne; que pour éviter toute communication avec lui, il avait ordonné à Bertrand de lui écrire officiellement, et de faire mention dans ses lettres des motifs de plaintes qu'on pourrait avoir, comme des choses qui seraient nécessaires.

30. — Napoléon était à-peu-près dans le même état. Je suis allé à *Plantation-House* faire mon rapport : sir Hudson Lowe était sorti; à mon retour, je l'ai rencontré à Longwood. Je lui ai donné des nouvelles de la santé de Napoléon, et, en réponse à plusieurs de ses observations, je lui ai dit qu'il n'y avait rien de vraiment dangereux; mais que les enflures œdémateuses aux extrémités, quand elles avaient lieu chez un homme de l'âge et du tempérament de Napoléon, donnaient matière à des craintes, et qu'elles étaient souvent des avant-coureurs de l'hydropisie.

Son Excellence m'a dit que le principal objet de sa course à Longwood avait été d'obtenir une réponse du comte Bertrand à une offre qu'il avait faite, le 28 du mois, de construire une barraque, longue de soixante-dix pieds, qui formerait une galerie provisoire pour s'y promener, jusqu'à ce qu'il arrivât une réponse d'Angleterre relativement à la construction d'une nouvelle maison; que, pour toute réponse, le comte Bertrand s'était contenté de hausser les épaules; que, d'ailleurs, il avait montré peu de modération dans ses discours, et n'avait pas demandé une ou deux choses seulement; mais qu'il avait insisté pour que toute chose fût remise sur le même pied que du temps de sir Georges Cockburn;

que, si on n'accordait pas à Napoléon la liberté de recevoir les personnes qui viendraient à Longwood, il était décidé à ne point sortir de l'intérieur de son appartement; qu'il voulait jouir de la faculté d'aller et de venir librement dans l'île, d'entrer dans toutes les maisons qu'il lui jugerait convenable; enfin, d'écrire et de recevoir des lettres sans que personne pût y mettre obstacle. Il me demanda ensuite si j'avais entendu tout ou partie de la conversation que Napoléon et Bertrand avaient eue avec les commissaires. Je répondis que non. Son Excellence a dit que cela était très-extraordinaire, attendu que le général Bonaparte avait fait quelques remarques très-importantes à B. Calcombe au sujet de ces commissaires.

J'ai revu Napoléon le soir. Il s'est plaint d'avoir mal aux dents et aux joues; il attribuait cette douleur à une promenade d'environ dix minutes qu'il avait faite dans le jardin. Je lui ai proposé de consentir à ce qu'on construisît la barraque. Il m'a répondu qu'il avait besoin d'exercice en plein air et non sous une galerie; qu'il en avait fait faire une, longue d'environ une lieue, en France, mais que cela n'avait pas répondu à son attente. D'ailleurs, qu'en été la salle de billard était tellement échauffée par les rayons du soleil, qu'à cinq heures il était impossible d'y rester; qu'une barraque en bois serait encore pis; qu'en conséquence il était absolument inutile de la construire, attendu qu'il ne désirait point d'autre ombrage que celui des arbres.

FIN DE LA TROISIÈME PARTIE.

COMPLEMENT

DU MÉMORIAL

DE

SAINTE-HÉLÈNE.

QUATRIÈME PARTIE.

1^er^ *Octobre.* — J'ai vu Napoléon, à huit heures du matin, dans sa chambre à coucher. Il s'est plaint d'une douleur sourde (*dolore sordo*) dans la région hypocondriaque droite, immédiatement au-dessous des cartilages des côtes; il m'a dit avoir éprouvé, hier matin, pour la première fois, dans l'épaule droite, une sensation pénible, qui ressemblait plutôt à un engourdissement qu'à une douleur; une légère disposition à tousser, un défaut de repos la nuit. Il a dit qu'il sentait comme un besoin d'appuyer ou de presser son côté contre quelque chose (*vorrei appogiarmi sopra o contra qualche cosa*); les gencives spongieuses et les jambes un peu enflées; pulsations, 68; l'appétit assez bon; il a dit sentir, du côté droit, quelque chose qu'il ne sentait pas auparavant. Je lui ai dit que je croyais cet effet produit par une rétention dans les régions inférieures de l'abdomen, et qu'il me paraîtrait convenable qu'il prît une médecine; que, si le foie était attaqué, maladie très-commune dans l'île, et que le mal fît des progrès, il serait accompagné d'autres symptômes, et qu'alors on ne pourrait douter que ce ne fût une hépatitis; que, dans ce cas, il serait nécessaire d'avoir recours à des remèdes convenables; que je lui prescrivais, au préalable, la

diète et l'abstinence du vin. Il secoua la tête lorsqu'il entendit parler de médecine. Je lui ai dit que, s'il était menacé de l'*hépatitis*, il ne devait pas négliger de prendre médecine, parce que s'il n'en faisait pas usage à temps, cela pourrait mal tourner pour lui. Il répondit : « *Almeno avro questa consolazione che la mia morte sara un disonore eterno alla nazione inglese*, qui m'a envoyé ici dans ce climat pour mourir sous les mains d'un ***. » J'ai observé qu'il ne devait pas hâter sa mort en refusant de prendre les remèdes nécessaires. Il a répondu : « *Ce qui est écrit est* » *écrit.* » Jetant ses regards vers le ciel : « *Nos jour-* » *nées sont comptées.* » J'ai répondu que, d'après cette doctrine, tous les secours de la médecine seraient inutiles. Il n'a fait aucune réponse.

Quant à la diète et à l'abstinence du vin, il a observé qu'il n'avait, jamais de sa vie, commis d'excès dans le boire ni dans le manger ; qu'il ne buvait que très-peu de vin ; mais que ce peu lui était absolument nécessaire, attendu qu'il se trouvait toujours mieux après l'avoir pris, et qu'il était convaincu que, s'il renonçait à cet usage, il dépérirait rapidement. Il prit ensuite un bain d'eau salée, et s'entretint avec moi de sujets de médecine.

2. — Napoléon s'est senti soulagé par le bain d'eau salée d'hier soir. Il n'a pas reposé ; je lui ai recommandé l'exercice à cheval.

J'ai vu Napoléon à dix heures dans son lit ; ses jambes étaient un peu plus enflées que le matin. Il aurait pris un autre bain, mais il n'y avait point d'eau. Il n'avait presque rien mangé, et il souffrait d'un léger mal de tête.

3. — J'ai examiné le côté droit du malade, et je me suis aperçu qu'il était, au toucher, plus dur que le gauche. Il y avait aussi une enflure évidente et visible, qui, sous la pression, lui causait une certaine douleur. Napoléon a dit, qu'il avait fait cette observation depuis deux mois, qu'il n'y avait pas pris garde, et qu'il avait attribué cette enflure à l'obésité, mais que maintenant cette grosseur étant accompagnée de douleurs, il imaginait qu'elle pouvait avoir quelque rapport avec un engorgement du foie (1).

J'ai recommandé le calomel, les frictions aux extrémités, l'usage fréquent de la brosse aux frictions, un bain chaud d'eau salée, la continuation d'anti-scorbutiques, un gargarisme, l'exercice du cheval, etc. Napoléon m'a dit que le gouverneur avait écrit hier au comte Bertrand, pour le prévenir que Napoléon était le maître de s'écarter de la route, et de se promener dans la vallée, mais que la même faculté ne s'étendrait pas à ses officiers, s'ils n'étaient avec lui. « C'est une pure tracasserie, me dit-il, lorsque je l'engageai à profiter de cette permission, cela ne ferait que m'exposer à des insultes plus sérieuses, car les sentinelles ne me connaissent pas personnellement, et tout bon soldat qui voudrait, pour ne pas être responsable de ce qui pourrait arriver, remplir son devoir avec exactitude, dirait : *Halte là! le général Bonaparte est il parmi vous? L'êtes-vous vous-même? Si vous l'êtes, vous pouvez passer;* ainsi du reste: vous voyez que j'aurais le désagrément d'être obligé

(1) Comme ce n'est pas l'intention de l'auteur de fatiguer le lecteur par un journal médical, on ne continuera à détailler les symptômes, que lorsque cette remarque deviendra absolument nécessaire.

de rendre compte de moi-même à chaque factionnaire que je trouverais sur mon chemin, pour peu qu'il voulût exécuter sa consigne à la rigueur. D'ailleurs le gouverneur n'a pas plus le droit d'exercer ses actes arbitraires sur *questi signori* que sur moi. L'espèce de convention qu'ils ont signée, ne les assujétit qu'aux mesures qui peuvent être prises à mon égard, et ils ne partagent ma captivité qu'à ces conditions. D'un autre côté, je lui conteste, à moins qu'il ne produise des ordres positifs, signés du Prince Régent ou de ses ministres, le droit qu'il s'arroge d'étendre le cercle des mesures de sévérité et de précautions que l'amiral Cockburn a jugé à propos de prendre, et qui ont été approuvées par son gouvernement; car enfin, s'il se croit suffisamment autorisé à en agir selon son caprice ou sa mauvaise humeur, à changer à chaque instant de conduite, à augmenter, sous le plus léger prétexte, ses moyens de rigueur et de surveillance, qui me répondra qu'il ne fasse à l'avenir pis qu'il n'a fait par le passé?

« C'est là une des raisons qui m'ont empêché de prendre l'exercice de la promenade. Je ne veux donner, par ce moyen, aucune nouvelle prise sur moi, et ôter ainsi l'occasion d'exercer un pouvoir despotique à mes dépens. Je ne veux pas me soumettre aux fantaisies d'un homme qui ne jouit pas de ma confiance et qui est mon ennemi personnel; sans compter que si je me déterminais à sortir, je ne voudrais pas le faire sans avoir envoyé, au préalable, Gourgaud, s'assurer s'il n'y aurait aucun danger à être arrêté et insulté par les sentinelles. »

Je lui ai demandé la permission de faire venir M. Baxter pour le voir. Il m'a répondu que si les symp-

tômes de sa maladie devenaient plus alarmans, comme il y avait toute apparence, il y consentirait volontiers, pourvu que sir Hudson Lowe n'y entrât pour rien : *Che non se ne mischia mai.*

4. — Je suis allé à *Plantation-House* porter le bulletin de la santé de Napoléon, comme j'ai ordre de le faire. Après l'avoir lu, le gouverneur me dit que j'entrais dans trop de détails, et que j'eusse à en faire un autre qu'il pût rendre au public. Ensuite il a ajouté qu'il avait reçu du comte Bertrand une longue lettre, contenant des argumens semblables à ceux que j'avais coutume d'employer, et parmi lesquels il y avait une allusion à lord Liverpool; ce qui, joint aux circonstances qui avaient eu lieu depuis quelque temps, avait l'air de se rapporter à quelque correspondance secrète. J'ai dit que Napoléon avait toujours déclaré qu'il croyait les lords Liverpool et Sidmouth plus favorablement disposés à son égard que la plupart des ministres anglais; que, dans le fait, je ne l'avais jamais entendu se plaindre d'aucun des ministres anglais nominativement, excepté des lords Bathurst et Castlereagh.

5. — J'ai vu ce matin Napoléon, qui était à peu-près dans le même état que les jours précédens. Le comte Montholon, le comte Balmaine et le capitaine Gor, ont eu ensemble une longue conversation.

6. — Napoléon était dans le même état. Je lui ai de nouveau recommandé très-fortement l'exercice, et je lui ai dit que, s'il différait davantage, l'enflure des jambes pourrait augmenter au point de le rendre incapable de sortir; que, s'il montait à cheval et se donnait du mouvement, j'étais convaincu que ce gonfle-

ment, qui se faisait remarquer aux extrémités inférieures, disparaîtrait bientôt. Il en convint; mais il déclara que jusqu'à ce que les choses fussent remises sur le pied où elles étaient du temps de sir Georges Cockburn, ou à peu-près, il ne sortirait pas; qu'il était résolu à ne laisser aucune prise à un homme qui avait poussé la folie jusqu'à lui défendre de parler, et qui pouvait à son gré ordonner qu'on lui bandât les yeux pour l'empêcher de voir; que la contrainte qu'on lui imposait avait plutôt pour objet de l'affecter au moral qu'au physique, qu'il ne pouvait aller se promener dans le bois lorsqu'il le voulait; et que, considérant l'homme auquel il avait affaire, il était convaincu que s'il s'y hasardait, le gouverneur trouverait bientôt un prétexte pour lui causer de nouvelles vexations, et qu'il ne voulait pas se mettre dans le cas d'en éprouver; qu'enfin il ne voulait pas sortir que les choses ne fussent remises sur le pied où elles étaient auparavant, parce qu'autrement ce serait consacrer en quelque sorte la tyrannie du gouverneur.

J'ai pris la liberté de lui représenter qu'il ressemblait à un homme qui tombe dans le fond d'un précipice, et qui refuse de se saisir d'une corde qu'on lui tend et qui peut le sauver d'une mort inévitable (1). Il se mit à rire de cette comparaison, et dit : *Que les destins s'accomplissent, nos journées sont comptées.*

7. — Napoléon, toujours dans la même situation

(1) Le lecteur conviendra avec moi, qu'en ma qualité de médecin consultant, j'étais obligé d'employer tous les moyens *que je croyais convenables* pour déterminer mon malade à faire usage des remèdes qui pouvaient le soulager; et c'était sous ce rapport seulement que j'insistais pour qu'il prît l'exercice qui lui était nécessaire.

sous le rapport de la santé, disait que le gouverneur semble croire et peut-être veut persuader aux autres qu'il a envie de se détruire. « Si j'avais eu cette intention, a-t-il continué, je me serais jeté depuis long-temps sur la pointe d'une épée, et je serais mort en soldat; je ne suis pas assez fou pour détruire moi-même ma santé graduellement, et expirer ensuite après une longue et douloureuse agonie. *Je n'ai jamais aimé la longue guerre.* Il n'est pas de mort, sous quelque aspect qu'elle puisse se présenter, que je ne préférasse à la honte de déshonorer et avilir mon caractère. Un homme qui a été capable d'établir les mesures restrictives du 9 octobre et du 14 mars pour gêner ma liberté, peut bien les remettre en vigueur, même faire pis encore par la suite, selon son caprice ou ses craintes imaginaires. Si je me déterminais à sortir et que je fusse insulté par une sentinelle, cela produirait sur moi et sur ma santé un ravage pire que les six mois de contrainte que je m'impose. Mais cet homme n'est point susceptible d'apprécier les souffrances morales, parce qu'il est incapable de les ressentir lui-même : son âme n'a pas le degré de sensibilité convenable. Il croit tenir quelque déserteur ou caporal corse. C'est un mélange d'imbécillité et d'astuce. Si je me décidais à sortir, il ne se passerait pas une semaine peut-être, que, par des voies obliques et tortueuses, il n'insinuât aux commissaires que j'abuse de la permission qui m'a été accordée. »

Le comte Bertrand a remis au capitaine Blakeney un gros paquet cacheté à l'adresse du comte de Liverpool et s'est fait donner un reçu.

J'ai communiqué à sir Hudson Lowe la substance de ce que Napoléon m'a dit; j'ai répété, que toutes

les fois que sir Georges Cockburn faisait des réglemens relatifs aux Français, il avait l'habitude de les discuter avec les comtes Montholon et Bertrand; et que, par ce moyen, l'exécution des mesures qu'il se croyait obligé de prendre n'éprouvaient aucune difficulté. Sir Hudson me répondit que *ses propres mesures* avaient été approuvées par le gouvernement anglais, et que la plupart des lettres qu'il en avait reçues, portaient que le prince régent trouvait bon que telle ou telle mesure eût été prise.

8. — Napoléon s'est promené pendant un court espace de temps dans le jardin. Comme il avait perdu depuis quelque temps l'habitude de faire de l'exercice, il s'est trouvé si fatigué, qu'il a été obligé de s'asseoir sur les degrès en face de la galerie vitrée. Il était cependant plus gai et mieux disposé qu'hier, et il a éprouvé un mieux sensible, qu'il faut attribuer aux bains d'eau salée qu'il a pris et aux autres remèdes dont il a bien voulu faire usage.

9. — Napoléon n'était pas aussi bien portant. Il s'est plaint de ressentir aux extrémités inférieures des douleurs que j'attribue au froid qu'il a éprouvé hier. La nuit ne s'était pas écoulée tranquillement. « J'étais dans l'intention de vous envoyer chercher ce matin de bonne heure, m'a-t-il dit; mais ensuite je me suis dit à moi-même : ce pauvre diable de docteur a été toute la nuit au bal et a besoin de dormir. Si je le trouble dans son sommeil, il aura les yeux si pesans et les idées si confuses, qu'il ne sera pas en état de bien juger de mon état. Bientôt après, j'ai transpiré abondamment, et je me suis senti soulagé. »

Lorsque je l'eus quitté, il se recoucha et resta au lit pendant quelques heures.

10. — Napoleon m'a paru aujourd'hui assez mal disposé; ses jambes étaient pourtant un peu moins enflées, etc. « Le gouverneur, m'a-t-il dit, est allé hier chez Bertrand, et a témoigné le désir d'accommoder les choses; mais il a si souvent agi ainsi, sans en venir à aucune conclusion, qu'il en sera sans doute de même cette fois-ci. J'ai ordonné à Bertrand d'envoyer chercher le petit major (Gorrequer), de lui expliquer l'affaire et de lui dire ce que nous voulons; je suis d'avis que la seule garantie que je puisse avoir pour ma vie, consiste à établir des relations journalières avec les officiers de l'armée de la marine et avec les habitans; car si ces rapports eussent existé auparavant, le gouverneur n'aurait pas pu, sans compromettre gravement sa responsabilité morale, continuer pendant si long-temps ses vexations, quoique le lieu où nous sommes renfermés soit petit et misérable, et que les habitans puissent être considérés comme autant d'esclaves du pouvoir arbitraire; néanmoins l'opinion publique aurait été encore de quelque poids, le bruit s'en serait répandu en Angleterre, et John Bull n'eût pas souffert une conduite si déshonorante pour son pays. Ce que je veux, c'est qu'on ne fasse, relativement à ma personne, ni mystère, ni secret; partout où il y a du mystère, il y a de mauvaises intentions. Si chaque chose se faisait de manière à pouvoir être publiée, tout serait tellement en règle, qu'on n'aurait plus besoin de publicité. Il me serait indifférent que la maison où je suis fût de verre. Les procédés qu'on a envers moi devraient être de nature à pouvoir être connus de tout le monde.

» Vous vous rappelez que du temps où l'amiral

commandait ici, on n'a jamais pensé à envoyer en Angleterre aucune réclamation, parce que notre situation était supportable et qu'on pouvait s'y accoutumer. J'ai témoigné à Bertrand le désir de recevoir des visites, et je lui ai dit de faire connaître au gouverneur qu'il peut aisément arranger cette affaire, en envoyant lui-même la liste des personnes auxquelles il permettra de venir à Longwood, et de lui demander qu'on ne fasse point d'insinuations pour les empêcher de venir, comme on l'a fait jusqu'à présent. Nous pouvons envoyer tout ce qu'il nous plaît en Europe, et nous l'avons toujours pu. Quant aux commissaires, comme c'est une affaire de police, je lui en laisse la disposition. Je lui ai déjà dit que je recevrais avec plaisir celui d'Autriche avec sa femme, de même que le commissaire russe, tous deux comme simples particuliers, si cependant des raisons politiques ne s'y opposent pas; je n'y attache aucune importance, quoiqu'il n'y ait rien de plus ridicule que de voir ces envoyés ne pouvoir passer la porte intérieure de Longwood, quand, toutefois, on leur permet d'aller jusque-là, et qu'on les empêche d'avoir avec nous des conférences aussi longues et aussi fréquentes qu'il leur plaît, ce qui doit attirer sur l'auteur de cette absurdité le ridicule et le mépris de tous ceux qui en sont témoins. Tout mon désir est qu'on explique bien clairement, et qu'on fasse bien comprendre à ces commissaires, que des raisons politiques seules empêchent qu'ils ne soient reçus à Longwood, et qu'on ne leur en impose pas par un amas de mensonges, comme ceux qu'on leur a faits jusqu'à ce jour. On assure que le gouverneur leur a dit que tout provenait de ma faute, et que j'avais refusé de les voir; qu'il ne se passe pas une

semaine sans que cet homme ne leur fasse des insinuations, et avec tant de mystère qu'ils se croient à Venise ou à Raguse, et non pas dans une colonie anglaise. Chaque semaine on remarque qu'ils ont abusé de tel ou tel privilége. Rien n'est plus capable de faire naître la haine parmi des hommes que ce système perfide d'incrimination, sur-tout lorsque les accusations partent de quelqu'un de puissant, parce qu'on ne peut les repousser, ni y répondre. A l'égard des étrangers, je souhaite que toutes les fois qu'un bâtiment arrivera, il forme une liste de ceux à qui il permettra de venir ici; mais que cette liste soit nombreuse, et non pas composée seulement de quelques-uns de ses favoris; que si, parmi les personnes qui paraîtraient vouloir me visiter, il s'en trouvait dont il soupçonnât la droiture et les intentions, qu'il le dise franchement, et qu'il ne les porte point sur sa note. Si je consens à voir des étrangers, ce sera de mon propre mouvement, et non parce qu'il le voudra. Qu'il en agisse ainsi, qu'il cesse de faire ses insinuations, et sur-tout de tenir une conduite mystérieuse, et je serai satisfait. »

J'ai eu ensuite une conversation avec l'empereur sur T***. « Quand je suis revenu d'Italie, me dit-il, j'allai demeurer dans une petite maison de la rue Chantercine (à ce que je crois). Quelques jours après, la municipalité de Paris ordonna qu'on la nommât *rue de la Victoire*. Chacun s'empressait de me témoigner combien la nation était reconnaissante des efforts que j'avais faits pour vaincre ses ennemis et lui acquérir de la gloire. On proposa de me donner un magnifique hôtel à Paris, et une superbe terre. Quoique j'eusse trouvé les moyens de payer l'armée pen-

dant l'espace de deux ans, payé même l'arriéré de la solde, et envoyé plus de trente millions au trésor de France, le fait est que ma fortune s'élevait à peine à trois cent mille francs. Le directoire, déterminé sans doute par un sentiment de jalousie, ne voulut pas consentir au don qu'on se proposait de me faire, sous le prétexte que mes services n'étaient pas de nature à être récompensés par de l'argent. Chacun cherchait à me voir. L'enthousiasme était à son comble. Cependant je fréquentais peu de personnes, excepté Kléber, Desaix, Caffarelli et quelques savans. Le Directoire me donna une fête splendide. T*** m'en donna une autre. Je ne restai que peu de temps à l'une et à l'autre de ces fêtes. On me donna ensuite le commandement de l'armée d'Angleterre, qu'on ne nomma ainsi que pour tromper vos ministres sur sa destination réelle, qui était l'Égypte.

» T*** fut envoyé ensuite en Angleterre; mais comme, dans le temps des excès de la révolution, on le suspecta, il s'enfuit en Amérique, où il resta jusqu'après le 12 vendémaire, époque à laquelle il fut rayé de la liste des émigrés. Il s'insinua dans la confiance du Directoire. Il eut une correspondance fort étendue avec moi. C'était alors la coutume de célébrer l'anniversaire de la mort de Louis XVI, à laquelle T*** souhaitait que j'assistasse; je répondis que je n'avais pas de fonction publique, que je n'aimais pas les cérémonies; qu'on célébrait les victoires par des fêtes, mais qu'on versait des larmes sur les victimes demeurées sur le champ de bataille. Que la célébration de la mort d'un homme ne pouvait être que la politique d'une faction, mais non pas celle du gouvernement. T*** soutint cette odieuse opinion: que

oute action était juste, lorsqu'elle avait un but poli-ique; que tous les pays du monde s'étaient toujours réjouis de la mort des tyrans; et il ajouta qu'on espé-rait que j'y serais présent. Après une longue discus-sion, on convint que l'Institut s'y rendrait en corps, et que j'en ferais partie, comme membre de la classe des Sciences à laquelle j'appartenais. Quoique j'évi-tasse de me rendre l'objet d'une attention trop mar-quée de la part du public, la multitude, qui parais-sait ne pas remarquer le Directoire, mais qui avait attendu pour me voir sortir, remplit l'air des cris de *vive le général de l'armée d'Italie!* Jamais il n'y eut de général plus aimé de ses troupes que je ne l'ai été.

» Pour vous montrer la confiance que j'avais dans les sentimens de l'armée, dit-il, je n'ai besoin que de vous raconter un événement qui sera recueilli par l'histoire. Cinq à six jours après mon débarque-ment à Cannes, l'avant-garde de ma petite armée rencontra les postes avancés d'une division qui mar-chait de Grenoble contre moi. Cambrone, qui com-mandait mes troupes, voulut leur parler; mais ils ne voulurent pas l'entendre. Ils refusèrent aussi de rece-voir Raoul, que j'envoyai ensuite. Quand on m'en eut fait le rapport, j'y allai moi-même avec quelques soldats de ma garde, les fusils renversés, et je criai : *Que le premier d'entre vous qui veut tuer son em-pereur s'approche; le voilà.* Ce peu de mots produisit l'effet d'une commotion électrique, et le cri de *vive l'empereur!* retentit parmi les rangs; la division et mes gardes fraternisèrent, tous vinrent me rejoindre, et nous marchâmes ensemble sur Grenoble. Quand nous fûmes auprès de cette ville, Labédoyère, jeune colonel, vint me rejoindre avec son régiment. Je

trouvai à Grenoble le régiment dans lequel, vingt-cinq ans auparavant, j'avais été capitaine, et quelques autres rangés en bataille, pour s'opposer à ce que je pénétrasse dans la place. Ils ne m'eurent pas plutôt aperçu qu'on entendit de toutes parts les cris de *vive l'empereur!* qui furent répétés, non-seulement par les troupes, mais par la totalité de la garde nationale et de la population: les portes furent abattues, et j'entrai en triomphe. J'avançai vers Lyon, où les troupes chargées de défendre cette ville contre moi, se rangèrent sous mes étendards. »

Tandis que Napoléon était assis sur les degrés de la galerie vitrée, il aperçut M. Stokoe, qui se promenait avec moi dans le jardin. Il le fit venir auprès de lui, et lui fit quelques questions en italien.

Sir Hudson Lowe et le major Gorrequer sont allés aujourd'hui chez le comte Bertrand et y sont restés quelque temps.

Sir Thomas Reade m'a dit que sir Hudson Lowe avait reçu de Bertrand un paquet cacheté adressé à lord Liverpool, qu'il était dans l'intention d'expédier quoiqu'il fût certain qu'il renfermait des plaintes contre lui; mais qu'il ne s'en inquiétait guères; que les choses en iraient beaucoup mieux sans ces damnés de commissaires, etc. Il m'a ensuite demandé si j'avais eu une longue conversation avec eux. Je lui ai répondu que la conversation avait été très-courte; que j'avais observé, depuis quelque temps, un changement marqué dans leur conduite envers moi; qu'au lieu de me faire un grand nombre de questions comme auparavant, ils ne parlaient qu'avec beaucoup de réserve, et que leurs discours ne roulaient que sur des lieux communs. Il m'a dit qu'il était très-vraisemblable que les commis-

saires faisaient connaître aux Français ce que contenait un bulletin de la santé du prisonnier, puisqu'ils avaient assuré que Napoléon était beaucoup plus mal que je ne le prétendais d'après mes rapports.

Le major Gorrequer est venu à Longwood après le signal donné, et a eu une longue conférence avec le comte Bertrand.

11. — J'ai vu Napoléon dans son lit, à sept heures du matin. Il s'est plaint de n'avoir pu reposer pendant la nuit, et de souffrir d'une augmentation de douleur dans le côté et dans l'épaule. Les palpitations étaient revenues, etc.; ce qu'il attribuait, et probablement avec raison, à ce qu'il était resté assis au soleil pendant quelque temps, la veille. Je lui ordonnai les remèdes convenables; il en mit quelques uns en pratique.

Je l'ai vu de nouveau à trois heures. Il avait pris un bain chaud, et s'en était trouvé très-soulagé; son appétit était considérablement diminué.

Sir Hudson Lowe est venu à Longwood, et paraissait très-occupé à mesurer les distances qui existaient d'une sentinelle à une autre.

Un bâtiment est arrivé du Cap avec des provisions et une malle de l'Angleterre.

12. — J'ai vu Napoléon qui avait les pieds dans un seau d'eau chaude. Il m'a dit qu'il se sentait mal à son aise et qu'il était de mauvaise humeur.

Sir Hudson Lowe a eu une longue conférence avec le comte Bertrand. Ce dernier s'est plaint de l'obligation dans laquelle on se trouvait de n'envoyer aucune lettre aux personnes demeurant à Sainte-Hélène, sans qu'au préalable elle ne lui fût remise décachetée; que cette contrainte était un acte véritablement humiliant et parfaitement inutile. En effet, si Napoléon voulait

expédier secrètement une lettre pour l'Angleterre, ou entretenir une correspondance suspecte avec un ou plusieurs habitans de l'île, qui lui empêchait de se servir du moyen qui lui était offert, puisque lui, Bertrand, avait la faculté d'inviter à Longwood un certain nombre de personnes, et de les garder là pendant quelques heures, comme le gouverneur disait qu'il était dans l'intention de le lui permettre? qu'alors il serait facile de saisir le moment de cette réunion pour remettre des lettres ou des renseignemens à ceux qu'il croirait incapables de le trahir, ou au moins de le compromettre; qu'il serait ridicule d'expédier par l'officier d'ordonnance une lettre cachetée contenant des renseignemens suspects, par la raison que cette lettre, au moindre soupçon, pouvait être retenue et décachetée, et que ce serait causer du désagrément à la personne à qui on l'aurait adressée. Cependant, sir Hudson Lowe ne voulut pas entendre ce raisonnement. Le comte Bertrand lui fit aussi part que l'empereur considérait comme la seule garantie qu'il pût avoir de sa vie, une libre communication avec les habitans.

Quand le major Gorrequer se fut rendu, le 10, chez le comte Bertrand, ce dernier lui dit que les procédés du gouvernement avaient été si extraordinaires, enveloppés de tant de mystères et d'obscurités, que quelques-uns des officiers du 53e. régiment, s'imaginant qu'il pouvait être question d'un projet criminel, leur avaient fait entendre qu'ils ne devaient rien craindre, parce que, dans ce corps honorable, on ne trouverait ni assassins, ni exécuteurs des hautes-œuvres; que sir Georges Cockburn avait dit, presque aussitôt après l'arrivée de Napoléon : « Si je place des sentinelles

partout, et que je prenne telles ou telles mesures, cet homme va s'enfermer et ne sortira plus de sa maison. Il ne vivra pas dans six mois. Je ne veux pas être l'assassin de qui que ce soit; je veux arranger les choses de manière à ce qu'il jouisse d'une certaine liberté, et prendre, en même temps, les précautions convenables pour qu'il ne puisse pas s'échapper de l'île. Voilà tout ce que je puis faire pour concilier les devoirs de ma place avec le désir que j'ai de rendre moins désagréable au prisonnier le séjour de l'île.

14. — Ce matin, lorsque je me présentai, comme à l'ordinaire, pour rendre visite à Napoléon, on me dit qu'il était endormi, et qu'il avait fait dire que je descendisse chez le comte Bertrand. J'ai eu un entretien avec ce dernier; il m'a dit que l'empereur avait été instruit que j'avais l'habitude d'écrire le bulletin de sa santé, chaque jour, ou quelquefois à des dates antérieures; qu'il exigeait qu'on le lui montrât avant de l'envoyer à sa destination; que toute personne placée auprès de lui en qualité de médecin, devait nécessairement avoir une partie de sa confiance; et qu'il ne consentirait pas qu'on le désignât, dans les bulletins faits par son médecin, sous le simple titre de *général Bonaparte*, attendu qu'on croirait dans toute l'Europe, que lui-même aurait consenti à ce qu'on employât cette dénomination; qu'il aimerait mieux mourir que d'y donner son assentiment; que je devais faire usage de la qualification d'*empereur*, et que j'aurais dû en faire part au gouverneur. Je répondis que je savais qu'on n'admettrait pas le titre de l'*empereur*.

J'ai vu ensuite Napoléon, qui m'a dit qu'il avait toujours pensé qu'on pourrait exiger que je fisse des bulletins sur l'état de sa santé, surtout en cas de maladie;

que cependant, comme c'était un rapport seulement, il n'y avait pas fait attention; mais que, depuis quelques jours, les généraux Montholon et Gourgaud avaient été questionnés sur la nature de certains symptômes qui s'étaient manifestés (les palpitations). Comme ils ignoraient entièrement que Napoléon, qui ne s'en était ouvert qu'à moi, eût éprouvé ce malaise général, ces évanouissemens, ces défaillances dont j'ai parlé, ils en avaient témoigné leur surprise; et on leur avait répondu que ces symptômes étaient détaillés dans les bulletins de santé envoyés au gouverneur. J'ai dit à Napoléon que j'avais fait plusieurs rapports sur l'état de sa santé. Il demanda à en voir un. Je lui montrai sur-le-champ celui du 10.

En le regardant, il remarqua l'expression *général Bonaparte*, et il dit qu'il ne consentirait jamais à être appelé ainsi, ni par moi, ni par personne, ayant auprès de lui le titre de son médecin; que, comme tel, je devais posséder une partie de sa confiance, sans laquelle je ne connaîtrais pas les symptômes de sa maladie; qu'un médecin était pour le corps ce que le confesseur était pour l'âme, et qu'il était forcé de tenir tels aveux aussi secrets les uns que les autres, à moins qu'il n'ait reçu la permission de les divulguer; qu'à l'avenir il prétendait que je lui soumisse, avant de les envoyer au gouverneur, tous les rapports que je ferais sur sa santé; qu'il ne prétendait pas m'influencer en rien relativement à leur rédaction; qu'au contraire, si je pensais que les observations qu'il ferait ne fussent pas justes, je devais m'abstenir de les rapporter; mais qu'il ne fallait pas non plus rendre compte des détails que la délicatesse ou d'autres motifs pourraient l'engager à tenir secrets; qu'après cet avertissement de sa

part, si je continuais à envoyer d'autres bulletins sans les lui avoir préalablement montrés, ce serait jouer auprès de lui le rôle d'un espion et non celui d'un médecin, ce qui était, ajoutait-il, ce que voulait le geôlier de Sainte-Hélène, et ce qu'il s'était d'abord efforcé de faire de moi; que mes rapports étaient transmis aux commissaires, et, par ceux-ci, aux différentes cours; qu'ainsi, il ne pouvait consentir à ce qu'une personne, placée auprès de lui comme je l'étais, se permît de l'appeler général dans des rapports qui pourraient être envoyés en France, où il avait été autrefois souverain, à la cour de Vienne et à celle de Saint-Pétersbourg; parce que, venant de moi, ils paraîtraient une espèce de consentement de sa part à prendre un tel titre, et qu'il aimait mieux mourir que d'y consentir; qu'ainsi, il exigeait que je lui donnasse ma parole d'honneur de ne faire aucun rapport à l'avenir, sans acquiescer à ce qu'il exigeait de moi, ni sans laisser l'original entre les mains de Bertrand; il finit en disant que, si je ne consentais pas à cet arrangement, je ne devais pas continuer à faire des bulletins, et que, si j'en faisais, il ne me reverrait jamais en qualité de médecin.

Je lui ai répondu qu'on ne m'accorderait jamais la permission de lui donner le titre d'empereur, et je proposai de faire usage de celui de *Napoléon* ou *Napoléon Bonaparte;* que, quant à lui montrer les bulletins, je devais d'abord faire part de cet ordre au gouverneur, ce à quoi il consentit; mais nous ne fûmes pas d'accord sur le titre que je lui donnerais, ajoutant que toutefois il s'inquiétait fort peu que, dans mes rapports faits de vive voix, je l'appelasse *général, boja ou tiranno Bonapare.*

J'ai fait part à sir Hudson Lowe de l'entretien que je viens d'avoir. Comme je l'avais prévu, il refusa absolument de consentir à ce qu'on employât le titre demandé, mais permit de désigner le prisonnier sous le nom de *Napoléon Bonaparte*. Quant à montrer les rapports à Napoléon avant de les lui envoyer, il ne s'y refusait pas pour le moment actuel; que, cependant, c'était un objet sur lequel il ne pouvait se prononcer de suite, et qu'il méritait qu'on y pensât à loisir, etc.

J'ai rapporté à Napoléon, dans la soirée, la réponse du gouverneur. Il m'a dit qu'il ne pouvait se faire à l'idée d'être insulté par son médecin, et qu'il ne le souffrirait jamais; qu'après avoir fait au gouvernement anglais la proposition de prendre l'incognito, proposition à laquelle il n'avait pas fait de réponse, c'était le dernier degré de l'insulte que de vouloir lui donner une dénomination à sa fantaisie; que plus on ferait d'efforts pour l'humilier, plus il persisterait obstinément à conserver son titre. « (*Ho perduto il tro-* » *no*, dit-il, *per un punto d'onore, e perderei la* » *vita cento volte, etc.*) » J'ai perdu mon trône pour un point d'honneur, et j'aimerais mieux perdre cent fois la vie que de consentir à me dégrader, en consentant à être nommé à la fantaisie de mes oppresseurs.

Au bout de quelque temps, j'ai proposé de laisser là tous les titres et de me servir du mot *personnage*, ce qui, à ce que je pensais, écarterait toutes les difficultés. Il approuva mon idée; mais il crut que les mots *le malade* seraient plus convenables encore, et ajouta qu'ils lui plairaient mieux, pourvu qu'on lui montrât les bulletins et qu'on ne les envoyât que d'après son consentement. Sir Hudson Lowe a fait entendre aujourd'hui au comte Bertrand, que sir Georges Cock-

burn avait coutume de se faire présenter les notes et les papiers que les Français envoyaient à la ville, avant que de permettre qu'ils fussent remis aux personnes à qui ils étaient adressés.

15. — J'ai communiqué la proposition d'hier à sir Hudson Lowe, qui a refusé d'y acquiescer ; il m'a dit qu'on doit lui donner le titre de Napoléon-Bonaparte, ou de général Bonaparte, dans tous les bulletins faits sur l'état de sa santé.

16. — J'ai eu une conversation avec Napoléon au sujet du refus que le gouverneur a prononcé d'acquiescer à la proposition de l'appeler, dans les bulletins, *le malade*. Il a dit que l'intention manifeste du gouverneur était de détruire la confiance qui existe entre lui (Napoléon) et moi, comme son médecin.

« Quand un homme, a-t-il dit, n'a pas de confiance en son médecin, il est inutile qu'il en ait un. La confiance ne peut être commandée ; vous devriez vous considérer comme n'étant d'aucune nation. Un médecin et un prêtre ne doivent avoir dans l'exercice de leurs fonctions aucune idée de patriotisme ; il faut qu'ils se dépouillent de toute opinion politique. Traitez-moi comme si j'étais un anglais. Le hasard m'a remis entre vos mains, et voilà pourquoi je vous ai donné ma confiance ; il n'y a pas eu d'autre raison. Si je ne vous eusse pas choisi, j'aurais eu, vous le savez, un médecin français, qui n'eût pas fait de bulletins sans ma permission. J'insiste donc pour que vous agissiez de même. Si vous traitiez lord Bathurst, écririez-vous sur l'état de sa maladie des bulletins destinés à être imprimés ou envoyés à des personnes autres que les membres de sa famille, sans avoir préalablement obtenu son consentement ? Qu'il en soit de même à mon égard, et

faites sur ce que je suis aujourd'hui comme sur ce que j'étais auparavant, abstractions de toutes considérations politiques.

17. — Napoléon était étendu sur un sopha : il m'a paru abattu et mélancolique. Marchand m'a dit qu'il avait été très-incommodé le matin, et qu'il avait fallu lui frotter les tempes et le front avec de l'eau de Cologne. Napoléon ne voulut pas répondre aux questions que je lui faisais sur les douleurs qu'il ressentait.

Le sloop *le Griffon* est arrivé aujourd'hui, et a apporté la nouvelle de la perte de *la Julie*, corvette armée en guerre, échouée sur les côtes de l'île de Tristan d'Acunha, le 2 du mois : le navire a péri corps et biens ; le capitaine Jones et deux contre-maîtres seuls ont été assez heureux pour se sauver.

18. — Napoléon était dans son bain. Il a continué à refuser mes consultations au sujet de ses souffrances. Il m'a dit qu'on avait remarqué que je vais régulièrement le mardi et le samedi à *Plantation-House*, et que s'il n'avait pas beaucoup de confiance en moi, il aurait refusé mes services le premier jour où l'on s'en était aperçu; attendu que, d'après la régularité des époques, il était clair que je suivais les ordres du gouverneur. Tout cela, continua-t-il, n'est qu'un artifice pour me priver des secours de la médecine, et pour arriver plus promptement à la fin (*e d'arrivare piu presto alla fine.*) Cet homme n'a ni morale ni sentiment. Il a toujours été accoutumé à conduire des déserteurs et des galériens; et la nature ne l'a pas formé pour un poste plus élevé.

» Je ne veux pas réjouir son cœur par un tableau de ma maladie, et satisfaire son inimitié par le calcul qu'i ferait de toutes les souffrances que j'ai encore à sup-

porter avant d'arriver au terme de ma carrière. Vous pouvez lui dire que je sais que son intention est de me priver de tous les secours que je puis obtenir de l'art médical, et, par ce moyen, d'atteindre plus tôt le but qu'il se propose; que je n'estime pas assez la vie pour souffrir sciemment que l'on fasse un espion de mon médecin. Dites-lui que je pense que ses vues ont pour but de diminuer la confiance que jai en vous, et à vous faire jouer le rôle de son émissaire, du moins il a agi de manière à vous faire soupçonner de l'être. En effet, continua Napoléon, sans cette confiance que j'ai dû nécessairement placer en vous, d'après les recommandations du capitaine Maitland, et la bonne opinion que cet officier m'a donné de votre caractère, que, d'ailleurs, votre conduite à mon égard a parfaitement justifiée, les mesures que ce gouverneur a jugé à propos de prendre m'auraient forcé depuis long-temps à vous prévenir que vos services avaient cessé de me convenir.

J'ai communiqué à sir Hudson Lowe une partie de ce que Napoléon m'avait dit et des sentimens qu'il avait exprimés. Après quelques instans d'hésitation, il a fini par m'autoriser à lui dire, qu'à l'avenir il n'exigerait plus de bulletins, sans prévenir Napoléon qu'on les avait fait demander.

Nous avons eu ensuite un moment de conversation relativement à la permission autrefois accordée par sir Georges Cockburn, aux Français, d'envoyer des lettres cachetées aux personnes demeurant dans l'île. Son Excellence a soutenu que sir Georges Cockburn n'avait jamais pu autoriser cela; qu'il l'avait toléré peut-être, ce qui est tout-à-fait différent; ajoutant que, sur plusieurs points essentiels, l'amiral avait excédé ses pouvoirs.

19. --- J'ai communiqué à Napoléon cette réponse du gouverneur. Lorsque je lui ai eu assuré que je n'enverrais désormais aucun bulletin sans les lui avoir montrés, il consentit à me donner, comme à l'ordinaire, des détails sur sa maladie. Il n'avait jamais été entièrement delivré d'une douleur sourde ou d'une sensation de malaise au côté droit; son appétit était diminué, ses jambes étaient un peu enflées, et cette enflure augmentait toujours vers le soir; il avait aussi des envies passagères de vomir, une grande insomnie, etc. On apercevait dans sa physionomie un certain caractère d'inquiétude et d'anxiété, et son regard était celui d'un homme abattu ou découragé. J'attribuai cet état à la nouvelle contenue dans le dernier journal que lui avait envoyé sir Hudson Lowe : *que les puissances alliées etaient convenues entre elles que son fils ne succéderait pas aux duchés de Parme*, etc.

22. — Napoléon a été très-indisposé la nuit dernière, et il a eu des attaques nerveuses. Il m'a demandé si l'entretien que j'étais obligé d'avoir, deux fois par semaine, avec le gouverneur, se passait devant témoin? Je lui répondis que oui. « Hé bien, docteur, il vous fait parler à sa fantaisie. Je parierais presque qu'il fait dresser un procès-verbal toutes les fois que vous allez chez lui, et que les conversations qui conviennent le mieux à ses vues sont rapportées et signées par le témoin, afin de servir ensuite d'arme contre vous; et je ne serais pas du tout étonné que les matériaux de cette conversation ne fussent préparés avant votre arrivée; ce qui vous place dans une très-fausse position. »

28. — J'ai été à *Plantation-House*. Là, sir Hudson Lowe, après avoir fait quelques questions sur la santé de Napoléon, m'a demandé si j'avais eu quelques con-

versations remarquables avec lui ; combien de temps ces conversations avaient duré, et sur quels objets elles avaient roulé. Cela nous conduisit tout naturellement à une nouvelle discussion aussi vive que les précédentes, et dans laquelle son Excellence ne montra aucune espèce de modération ; il a été au contraire plus violent que jamais. Il a fait usage de termes aussi bizarres que mal choisis ; entre autres, il m'a dit que je courais de tous côtés, comme un singe, pour attraper des nouvelles, afin d'en régaler ensuite le général Bonaparte.

Cette expression était humiliante ; elle me choqua. Je lui répondis que je ne voulais servir ni de singe, ni d'espion pour lui, pas plus que pour qui que ce fût. « Qu'entendez-vous, Monsieur, dit-il, par un espion ? » J'entends, ai-je ajouté, que si je suivais vos instructions qui m'enjoignent de vous faire connaître les sujets qui se traitent dans les conversations que j'ai avec Napoléon, je me croirais l'un et l'autre. Dans une sorte de paroxysme de fureur, il me dit que je devais me souvenir qu'il m'était défendu d'avoir d'autres communications avec Napoléon Bonaparte, que celles qui ont pour objet l'exercice de ma profession ; que je ne dois avoir aucun rapport avec lui sur aucun autre sujet. Je lui ai demandé de me donner cet ordre par écrit, ce qu'il a refusé ; et après d'autres divagations entremêlées d'injures, il m'a dit d'attendre pendant quelque temps hors de la chambre où nous étions pour lors. Après un quart d'heure, il m'a fait rentrer, et m'a dit que je dois me conduire comme par le passé, en me faisant observer toutefois que, quant à lui, il ne m'autorisait en aucune manière à parler avec le général Bonaparte sur d'autres sujets que

ceux qui concernaient sa santé, et que si je le faisais, la responsabilité en peserait personnellement sur moi (1); que je ne devais point refuser de répondre à toutes les questions que le prisonnier pourrait m'adresser sur d'autres matières, mais que je ne devais lui adresser la parole qu'en ma qualité de médecin, et pour ce qui aurait rapport à ma profession.

Après cela, il me demanda quels étaient les discours que je me croyais permis de faire connaître. Je fis la réponse que j'avais déjà faite quand on m'avait adressé les mêmes interpellations. Il m'a également demandé si je ne me croyais pas dans l'obligation de lui rendre compte de toutes les paroles offensantes dont pouvait se servir le général Bonaparte envers lui. Assurément non, à moins que je n'en reçoive l'ordre positif de Napoléon lui-même. « Et pourquoi cela, monsieur ? « Parce que je ne veux pas être un boute-feu. « Mais je ne vous ai jamais prié de me rendre mot à mot toutes les conversations qui pouvaient avoir lieu entre le général Bonaparte et vous ». Veuillez rappeler à votre souvenir, s'il vous plaît, que vous avez voulu m'en charger à Longwood et ailleurs, en me disant qu'il est nécessaire que vous soyez instruit de tout ce qui se dit, pour que vous puissiez en déduire les conséquences et connaître par là d'où pouvait provenir telle ou telle opposition à l'exécution de vos ordres.

J'ai demandé ensuite à sir Hudson Lowe la permission de prendre par écrit les dernières instructions

(1) Il sera peut-être nécessaire de faire observer au lecteur que le gouverneur, dans une de ses proclamations, qu'on trouvera dans l'*Appendice*, avait déclaré que l'on ne pouvait avoir aucune communication avec le général Bonaparte, sans autorisation spéciale, sous peine de se rendre coupable de félonie.

qu'il m'avait données. Il s'y refusa, et me prévint qu'à l'avenir il me dispensait de venir le voir deux fois par semaine, mais qu'il comptait que je m'entendrais avec M. Baxter sur l'état de la santé de Napoléon Bonaparte. J'y consentis, parce que je savais que l'empereur ne faisait aucune objection contre les communications de vive voix; il est, je crois, inutile d'ajouter que j'étais très-content d'être dispensé de me présenter à *Plantation-House*.

2 *novembre*. J'ai trouvé Napoléon couché sur son sopha, et tenant sa tabatière à la main (1); quelques journaux étaient épars auprès de lui, et il paraissait très-mélancolique et très-abattu.

Après les questions ordinaires concernant sa santé, je lui donnai mon avis, en insistant avec force, comme de coutume, pour qu'il prît enfin la détermination de se promener à cheval. Il m'a répondu qu'il ne pouvait pas avoir confiance en sir Hudson Lowe, qui, assurait-il, trouverait quelque prétexte de l'insulter ou de faire quelques insinuations, et qui, s'il pouvait se résoudre à agréer la proposition qu'on lui faisait, n'attendrait pas pour cela sa troisième ou quatrième sortie. « Cette lettre, a-t-il continué, que vous avez vue l'autre jour chez Bertrand, venait de lui; elle conte-

(1) On a prétendu que Napoléon prenait une si grande quantité de tabac, qu'il avait coutume d'en emplir entièrement la poche de sa veste, attendu qu'aucune boîte ne pouvait contenir ce dont il avait journellement besoin pour son usage. Le lecteur peut se faire une idée de la fausseté de cette assertion, quand il apprendra que douze livres de tabac, de la qualité dont il faisait ordinairement usage, furent apportées de Paris, par Marchand, en juillet 1815, et qu'il en était resté plus de la moitié quand je quittai Sainte-Hélène, en juillet 1818.

nait un journal, dans lequel on rapporte que mon fils est déclaré déchu de ses droits à la succession des duchés de Parme, etc. Si cette nouvelle m'était parvenue par une autre voie, j'y aurais attaché moins d'importance. Mais comme il cache avec soin toutes celles qui pourraient m'être agréables, il se fait un malin plaisir, au contraire, de faire parvenir à ma connaissance celles qui peuvent blesser mon amour-propre, ou attaquer ma sensibilité. Il est aisé de reconnaître quels sont les motifs qui l'ont fait agir dans cette occasion.

» Vous voyez, ajouta-t-il d'un ton plus élevé, qu'il n'a pas perdu de temps pour m'envoyer cette nouvelle. Au surplus, je me suis depuis long-temps préparé à toute nouvelle fâcheuse, et celle-là ne m'étonne pas; rien ne peut me surprendre de la part des hommes injustes et partiaux qui composent le congrès. Ils redoutent un prince qui a gouverné un grand peuple. Quant à moi, on peut me regarder comme mort et déjà descendu dans la tombe. Je suis certain que sous peu ce corps n'existera plus. *Sento che la macchina lotta, ma che non pruò durare.* Je sens que la machine lutte, mais qu'elle ne peut durer long-temps.

» Je pourrais, ajouta-t-il, sans changer de visage, apprendre la mort de ma femme, de mon fils et de toute ma famille; on n'apercevrait sur ma figure ni émotion ni altération, tout y paraîtrait calme et indifférent : mais c'est quand je suis seul dans ma chambre et livré à moi-même, que je souffre et que mes sensations redeviennent celles d'un homme qui succombe sous le poids de ses maux. Que dit Montholon de voir ma santé se délabrer ainsi ? Par quel canal fait-il passer ses lettres en France? » — Il les envoye par le gouverneur et par lord Bathurst. « Dans ce cas, il peut

compter qu'avant de parvenir à leur destination, elles sont ouvertes et lues par vos ministres à Londres. » — J'ignore s'ils ont recours à de pareilles manœuvres. « Vous l'ignorez, parce que vous n'avez jamais été dans une position à le savoir. Croyez-le, les dépêches de tous les ambassadeurs et autres agens diplomatiques qui passent par la voie de la poste, sont ouvertes. Otto m'a dit que pendant son séjour à Londres, il avait acquis la certitude de ce fait. » — On m'a assuré, il est vrai, que dans tous les états du continent on ouvrait les lettres officielles. « Certainement on les ouvre, mais on n'a pas l'impudence de le nier, comme le font vos ministres, quoique cela se pratique plus généralement chez vous qu'en tout autre pays. En France, on avait pris des mesures pour que toutes les lettres et dépêches des ambassadeurs ou autres diplomates, celles des personnes attachées aux différentes légations et les lettres des simples domestiques, fussent envoyées, dans quelque partie de la France qu'on les mît, à un département secret de la poste, à Paris. Toutes les lettres et dépêches, également, pour les cours ou ministres étrangers, étaient adressées au même bureau, où on les ouvrait et déchiffrait. Ceux qui étaient chargés de cette correspondance faisaient quelquefois usage de différens chiffres dans la même dépêche, ne se servant pas du même pendant plus de dix lignes de suite; mais cela ne suffisait pas encore, parce que, pour déchiffrer ce qu'il y avait de plus difficile et de plus ingénieusement inventé, il suffisait d'avoir cinquante pages du même chiffre, ce que l'on pouvait aisément se procurer depuis le commencement de la correspondance. Les agens étaient si adroits, et ils venaient si promptement à bout de deviner, qu'on

ne payait pas plus de cinquante louis pour découvrir le sens d'un nouveau chiffre. La police du bureau de poste connaissait les correspondans avec lesquels on s'en servait, et on procédait de même pour le reste de la correspondance.

» Les ambassadeurs soupçonnaient bien qu'il y avait quelque supercherie en usage pour découvrir les secrets de leurs dépêches, et, pour l'empêcher, ils changeaient de chiffres tous les trois mois; mais cela ne servait qu'à donner un peu plus de peine. Ils croyaient agir de finesse, en envoyant leur paquet à un bureau de poste d'une ville éloignée de quelques milles de leur résidence, parce qu'ils ignoraient l'arrangement dont je vous ai parlé. Les ambassadeurs des puissances du second ordre, telles que le Dannemarck, la Suède et même la Prusse, par avarice, et pour épargner la dépense des courriers, avaient coutume d'envoyer leurs dépêches en chiffres par la poste; on les ouvrait et déchiffrait dans ces bureaux; on en copiait la partie la plus importante pour me la communiquer directement; mais jamais on n'en donnait connaissance aux ministres. Par ce moyen, je connaissais la correspondance de Bernstorff et d'autres, avant qu'elle ne fût arrivée à sa destination; car on recachetait toujours ses lettres, et on les expédiait dès que cette affaire était terminée.

» Plusieurs de ces dépêches, surtout celles de Bernstorff, étaient pleines d'observations injurieuses sur mon compte, de censures amères de ma conduite, et de prétendues conversations avec moi, de pure invention. Combien de fois n'ai-je pas ri en moi-même après avoir lu, le matin, les sottises qu'ils avaient écrites sur mon compte à leur souverain, de les voir lécher

la poussière de mes pieds à mon lever. Il nous arrivait souvent aussi de faire des découvertes précieuses et de recueillir des détails importans qui leur avaient été communiqués en confidence par les ambassadeurs de Russie, d'Autriche et d'Angleterre, lorsque vous aviez un ambassadeur à Paris; car, comme ces grandes puissances envoyaient des courriers de leur nation, cela m'empêchait de connaître la nature de leurs dépêches. Ainsi, par la correspondance des agens des petites puissances, je parvenais à découvrir la façon de penser des plus grandes. L'adresse de ceux qui conduisaient ces manœuvres était étonnante. Il n'y avait pas de sorte d'écriture qu'ils ne pussent imiter parfaitement, et l'on gardait, dans les bureaux des postes, des sceaux semblables à ceux dont faisaient usage les ambassadeurs de tous les potentats de l'Europe, outre un nombre considérable appartenant aux premières familles de divers pays. Si l'on rencontrait un sceau dont on n'eût pas le *fac simile*, on se le procurait dans vingt-quatre heures, en le faisant faire. Ces choses n'étaient pas de mon invention. On avait commencé à en faire usage sous Louis XIV, et quelques-uns des petits-fils des agens qu'il avait employés lui-même, remplissaient, de mon temps, les places qu'avaient occupées leurs grands-pères. Mais, ajouta-t-il, Castlereagh en fait de même à Londres. Toutes les lettres que les diplomates écrivent et reçoivent, et qui passent par le bureau de poste, sont ouvertes, et on en communique le contenu à lui ou à quelques autres de vos ministres. Ils savent, en outre, qu'on suit le même usage en France. »

Je lui ai demandé si c'était une règle générale en France, d'ouvrir, à la poste, les lettres adressées aux

personnes étrangères aux différentes legations. — Cela n'avait lieu que rarement, m'a-t-il dit, et seulement lorsqu'un homme était fortement soupçonné d'entretenir une correspondance nuisible aux intérêts du gouvernement. Dans ce cas, la première chose à faire est d'ouvrir toutes les lettres qu'on lui adresse; par ce moyen, on connaît les personnes qui correspondent avec lui. On visite ensuite toutes les lettres que reçoivent ces mêmes personnes; mais c'est une mesure odieuse dont on ne fait guère usage envers des Français. Quant aux étrangers ennemis de la France, Napoléon ajouta qu'il était nécessaire et permis d'employer tous les moyens de découvrir toutes leurs machinations secrètes. »

Napoléon m'a dit alors avoir pris la résolution de ne faire à l'avenir qu'un repas par jour, à deux ou trois heures environ. Depuis quelque temps il est devenu extrêmement sobre.

3. — Napoléon est presque dans le même état. Selon l'habitude qu'il a contractée, quand il lit les journaux et autres feuilles périodiques, il m'a demandé de temps en temps le sens des mots qu'il ne comprenait pas. Il a vivement blâmé la conduite que les puissances alliées ont tenue envers son frère Lucien, qu'elles ont persécuté malgré son titre d'homme de lettres, et l'éloignement dans lequel il s'est constamment tenu des affaires politiques. « C'est, ajouta-t-il, par un sentiment de leur propre tyrannie, et par la terreur qu'elles éprouvent d'avoir violé les droits des nations et agi en sens inverse de l'esprit du siècle et contre le vœu des peuples.

» Ces puissances pourraient alléguer, pour justifier les persécutions dont je suis l'objet, que j'ai été revêtu

de la puissance suprême; que ma conduite a été celle d'un monarque absolu, et dire que la leur a pour but le repos du monde. Mais rien ne peut motiver les actes d'oppression et de barbarie dirigés contre mon frère. En prenant pour prétexte le prétendu principe de l'utilité générale, Dieu sait jusqu'où on peut aller! Avec un semblable prétexte, les Français pourraient légitimer l'assassinat de Wellington et de son armée entière. C'est un principe qui ébranle les trônes et qui peut perdre les rois. »

Il a ensuite été question de lord Cochrane et de la tentative faite par sa seigneurie, pour prendre ou détruire les bâtimens français qui se trouvaient dans la Charente. J'ai dit à Napoléon qu'un officier distingué de la marine, que je nommai, avait assuré que si Cochrane eût été convenablement soutenu, il aurait détruit la totalité des bâtimens français.

« Non-seulement il l'aurait pu, m'a-t-il répondu; mais si votre amiral l'avait secondé comme il le devait, il lui eût été facile de s'emparer de tous les navires qui étaient en ce lieu, car l'Allemand ayant fait le signal de *sauve qui peut* (si j'ai bien compris), et dit aux bâtimens menacés de se tirer d'affaire comme ils le pourraient, tous les capitaines furent frappés d'épouvante et coupèrent leurs câbles. La terreur qu'ils avaient des brûlots était si grande, qu'ils jetèrent précipitamment leur poudre à l'eau, de sorte qu'ils n'auraient pu faire qu'une faible résistance.

» L'amiral français était un imbécile; mais le votre était un homme tout aussi médiocre. Ces bâtimens n'auraient pas dû redouter ainsi vos brûlots; mais la crainte les priva de tout jugement, et ils ne surent plus que faire pour se défendre. »

Après avoir fait à l'empereur quelques questions relatives à sa santé, il m'a raconté l'anecdote suivante : « Il y a environ sept ans que l'ambassadeur de Perse, tomba malade à Paris, et envoya chercher un médecin. La personne chargée de cette commission ne l'ayant pas bien compris, s'imagina, je ne sais sur quel fondement, qu'il voulait voir le ministre du trésor, et alla, en conséquence, prévenir ce dernier que l'ambassadeur de Perse demandait à lui parler. Le ministre, surpris de cette démarche, dit : Voilà qui est singulier, mais il faut excuser cet homme à demi-civilisé; ces barbares ne connaissent pas notre étiquette : allons voir cet ambassadeur, qui a peut-être quelque importante communication à me faire. A son arrivée, l'ambassadeur lui présenta le bras pour qu'il lui tâtât le pouls, tandis qu'un grand drôle, coiffé d'un turban, lui apporta un pot-de-chambre sous le nez, pour qu'il en fît l'inspection. Vous pouvez penser quel fut l'étonnement du ministre, et combien il fut mortifié de s'être exposé à une pareille réception. »

5. — Napoléon est resté couché très-tard, parce qu'il n'avait pas reposé de la nuit. Je l'ai trouvé encore dans son lit à onze heures.

Je l'ai vu pour la seconde fois dans le courant de la journée, et j'ai eu un entretien avec lui au sujet de son frère Lucien. Il a de nouveau répété qu'il y avait de la cruauté et de l'injustice à persécuter un homme qui cultivait les lettres, sans s'occuper de politique, et qui même s'était trouvé en opposition directe avec lui, et dont on n'avait rien à redouter, deux ans après l'exil de son frère à Sainte-Hélène. En paraissant redouter ainsi un simple particulier,

les puissances prouvent combien elles sont convaincues qu'elles agissent contre le vœu général. Il fit en cet endroit une citation de Pluton, qui craignait que la terre ne s'entrouvrît et n'exposât aux regards toutes les horreurs des régions infernales (1). « Quelle dégradation, ajouta-t-il, de voir l'ambassadeur d'une des plus grandes puissances de l'Europe persécuter un particulier qui n'a jamais été, ni voulu être souverain ! *Quando io saro morto e forse il giorno non e lontano, John Bull mi vendicherà.* Quand je serai mort, et peut-être le jour n'en est-il pas bien éloigné, John Bull me vengera. »

Napoléon m'a ensuite raconté quelques anecdotes relatives à Lucien.

Il m'a dit aussi qu'un certain Ignace Lorri (si je me rappelle bien le nom), Corse de nation, et son frère de lait, s'était de bonne heure enrôlé dans la marine anglaise. Quoique excellent marin et très-honnête homme, *bravissimo uomo*, il était fort ignorant. Il commandait un bâtiment pourvoyeur anglais, et débarqua auprès de *** (2), où il se rendit, déguisé en paysan, pour voir le Consul français. Arrivé en sa présence, il ôta sa capote, montra l'uniforme anglais, et se fit connaître pour ce qu'il était. Le Consul ne le crut pas, et écrivit à Paris qu'un imposteur s'était présenté à lui et se disait frère de l'empereur. Il fut très-surpris de voir que je reconnaissais la vérité de cette assertion. « Il est fort étonnant que, pendant que j'é-

(1) Ce sont, sans doute, ces vers de Boileau :

L'Enfer s'émeut au bruit de Neptune en furie...., etc.

(*Note de l'Editeur.*)

(2) Le nom du lieu est illisible sur mon journal.

tais au faîte de la puissance, cet homme ne m'ait jamais demandé aucune faveur, quoique, dans son enfance, il m'eût aimé, et qu'il sût que, depuis mon élévation, j'avais comblé sa mère de bienfaits. »

6. — J'ai trouvé Napoléon un peu plus gai qu'à l'ordinaire, mais à-peu-près dans le même état, quant au physique. Il m'a parlé d'un article de journal qui disait que Talma avait payé pour lui dans une auberge, où, à défaut d'argent, il voulait laisser son épée en gage. Il a déclaré que ce fait est faux, et qu'il ne croit pas que Talma ait jamais pu dire cela. « Je n'ai connu Talma personnellement, continua-t-il, qu'à l'époque où je devins premier consul. Dans ce temps-là, je le favorisais et le traitais avec une sorte de distinction, comme un homme d'un talent supérieur et le premier de sa profession. Je l'envoyais quelquefois chercher le matin pour causer avec lui pendant mon déjeûner. Les faiseurs de libelles ont prétendu que c'était Talma qui m'avait appris à joner le rôle de *roi*. Quand je fus de retour de l'île d'Elbe, je dis à Talma, un matin qu'il assistait à mon déjeûner avec plusieurs savans : Eh bien ! Talma, on dit que c'est vous qui m'avez appris à me tenir sur mon trône ; *c'est une preuve que je m'y tiens bien.* »

Le comte Balmaine et le baron Sturmer ont eu une longue entrevue hier avec le général Montholon. Ils sont venus à cheval jusqu'à la porte iotérieure, où ils se sont arrêtés pendant quelque temps. On fait des signaux à *Plantation-House*, toutes les fois qu'ils approchent de Longwood, et on envoie ordinairement, sur leurs traces, un espion chargé de les suivre. Mais on ne fait point de tentatives pour les empêcher de correspondre avec les habitans de Longwood.

8. — Napoléon a remarqué que je boîtais, et m'a demandé si j'avais la goutte. Je lui ai dit que non, et que cela provenait de ce que j'avais mis la veille une botte trop étroite; que je n'étais point attaqué de la goutte, et que je n'avais de ma vie été réduit à garder le lit pour cause de maladie. Il m'a ensuite demandé si mon père avait été atteint de la goutte, et me dit qu'il serait mon médecin pour la maladie actuelle, et qu'il me prescrirait de boire de l'eau d'orge, d'observer la diète, et de tenir, pendant le jour, ma jambe sur un sopha. Ensuite il a fait quelques remarques relatives à son fils, et il a dit qu'il n'éprouvait que peu ou même point d'inquiétude, de ce qu'on l'avait privé de son droit à la succession du duché de *Parme*. « Je préférerais le voir simple gentleman, avec les moyens de tenir dans le monde un rang honorable, plutôt que souverain d'une de ces petites principautés d'Italie. Peut-être l'impératrice a-t-elle du chagrin de ce qu'il ne peut pas lui succéder; mais cela ne m'en cause aucun. »

L'empereur François, qui attache le plus haut prix à l'ancienneté de la naissance, désirait vivement pouvoir prouver que je descendais en ligne directe de l'un des anciens tyrans de Trévise; et, après mon mariage avec Marie-Louise, il employa diverses personnes pour compulser de vieux titres de noblesse, dans lesquels il pensait trouver la preuve de ce qu'il désirait avec tant d'ardeur. Il crut avoir réussi, et il m'écrivit pour me demander si je voulais laisser publier le résultat de ses importantes recherches, revêtu de toutes les formes officielles; je refusai. Il avait tellement cette affaire à cœur, qu'il m'écrivit de nouveau, et me dit : *laissez-moi faire*, en ajoutant que je

n'avais nul besoin de paraître prendre part à la chose.

« Je répondis qu'il était impossible de faire croire qu'un document qui avait pour objet de prouver l'ancienneté de ma famille et une descendance masculine d'une souche souveraine, pût être recueilli et publié sans ma participation ; que j'aimais mieux passer pour le fils d'un honnête homme, que pour l'arrière-petit-neveu d'un obscur tyran de l'antique Italie ; que j'étais le Rodolphe de ma famille.

» Il y avait jadis, a ajouté Napoléon, un Bonaventure Bonaparte, qui vécut et mourut dans un cloître. Le pauvre homme reposait tranquillement dans sa tombe, et on n'y songeait plus, lorsque je montai sur le trône de France. Alors, on s'avisa de se rappeler qu'il possédait, de son vivant, des vertus et des qualités auxquelles jamais personne n'avait pensé auparavant, et on me proposa de le faire canoniser. Pour l'amour de Dieu, répondis-je, épargnez-moi ce ridicule. Comme le souverain pontife était en mon pouvoir, on n'aurait pas manqué de dire que je l'avais forcé à faire un saint d'un des membres de ma famille. »

25. — Un signal a été fait pour que je me rendisse à *Plantation-House*, où je trouvai sir Hudson Lowe, qui m'interrogea sur diverses choses qui s'étaient passées à Longwood, et sur les conversations que j'avais eues avec Napoléon. J'ai répondu que j'avais pris la résolution de ne pas me mêler davantage de ce qui ne me regardait pas, et que je ne m'occupais que de ma profession de médecin. Il m'a dit que je devais avoir eu quelque entretien avec lui sur d'autres sujets que la médecine, et il me demanda quel avait été celui de notre conversation. Je lui répondis que premièrement

ces conversations n'avaient rien d'important ; qu'ensuite je ne me croyais pas obligé de les lui rapporter, à moins que Napoléon ne m'en donnât la permission lui-même, promettant, toutefois, de déclarer les choses venues à ma connaissance, qui pourraient compromettre les intérêts de mon gouvernement ou alarmer ma conscience, d'après le serment que j'ai prêté. Sir Hudson m'a répondu : « Vous n'êtes pas juge, Monsieur, de l'importance des conversations que vous pouvez avoir avec le général Bonaparte. Nous ne sommes pas placés pour voir de la même manière. Ce qui peut vous paraître fort ordinaire peut être pour moi du plus haut intérêt. » Je lui ai fait observer que si je n'ai pas la liberté de faire usage de mon jugement, et que si je dois répéter tout ce que j'entends, je tiendrai une conduite aussi humiliante que désagréable. Le gouverneur m'a répondu qu'il était *de mon devoir* de l'instruire de tout ce qui vient à ma connaissance et fait la matière de mes entretiens avec le général Bonaparte; que si je ne le fais pas, il lui sera facile de me défendre d'avoir avec lui aucun autre rapport que celui qu'exige ma profession, et même de ne me présenter seulement quand on m'appellera pour exercer mes fonctions; que ce qu'il exige de moi, je le dois au gouvernement anglais. Je lui ai répondu que ce serait jouer le rôle d'un espion, d'un rapporteur et d'un mouton.

J'avais toujours pensé, lui dis-je, qu'en me plaçant auprès de la personne de Napoléon, le gouvernement n'avait eu égard qu'à ma qualité de médecin, et que certainement il n'avait pas eu l'intention de me faire jouer un rôle odieux ; que mon devoir ne pouvait pas consister à commettre des actions déshonorantes, et

que je n'en ferais jamais pour qui que ce fût. Sir Hudson m'a considéré pendant quelque temps en silence, en jetant sur moi des regards courroucés; puis il m'a demandé ce que signifiait le terme de *mouton* dont je m'étais servi. Je lui ai répondu que l'on désigne ainsi une personne qui tâche de gagner la confiance d'une autre, pour la trahir ensuite. Il entra alors dans un accès de fureur; il me dit que je lui avais fait là l'insulte la plus grave qu'il soit possible de faire à un homme de son rang, et dans les fonctions de sa charge; et il finit par m'ordonner de quitter la chambre, en disant qu'il ne souffrirait pas en sa présence celui qui venait de tenir un pareil langage. Je lui ai dit que je n'étais jamais venu de mon plein gré dans sa maison, et que je n'y entrais jamais que de force. Il se promenait en fureur, et répétait d'un ton bruyant : *sortez de la chambre, sortez de la chambre*, ce qu'il criait encore quelques instans après que j'en étais sorti.

L'anecdote suivante pourra servir à donner une idée de la manière dont le lieutenant - général sir Hudson Lowe, K. C. B., etc., etc., fut pris pour dupe quand il avait le commandement d'une forteresse importante. Ces détails me furent communiqués à Longwood par le maître d'hôtel, Cipriani, dont le nom était Franceschi, nom qu'il ne prit jamais à Sainte-Hélène, pour des raisons que nous verrons bientôt après.

En 1806, sir Hudson, alors le lieutenant - colonel Lowe, reçut le commandement de l'île de Capri, située dans la baie de Naples, et fut chargé du service secret, ou, pour parler plus clairement, de l'espionage du continent, au moins pour ce qui regardait la Méditerranée. Il recevait habituellement ses renseignemens de la ville de Naples qui n'en est éloignée que de

quelques milles. On les lui apportait ordinairement au moyen d'un bateau pêcheur, qui sortait de nuit sous prétexte de pêcher, et que commandait un nommé Antonio. Sir Hudson employait comme espion un Corse nommé Antoine Suzzarelli, homme d'esprit, et qui avait exercé la fonction d'avoué, profession que, dans sa jeunesse, il avait étudiée avec Pozzo di Borgo, et Salicetti, alors ministre de la police du royaume de Naples. Suzzarelli avait été précédemment officier au service d'Angleterre. Maresca et Crisenolo, tous deux Napolitains, étaient aussi employés de la même manière, et Casseti, lieutenant-colonel de dragons napolitains, était l'espion de Caroline, reine de Sicile. Suzzarelli resta fidèle à sir Hudson Lowe pendant environ vingt jours, savoir, depuis le 19 ou 20 janvier, jusqu'au 10 de février, époque où l'on saisit quelques-unes de ses dépêches, dans un bateau qui allait à Capri.

Suzzarelli rencontra dans une auberge Cipriani Franceschi, connu sous le seul nom de Franceschi, qui était alors au service confidentiel de Salicetti, dont on supposait qu'il était le fils naturel. En qualité de compatriote et de connaissance, Suzzarelli confia à Franceschi la nature de son emploi, et lui avoua aussi qu'il mettait en réserve une petite somme par mois, sur celle qu'il recevait du gouvernement anglais..... Cipriani lui proposa de continuer en apparence à fournir des informations au gouverneur de Capri, de recevoir son salaire, mais en même temps de tout communiquer à Salicetti et de suivre ses instructions, ajoutant que, dans ce cas, il obtiendrait un salaire double de celui qu'il recevait des Anglais; et il lui fit entendre que s'il refusait d'acquiescer à ces proposi-

tions, très-probablement il serait découvert et fusillé dans deux ou trois semaines. Suzzarelli, qui n'était pas novice, profita aussitôt de l'avis, agréa la proposition et fut amené devant Salicetti. Les affaires furent réglées de manière que toutes les fois que Suzzarelli recevait une dépêche de sir Hudson Lowe, elle était immédiatement portée à Salicetti dans l'état où elle se trouvait, et celui-ci, après l'avoir lue, dictait les réponses qu'il jugeait convenables d'y faire.

On permettait quelquefois à Suzzarelli de dire la vérité. Par exemple, lorsqu'il y avait beaucoup de troupes françaises à Naples, on lui donnait l'injonction de faire connaître à sir Hudson quel en était le nombre. Toutes les fois qu'il était question d'une affaire à laquelle Salicetti ne voulait pas qu'il répondît, il faisait arrêter le bateau, mettre les hommes en prison pendant quelques jours; et, après leur avoir fait subir une espèce d'interrogatoire, on les relâchait. Cela donnait aussi à Suzzarelli un moyen d'exécuter ses talens et d'obtenir de sir Hudson beaucoup plus d'argent, parce que celui-ci croyait bonnement tout ce que son agent lui racontait des peines qu'il avait eues, des cadeaux et des démarches qu'il avait été obligé de faire pour sauver la vie de ces pauvres diables de pêcheurs, qui, sans cela, auraient été fusillés. De cette manière, tous les renseignemens qu'on fournissait au gouvernement anglais n'étaient que pour mieux atteindre le but de Salicetti et de Napoléon, excepté les nouvelles insignifiantes que sir Hudson Lowe pouvait tirer du maître de la barque et de ses fils, qui lui étaient fidèles, mais qui ignoraient tout ce qu'il y avait d'un peu important. Sir Hudson Lowe chargeait souvent Suzzarelli d'exécuter des commissions de la nature la plus diffi-

cile, et Salicetti ordonnait qu'il s'en acquittât avec la plus grande exactitude et célérité. Parmi les commissions dont Suzzarelli fut chargé, il s'agit un jour de se procurer quelques montres françaises, d'un prix élevé, pour la reine Caroline, des livres rares, pour sir Hudson, et tous les ouvrages nouveaux, particulièrement une copie de l'atlas de Las Cases (alors appelé de Le Sage), qu'il désirait beaucoup avoir.

Cela fournissait à l'honnête Suzzarelli un autre moyen de gagner l'argent de sir Hudson; car, quoiqu'il reçût de Salicetti l'ordre de fournir les articles de premier prix avec des frais raisonnables, afin d'éloigner tout soupçon, il ne manquait jamais de prendre cinquante et même cent pour cent de plus, sous divers prétextes. Il faisait enfin la contrebande très en grand; car sir Hudson payait souvent les articles qu'il recevait, en marchandises anglaises ou en denrées coloniales, que Suzzarelli avait ensuite coutume de vendre à Naples avec un grand bénéfice.

Sir Hudson, dans sa finesse, avait recours à une manière singulière d'envoyer à Suzzarelli, à Criscuolo et à Maresca, les appointemens qu'il leur payait. Il avait coutume de nommer ce dernier dans la franchise de son cœur (*suo campione*). Il faisait cuire, dans sa propre maison, de gros pains, dans lesquels il mettait lui-même l'argent, de peur que ses agens secrets ne fussent découverts par les espions de la police napolitaine. Ces pains paraissaient destinés à l'usage des bateliers, quand ils pêchaient la nuit. Aussitôt qu'on les avait débarqués, Suzzarelli les apportait à Salicetti, parce que ce dernier avait ordonné que toute espèce de correspondance lui fût d'abord communiquée. Au moyen de Suzzarelli, le gouvernement

français apprit la destination réelle de l'armée commandée par le général Mc. Kensie Fraser, et de la flotte de sir J. Duckworth.

Suzzarelli s'offrit même à procurer à sir Hudson quelques soldats pour recruter le régiment corse qui était à Capri, et on lui en expédia réellement plusieurs, chargés de corrompre les étrangers sous ses ordres. Tandis qu'on méditait l'attaque de Capri, Suzzarelli eut l'art de persuader à sir Hudson Lowe que le but de l'expédition était la petite île de Ponza, pour la défense de laquelle on envoya la frégate anglaise *l'Embuscade*, et la plus grande partie des chaloupes canonnières. Ainsi, le passage qui mène à Capri n'était défendu que par une force peu considérable. Pour donner à cette idée plus de probabilité, on mit un embargo sur tous les bâtimens qui étaient à Naples; mais quelques barques de pêcheurs, montées par des hommes au service de Salicetti, furent envoyées pendant la nuit, afin de rencontrer quelques-uns des bateaux de sir Hudson, et leur apprendre que l'expédition devait avoir lieu sur Ponza. Afin de brouiller le gouvernement anglais et sir Hudson avec la reine Caroline, un napolitain nommé don Antonio, était chargé de fabriquer des lettres, comme si elles venaient d'elle à Casetti; tandis que d'autres lettres supposées de sir Hudson, forgées par un maître d'école anglais, qui demeurait alors à Naples, rapportaient confidentiellement que le but des Anglais était de faire sortir la famille royale de Sicile, et de l'envoyer, avec une pension, en Angleterre, afin de demeurer entièrement en possession de cette île; les premières contenaient des plaintes portées par la reine contre sir Hudson et des invectives contre lui et les Anglais.

Ces intrigans, pour amuser Salicetti et se créer un passe-temps à eux-mêmes, avaient coutume de faire naître des différends entre sir Hudson et le prince de Canosa, qui commandait à Ponza, au moyen de lettres supposées, dans lesquelles ils étaient maltraités tous les deux, et qu'ils faisaient tomber dans les mains l'un de l'autre. Ils s'assemblaient ordinairement la nuit pour se réjouir, boire et se moquer de leur dupe, sir Hudson, dont ils portaient la santé par dérision, tandis qu'au milieu de leur débauche ils inventaient de nouveaux moyens de le tromper. Souvent Salicetti lui-même allait entendre leurs plans et en rire.

Dans le courant de 1807 ou 1808, Suzzarelli devait aller à Vienne pour une mission dont l'avait chargé Salicetti, et il résolut de faire payer à sir Hudson Lowe les frais de son voyage. Le principal objet de cette mission était de sonder l'ambassadeur anglais et Pozzo di Borgo, qui étaient alors à Vienne. Suzzarelli alla trouver sir Hudson Lowe, à qui il persuada qu'il pourrait se procurer à Vienne des renseignemens de la plus grande importance. Il en obtint six mille francs pour ses frais de route et des lettres de recommandation très-pressantes. Il se rendit ensuite à Vienne chez l'ambassadeur anglais, duquel il tira des renseignemens très-importans. Il reçut aussi de lui des ordres qui furent donnés à d'autres agens et à d'autres officiers qui demeuraient sur le continent. Il ne réussit pas auprès de Pozzo di Borgo. Le rusé Corse ne put croire qui lui fût possible de tromper Salicetti comme il prétendait le faire. Suzzarelli, afin de gagner la confiance de Pozzo di Borgo, se vantait de son influence sur Salicetti, en disant : *Io facio intendere*

a Salicetti tutto cio che vogolio (1), je fais croire à Salicetti tout ce que je veux. — *A me tu conti questo?* (Est-ce bien à moi que tu contes cela?) répliqua Pozzo di Borgo. Toute la ruse de Suzzarelli ne put tirer de lui un seul secret, quoique la lettre de recommandation que lui avait donnée sir Hudson Lowe le représentât comme un homme en qui on pouvait placer son entière confiance, et que, dans le passeport qu'il reçut ensuite de l'ambassadeur anglais, on le nommât monsieur le baron Suzzarelli. A son retour à Naples, Salicetti lui demanda, *Ebbene cosa hai tirato du Pozzo di Borgo!* — Ah! répliqua Suzzarelli en levant les épaules: *Due birbi insieme non si guadagna niente*) deux rusés ensemble ne peuvent rien l'un contre l'autre.). Il dit ensuite à Salicetti que Pozzo di Borgo lui faisait ses complimens. Salicetti répondit : Suzzarelli, je sais que tu m'as déjà fait bien des mensonges; mais voilà le plus grand qui soit jamais sorti de ta bouche accoutumée à mentir. Je connais bien Pozzo di Borgo; c'est moi qui l'ai fait chasser et proscrire de son pays; en sorte que, si on l'eût pris en France, comme c'était mon intention, on l'aurait fusillé. Penses-tu donc qu'un homme aussi fier que Pozzo di Borgo, et un Corse par-dessus le marché, voulût faire faire des complimens à celui qui a envers lui des torts aussi grands? Personne, à moins d'être le plus bas et le plus vil des hommes, ne serait capable d'un tel procédé, et je connais trop bien Pozzo di Borgo, qui est le plus fier des hommes. Dans le fait, Suzzarelli

(1) L'italien, dans cette histoire, est donné dans le style de Cipriani, qui généralement ne parlait pas la langue la plus pure et la plus correcte.

avoua ensuite que cette politesse était dans son invention (1).

Suzzarelli avait un jour persuadé à sir Hudson Lowe de venir à Naples, et lui avait dit qu'il le trouverait dans une petite maison appartenant à Maresca et située sur la baie. Salicetti devait s'y rendre déguisé; mais il était resolu de ne pas le faire arrêter, parce qu'il pensait qu'il lui serait difficile de trouver un autre gouverneur aussi aisé à tromper que celui-ci, et que d'ailleurs ceci l'aurait empêché de tirer de nouveaux services de Suzzarelli. *Vorrei vedere questo colonello tuo*, dit Salicetti *fammelo vedere. Un uomo può lasciarsi in gannare per qualche mesi, ma di lasciarsi coglionare a questo segno per tanti anni bisogna essere ben bestia.* (Je voudrais bien voir ton colonnel; fais-le moi voir. Un homme peut bien se laisser tromper quelques mois; mais il faut être d'une grande stupidité, pour l'être ainsi pendant tant d'années.) — Oh! répliqua Suzzarelli avec un air de gravité: *Non e tanto bestia, è talento mio.* (Il n'est pas si sot; c'est mon habileté qui fait cela.) Cependant Lowe changea d'intention.

Murat désirait s'emparer de toutes les marchandises anglaises, qui étaient en assez grande quantité à Naples,

(1) Après la mort de Salicetti, Suzzarelli avoua qu'il n'était parvenu à le tromper qu'une seule fois, et cela, pas même entièrement, car Salicetti, en lui donnant de l'argent pour les frais de son voyage de Vienne, lui dit qu'il ne le donnait pas pour les services qu'il avait rendus au public; parce qu'il croyait que la plus grande partie des choses qu'il lui avait dites étaient matériellement fausses, mais par la raison qu'il savait qu'il fallait bien qu'il employât quelque moyen pour gagner de l'argent, afin de faire exister sa famille.

où elles passaient pour venir de l'Amérique ; mais ne voulant pas, en même temps, se brouiller avec les Américains, il se servit de Suzzarelli pour trouver un moyen de distinguer les marchandises vraiment américaines de celles qui ne l'étaient pas. Suzzarelli alla trouver sir Hudson Lowe, à qui il persuada qu'il serait dans le cas de rendre des services essentiels au gouvernement anglais, s'il possédait le moyen de distinguer des passeports américains les faux passeports anglais. Sir Hudson lui en donna deux, l'un vraiment américain et l'autre anglais et contrefait. Il lui fit voir que la différence existait dans le timbre. Dans le passeport américain, les lettres initiales, quoique les mêmes, étaient placées un peu au-dessous. Muni de ces renseignemens, Suzzarelli revint à Naples, et dans le commencement de 1810 on fit une saisie générale des bâtimens par ordre de Murat ; tous ceux que l'on trouva munis des passeports anglais dont nous venons de parler, furent confisqués. Tant que Salicetti vécut, on en confisqua peu, parce que celui-ci voulait maintenir Suzzarelli dans la faveur de Lowe. Ce fut au moyen de l'argent que produisirent ces confiscations de marchandises et de navires, que le roi Joachim équipa et paya l'expédition dirigée en 1811 contre la Sicile. Salicetti, au moyen de la Duchesse de C***, avec laquelle il avait des relations, était instruit de presque tout ce qui se passait à la cour de Palerme. La duchesse était fille de la princesse C***, épouse de l'ambassadeur de Sicile à ***, et placée près de la reine Caroline, dont elle avait la confiance. Son mari lui écrivait tout ce qui se passait à la cour de***. Elle haïssait les Français, et Salicetti prétendait être républicain et détester le parti français. Elle établit une

correspondance avec sa mère, qui l'instruisait de tout ce qui se passait, et elle recevait de Salicetti mille écus par mois pour les communications qu'elle lui faisait.

En 1807 ou 1808, un capitaine napolitain, nommé Mosca, fut envoyé de Capri par ***, pour assassiner Joseph, frère de Napoléon, alors roi de Naples. Afin de l'exciter à cet acte, *** lui donna une boucle de ses cheveux et une lettre écrite de sa main, par laquelle on lui promettait de le faire colonel aussitôt qu'il aurait mis son projet à exécution. Outre cela, il reçut de la princesse V** T*** une lettre dans laquelle on lui spécifiait tout ce qu'il avait à faire pour débarrasser le pays de l'usurpateur, et on lui donnait l'assurance qu'on remplirait scrupuleusement tous les engagemens qui avaient été pris avec lui (1). Muni de tous les passeports nécessaires, il quitta donc Capri dans une felouque. L'un de ces passeports, qui était signé par un officier anglais, contenait des instructions, par lesquelles on requérait toutes les autorités de cette nation de donner secours et assistance au porteur qui allait en mission secrète.

Il débarqua à Molino, près d'une maison de campagne de Joseph, et son intention était de l'assassiner pendant qu'il serait à se promener dans le jardin. Tandis qu'il était à épier le moment favorable de frapper, il rencontra une jeune fille dont la vue lui causa une vive impression, et à laquelle il offrit quelques pièces d'or pour qu'elle consentît à l'écouter. Comme il vit qu'il ne pouvait pas réussir par cette voie-là, il chercha à la séduire par des moyens plus élevés, et commit l'imprudence de lui dire qu'il était

(1) J'ai vu ces deux lettres et les passeports en originaux, depuis mon retour de Sainte-Hélène.

chargé d'un grand projet, et que, si elle voulait consentir à ce qu'il désirait, il en ferait une dame du plus haut parage. La jeune fille fut alarmée; ni la vue de l'or, ni les promesses qu'on lui faisait, ne purent la rassurer et la détermiuer à rien accorder de ce qu'on lui demandait.

On donna des avis à la police, plusieurs agens se rendirent aussitôt sur les lieux. Deux des associés de Mosca furent tués, et lui-même fut arrêté, après avoir fait une résistance désespérée. On produisit devant la commission militaire les lettres, la boucle de cheveux et les armes qu'on avait trouvées sur lui; la jeune fille vint aussi en témoignage. Mosca dit, pour sa défense, qu'il n'était venu que dans l'intention de se jeter aux pieds du roi Joseph, de solliciter son pardon et la permission de rentrer à Naples. Cependant, après sa condamnation, il avoua ses véritables projets: il mourut avec beaucoup de fermeté, et refusa de découvrir les noms de ses complices. Quelque temps après, on envoya un apothicaire napolitain, nommé Gherardi, ou Visconti, et ses deux fils, pour assassiner Salicetti. Cet homme vint d'abord à Ponza, d'où il se rendit à Capri, et de Capri à Naples, où il débarqua pendant la nuit, portant avec lui une espèce de *catamaran*, (un pétard) de la forme d'une bouée. Il fit si bien qu'on lui permit l'entrée de la maison de Salicetti, et même qu'on lui loua, sous les escaliers, une chambre, dont il fit une petite boutique d'apothicaire, dans laquelle il plaça une machine infernale. Salicetti, qui était allé à une partie de plaisir chez la princesse ***, ne revint dans son palais qu'à minuit ou une heure du matin. Il descendit lestement de voiture, et, selon sa coutume, il monta les

escaliers avec une grande vitesse : cela lui sauva la vie; car la machine de l'incendiaire, à laquelle le feu avait été mis quelques secondes trop tard, n'éclata que lorsqu'il eut traversé quatre pièces de son appartement : Cipriani était avec lui au moment de l'explosion. Environ trente chambres s'écroulèrent entièrement, où furent très-endommagées, et le palais n'offrait presque plus qu'un monceau de décombres. Une des filles de Salicetti, la duchesse actuelle de *** (1), fut ensevelie sous les ruines de l'édifice, où elle demeura pendant quelques heures : ce fut Cipriani qui, par les gémissemens qu'il entendit, découvrit qu'elle n'était pas morte. Tandis qu'il suivait la direction de la voix, le plancher s'enfonça sous ses pieds, et il tomba dans la chambre au-dessous, mais heureusement sans éprouver aucun mal, et par-là il se trouva près de la personne souffrante. On appela, et après bien des peines, on parvint à tirer de dessous les ruines cette jeune dame, à demi-morte : quelques-uns des soliveaux s'étaient formés en croix au-dessus de sa tête, ce qui fut cause qu'elle conserva la vie. Cherardi et ses fils furent arrêtés et jugés : les fils furent fusillés; mais le père, à cause de son grand âge, fut condamné à un emprisonnement perpétuel.

Immédiatement après cet événement, sir Hudson Lowe écrivit une lettre à Salicetti, pour l'assurer qu'il était tout-à-fait étranger à cet attentat, et qu'il le détestait sincèrement, quel qu'en fût l'auteur.

Salicetti soupçonnait le tambour-major du régiment de Vajro, alors à Naples, d'être un agent de la

(1) Cette dame est encore vivante et demeure à Naples. Je l'ai vue en 1819, et j'ai conversé avec sa sœur à Rome.

reine Caroline, et il employa Suzzarelli, pour s'en assurer. En conséquence, Suzzarelli, qui connaissait très-bien le tambour-major, saisit une occasion de lui parler, un jour qu'il se promenait et paraissait très-mécontent. Il commença par se déchaîner contre la tyrannie sous laquelle gémissaient les Napolitains, et à dire que ce serait un grand bonheur pour lui de pouvoir sortir d'un lieu où personne n'était sûr de sa vie, et lui fit entendre que son intention était de s'échapper aussitôt qu'il pourrait le faire sans courir le risque d'être arrêté par la police, qui pourrait fort bien le faire fusillier, chose qu'il redoutait infiniment. Le pauvre tambour-major fit bientôt chorus avec lui, professa son dégoût pour le gouvernement actuel, son attachement à celui de Caroline, et finit par déclarer qu'il voulait aussi s'en aller le plus promptement possible. Sur cela, Suzzarelli lui proposa d'engager vingt ou trente soldats de son régiment à entrer, soit au service de Caroline, soit à celui de la Grande-Bretagne, et lui dit de leur faire signer une déclaration formelle de leur intention; ensuite il lui fit un don de deux cents écus pour réussir dans son plan, lui promettant que, dès qu'il aurait pu réunir ce nombre d'hommes, il leur procurerait à tous un moyen de transport pour l'île de Capri. Le tambour major sonda ses amis du régiment, et employa tous ses efforts pour les engager à entrer dans son projet; mais il ne put en déterminer que dix ou douze, encore étaient-ils si ignorans, qu'ils ne savaient ni lire, ni écrire, et qu'il fut obligé d'écrire leurs noms lui-même avec ceux de ses deux fils. Il alla ensuite trouver Suzzarelli comme ils en étaient convenus, lui apprit quelle avait été sa réussite, et lui fit voir la liste

des noms. Suzzarelli en fit part à Salicetti, et le pria d'attendre qu'il eût réuni un plus grand nombre de victimes. Salicetti s'y refusa, en disant que la police devait employer toutes sortes de moyens pour découvrir les traîtres, mais non pas encourager ni déterminer personne à le devenir; que son devoir, au contraire, était d'étouffer dans son origine toute tentative semblable. Le tambour-major et ses associés furent arrêtés sur-le-champ. On trouva sur lui le fatal papier, et peu de temps après il fut pendu avec ses deux fils et quelques autres.

Suzzarelli se tint caché pendant quelques jours, puis il alla voir la veuve du malheureux tambour-major, à qui il dit que son mari avait été près d'occasionner sa ruine: qu'il était venu auprès de lui pour aviser au moyen de sortir de Naples, et qu'il lui avait promis, par pure amitié, de lui procurer les moyens de passer à Capri; mais que tout avait été découvert; qu'on l'avait pris, jeté dans un cachot, et qu'il aurait été pendu comme les autres, si, heureusement pour lui, il ne s'était trouvé dans les bureaux de Salicetti un de ses compatriotes qui s'était intéressé en sa faveur et avait travaillé à lui sauver la vie. Il dit cela avec tant d'apparence de vérité, que la pauvre femme le crut bonnement, le regarda comme un bienfaiteur, et par la suite, quand elle se trouvait dans la peine, elle avait coutume de s'adresser à lui et de lui demander de temps en temps quelques écus. Deux ou trois jours après cette abominabe scène, Cipriani dit à Suzzarelli : « Quel scélérat (mécréant) es-tu, Suzzarelli! Comment peux-tu appaiser les cris de ta conscience qui te reproche la mort de ces malheureux pendus par suite de ton astuce? » — « Bah, répliqua Suzzarelli,

sonno porci napolitannacci (ce sont de vilains pourceaux napolitains). »

En 1809, Salicetti, désirait savoir quand arriverait en Sicile le paquepot anglais, employa Suzzarelli. En conséquence, Suzzarelli écrivit au colonel Lowe, et lui dit que, comme les dernières nouvelles qu'on avait reçues d'Angleterre étaient très-fâcheuses et avaient jeté le découragement parmi les partisans des Anglais, qui y ajoutaient foi; que même ceux qui n'y croyaient pas entièrement, craignaient qu'il ne fût arrivé quelque événement sinistre; il l'engageait à lui communiquer sur-le-champ ce qu'il pourrait avoir appris de nouveau, afin de relever le courage abattu de leur parti. Sir Hudson Lowe répondit qu'il était très-porté à employer tous les moyens possibles pour soutenir les sentimens loyaux des fidèles sujets du roi Ferdinand, mais que dans ce moment il n'avait pas de nouvelles authentiques; que cependant il était certain que, sous peu de jours, il arriverait un paquebot d'Angleterre, et qu'alors il aurait soin de lui faire parvenir tout ce qui pourrait être favorable. Aussitôt que Suzzarelli eut reçu ces renseignemens et les eut transmis à Salicetti, on expédia le corsaire l'*Ardito*, avec la commission de croiser sur les côtes de la Sardaigne. Après quelques jours d'attente, il attaqua et prit le paquepot anglais, qui se nommait, à ce que je crois, *le Succès*. La malle fut jetée par-dessus le bord du navire; mais, dans la précipitation, elle resta suspendue à une amarre, et les hommes du corsaire français firent un tel feu de mousqueterie, que l'équipage du paquepot n'osa pas en aprocher pour la couper, et de cette manière elle tomba dans leurs mains. On trouva parmi les dépêches des ordres relatifs à une attaque projetée con-

tre Corfou, avec quelques lettres de l'amirauté, relatives au blocus de cette île. Cipriani dit que ce paquebot était commandé par un jeune homme d'environ vingt ans, et monté par à-peu-près quatorze hommes.

Suzzarelli extorquait de grosses sommes d'argent du colonel Lowe, sous divers prétextes, tels que pour indemniser ses agens de leur emprisonnement, pour des présens qu'il prétendait avoir faits à la police pour empêcher qu'il ne fût lui-même arrêté. C'était un homme immoral et vicieux, mais rempli de talens, et imposant par ses dehors et par ses manières. Quelquefois il essayait de tromper Salicetti par des contes merveilleux et par des projets de nouvelle invention, dont le but était de se faire donner de l'argent. Salicetti avait coutume de dire dans ces sortes d'occasions : *Va a far credere questo al colonello tuo, che è un coglione, a me non puoi, che ti connosco* (1). Ne peux-tu pas dire tout de suite que tu as besoin d'argent?

Suzzarelli, dans le but de brouiller le gouvernement anglais avec le gouvernement sicilien, fabriqua une lettre dans laquelle il imita l'écriture de Hudson Lowe. Dans le cours d'une conversation avec Casetti, Suzzarelli lui dit que la reine Caroline faisait le diable en Sicile, et qu'elle cherchait à détruire tous les Anglais. Cela excita la curiosité de Casetti, qui fit plusieurs questions à Suzzarelli. Celui-ci, après bien des difficultés, répliqua qu'il avait une lettre du colonel, qui contenait ces détails. Casetti demanda, avec beaucoup d'empressement, à la voir. Suzzarelli se fit encore long-temps prier, et lui permit enfin d'en prendre

(1) Vas faire croire cela à ton imbécile de colonel ; cela ne passera pas avec moi, qui te connais.

lecture. Dans cette lettre, on traitait les Napolitains de misérables, sans foi et sans honneur; on conseillait à Suzzarelli de s'en méfier; on assurait que la reine Caroline avait formé un complot d'assassiner tous les Anglais en Sicile; que les barons étaient tout prêts à courir, les armes à la main, et à les massacrer ou à les chasser de l'île. Il termina par déclarer qu'en conséquence de cette découverte, le gouvernement anglais avait résolu de s'emparer de la personne de la reine, et de placer la Sicile sous sa protection. Casetti demanda instamment la permission de garder la lettre, ce que Suzzarelli refusa; mais il lui en donna copie, en promettant qu'il réfléchirait s'il n'y avait pas d'inconvenient à lui laisser l'original. Il alla ensuite trouver Salicetti, auquel il rapporta que Casetti avait mordu à l'hameçon. Afin de ne négliger aucune précaution, Salicetti pria Suzzarelli d'envoyer chercher le maître d'école anglais à leur service, qui contrefaisait parfaitement les écritures, afin d'examiner si celle du colonel avait été bien imitée par Suzzarelli. Après l'avoir examinée, celui-ci déclara qu'il croyait qu'on découvrirait la fraude. On lui ordonna donc de copier la lettre, et il imita si parfaitement l'écriture de sir Hudson Lowe, que ce dernier y fut par la suite trompé lui-même.

Le lendemain, Suzzarelli la donna à Casetti, en l'exhortant de ne la montrer ni la perdre, et en assurant que sa vie en dépendait. Casetti s'empressa aussitôt de se rendre à Palerme, et la présenta à la reine. Cette princesse, furieuse, envoya chercher John Stuart, qui était alors à Palerme, lui présenta la lettre contrefaite, et insista pour que l'on infligeât une punition exemplaire au colonel Lowe, qui avait osé compro-

mettre son nom de cette manière. Sir John Stuart envoya sur-le-champ, pour éclaircir cette affaire, chercher le colonel Lowe. Lorsqu'on lui fit voir la lettre, il fut obligé de reconnaître que c'était son écriture, tant elle était bien imitée; mais il déclara qu'il ne croyait pas avoir jamais écrit rien de semblable, et qu'il ne pouvait pas non plus trouver aucune trace de cette lettre dans son registre de correspondance. Dans le temps que Suzzarelli forgeait cette lettre, la police envoya à dessein quelques bateaux qui s'emparèrent de celui du colonel, venant de Capri. Le lendemain, Suzzarelli écrivit au colonel, pour lui apprendre que son bateau avait été saisi, et qu'il ignorait quelles dépêches il lui avait envoyées, puisqu'elles étaient toutes tombées dans les mains de la police.

On employait ordinairement Maresca pour se rendre auprès du colonel dans le bateau d'Antonio. Sir Hudson appelait ordinairement Suzzarelli et Maresca *sui campioni* (ses champions). Maresca avait deux fils, qui, avec Antonio, le batelier et ses fils, étaient fidèles à sir Hudson Lowe. Vers le milieu de 1809, sir Hudson Lowe commença à soupçonner Suzzarelli: celui-ci se rendit effrontément à Capri, où il employa son éloquence avec tant d'efficacité, qu'il convainquit sir Hudson de sa droiture, le persuada qu'il était l'homme auquel il devait avoir le plus de confiance, et qu'il était entièrement dévoué à son service. A son retour, Suzzarelli alla trouver Salicetti, et lui rapporta toute la conversation qui avait eu lieu entre eux, en l'assaisonnant de plusieurs traits satiriques dirigés contre le pauvre colonel. Quand Salicetti voulait se soulager du tracas des affaires et s'amuser un moment, il avait coutume de faire venir Suzzarelli; celui-ci, qui

avait beaucoup d'esprit, l'égayait aux dépens de la bonhomie du colonel, qui se laissait tromper aussi grossièrement.

On forma divers plans, pour décider le prince de Canosa à débarquer sur la côte de Naples; mais heureusement pour lui, il ne voulut acquiescer à aucun; car, s'il l'eût fait, les mesures étaient si bien prises, qu'il eût été arrêté et fusillé dans les vingt-quatre heures. Tandis que Suzzarelli continuait ainsi ses opérations, il arriva de la police de Paris une lettre qui contenait, en substance, qu'on avait appris qu'un certain Suzzarelli, émigré corse, aux gages de l'Angleterre, était employé à Naples comme espion pour les Anglais; et l'on priait Salicetti de le faire arrêter et juger par une commission militaire, et faire exécuter la sentence dans les vingt-quatre heures. Salicetti envoya chercher Suzzarelli, lui remit la lettre en main propre, en l'engageant à la lire. Puis il écrivit à la police de Paris, pour lui faire connaître la nature des relations de Suzzarelli avec sir Hudson Lowe, affirmant qu'un tel homme était un trésor pour lui. Suzzarelli était trop adroit pour ne pas profiter de l'avantage que lui donnait cet incident. Il s'en servit pour soutirer de nouvelles sommes de sir Hudson Lowe, sous le prétexte qu'il avait été forcé de faire de grands cadeaux à quelques membres de la police; et, ajoutant que si ce n'eût été à cause de Franceschi (1), son ami et son compatriote, au service de Salicetti, qui avait beaucoup d'influence, il aurait été infailliblement arrêté et fusillé.

(1) Ce fut la raison pour laquelle Cipriani n'avait jamais pris le nom de Franceschi à Sainte-Hélène.

On fit prévenir Salicetti que Casetti avait l'intention de le poignarder. Quoique Salicetti n'ajouta pas foi à cet assertion, il résolut cependant de prendre quelques précautions. En conséquence, un soir que Casetti se présenta, on se saisit de lui et on le fouilla soigneusement. Cependant on ne put rien trouver qui pût justifier une telle mesure. Après l'avoir soumis à cette épreuve, on lui donna la permission d'entrer, et alors il se plaignit hautement de l'indigne traitement qu'on lui avait fait. Salicetti fit semblant d'être dans une entière ignorance de ce fait, et affecta le plus grand étonnement. Il fit venir l'officier de la gendarmerie, et d'un air fâché il lui demanda comment il avait osé se conduire ainsi envers un homme d'honneur comme Casetti (1).

L'officier, qui savait à quoi s'en tenir, prétendit qu'il y avait une méprise, et par ordre de Salicetti, il fit beaucoup d'excuses à *l'homme d'honneur.* « Je vis, dit Casetti, qui, tout roué qu'il était, fut cependant pris pour dupe, » le feu sortir des yeux de Salicetti, tant il était indigné de l'indigne traitement auquel j'avais été exposé.

Suzzarelli, pendant qu'il était en Sicile, eut un entretien avec un des Ronco, capitaine de brigands, sous les ordres d'un certain Piccioli, natif de Chieti, et qui était au service de ***. Ces partisans avaient l'habitude de débarquer dans la Calabre et d'y commettre des déprédations. Piccioli, ennuyé d'être au service de ***, et désirant faire quelque chose d'assez important pour lui mériter son pardon et obtenir du service de Murat,

(1) Casetti avait le rang de lieutenant-colonel dans l'armée de Joachim, comme dans celle de la reine Caroline.

offrit, par l'entremise de Ronco, de faire débarquer sa troupe, de nuit, et sur un point de la Calabre dont on conviendrait, et de la livrer entre les mains de la justice napolitaine. Suzzarelli en parla à Salicetti, et proposa d'envoyer un bâtiment pour la passer de Sicile en Calabre, sous prétexte de débarquer sur quelque point où elle trouverait l'occasion de faire quelque riche butin. Il espérait, au moyen de Ronco, de faire réussir ce plan; mais Salicetti, qui doutait du courage personnel de Suzzarelli, lui dit qu'il était plus habile à faire des propositions et former des projets, que propre à en exécuter un de la nature de celui dont il était question; et il le renvoya. Un certain Spadaccini était présent lorsque cette proposition fut faite; c'était un Napolitain, avoué de profession et espion secret de l'intérieur, au service de Salicetti. Il était, en apparence, attaché à l'ancien ordre de choses; et afin de mieux tromper les partisans de la famille exilée, il se fit arrêter et jeter en prison par ordre de Salicetti. Il y fut retenu, comme suspect, pendant quatre mois, et traité, en apparance, avec beaucoup de rigueur; mais le fait est qu'on lui permettait de faire ce qu'il voulait, et que toutes les nuits il était libre de sortir, déguisé, de sa prison, et d'aller se divertir avec d'autres agens secrets, ses confrères. C'était un homme hardi, résolu, et que son courage rendait capable d'exécuter toute espèce d'entreprise hasardeuse. Il revint chez Salicetti, à qui il dit que le projet proposé par Suzzarelli était un projet *de paille*, et qu'il était la seule personne qui pût le faire réussir, étant intimement lié avec Piccioli, puisqu'ils avaient été élevés ensemble au collége, et qu'ils demeuraient à côté l'un de l'autre. Salicetti lui promit six

mille écus, en cas de succès; mais il déclara que, s'il ne réussissait pas, non-seulement il ne donnerait rien, mais encore qu'il lui retirerait la permission dont il jouissait alors, ajoutant qu'il ne lui avancerait pas d'argent, mais qu'il ferait mettre six compagnies de gendarmerie corse sous ses ordres. Spadaccini accepta sur-le-champ cette offre et se rendit à Pescara, d'où il envoya un messager à Piccioli, qui était alors à Rocoli.

A l'arrivée de Piccioli, ils eurent ensemble une longue conférence, dans laquelle ils arrangèrent leurs plans diaboliques. Quelques jours après, Piccioli débarqua dans le golfe de Tarente, avec sa troupe, consistant en soixante-dix à quatre-vingts vagabonds, tous *gente di riputazione*, qui s'étaient signalés par leurs vols et leurs assassinats le long des côtes, et qui étaient la terreur du royaume de Naples. Ces misérables s'avancèrent dans les montagnes, et, dans leur route, ils enlevèrent une escorte et le montant de trois mois des contributions du district, qu'elle conduisait au trésor royal. Dans les Abbruzes, Piccioli les engagea, de nuit, dans un défilé, et sous prétexte de reconnaître la route, ce traître se porta en avant. Les gendarmes étaient en embuscade le long des arbres; et aussitôt que Piccioli fut arrivé à une certaine distance, il se joignit à eux. Alors ils commencèrent à faire feu sur les brigands trompés, et les massacrèrent tous jusqu'au dernier. Certainement ils avaient mérité la mort; mais la conduite de leur chef n'en est pas moins infâme. Après cet exploit, Spadaccini et Piccioli revinrent à Naples, où le premier reçut la récompense de son entreprise, et le dernier son pardon. Cependant Salicetti regarda l'action que venait de

commettre ce Paccioli, comme étant d'une nature si noire et si atroce, qu'il ne voulut ni le voir ni permettre qu'on l'employât.

Vers la fin d'octobre 1808, le roi Joachim, trouvant que l'occupation de Capri, par les Anglais, causait un très-grand dommage au commerce de sa capitale, et alarmé des projets d'assassinat formés par des personnes qui venaient de cette île et qui étaient soudoyées par C*** ; considérant en outre qu'on pouvait le blâmer de permettre que les Anglais restassent en possession d'une île si près de Naples, résolut de s'en emparer par un coup de main. Les préparatifs se firent avec vigueur. Ce fut alors que Suzzarelli et ses associés trouvèrent le secret de persuader à sir Hudson Lowe qu'ils étaient destinés contre l'île de Ponza.

Tout étant préparé, on tint un conseil de ministres peu de temps avant l'attaque. Quelques personnes désiraient que Suzzarelli continuât à tromper sir Hudson jusqu'à la fin (1). Mais l'un d'eux fut d'un avis contraire : il fit observer que la réussite de cette attaque était incertaine, et que si elle venait à échouer, le colonel Lowe s'apercevrait qu'il avait été trompé par Suzzarelli, et lui retirerait sa confiance. Il pensa donc qu'on ferait bien, pour prévenir cet inconvénient, de permettre à Suzzarelli d'avertir sir Hudson Lowe de la destination réelle de l'expédition, quelques heures avant qu'elle ne mît à la voile ; que, jusqu'à ce moment, Suzzarelli devait continuer à le persuader qu'on en voulait à Ponza; ensorte que, quelque fût l'événement, il ne pût être compromis. On avait besoin d'un grand nombre d'é-

(1) Ce fait me fut rapporté, en 1819, par le ministre lui-même ; mais je m'abstiendrai de citer son nom, pour des raisons qu'on peut aisément deviner.

chelles pour l'assaut, et il paraissait difficile de les faire confectionner sans que sir Hudson Lowe en eût connaissance ; que s'il en était averti, on tomberait dans le double inconvénient de compromettre Suzzarelli et d'indiquer tout d'un coup le vrai but de l'expédition. — Cela parut d'abord une difficulté insurmontable. Cependant la personne dont nous avons déjà parlé, suggéra un expédient ingénieux qui atteignit parfaitement le but. Le jour qui précéda celui indiqué pour l'attaque, la police ordonna à tous les hommes chargés d'allumer les réverbères de la ville de se réunir le jour suivant, à une certaine heure, avec leurs échelles. Pendant la même nuit, Suzzarelli prévint à la hâte Lowe que l'île serait attaquée le lendemain, et il joignit même une copie de la proclamation qui serait faite aux troupes. On pensa que ce renseignement tardif ne servirait qu'à augmenter la confusion parmi la garnison. L'expédition, consistant en seize à dix-huit cents hommes, sous les ordres du général Lamarque, mit à la voile de la baie de Naples, le 4 ou 5 octobre, et arriva sous les rocs de Capri, sans avoir été inquiétée par l'escadre anglaise, qui, supposant que c'était contre Ponza qu'était dirigée l'attaque, veillait à la défense de cette île. Capri avait une garnison composée du régiment royal Corse, du régiment royal de Malte, et de quelque artillerie anglaise. Il n'est peut-être pas dans le monde une île qui présente plus d'obstacles naturels à surmonter, pour être emportée d'emblée. Les neuf dixièmes de sa circonférence consistent en rocs escarpés et perpendiculaires, qui s'élèvent à plusieurs centaines de pieds au-dessus de la mer. Tous les lieux abordables sont fortifiés, et on avait mis en batterie quarante pièces de canon dans les forts,

Les Français débarquèrent, malgré tous ces obstacles de la nature et de l'art. Dans quelques endroits, ils furent obligés de franchir les précipices à l'aide d'échelles posées sur des bateaux vacillans. Le régiment royal de Malte, soit par lâcheté, soit qu'il ait été corrompu par le champion Suzzarelli, posa les armes et refusa de combattre. Les soldats furent faits prisonniers malgré les efforts de leurs officiers, dont plusieurs périrent avec le commandant du régiment. De cette manière, on enleva les forts Sainte-Barbe et Ana Capri, qui forment la sommité de l'île. Le seul chemin de communication qui existe entre Capri et la citadelle et les forts où était sir Hudson et la garnison, consiste en un escalier de quatre à cinq cents marches, sur lequel, en plusieurs endroits, une personne seulement peut monter ou descendre. Cet escalier etait défendu par plusieurs pièces de canon. Malgré cela, les troupes françaises firent l'attaque, réussirent et investirent la ville. On attela cinquante hommes à quelques pièces de vingt-quatre, et en une nuit on les hissa sur le haut du mont Solaro, le point le plus élevé d'Ana Capri, et qui commande la citadelle. Pendant toute la durée de son commandement, sir Hudson Lowe avait négligé de fortifier ce côté, croyant bien qu'il était impossible de faire passer des pièces de gros calibre sur les côtés escarpés de la montagne. On éleva des batteries en face de la citadelle pour la foudroyer; et d'autres, qu'on garnit de fourneaux pour chauffer les boulets, furent placées le long de la baie, afin de se défendre contre l'escadre et contre la flotille anglaise, qu'on voyait s'approcher du côté de Ponza. On envoya aussi de Naples quelques renforts que l'on débarqua près de Tiberius's-Bath (les bains de Tibère), en sorte qu'en

peu de jours sir Hudson Lowe capitula et rendit aux Français l'île, les forts, l'artillerie, la munition et les magasins.

On appelait ordinairement Capri le Gibraltar de Naples, et les obstacles qui semblaient s'opposer à ce que l'on s'en emparât, et même à ce qu'on pût y débarquer, étaient tels, que Salicetti, lorsqu'il visita l'île après sa prise, ne put s'empêcher de s'écrier : « *J'y ai trouvé les Français, mais je ne puis pas croire qu'ils y soient entrés.* »

Quand l'expédition, commandée par le lieutenant-général sir John Stuart et par l'amiral Freemantle, composée d'environ dix-huit à dix-neuf mille hommes, quitta la Sicile en 1809, l'avis de l'amiral était d'abord que l'on débarquât entre Portici et Castellamare, et qu'on attaquât immédiatement la ville de Naples.

Sir Hudson Lowe était avec l'armée. On consulta Suzzarelli. Son opinion fut que les Anglais devaient, au préalable, en s'emparant des îles d'Ischia et de Procida, s'assurer un point d'appui qui facilitât toute retraite en cas d'événement, après quoi ils débarqueraient à Baja, dont la garnison, disait-il, était commandée par un colonel corse de ses parens, qui pour une certaine somme, et avec l'assurance d'obtenir le même rang dans l'armée anglaise, livrerait la place après avoir fait un feinte résistance. Il ajoutait que, pendant ce temps-là, le parti anglais, et celui de Ferdinand, combineraient leurs plans pour les aider et rassembler les partisans. On suivit malheureusement ce conseil. Il n'y avait alors que quatre mille hommes dans la ville de Naples ; comme la plupart des troupes françaises étaient en marche vers l'Allemagne, c'était un peu avant la bataille de Wagram.

On avait ordonné aux troupes qui étaient dans la ville, si les Anglais tentaient un débarquement, de la quitter et de se retirer au fort Saint-Elme, pour y rester jusqu'à ce qu'elles fussent secourues. Elles avaient également reçu l'ordre de ne pas tirer sur la ville de Naples, si les Anglais s'en emparaient. Le trésor, tout le bagage du roi et de la reine, les bijoux de la couronne, beaucoup d'objets précieux, étaient empaquetés, ainsi que d'autres effets appartenans aux principaux personnages de la cour, et tout était prêt à partir au moment où les Anglais effectueraient leur débarquement. On n'aurait fait que peu ou point de résistance. Il y avait diverses frégates et un vaisseau de soixante-quatorze sur le chantier, d'immenses magasins, deux à trois cents bâtimens marchands, et une flotille considérable : tout cela serait devenu la proie des Anglais, attendu que Murat ne voulait pas compromettre la ville, en essayant une défense inutile. Salicetti était à Rome à la première apparition des Anglais. Murat perdait la tête, ne pensait qu'à sauver ses trésors. Mais la reine, qui avait plus de fermeté et de talent que son mari, envoya Cipriani avec une note à Salicetti, le priant de revenir à Naples sans perdre de temps ; que le roi n'était pas en état de donner des ordres ; qu'enfin tout dépendait de sa présence. Cipriani cacha cette lettre dans la semelle de sa botte, et après avoir éprouvé quelques difficultés et n'être échappé que par hasard aux brigands qui se trouvaient près de Tarracina, il parvint à Rome. S'il réussissait à ramener Salicetti, il devait revenir avec la plus grande promptitude à Naples, et dans un lieu convenu, près de l'entrée de la ville, tirer son mouchoir et paraître s'essuyer le front ; sinon il devait

continuer sa route. Il vit Salicetti vers les deux heures du matin, et lui communiqua toute l'affaire. Salicetti, après avoir lu la lettre de la reine, demanda ce que faisaient Suzzarelli et Maresca. Cipriani répondit « qu'ils étaient à Naples et s'efforçaient de persuader aux généraux anglais de ne point débarquer entre Portici et Castellamare, mais d'attaquer Ischia. — Bravo, Suzarelli ! s'écria Salicetti, ils sont perdus ; mais s'ils débarquent entre Portici et Castellamare, c'est nous qui le sommes. » Salicetti envoya en avant Cipriani, qui revint à Naples avec une célérité dont on n'avait pas encore eu d'exemple et qui fit le signal convenu.

Il fut bientôt suivi par Salicetti, qui, à son arrivée, trouva les chevaux sellés, le roi lui-même dans la rue, et sur le point d'abandonner la ville à sa destinée. Salicetti, d'un ton brusque, dit à Murat qu'il ne méritait pas d'être roi s'il ne défendait pas son peuple, et finit par l'assurer qu'il allait tout diriger au nom de Napoléon, s'il n'adoptait pas des mesures de défense. Murat, confus, rentra dans son palais, et sur-le-champ on rappela les troupes de l'intérieur et celles qui étaient en marche pour l'Allemagne.

On fit venir le quatrième régiment de dragons de l'Abbruzze, et l'on prit toutes les mesures nécessaires. On plaça du canon dans les rues. Les artilleurs, la mèche allumée, reçurent publiquement l'ordre de faire feu sur tout rassemblement du peuple. Salicetti envoya chercher ceux qu'il regardait comme suspects, et leur dit qu'il ne pouvait se fier à leur simple parole de rester tranquilles et de ne se mêler en rien de ce qui allait avoir lieu. Il finit en leur demandant, d'un ton grave, quelle garantie ils pouvaient lui donner

de leur conduite. Etonnés de cette façon d'agir, ils demandèrent, après quelques instans d'hésitation, qu'on les mît dans un fort, jusqu'à ce que tout fût terminé, ce qui fut exécuté sur-le-champ. Tandis que Salicetti agissait publiquement de cette manière, et qu'il ordonnait qu'on fît usage de tous les moyens de défense pour encourager ceux qui étaient fidèles et effrayer les mécontens, il avait en même temps renouvelé l'ordre que si les Anglais débarquaient, les troupes eussent à évacuer la ville et à se retirer dans les forts, jusqu'à ce que des forces suffisantes fussent revenues de l'intérieur, et que la chance offrît quelque apparence de succès. On parvint en trois jours à réunir une force respectable, et toutes craintes cessèrent.

Salicetti était républicain par principes, et il aurait concouru à l'établissement de ce gouvernement en Italie, s'il y eût eu quelque probabilité qu'il s'y maintînt. Il mourut quelques heures après avoir dîné avec un de ses ennemis, avec qui il s'était réconcilié, ce qui donna lieu de supposer qu'il avait été empoisonné.

Cependant les opinions furent, à cette époque, partagées à cet égard. Les médecins français attestèrent le fait, tandis que les italiens le nièrent : on ne découvrit aucune trace de poison à l'ouverture du corps. Quand Napoléon apprit la mort de Salicetti, il s'écria : *Seul, il valait une armée de cent mille hommes !*

Les détails que l'on vient de lire ont été confirmés par l'un des ministres qui étaient alors auprès du roi Murat, et l'existence des lettres de sir Hudson Lowe à Suzzarelli est prouvée. Napoléon, à qui je fis part de quelques-unes de ces circonstances, me dit, en outre, qu'il était instruit de la manière dont nous étions trahis par nos espions à Naples ; et il ajouta que

Cipriani, qui avait été un des principaux agens, me fournirait, si je désirais, de plus amples renseignemens. Il a fait la remarque que les Français, étant catholiques romains, avaient un avantage sur nous, qu'ils puisaient dans leur religion même, parce que les espions italiens étaient tentés de croire que non-seulement il était inutile de remplir leur engagement avec des hérétiques, mais encore qu'ils croyaient faire un acte méritoire en leur manquant de parole.

4 *Décembre.* — Mademoiselle V***, jolie fille et femme-de-chambre de madame Lowe, est venue aujourd'hui de *Plantation-House* à Longwood, montée sur un des chevaux du gouverneur, et munie d'une lettre du major Gorrequer, qui portait que sir Hudson Lowe avait oublié de laisser une *passe* pour elle avant d'aller en ville, et qui engageait le capitaine Blackeney à la recevoir : elle resta près de deux heures à Longwood. Pendant ce temps elle traversa presque toutes les chambres de la maison; les domestiques français étaient si enchantés de l'apparition d'une jeune et jolie fille, que leur galanterie ne leur permit pas de lui rien refuser. Elle désirait beaucoup qu'on lui permît de pénétrer auprès de Napoléon, et elle avait même ouvert à moitié la porte de la chambre où il était, dans le dessein d'y entrer; mais elle fut retenue par Saint-Denis. Elle persuada cependant aux domestiques qu'ils pouvaient lui permettre de le regarder pendant quelque temps à travers la serrure, ce qu'elle fit réellement (1).

7. — J'ai dit à Baxter que Napoléon a enfin consenti

(1) Peu de temps après, la jeune personne quitta Sainte-Hélène. On fit courir le bruit qu'elle était enceinte. Elle fut accompagnée, à bord du bâtiment, par sir Thomas Reade, et le gou-

à prendre une médecine, que je lui ai administrée moi-même, et qui lui a procuré quelque soulagement. M. Baxter pensa, comme moi, qu'il serait convenable de lui procurer une demeure autre que celle de Longwood, dont la triste et rigoureuse exposition ne peut lui être favorable, et où le vent froid du sud-est, qui règne constamment, lui occasionne des affections catharrales, toutes les fois qu'il sort.

9. — On a fait un signal de *Plantation-House*, pour que j'eusse à m'y rendre ; bientôt après mon arrivée, sir Hudson Lowe m'a dit, d'un ton sérieux, qu'il m'avait envoyé chercher pour une affaire étrangère à ma profession, ajoutant qu'il avait un grand sujet de blâmer ma conduite. Ensuite il me demanda si je n'avais point entretenu de correspondance, ou si je n'avais pas servi d'intermédiaire à une communication des Français avec quelques personnes de l'île. Je fus surpris de cette interpellation, et je répondis que je ne savais ce dont il voulait parler. Il renouvela plusieurs fois ses interrogations, et ajouta qu'il n'entendait pas dire que j'eusse favorisé des intelligences pour aider à la fuite du général Bonaparte, mais qu'il voulait parler de communication d'une autre nature. Je lui ai répondu que si l'on me regardait comme ayant favorisé des communications ou des correspondances en faveur des Français, pour avoir été dans les boutiques acheter divers articles pour les comtesses Bertrand et Montholon et pour d'autres personnes

verneur lui témoigna tous les égards imaginables. On fit diverses conjectures à Longwood relativement à la cause de la visite de cette jeune femme dans de telles circonstances. Le lecteur intelligent ne manquera pas d'en deviner quelques-unes.

de Longwood, je me reconnaissais coupable. Il a ensuite demandé si je n'avais pas écrit en ville à une personne de lui envoyer quelques articles pour madame Bertrand. J'ai répondu que oui, que j'avais écrit à M. Durling d'envoyer quelques balais, quelques petits meubles et autres articles de ménage. Le gouverneur a prétendu que c'était une infraction à ses ordres, puisqu'il m'avait défendu de me mêler d'autre chose que de ce qui avait rapport à l'exercice de mes fonctions de médecin. Quel besoin aviez-vous de faire cela ? Si madame Bertrand manque de quelque chose de ce genre, qu'elle s'adresse à l'officier d'ordonnance. Pourquoi donc ne l'a-t-elle pas fait ?

J'ai répondu d'abord que la propreté était nécessaire pour empêcher la maladie, et qu'ainsi tout ce qui y était relatif entrait dans les attributions de la médecine; que d'ailleurs l'officier d'ordonnance se trouvait absent de Longwood quand on m'a fait la demande de ces bagatelles; que, même s'il eût été présent, la décence eût empêché une dame de s'adresser à lui pour se pourvoir de certains articles nécessaires aux femmes, et dont elle pouvait sans inconvénient parler à son chirurgien; et qu'il m'était impossible de considérer comme un crime l'action toute simple de charger un marchand d'acheter des ustensiles de ménage (que je nommai), ou de semblables articles, pour madame Bertrand ou pour moi-même. Son Excellence, comme de coutume, se fâcha extrêmement, et dit qu'il ne permettrait pas de l'insulter en sa qualité de gouverneur. Il me demanda ensuite avec emportement comment j'avais osé commander, sans le consulter, des articles qui ne devaient pas être fournis par les magasins du

roi, et les porter au compte de ces magasins. Je lui ai répondu que je n'avais pas parlé de les porter au compte des magasins du roi. On examina là-dessus ma lettre à M. Darling, que le gouverneur avait en son pouvoir, et qui confirma mon rapport. Malgré cela, le gouverneur continua ses injures, et il fit quelques remarques assez grossières sur la délicatesse des dames françaises.

J'ai demandé des ordres par écrit, afin d'éviter à l'avenir ces erreurs et ces inconvéniens ; mais il a refusé de m'en donner. J'ai alors demandé, dans le cas où les dames me chargeraient d'acheter quelques articles pour elles, quelle réponse j'avais à leur faire. Après quelques momens d'hésitation, il a dit que, « si elles me priaient d'acheter moi-même quelque chose pour elles, je pourrais le faire, mais que, si elles me demandaient de charger une autre personne de leur rendre le même service, je devais m'y refuser nettement. »

Il conserva sa très-grande colère pendant quelque temps, et j'eus toutes les peines du monde à m'empêcher de sourire de la même manière sérieuse avec laquelle il traitait un sujet d'une si mince importance.

Aucun changement remarquable n'a eu lieu dans l'état de Napoléon, ni dans les symptômes de sa maladie. J'ai eu avec lui quelques momens dentretien, au sujet des libelles publiés contre sa personne.

« De tous ces libelles ou pamphlets qui ont été vomis contre moi, a-t-il dit, et dont vos ministres ont inondé l'Europe, pas un n'arrivera à la postérité. Pendant le règne de Louis XIV, et même celui de Henri IV, la presse a enfanté un grand nombre de ces écrits, dont il serait impossible aujourd'hui de trouver un

seul. Les productions des misérables payés par vos ministres (1) pour danser sur les ruines de leur propre pays, seront anéanties de la même manière. Quand on m'a demandé d'écrire ou de faire écrire, en réponse à ces libelles, j'ai répondu : *une victoire, un monument de plus, est la véritable réponse.* D'ailleurs, on n'aurait pas manqué de dire que je payais pour faire faire ces réfutations, ce qui en eût ôté tout le mérite La postérité jugera sur les faits. La calomnie a épuisé tout son poison sur ma personne ; je vais désormais gagner tous les jours dans l'opinion du siècle. La première fureur une fois passée, je ne conserverai

(1) La haine qui déversait ses poisons contre la personne de Napoléon, existe encore dans presque toute sa force, même après son décès. On en trouve un exemple dans la réponse qui est échappée, à ce qu'on assure, de la bouche d'un secrétaire-d'état, et que voici : Quand on lui apprit que, peu de temps avant sa mort, Napoléon avait ordonné qu'on ouvrît son corps, qu'on en retirât son cœur, pour le mettre dans de l'esprit de vin et l'envoyer à l'impératrice Marie-Louise, ce ministre dit aussitôt : « *On aurait dû le jeter dans de la chaux vive.* » Lorsqu'on envoya Napoléon à Sainte-Hélène, on avait expressément arrêté, dans les réglemens relatifs à sa sauve-garde, que s'il venait à mourir dans cette île, il serait enterré partout où il jugerait convenable de l'ordonner par son testament. On n'a pas tenu cette promesse. On a trouvé les paroles suivantes dans le codicile de son testament, dont les ministres eurent connaissance.

Longwood, 16 avril 1821.

« Ceci est un codicile de mon testament. 1°. Je désire que » mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de » ce peuple français que j'ai tant aimé....

Signé, NAPOLÉON. »

On a refusé, vers la fin de l'année dernière, de rendre ses restes aux prières de sa mère, avancée en âge.

plus pour ennemis que les sots ou les méchans. Quand on ne pourra plus trouver de traces de tous ces libelles, les grands ouvrages composés sous mon règne, les monumens que jai fait construire, et le code des lois que j'ai créées, passeront aux siècles futurs, et les historiens à venir me vengeront des injustices auxquelles j'ai été en butte de mon temps. »

Napoléon me dit que Talleyrand avait été le premier à lui suggérer l'idée d'une invasion en Espagne, ou de l'invasion de l'Espagne.

Dans l'entretien qu'il a eu avec moi relativement à la politique des ministres anglais, Napoléon m'a dit qu'il eût mieux valu pour l'Angleterre qu'on l'eût laissé sur le trône, attendu que la Russie, l'Autriche et la Prusse, par un motif de jalousie, auraient fait alors à la Grande-Bretagne des avantages commerciaux. Rien actuellement ne s'oppose à ce que ces puissances ne prennent des mesures vigoureuses pour faire leur propre commerce au détriment de celui de l'Angleterre; que, d'un autre côté, ayant une grande influence sur la nation française, et en étant aimé, il aurait pu signer avec les Anglais un traité de commerce avantageux, qui ne peut avoir lieu aujourd'hui sur les bases qu'il aurait établies; qu'on n'avait rien a redouter de la France sur mer. » La France n'est redoutable, a-t-il ajouté, que lorsqu'elle a sur pied une armée de cinq cents mille hommes. Les alliés, d'ailleurs, ont toujours été en position de faire la paix avec moi quand ils l'auraient voulu. La France était fatiguée de la guerre et effrayée de la seule idée d'entreprendre de nouvelles conquêtes. J'ai réussi à battre les alliés, parce que je les ai attaqués en détail et que j'ai détruit une puissance avant que l'armée de l'autre ne pût arriver à

son secours. Il se passera probablement des siècles avant qu'il ne se présente de semblables circonstances, qui concentrent une masse de forces égales à celle que j'avais réunie. Je le répète, il n'y avait rien à redouter de ma part; car, si j'avais tenté de nouvelles conquêtes, l'opinion qui m'a envoyé à l'île d'Elbe m'aurait renversé de nouveau.

» Masséna, a observé Napoléon dans une autre occasion, a perdu sa réputation dans la campagne de Portugal, ce qu'il attribuait cependant au mauvais état de sa santé, qui ne lui permettait pas de monter à cheval et de voir par lui-même ce qui se passait. Un général, qui voit par les yeux des autres, dit-il, ne commandera jamais une armée comme elle devrait l'être. Masséna était alors si indisposé, qu'il était obligé de s'en rapporter à ceux qui l'entouraient, et il dut nécessairement échouer dans quelques-unes de ses entreprises. Par exemple, à Busaco, il essaya d'emporter une position presque inexpugnable; il était à-peu-près impossible qu'il réussît de la manière dont il l'attaqua, au lieu que, s'il eût commencé par la tourner, il l'aurait prise. Cela venait de ce qu'il ne pouvait pas reconnaître personnellement l'état des choses. Si Masséna eût encore été ce qu'il était autrefois, il aurait suivi Wellington pied-à-pied, et se fût mis en mesure de l'attaquer (1) lorsqu'il entrait dans les lignes devant Lisbonne, et avant qu'il eût pris une position avantageuse et convenable.

(1) En parlant du duc de Wellington, dans une autre occasion, Napoléon a dit que tous les généraux étaient susceptibles de se tromper, et que celui qui commettait le moins de fautes, devait être estimé le plus grand et le plus habile, et que Wellington en avait commis tout autant que beaucoup d'autres.

14. — Sir Hudson Lowe étant venu à Longwood, m'a fait plusieur questions concernant la santé de Napoléon. Il a dit qu'il était très-extraordinaire qu'il ne prît point d'exercice; que s'il espérait en se renfermant ainsi de lui-même, obtenir du relachement dans le système adopté, il se trompait. Il a ensuite démandé si son insomnie était causée par une maladie morale ou physique. Je lui ai dit que je la croyais la suite du défaut d'exercice; qu'aucun homme, menant une vie comme le faisait Napoléon ne pouvait long-temps conserver sa santé. Le gouverneur ajouta, avec un sourire moqueur, que la parese était sans doute la raison pour laquelle il ne sortait pas. Je lui ai fait observer que, dans les premiers temps de son séjour dans l'île, il avait pris beaucoup plus d'exercice. Il m'a dit alors qu'il désirait avoir plus souvent des nouvelles de sa santé, et priait de faire connaître au capitaine Blakeney ce qu'il pourrait y avoir de nouveau à cet égard. Je lui ai dit qu'il serait facile d'arranger les choses en lui envoyant des bulletins dans lesquels on nommerait Napoléon, en se servant du terme : *le malade*, et en donnant en même temps au comte Bertrand des copies de ces bulletins. Il refusa de le permettre, en disant qu'aussi long-temps qu'on pourrait avoir des rapports verbaux, il ne jugeait pas nécessaire d'en avoir d'écrits. Il a fait aussi quelques observations sur ce qu'il n'avait pas vu M. Baxter.

Dans le cours de la conversation d'aujourd'hui Napoléon a témoigné qu'il désapprouvait notre usage de faire fermer les boutiques et d'empêcher les ouvriers de travailler les jours de fête. En réponse à mes objections, il a ajouté : « Pour ceux qui sont à leur aise, il se peut qu'il soit très-juste et très-convenable qu'ils

discontinuent leur ouvrage le septième jour : mais c'est le comble de la barbarie que de forcer un homme à interrompre son travail journalier, lorsqu'il n'a pas d'autre moyen de pourvoir à l'existence d'une famille quelquefois nombreuse. Si une telle loi est exécutée à la rigueur, votre gouvernement devrait faire distribuer des provisions pour nourrir ceux qui n'ont pas de quoi manger, et qui pourraient s'en procurer si on leur permettait de travailler; ou bien il faut que vos prêtres à gros ventres, *Panciutti-(ventrus)* consentent à céder une portion de leur dîner de ce jour-là aux pauvres affamés auxquels ils ne permettent pas de gagner le leur; ils en auraient, de moins, quelques indigestions ou quelques attaques d'apoplexie. Personne n'ignore que le vice naît presque toujours de l'oisiveté, et je ferais volontiers le pari qu'on voit plus de gens ivres et qu'il se commet plus d'actions contraires à la morale, en Angleterre, le dimanche, que tout autre jour de la semaine. »

Dans une discussion qui s'est élevée sur les moyens de réunir sincèrement les nègres avec les blancs, Napoléon a fait observer « qu'il lui avait paru que le seul moyen efficace pour y parvenir, serait de tolérer la polygamie dans les colonies; qu'on devrait permettre à tout homme noir ou blanc de prendre une femme de chaque couleur. Qu'il pensait qu'avec cette tolérance, dans la génération qui suivrait, les enfans seraient presque tous de même couleur, et que par-là la jalousie et la haine auraient cessé. « Il a ajouté qu'il aurait été facile d'obtenir, pour cela, une autorisation du pape. » Il a ensuite dit « qu'il considérait les nègres comme une race inférieure aux blancs. »

J'ai vu de nouveau Napoléon ce soir. Il a fait quel-

ques observations relativement au gouverneur, qui, à ce qu'il a remarqué, est passé sous ses fenêtres. « Je ne vois jamais ce gouverneur, a-t-il dit, sans penser à l'*homme chauffant la barre de fer*, pour votre Edouard II, au château de Berkley. *La nature m'a prévenu contre lui* le premier jour que je l'ai vu. *Comme Caïn, la nature l'a marqué du sceau de la réprobation.* Si j'étais à Londres, et que l'on me présentât Hudson Lowe, vêtu en bourgeois, et que l'on me dît : Qui croyez-vous que soit cet homme-là ? Je répondrais : c'est le bourreau. Vous ne pouvez pas dire que cela provienne d'un préjugé contre votre nation, attendu que je n'ai jamais eu cette façon de penser de Cockburn. Vous savez bien que je n'ai jamais eu un instant de défiance, même la plus légère, à son égard. J'aurais volontiers reçu de ses mains un chirurgien et tout ce qu'il m'aurait présenté. J'avais la plus grande confiance en lui, même après que nos différends eurent éclaté. L'autre voulait garnir tout le tour de la maison de *grilles en fer, afin de faire la seconde cage de Bajazet ;* il a fait supporter à son gouvernement l'inutile dépense d'un bâtiment chargé de barres de fer, afin de construire sa cage. »

Je lui ai recommandé de voir M. Baxter, en ajoutant que ce serait pour moi une satisfaction d'être aidé des avis et des talens d'un autre médecin. Il a répondu : « *Il governatore sen è mischiato, e vero che* » *la sua fisionomia e buona, ma e troppo attacato* » *a quel boja.* Le gouverneur rend odieux tout ce qui passe par ses mains. M. Baxter m'a été recommandé par lui, et cette seule circonstance est suffisante pour m'empêcher de le voir.

» Si, malheureusement, ajouta-t-il, j'avais une telle

physionomie, tout le monde ajouterait foi aux libellistes. Voyez, diraient-ils, oh! voyez la figure de ce scélérat! Regardez les meurtres de Wright, de Pichegru et de mille autres, gravés sur son affreux visage. »

18. — J'ai reçu du major Gorrequer une lettre qui renfermait une injonction de me rendre à *Plantation-House*. Comme le lecteur doit être déjà dégoûté de la manière dont le gouverneur profitait de l'avantage de sa position pour insulter et opprimer un officier d'un rang inférieur qui refusait d'être son espion, je me contenterai de dire que mes réponses et mes refus de lui faire part des sujets traités dans les conversations entre Napoléon et moi, lui donnèrent le prétexte de me traiter d'une manière encore plus outrageante que le 18 du mois dernier. Il me suivit hors de la chambre, en vociférant après moi comme aurait pu le faire un véritable frénétique, et il poussa l'indécence jusqu'à me menacer d'une violence personnelle.

Après cela, il me donna ordre de me rendre deux fois par semaine à *Plantation-House*, pour y subir des interrogatoires.

27. — Le major Gorrequer m'a envoyé une lettre pour m'informer qu'on m'avait attendu hier à *Plantation-House*, et contenant l'ordre de m'y rendre aujourd'hui.

A mon arrivée, j'ai vu M. Baxter, auquel, après avoir discouru quelque temps sur la maladie de Napoléon, j'ai communiqué la résolution absolue dans laquelle je suis, de ne jamais retourner auprès du gouverneur à *Plantation-House*, ni même de jamais le voir en aucun autre lieu, si j'essuyais encore une fois un traitement aussi scandaleux que celui que

j'avais éprouvé le 18. Que telle était ma résolution, quelles que pussent en être les conséquences.

1.er. *janvier* 1818. — Napoléon était à-peu-près dans le même état qu'hier.

Il a été question du livre de M. Hobbhouse, qui, comme on l'a déjà dit, avait été envoyé par l'auteur et retenu par sir Hudson Lowe. J'ai dit que la personne qui avait informé Napoléon de cette dernière circonstance l'avait vu dans la bibliothèque de sir Hudson. « C'est une étourderie de la part du gouverneur, a-t-il dit, après avoir injustement retenu ce livre, de le laisser dans un lieu où on peut le remarquer. Du temps du cardinal Richelieu, un gentilhomme, venu chez lui pour solliciter quelque faveur de la cour, fut introduit dans son cabinet particulier. Tandis qu'ils conversaient ensemble, on annonça un grand personnage, qui entra dans la chambre. Après quelque temps de conversation avec le cardinal de Richelieu, le grand personnage prit congé, et le cardinal l'accompagna jusqu'à sa voiture, pour lui faire les honneurs de chez lui, et oublia qu'il eût laissé l'autre dans son cabinet.

A son retour, il sonna. Un de ses secrétaires, à qui il accordait sa confiance, entra; il lui dit quelques mots à l'oreille et continua ensuite à parler tranquillement avec le gentilhomme, parut s'intéresser à ses affaires, l'entretint encore pendant quelque temps, le reconduisit jusqu'à la porte, lui secoua la main et prit congé de lui de la manière la plus amicale, en l'assurant que son intention était de lui être utile. Ce pauvre homme s'en alla très-satisfait et le cœur rempli des sentimens de la plus vive reconnaissance. Comme il sortait, on l'arrêta, sans lui permettre de

parler à personne, et on le conduisit en voiture à la Bastille, où il demeura au secret pendant dix ans. Ce temps écoulé, le cardinal l'envoya chercher et lui témoigna le regret qu'il éprouvait d'avoir été forcé d'adopter un telle mesure à son égard, lui assurant qu'il le croyait un fidèle sujet de sa Majesté, mais qu'il avait laissé sur sa table, dix ans auparavant, en quittant la chambre, un papier qui renfermait des secrets d'état d'une grande importance; que la sûreté du royaume exigeait qu'ils ne fussent pas connus, et que par conséquent il avait été obligé de recourir à ce moyen pour empêcher qu'ils ne fussent divulgués; qu'aussitôt que l'intérêt du pays avait permis qu'on lui rendît sa liberté, il l'avait fait, et qu'il serait heureux de pouvoir reparer le tort que cet acte d'une prudence rigoureuse avait pu lui causer. »

Napoléon énonça quelques opinions personnelles relatives à la révolution française.

« La république, a-t-il dit, avait des ambassadeurs chez toutes les puissances de l'Europe, et elle en recevait de toutes. Elle a été sanctionnée par la religion et par l'assentiment de toutes les nations européennes. La révolution française fut une attaque générale de la masse de la nation contre la classe privilégiée. Les nobles occupaient toutes les places de la haute et basse justice, et jouissaient encore, sous diverses formes, de plusieurs droits féodaux; ils étaient exempts des charges de l'état, et en possédaient tous les avantages, par la jouissance exclusive de tous les emplois honorables et lucratifs. Le principal but de la révolution a été d'abolir ces priviléges; de faire disparaître ces abus, de détruire ce qui restait encore de l'ancien édifice féodal, de briser les derniers chaî-

nous de l'esclavage du peuple, et d'assujétir également tous les citoyens à supporter les dépenses de l'Etat. Elle a établi l'égalité des droits : tout citoyen peut, selon ses talens, parvenir à tous les emplois. Avant la révolution, la France était composée de provinces divisées d'une manière irrégulière, et jamais l'étendue ni la population n'étaient égales entre elles. Ces provinces avaient un grand nombre de lois particulières pour l'administration de la justice civile et criminelle. C'était une assemblage de divers états qui n'étaient point encore fondus ensemble. La révolution a détruit toutes ces petites nations, pour en former une nouvelle. Elle a créé une France dont la division territoriale est homogène ; elle a rendu les lois civiles et criminelles les mêmes dans tous les lieux, et assujéti la France entière aux mêmes réglemens et aux mêmes taxes.

» Par elle ont été effacées les traces des anciens priviléges des provinces et de leurs anciens parlemens. La moitié de ce pays a changé de propriétaires. La France a enfin présenté le spectacle de trente millions d'habitans, circonscrits dans leurs limites naturelles, composés d'une seule classe de citoyens et gouvernés par les mêmes lois, par les mêmes réglemens et par le même ordre de choses. L'Angleterre a reconnu la république et a envoyé des ambassadeurs au Premier Consul avant d'avoir violé la paix d'Amiens. Si Fox avait vécu, l'Angleterre eût fait la paix avec moi. Lord Castlereagh, en signant l'ultimatum à Chaumont, a reconnu l'existence de l'empire. »

2. — Je me rendis à *Plantation-House* par ordre du gouverneur, que je vis dans la bibliothèque. Il m'a fait plusieurs questions concernant mes appointemens en qualité de chirurgien de Napoléon, et finit par as-

surer que je ne suis pas son médecin, mais qu'on me permettait seulement de lui rendre mes visites. Je lui fis observer que les lettres de change que je tirais pour mon paiement, sur le conseil de marine, et dont la forme m'avait été prescrite par sir George Cockburn, me donnaient le titre de chirurgien de Napoléon et de sa suite. Je pris la liberté de le supplier de me dire pour quel sujet alors j'étais à Sainte-Hélène.

Il m'a demandé si je me croyais indépendant de lui et du gouvernement sous les ordres duquel j'exerçais mes fonctions. Je répondis qu'aucun officier anglais ne peut être indépendant du gouvernement de son pays. Il demanda de nouveau si je me croyais indépendant de lui, et si, en sa qualité de gouverneur chargé de Napoléon Bonaparte, dans le cas où il croirait que ma conduite ne fût pas conforme aux réglemens, il n'était pas en son pouvoir de me renvoyer quand il lui plairait. Je lui dis alors qu'il lui était facile de se faire à lui-même cette réponse, attendu qu'il savait mieux que moi jusqu'où allait l'étendue de ses pouvoirs.

Ces paroles ne lui plurent pas, et après s'être promené quelque temps autour de la chambre, en se récriant contre ma conduite, il s'arrêta, croisa les bras, et, après m'avoir regardé avec des yeux dont je n'oublierai jamais l'expression, il me dit : « C'est là mon bureau, Monsieur, et voilà la porte pour y entrer. Quand je vous enverrai chercher pour affaire de service, vous irez à cette porte, mais ne mettez le pied dans aucune autre partie de mon appartement, et ne vous présentez à aucune autre porte. »

Je lui répondis avec calme que ce n'était pas pour mon plaisir, ni de mon plein gré, que je venais voir sa chambre ou d'autres parties de sa maison ; et, après avoir souffert cet abus d'autorité, je me retirai.

J'ai vu ensuite Napoléon, qui était presque dans je même état que la veille. J'ai eu quelque entretien avec lui sur la prise de Rome par les Français. « Après le traité que j'avais conclu à Tolentino, dit Napoléon, les Romains firent tous leurs efforts et employèrent tous les moyens en leur pouvoir pour assister les Autrichiens; ils placèrent même un général allemand à la tête de leurs troupes. On employait toutes les ressources de la bigoterie et de la superstition pour pousser la populace à massacrer les Français. Le général Duphot, qui demeurait à Rome comme particulier, fut asassiné à la porte de mon frère Joseph, qui y était envoyé en ambassade. Cependant, malgré ces événemens, et considérant qu'une rupture avec Rome en amènerait nécessairement une avec les Napolitains, je fus d'avis qu'on devait se contenter de châtier cette ville sans la détruire; que nous devions exiger qu'on fît un exemple des coupables; que Provéra, général autrichien, quittât la ville, et qu'un ambassadeur fût envoyé à Paris pour demander pardon. Cependant le Directoire décida qu'il fallait marcher contre le Souverain Pontife. On envoya Berthier avec une armée pour faire une révolution à Rome et y établir une république, ce qui eut lieu. D'abord le peuple fut transporté de joie à l'idée du rétablissement de la république romaine; on célébra des fêtes, et on chanta en grande pompe un *Te Deum*, auquel assistèrent un grand nombre de cardinaux, quoique l'acte du rétablissement de cette ancienne forme de gouvernement portât l'annulation du pouvoir temporel du pape. Mais la joie des Romains ne fut que de courte; durée car les troupes, faible-

ment retenues par les généraux, excitées d'ailleurs par vos agens et par ceux des Autrichiens, commencèrent à exercer un véritable brigandage. Ces furieux pillèrent le Vatican et les palais des nobles, les dépouillèrent des tableaux et des objets précieux en tous genres dont ils étaient ornés, et finirent par se mutiner contre les imbéciles, qui, voyant trop tard leur erreur, s'efforcèrent en vain de mettre des bornes à leurs excès.

» Lorsque les Vénitiens, continua Napoléon, trompés par les faux bruits qui couraient que l'armée de Joubert avait été défaite et taillée en pièces, et induits en erreur par la politique perfide et machiavélique d'une cour voisine, eurent armé un grand nombre de paysans et de Slavons, les prêtres prêchèrent de nouvelles Vêpres Siciliennes et la destruction des Français. Tous les Français furent massacrés à Véronne, et leurs corps jetés dans l'Adige. Quatre cents d'entre eux, tant malades que blessés, dans les hôpitaux, furent inhumainement égorgés ; on exerça de semblables cruautés dans d'autres villes du territoire vénitien. Mais lorsqu'ils apprirent que l'armée de Joubert n'avait pas été vaincue, qu'Augereau marchait contre eux, et qu'ils virent les Autrichiens battus sur tous les points, ils me demandèrent humblement la paix ; leur frayeur n'eut plus de bornes. Une députation me fut envoyée : elle était chargée de me faire les plus humbles propositions, d'acquiescer à tout ce que j'exigerais, et finit par m'offrir des millions, si je me laissais fléchir à leurs prières. Voyant cette démarche inutile, ils envoyèrent à leur ministre, à Paris, l'ordre de corrompre le Directoire. Ils y

réussirent, car on enjoignit de prendre des mesures qui étaient d'accord avec ce qu'ils demandaient.

Cependant on saisit les dépêches de leur ambassadeur : elles me furent apportées, et par ce moyen toute l'intrigue fut découverte, et l'on connut la valeur des présens qu'ils avaient faits pour acheter l'impunité et corrompre les gouvernans d'alors. J'ordonnai au ministre français de quitter leur territoire dans les vingt-quatre heures, et je leur déclarai la guerre. Baraguai d'Hilliers entra chez eux avec sa division, renversa l'oligarchie, et tous les états vénitiens furent bientôt *républicanisés*.

6. — Interrogé par sir Hudson Lowe, si Napoléon Bonaparte m'avait engagé ou ordonné de faire une communication que je lui avais faite, savoir : que Napoléon avait dit au lord Amherst : *Ni l'une ni l'autre de vos chambres parlementaires ne peuvent me forcer à voir mon bourreau*, etc., ou si je l'avais répété de mon chef et sans en avoir reçu l'autorisation ; j'ai répondu que Napoléon avait dit que, « si l'on me faisait des questions sur les conversations que j'avais avec lui, il me permettait d'y répondre. » Cela ne satisfit pas sir Hudson Lowe, qui me pria de m'expliquer d'une manière plus convenable à ses vues. Comme je persistai dans la même réponse, il entra dans un violent accès de colère, et il ordonna au major Gorrequer d'écrire : M. O'Meara refusa de répondre à la question : Bonaparte, vous a-t-il, ou non, chargé de communiquer les expressions sus-mentionnées au gouverneur? Je répondis que quelques personnes considéraient la manière dont Napoléon s'exprimait comme une demande, d'autres seulement comme une permis-

sion; que par conséquent il valait mieux rapporter ses paroles telles qu'il les avait prononcées; mais Son Excellence ne voulut pas le permettre.

— 7. Sir Hudson Lowe m'envoya chercher à six heures du soir, et, après avoir fait quelques demandes relativement à la santé de Napoléon, que je lui dis n'être pas aussi bonne que lors de mon dernier rapport, il m'a répondu que, si le général Bonaparte pensait obtenir, en se réléguant chez lui comme il le faisait, quelque relâchement dans les restrictions, il se trompait, attendu que lui (sir Hudson) ne changerait rien, sans ordre du gouvernement, à ce qui a été établi, quand même sa santé serait encore plus mauvaise. Je lui ai demandé s'il voulait que cela fût communiqué à Napoléon. Il m'a dit qu'il ne m'en chargeait pas, mais que cela devait être rendu public.

9. — Plusieurs autres questions m'ont été faites à *Plantation-House;* une partie concernait lord Amherst : le gouverneur dit que le général Bonaparte n'aurait pas osé faire usage des expressions insultantes dont il s'était servi, s'il s'était trouvé en présence de toute autre personne que lord Amherst et moi; qu'il s'était ainsi exprimé, parce qu'il savait que ce lord avait reçu du gouverneur la permission d'écouter toutes les plaintes qu'il pourrait faire; que l'écoutant ne valait pas mieux que celui qui répétait, et que le comte Bertrand lui avait dit, le dernier jour d'octobre, que le général Bonaparte se laissait influencer par ceux qui l'entouraient, et que j'étais une de ces personnes-là. J'eus beaucoup de peine à m'empêcher de rire, en voyant qu'on me supposait capable d'exercer une influence quelconque sur un personnage tel que Napoléon; je répliquai aussitôt, qu'autant que je le

connaissais, il n'était pas homme à se laisser guider par l'opinion des autres. Sir Hudson insista pourtant, et prétendit que le comte Bertrand le lui avait avoué, et ajouta que je serais responsable d'une grande partie de ce qui arriverait, etc.

13. — Suite des interrogatoires à *Plantation-House*. Sir Hudson a tiré de sa poche le *Morning-Chronicle* du 17 septembre 1817 (à ce que je pense), et me lut une conversation qu'on disait avoir eu lieu entre Napoléon et quelques Anglais, et il désirait, m'a-t-il dit, savoir de moi si une semblable conversation avait jamais été tenue entre le général Bonaparte et moi, et si je l'avais rapportée à quelqu'un ; qu'il concluait du commencement de l'article ainsi conçu : *Après les salutations ordinaires*, que la conversation avait eu lieu entre le général Bonaparte et une personne qui le voyait assez souvent, que l'amiral Malcolm et moi, nous étions les seules personnes qui eussions des entretiens *tête à tête* avec lui ; qu'ainsi cette communication devait avoir eu lieu en présence de l'un de nous. Je lui répondis que je n'avais jamais ni écrit, ni fait mention verbalement de rien de semblable, et je lui rappelai qu'il y avait d'autres personnes que l'amiral et moi qui communiquaient avec Napoléon. Son Excellence paraissait désirer beaucoup que je l'aidasse à mettre cela sur le compte de l'amiral ; mais il ne réussit point dans sa tentative. En effet, au premier aperçu, je vis que cela venait de M. Ellis ; cependant on remarquait des erreurs.

15. — J'ai vu le gouverneur à *Plantation - House*. Je l'ai prévenu que l'indisposition de Napoléon avait fait des progrès ; que j'avais été forcé ce matin de

lui donner une médecine, et que j'avais parlé à M. Baxter de sa situation.

19. — J'ai vu Napoléon, qui s'est senti un peu soulagé par l'effet de la médecine administrée hier. J'ai eu une conversation avec lui sur les premières années de sa vie et sur la manière dont il avait obtenu le commandement des troupes de la Convention, lors de l'insurrection de Paris. « Quand Menou, a-t-il dit, après avoir inutilement essayé de disperser les sections, fut repoussé par suite de la faiblesse des représentans qui étaient avec lui, et de sa propre incapacité, la Convention était dans les plus grandes alarmes. Le comité de la section s'était déclaré en permanence et souverain dans l'exercice de ses fonctions : il refusait d'obéir aux ordres de la Convention. Les sections armées avaient envoyé des députations aux autres sections pour les engager à les assister. Le nombre des assaillans s'élevait à environ quarante mille. J'étais dans une loge du théâtre Feydeau quand on m'apprit cela, et je me rendis à l'assemblée. La Convention était dans le plus grand trouble. On accusait Menou de trahison ; le danger était imminent, chaque membre de l'assemblée proposait le général dans lequel il avait confiance. Les membres du Comité de Salut public, et quelques-uns de ceux qui m'avaient connu à Toulon, me proposèrent comme celui qui, par son énergie, était le plus propre à les sauver dans la crise actuelle. On m'envoya une députation pour m'offrir le commandement. Je balançai avant que de l'accepter : c'était un service que je n'aimais pas ; mais quand je considérai que, si la Convention était renversée, les étrangers allaient triompher, et que la

destruction de ce corps mettrait le sceau à l'esclavage de la patrie, ces réflexions et ma propre destinée furent cause que je cédai. Je me rendis au Comité; je fis voir aux membres qui le composaient l'inconvénient d'avoir à la tête des troupes trois représentans, qui ne servaient qu'à entraver les opérations du général. Le Comité, sentant qu'il n'y avait pas de temps à perdre, proposa à la Convention Barras, comme général en chef, et me donna le commandement des troupes qui devaient protéger l'assemblée. Les mesures que j'adoptai, et dont je vous ai déjà parlé, sauvèrent la Convention. La perte en hommes (1) a été très-considérable de part et d'autre. »

(1) Le duc de Rovigo et plusieurs autres officiers qui ont servi avec Napoléon, m'ont rapporté qu'il était, en toute occasion, d'une humanité exemplaire envers ses soldats; que son habitude était de parcourir le champ de bataille après une action, accompagné d'une partie de son état-major et de plusieurs personnes qui portaient des fortifians de tous les genres, pour rappeler à la vie ceux des blessés qui donnaient encore quelque espérance de guérison; que Napoléon passait souvent des heures entières à remplir ces pieux devoirs. Parmi plusieurs exemples à l'appui, le duc de Rovigo fait mention qu'après la bataille de Wagram, Napoléon, accompagné de diverses personnes, parcourut le champ de bataille et indiqua beaucoup de blessés encore vivans, pour qu'on leur portât des secours. Tandis qu'il était occupé de cette manière, il aperçut un colonel, nommé Pépin, qui s'était attiré son mécontentement quelques années auparavant, et qui n'avait été mis en activité que peu de temps avant la bataille de Wagram. Il le reconnut, quoiqu'il ne l'eût pas vu depuis un grand nombre d'années. Il était étendu sur le dos, une balle lui avait traversé la tête, et la vie n'était pas encore tout-à-fait éteinte: « Ah! pauvre Pepin, dit Napoléon avec sensibilité, je suis fâché de te revoir ici et dans une si cruelle position: que n'ai-je pu te faire savoir que je t'ai pardonné et ne pense plus à tes premières fautes »

20. — Je suis allé à *Plantation-House*, d'après les ordres que j'en avais reçus. Tandis que je parlais à M. Baxter, dans la bibliothèque, le gouverneur entra. Il paraissait fort en colère, et il me demanda brusquement et avec grossièreté quelles communications j'avais à faire, concernant la santé du général Bonaparte. Je répondis qu'il n'y avait pas, chez lui, de mieux constant. — Est-il sorti de la maison? — Non, Monsieur. — Est-il allé dans la salle de billard? — Il y passe tous les jours une grande partie de son temps. — Comment l'emploie-t-il dans ce lieu? Je ne saurais le dire, Monsieur. — Pardonnez-moi, vous le savez et vous devez le dire, repartit le gouverneur, me regardant à sa manière ordinaire; vous n'ignorez pas ce qu'il y fait, et vous ne remplissez pas vos devoirs envers le gouvernement.

Son Excellence se promena alors autour de la chambre, s'arrêtant de temps en temps, me regardant, avec les bras croisés, d'une manière qu'il serait difficile de décrire, en exhalant sa mauvaise humeur en exclamations furibondes. Je tirai froidement ma montre pour voir combien de temps il me contemplerait de cette manière. Je pensai plus d'une fois qu'il méditait quelqu'acte de violence. Le calme et le silence ne paraissaient pas être ce qu'il eût désiré; et il commença, de la manière accoutumée, une autre série d'interrogations concernant le nom de la personne qui m'avait donné, un an auparavant, l'avis que lord Liverpool s'était opposé à ce que je fusse éloigné de Sainte-Hélène. J'ai repondu que je le lui avais dit à lui-même sur la fin de juillet, et que j'avais offert de montrer à une tierce personne la partie de la lettre qui faisait mention qu'on s'était adressé à lord Liver-

pool pour que sa seigneurie empêchât mon éloignement. Il renouvela sa demande d'un ton emporté, et me dit qu'il fallait que je lui nommasse sur-le-champ la personne qui m'avait donné ce renseignement, en ajoutant que l'offre de montrer la lettre à un tiers était une insulte pour lui; il s'avança sur moi d'un air menaçant, évidemment dans l'intention de m'intimider et de me forcer à souscrire à ce qu'il exigeait. Je répondis comme auparavant. Il renouvela sa demande avec plus de violence encore. Je lui dis alors que, puisque mes réponses ne servaient qu'à m'attirer des traitemens injurieux, je refusais absolument de répondre davantage sur ce sujet. Ecrivez, dit-il, major Gorrequer, que M. O'Meara refuse de répondre; et après avoir entendu une longue et outrageante philippique sur l'inconvenance de ma conduite, depuis qu'il m'avait réprimandé relativement à un journal (c'est-à-dire depuis que j'avais refusé de servir d'instrument à ses calomnies contre l'amiral Malcolm), je reçus la permission de me retirer.

28. — J'ai vu Napoléon, qui était un peu mieux que le jour précédent. J'ai eu quelque conversation avec lui sur C****. « C****, m'a-t-il dit, est un ancien émigré, qui fut nommé secrétaire de F***, quand ce dernier était ambassadeur à la cour de....., où il parvint à se faire haïr, malgré le galimatias qu'il avait publié sur le christianisme. Pendant son séjour dans cette ville, il s'efforça de persuader au vieux roi de....., qui avait abdiqué et qui s'était fait religieux, de revendiquer ses droits au trône de S****. Le roi le soupçonnant d'être *un mouton*, *le mit à la porte* et me porta plainte de sa conduite; ce qui fut cause que je le disgraciai. Tant que j'ai eu le pouvoir en main, il

a été un de mes plus vils flatteurs. *C'est un fanfaron sans caractère, qui a la fureur de faire des livres.* »

J'ai fait à Napoléon quelques questions sur la conduite de Bernadotte. « Bernadotte, a-t-il dit, s'est montré ingrat envers moi, l'auteur de son élévation; mais je ne puis dire qu'il m'ait trahi. Il devint Suédois en quelque manière et ne promit jamais que ce qu'il avait l'intention de tenir. Je puis l'accuser d'ingratitude, mais non pas de trahison. Ni Murat, ni lui ne se fussent déclarés contre moi, s'ils eussent cru que je serais détrôné. Ils désiraient voir mon pouvoir abaissé, mais non pas détruit. La bravoure de Murat était si grande, que les Cosaques avaient coutume d'exprimer leur admiration par des cris. Ils ne pouvaient s'empêcher d'éprouver un sentiment de respect en voyant cet homme, d'une figure si noble et distinguée, s'avancer comme un ancien chevalier, pour exécuter des prodiges de valeur.

» Labédoyère, a-t-il dit, était un jeune homme rempli des plus nobles sentimens. Son attachement pour moi allait jusqu'à l'enthousiasme; il se déclara en ma faveur au moment du plus grand danger. »

Il peignit Drouot comme un des hommes les plus vertueux et les plus modestes, quoique possédant de très-grands talens. « Drouot, dit-il, est un homme qui vivrait aussi satisfait, pour ce qui le concerne personnellement, avec quarante sous par jour, qu'avec les revenus d'un souverain. Plein de charité et de religion, sa morale, sa probité et sa simplicité lui eussent fait honneur dans les plus beaux jours de la république romaine. »

30. — J'ai été à *Plantation-House*. Après quelques questions relatives à la santé de Napoléon, sir

Hudson Lowe a dit avoir appris d'une manière indirecte, que l'état du général Bonaparte était bien plus alarmant que je ne lui avais dit ; qu'en conséquence, il me priait de faire connaître, toutes les fois que j'irais en ville, à M. Baxter ou à M. Thomas Reade, l'état de la santé de Napoléon, ce qui me dispenserait de venir à *Plantation-House*, aux jours fixés pour le rapport; que je pourrais donc présentement faire savoir au major Gorrequer ce que j'avais à dire relativement à la santé de mon malade. En conséquence, j'ai dit au major que, depuis le 26, Napoléon n'avait pas autant souffert du mal de tête, attendu que je lui avais arraché une dent mâchelière ; que l'enflure était considérablement diminuée; qu'il était très-échauffé et avait quelques symptômes de dyspepsie, telles que des envies de vomir et des flatuosités ; que sa douleur de côté était la même ; que ses jambes n'avaient point diminué de grosseur ; que, généralement parlant, quoique sa douleur à la joue fût moins forte, l'état de sa santé ne s'était point amélioré. J'ai fait aussi la demande d'un petit alambic, afin de distiller un peu d'eau de fleur d'orange, ce qui aurait été très-agréable et même très-nécessaire pour Napoléon (1).

3 *février*. — Le bâtiment chargé de provisions, *Le Cambridge*, est arrivé et a apporté la triste nouvelle de la mort de la princesse Charlotte (2).

J'ai communiqué cette nouvelle à Napoléon, qui a paru affligé de cet événement malheureux ; indépendamment des sentimens que devait exciter le sort d'une

(1) L'alembic n'a jamais été accordé, quoiqu'on ait réitéré souvent cette demande.

(2) J'ai supprimé quelques remarques de Napoléon sur cet événement.

princesse enlevée à la fleur de l'âge, dans tout l'éclat de sa beauté et dans le moment où l'avenir lui offrait la plus brillante perspective, Napoléon avait conçu quelques espérances de la voir concourir à faire prendre des mesures plus libérales à son égard. Il s'emporta contre les accoucheurs et exprima sa surprise que la populace ne les eût pas lapidés. Il dit que toute cette affaire lui paraissait étrange, et qu'il semblait qu'on eût pris des mesures de précaution pour priver la princesse de tout ce qui était nécessaire pour la soutenir et la consoler dans un premier accouchement. Il s'étonna qu'on n'eût pas au moins placé auprès d'elle une femme mariée, d'un âge raisonnable, qui, ayant eu plusieurs enfans, aurait pu l'encourager. Si elle avait eu une personne de la sorte, elle se serait aperçue que l'accouchement ne se présentait pas très-bien, et on aurait réclamé l'assistance d'autres chirurgiens accoucheurs. Il ajouta que l'on ne pouvait pardonner à la vieille reine de n'avoir pas été sur les lieux. « Où était donc le prince Léopold ? un homme ne devait-il pas savoir ce qu'il y avait à faire ? Si je n'eusse pas été présent lors de l'accouchement de Marie-Louise, cette princesse serait morte de la même manière. Pendant qu'elle était en travail d'enfant, je me tenais dans un appartement voisin, d'où je me rendais à chaque instant dans sa chambre. Après quelques heures de souffrance, l'accoucheur Dubois, tandis que j'étais sur un sopha, vint à moi, la frayeur peinte sur sa figure, et il me dit que l'impératrice était dans un état alarmant, que l'enfant se présentait de travers. Je lui demandai s'il n'avait jamais rien vu de semblable ? Dubois me répondit qu'il avait vu quelques accouchemens de ce genre, mais très-rares,

peut-être pas un sur mille, et qu'il était bien affligeant pour lui qu'un tel cas se présentât lorsqu'il était question de l'impératrice ! Oubliez, lui dis-je, qu'elle est impératrice, et traitez-la comme vous traiteriez la femme d'un petit marchand de la rue Saint-Denis. Dubois me demanda ensuite, si cela devenait tout-à-fait indispensable, lequel des deux il faudrait sacrifier pour sauver l'autre, la mère ou l'enfant ? Sauvez la mère, répondis-je, il n'y a pas à hésiter, et cela est de droit. J'accompagnai ensuite Dubois auprès du lit, j'encourageai et tranquillisai de mon mieux l'impératrice, et je la tins pendant qu'on l'opérait avec les pinces (*forceps*). L'enfant était mort en apparence quand il sortit du sein de sa mère ; mais les frictions et d'autres moyens qu'on employa le firent revenir à la vie. Au premier coup de canon qui annonça ce grand événement, la population de Paris, toute entière, se mit en mouvement ; elle courait dans les rues, dans les places publiques, garnissait les quais pour compter le nombre des coups. On devait en tirer vingt-un pour la naissance d'une princesse et cent-un pour celle d'un prince. Au bruit du vingt-deuxième, les Parisiens firent retentir les airs de leurs acclamations. Presque toutes les puissances de l'Europe m'envoyèrent complimenter sur cet heureux événement. L'empereur d'Autriche se fit représenter, en qualité de parrain de l'enfant, par son frère le duc de Wurtzbourg ; et l'empereur Alexandre envoya son ministre du département de l'intérieur, pour me témoigner sa satisfaction dans cette circonstance (1).

(1) Bientôt après la naissance du jeune Napoléon, son père eut l'idée de bâtir, presque vis-à is le pont d'Iéna, un superbe palais qui devait être appelé *le palais du roi de Rome*; le gou-

» Si la pauvre princesse Charlotte, ajouta-t-il, avait eu auprès d'elle quelqu'un qui eût agi avec courage et discernement, comme je l'ai fait, on serait parvenu à la sauver. Maintenant, par la négligence et l'imbécillité de ces misérables accoucheurs, il est impossible de dire quels malheurs vont fondre sur l'Angleterre! On n'eut pas plutôt su, continua Napoléon, que les intérêts de la France m'avaient engagé à rompre mon premier mariage, que les plus grands souverains

vernement fit l'achat de toutes les maisons situées sur l'emplacement qu'on avait choisi. Sur le terrain qui, d'après le plan, devait former l'extrême droite de la façade, se trouvait une petite maison, qui, avec le sol sur lequel elle était bâtie, n'était estimée qu'environ mille francs, et appartenait à un pauvre tonnelier. Le propriétaire en demanda dix mille; on en parla à Napoléon, qui ordonna qu'ils lui fussent comptés. Quand les personnes chargées de conclure cet arrangement vinrent pour terminer, le propriétaire dit que toute réflexion faite, il ne pouvait vendre sa maison moins de trente mille francs. Cela fut rapporté à Napoléon, qui ordonna qu'on lui payât cette somme. Quand on vint de nouveau pour conclure l'affaire, le tonnelier porta sa demande à quarante mille francs. L'architecte fut très-embarrassé; il ne savait plus que faire, il n'osait plus ennuyer Napoléon de ce sujet, en même temps qu'il savait qu'on ne pouvait rien lui cacher. Il s'adressa donc de nouveau à lui à ce sujet: « *Ce drôle-là abuse*, dit-il; pourtant il n'y a pas d'autre moyen; allons, il faut le payer. » L'architecte revint chez le tonnelier, qui porta le prix de sa maison à cinquante mille francs. Quand Napoléon en fut informé, il en fut indigné et il dit: « Cet homme-là est un misérable; eh bien, je n'achèterai pas la maison, elle restera comme un monument de mon respect pour les lois. »

On a, depuis, rasé les fondations du palais futur. La barraque du tonnelier tomba en ruines, et son propriétaire, B.... demeure maintenant à Passy, où il traîne une misérable existence, du travail de ses mains.

de l'Europe cherchèrent à former une alliance avec moi. Aussitôt que l'empereur d'Autriche eut appris qu'il était question d'un nouveau mariage, il envoya chercher Narbonne et témoigna son étonnement qu'on n'eut pas songé à sa famille : on pensait alors à une union avec une princesse de Russie ou de Saxe. Le cabinet de Vienne expédia des instructions au prince de Schwartzenberg, alors ambassadeur à Paris : on reçut aussi de l'ambassadeur de Russie des depêches, qui faisaient mention que l'empereur Alexandre proposait sa sœur, la grande duchesse Anne. Il y eut cependant quelques difficultés relativement à une chapelle du rit grec, qu'il s'agissait d'établir aux Tuileries pour cette princesse. On tint à ce sujet un conseil privé, et les votes de la majorité se prononcèrent pour une princesse autrichienne. J'autorisai, en conséquence, le prince Eugène à faire des ouvertures au prince de Schwartzenberg, et l'on signa des articles de mariage semblables à ceux qui avaient été signés entre Louis XVI et Marie-Antoinette. L'empereur Alexandre ne fut pas satisfait, et il crut qu'on l'avait joué, en entamant en même temps deux négociations à la-fois. Ce fut une erreur de sa part.

» On a dit que le mariage de Marie - Louise était une des conditions secrètes du traité de Vienne, qui avait été signé quelques mois auparavant : cela est entièrement faux. On n'avait pas même conçu l'idée d'une alliance avec l'Autriche avant la dépêche de Narbonne, qui rapportait des insinuations qui lui avaient été faites. Enfin le mariage, qui fut conclu avec l'impératrice Marie-Louise, fut proposé, discuté, décidé et signé dans les vingt - quatre heures, ce que bien des membres du conseil, qui existent encore,

peuvent attester. Plusieurs furent d'avis que j'aurais dû épouser une Française, et les argumens en faveur de cette proposition furent si forts, que pendant un moment je fus porté à m'y rendre ; mais un ministre de la cour d'Autriche fit la remarque que, si je refusais de m'allier à une des princesses des maisons régnantes de l'Europe, ce serait faire une déclaration tacite, que j'avais l'intention de les renverser quand l'occasion s'en présenterait. »

10. — La santé de Napoléon ne s'est pas améliorée. J'ai eu quelques entretiens avec lui, relativement au mariage de la princesse Elisabeth avec le prince de Hesse-Hombourg.

« Quand je marchai contre Ulm, en 1805, je passai, avec mon armée, à Stutigard, où je vis la reine de Wurtemberg(1), avec laquelle je m'entretins plusieurs fois, et qui me plut beaucoup. Elle perdit bientôt tous les préjugés qu'elle avait conçus contre moi. J'eus le plaisir de m'entremettre en sa faveur auprès de son mari, homme un peu violent, mais rempli de mérite, et qui l'avait maltraitée : elle fut très-reconnaissante de ce service. Elle a ensuite contribué très-efficacement au mariage qui eut lieu entre mon frère Jérôme et la princesse Catherine, fille du roi, son époux, mais d'un premier lit. »

16. — Pendant mon séjour à James - Town, M. Barber, du Cambrielge, (vaisseau) qui a ouvert une

(1) On m'a assuré, et la personne dont je tiens ceci mérite toute confiance, que la reine de Wurtemberg écrivit à la reine Charlotte, sa mère, le détail de son entrevue avec Napoléon. Il contenait des opinions très-flatteuses pour lui, et en parlant de sa personne, elle terminait en disant : « Il a un sourire si prévenant, si enchanteur ! ! . . . «

boutique en ville, me demanda comment Bonaparte avait trouvé les portraits? Ignorant ce qu'il voulait me dire, je le priai de s'expliquer. Il me dit que je devais certainement savoir de quoi il était question, et en continuant la conversation il m'apprit qu'il avait exposé en vente deux gravures du jeune Napoléon, pensant que cela pourrait plaire aux Français et les engager à lui donner leur pratique: qu'à son arrivée il en avait fait mention, et que les deux portraits avaient été pris par le gouverneur et par sir Thomas Reade, et que sir Hudson Lowe avait dit qu'il était bien aise de les envoyer à Bonaparte. M. Barber parut très-surpris et très-désappointé en apprenant, par moi, que ces gravures n'avaient pas paru à Longwood (1).

18. Napoléon était un peu plus gai que les jours précédens.

Il a eu avec moi quelques conversations sur la mort de la princesse Charlotte, et a dit que si elle eût été la femme d'un pauvre artisan, on l'aurait sauvée, et qu'une des femmes de la halle de Paris aurait été mieux soignée et eût été comblée de plus d'attention par ses parens et ses amis, que n'en avait reçu de sa famille l'héritière du plus grand trône de l'Europe.

Il a ensuite parlé des plans qu'il avait formés contre l'Angleterre.

« Si j'eusse réussi à opérer mon débarquement, a-t-il dit, je ne doute pas que le résultat n'en eût été satisfaisant. J'avais à ma disposition trois mille bateaux, qui pouvaient porter chacun, avec une artillerie proportionnée, vingt hommes et un cheval. Quand votre

(1) A mon départ de Sainte-Hélène, en août 1818, ni l'une ni l'autre n'avaient été envoyées à Napoléon.

flotte aurait été attirée sur un autre point de la manière dont je vous l'ai expliqué, je serais resté maître du canal. Sans cela je n'aurais pas fait de tentative.

» Dans quatre jours, j'aurais été à Londres. Dans un pays comme l'Angleterre, abondant en plaines, il est très-difficile de se défendre. Je ne doute pas que vos troupes n'eussent fait leur devoir; mais une seule victoire me rendait maître de la capitale; il vous aurait été difficile de réunir des forces suffisantes pour me combattre en bataille rangée. Vos idées de brûler et de détruire les villes et la capitale même, sont très-spécieuses pour l'argument, mais sont inexécutables dans le fait. Vous auriez livré et perdu la bataille. Dans cette hypothèse, vous auriez dit, nous avons été battus, mais nous n'avons pas perdu l'honneur; essayons maintenant de tirer le meilleur parti possible de notre désastre. Nous voulons faire des conditions. Je vous eusse donné une constitution de votre choix, et je vous eusse dit : Assemblez à Londres les députés du peuple, pour former une constitution. J'aurais appelé Burdet et d'autres chefs populaires, pour en organiser une selon les vœux de la nation; j'aurais déclaré la maison de Brunswick déchue du trône; j'aurais aboli la noblesse, proclamé la liberté, l'égalité et la destruction des priviléges. Pensez-vous que pour conserver la maison de Brunswick sur le trône, vos riches citoyens, marchands et autres habitans de Londres, eussent consenti à sacrifier leur fortune, leurs maisons, leurs familles et leurs plus chers intérêts, surtout quand je leur aurais fait comprendre que je ne venais que pour leur donner un gouvernement républicain et les rendre à la liberté? Non, cela est contraire aux vérités historiques et à la nature humaine. Vous êtes trop

riches pour opposer une longue résistance ; vos principaux habitans ont trop à perdre, et votre bas peuple a trop à gagner à un changement.

» Si, en effet, on se fût persuadé que ma volonté était de faire de l'Angleterre une province de la France, alors *l'esprit national* aurait enfanté des merveilles. Mais j'aurais créé une république d'après vos propres vœux, j'aurais exigé une contribution modérée, suffisante seulement pour rembourser la France de ses frais, et peut-être moins encore. Le peuple eût été pour moi. *Il aurait su que je suis l'homme du peuple, que je sors du peuple moi-même,* et que toutes les fois que je rencontrais un homme de mérite et de talent, je l'élevais sans lui demander combien il avait de degrès de noblesse : il aurait su qu'en prenant mon parti, il s'affranchissait du joug de l'aristocratie, sous lequel il gémit. Il n'y a pas dans le monde de populace, pas même chez les Prussiens, qui soit plus maltraitée que celle de votre pays La basse classe des Allemands, sinon qu'elle est forcée de servir comme soldat, est dans une meilleure condition que la vôtre. Vous n'avez pas plus d'égards pour *vos gens,* que si c'étaient autant d'ilottes, et vous les traitez en conséquence. Quant aux milords, aux miladis, à l'aristocratie et aux gentlemens, vous avez pour eux des égards et des attentions à n'en plus finir. Rien ne saurait être trop bon pour eux ; mais pour votre peuple ! bah ! ce sont autant *de chiens,* comme disaient vos fournisseurs chargés de donner les provisions aux prisonniers français : *c'est trop bon pour ces chiens de Français.* Vous avez vous-même un grand *fonds de morgue aristocratique dans la tête.* Tout homme qui a le malheur d'appartenir à la populace, dont on peut s'emparer, s'il ne peut prouver

qu'il est *gentlemen*, on l'embarque à bord d'un de vos bâtimens, pour servir comme matelot, dans toutes les parties du globe ; et cependant vous avez eu l'impudence de blâmer la conscription en France : elle blesse votre orgueil, parce qu'elle ne fait pas de distinction de rangs. Oh ! qu'il est affreux qu'un fils de *gentlemen* soit obligé de défendre son pays, comme s'il faisait partie du peuple, et soit forcé d'exposer sa vie ou de se mettre au niveau d'un vil *plébéien* ! Cependant Dieu a fait tous les hommes égaux. Qui compose la nation? Ce ne sont point vos lords, ni vos gros prélats (*pansiati*), ni vos hommes d'église, ni vos *gentlemens*, ni votre oligarchie. Oh ! un jour votre peuple se vengera et on verra de terribles scènes.

» Cette conscription, continua Napoléon, qui offensait tant *votre morgue aristocratique*, était conforme aux principes de l'égalité des droits. Chaque homme né dans un même pays est obligé de le défendre. La conscription n'écrase pas une classe particulière, comme votre *pressgang* (ordre pour enlever des matelots) ; c'est le mode le plus juste pour lever des troupes, parce qu'il est le plus également réparti. C'est par-là que l'armée française était la mieux composée du monde. La conscription serait devenue une institution nationale, au lieu d'être considérée comme une punition ou une servitude. On se serait fait un point d'honneur d'avoir servi son pays, et le temps serait venu où une fille n'eût pas voulu épouser un jeune homme qui n'aurait pas acquitté sa dette envers sa patrie. L'amour de la gloire est l'heritage d'un Français.

» Si vous étiez une nation de demi-sauvages, de bergers féroces ou d'agrestes montagnards, vous eussiez pu, en effet, détruire votre capitale et désoler vos

contrées, pour arrêter les progrès d'une armée ennemie; ou même si vous étiez aussi ignorans, aussi superstitieux, aussi peu civilisés que les Espagnols, peut-être auriez-vous pu incendier quelques-unes de vos villes et de vos habitations; mais vous êtes et trop riches et trop égoïstes. Où trouver parmi vous quelqu'un qui eût dit : Je veux détruire ma maison, abandonner mes propriétés au pillage, livrer ma femme et mes filles au viol, et mes fils à la mort! Et pourquoi? pour maintenir lord Bathurst et l'harchevêque de Cantorberi dans leurs emplois de vingt mille livres sterling par an? Je veux consommer tous ces sacrifices pour resister à un homme qui vient nous donner une constitution conforme aux vœux de la nation? Non, non; ce serait plus qu'on ne peut en attendre de la nature humaine. Pitt lui-même le savait bien; et un des moyens qu'il prit pour former la coalition contre moi, fut d'assurer qu'une descente en Angleterre était possible; que, si elle avait lieu, le royaume serait conquis avant un an, et qu'alors le continent serait à ma merci; que l'Angleterre une fois tombée, tout était perdu. C'est ce que m'a répété depuis le roi de Prusse. »

Napoléon m'a répété ce qu'il avait déjà dit relativement aux habitans de Moscou; qu'ils n'avaient pas eux-mêmes mis le feu à leur ville; mais qu'au contraire ils avaient fait tout leur possible pour l'éteindre, et il continua en ces termes :

« Les Anglais, après une bataille, voyant que nous ne venions ni pour piller ni pour les anéantir; que nous ne faisions ni injure ni dommage aux habitans; que l'on ne violait ni leurs femmes ni leurs filles (car je n'aurais pas permis qu'il fût fait le moindre outrage, une mort certaine eût été la peine de tout homme qui

eût osé entreprendre rien de semblable), auraient été convaincus que le pillage et la ruine de leur pays ne nous avaient point amenés; mais que nous avions pour but de ..... Si, en effet, la guerre eût été faite comme autrefois; si on avait massacré les prisonniers mâles, ou si on en eût fait des esclaves, et si les femmes fussent devenues la proie des vainqueurs, alors la conquête de la nation eût été impossible. Mais non : vous nous eussiez vu triompher de vos troupes et moins molester la population que vos propres soldats n'ont coutume de le faire. Nous eussions tout fait pour concilier tous les intérêts et pour vivre en bonne harmonie avec vous. »

J'ai alors fait quelques observations à Napoléon sur le gouvernement qu'il avait établi en France. « Le système du gouvernement, a-t-il dit, doit être adapté au génie de la nation et aux circonstances du moment. La France avait besoin d'un gouvernement vigoureux. Tant que je suis resté à la tête des affaires, la France a été dans le même état que Rome lorsqu'on déclarait qu'il fallait un dictateur pour sauver la république. Toutes les nations puissantes de l'Europe ont été par l'appât de votre or, excitées à former des coalitions successives contre ma puissance. Il était nécessaire que le chef d'un état ainsi menacé disposât de toute la force et de toutes les ressources du pays, pour résister avec quelque succès. Je n'ai jamais fait de conquêtes que pour ma propre défense. L'Europe n'a jamais cessé de combattre la France et ses principes. *Il nous fallut abattre sous peine d'être abattus.* Pendant long-temps je me suis trouvé placé entre les partis qui agitaient ma patrie, comme un cavalier sur un cheval

fougueux qui veut toujours se cabrer et se se jeter d'un côté ou de l'autre, et que, pour faire marcher droit, il est obligé de tenir en bride. Il faut de toute nécessité qu'un gouvernement qui succède à des révolutions, qui est menacé par les ennemis du dehors, et troublé intérieurement par des intrigues, soit un peu dur. Dans des temps plus calmes, j'aurais cessé d'être dictateur, et mon règne constitutionnel eût commencé. Mon gouvernement, tel qu'il était, avec une coalition qui me menaçait sans cesse, soit d'une manière ostensible, soit à l'ombre du mystère, était encore le plus libéral qu'il y eût en Europe.

« Un des objets principaux que j'avais en vue, était que l'instruction étendît ses progrès parmi toutes les classes de la population. Je fis ensorte que tous les établissemens publics fussent formés de manière à donner une éducation gratuite au peuple, ou à ce que du moins les frais d'une instruction ordinaire fussent si modérés, que le simple cultivateur pût les faire. Les musées étaient ouverts à tout le monde. Le bas peuple français aurait été le plus instruit de l'univers. Tous mes efforts tendaient plutôt à éclairer la masse de la nation qu'à l'abrutir par l'ignorance et la superstition. »

J'ai raconté à Napoléon le traitement que j'avais éprouvé hier à *Plantation-House*. « Je ne crois pas, a-t-il dit, qu'on puisse trouver, dans toutes les armées de l'Europe, un homme d'un caractère aussi ignoble. C'est le comble de la bassesse, dans un supérieur, que d'insulter un officier subalterne. Le tempérament de sir Hudson Lowe le rend semblable à un homme affligé d'une galle invétérée; il a toujours besoin de se frotter contre quelque chose. Mais in-

dépendamment de son malaise naturel, ses intentions sont de vous provoquer par de mauvais traitemens et des paroles outrageantes, à lui manquer de respect en sa qualité de gouverneur, et de lui fournir l'occasion de procéder contre vous avec l'autorité dont il est investi, comme si vous vous fussiez rendu coupable d'un attentat. Vous vous trouvez dans une situation périlleuse. Il a un témoin qui est sa créature, qui signera tout ce qu'il voudra, et n'aura d'autre conscience ni d'autre volonté que la sienne. Vous n'aurez que vous pour vous défendre ; et la conduite de cet homme, ses efforts à faire de vous un espion, par les mauvais traitemens et les injures, sont si extraordinaires, que les personnes qui ne le connaîtront pas, auront de la peine à y croire. Je ne vois pour vous d'autre parti à prendre que de garder un silence absolu, d'écouter ce qu'il a à dire et ne pas répondre, à moins qu'il ne vous fasse des questions qui auront votre profession pour objet. Il a le droit d'exiger une réponse à des questions de cette nature ; mais à toute autre, ne répondez que ces mots : *Je ne sais pas*, ou *ce n'est pas mon affaire.* »

2. — J'ai subi quelques interrogations de la part de sir Hudson, et j'ai eu le bonheur de quitter la maison sans avoir essuyé de propos outrageans.

23. — Cipriani s'est plaint aujourd'hui d'une inflammation d'entrailles qui, dès le moment où il m'en donna connaissance, présenta des symptômes de la nature la plus effrayante.

On le saigna copieusement, on le mit dans un bain d'eau chaude, et enfin l'on eut recours aux remèdes qu'on administre ordinairement dans de pareils cas. On n'a cependant pu obtenir qu'un soulagement pas-

sager, et les symptômes fâcheux sont revenus avec plus de violence qu'auparavant. On vit bientôt que sa vie était en danger, et l'on eut recours à une assemblée de médecins; néanmoins tout fut inutile, et la maladie l'entraîna bientôt à la dernière extrémité. Cipriani, quoique connaissant par lui-même le danger où il se trouvait, conserva le calme le plus profond et le plus grand sang-froid. Napoléon, qui l'aimait comme son compatriote et comme un homme qui était entièrement dévoué à son service, était extrêmement inquiet et demandait souvent de ses nouvelles.

25. — Cipriani s'est trouvé dans l'état où l'on voit quelquefois les personnes attaquées de sa maladie. Il avait éprouvé quelque soulagement, mais il était douteux que ce mieux fût l'effet de la cessation du mal, ou fût cette espèce d'anéantissement des forces physiques, qu'on peut considérer comme les précurseurs d'une dissolution prochaine. J'étais d'avis qu'il se trouvait dans le dernier cas, mais cependant sans en être certain. Il était dans un état d'extrême faiblesse; on lui administra de la nourriture à des intervalles rapprochés, et son estomac conserva les alimens. Tandis que j'étais dans cet état d'incertitude, Napoléon, auprès duquel j'étais allé différentes fois dans le cours de la journée, pour lui rendre compte de l'état du malade, m'envoya chercher à minuit. Je lui dis que le malade était dans une sorte d'anéantissement. « Je pense, a-t-il dit, que si je me montrais au pauvre Cipriani, ma présence pourrait servir de stimulant à la nature qui dort chez lui, et lui donnerait des forces pour lutter contre le mal, et peut-être même le surmonter. » Il s'est efforcé de rendre cet exemple plus frappant, en décrivant les effets électriques que sa

présence, sur le champ de bataille, avait produits dans plusieurs circonstances critiques ; j'ai répondu que Cipriani avait encore sa connaissance, et que j'étais persuadé que l'attachement et le respect qu'il portait à son maître étaient tels, qu'en le voyant, il ferait un effort pour se lever sur son séant, et que dans l'état de faiblesse où il se trouvait, cette émotion occasionnerait une crise, pendant laquelle son âme, qui était déjà *tra si e no*, pourrait bien passer dans la céleste demeure (1). Après plusieurs explications données sur le même sujet, Napoléon se rangea de mon avis, et résolut de ne point faire d'épreuve, remarquant que, dans de tels cas, les hommes de l'art sont toujours les meilleurs juges.

A dix heures, des symptômes décidément mortels se déclarèrent, et le pauvre Cipriani était, à quatre heures, au nombre des morts.

Cipriani était un homme qui avait de l'esprit, quelque talent, mais point d'éducation. Quoique artificieux, il était en apparence ouvert et franc, et possédait de bonnes qualités. Comme la plupart de ses compatriotes, il était généreux et charitable, mais ennemi implacable autant qu'ami dévoué. Républicain par principe, il manifesta plus d'attachement pour Napoléon dans ses revers, qu'il ne lui en avait témoigné pendant son élévation. Son maître avait une extrême confiance en lui. S'il eût reçu une bonne éducation, il aurait probablement joué un rôle dans la révolution. Il fut indisposé plusieurs jours avant de se plaindre, et

(1) Les personnes qui exercent la médecine savent bien que, dans une grande faiblesse, en soulevant, le moins du monde, la tête d'un malade de dessus son oreiller, on lui a souvent donné la mort.

il est probable que, pendant cet intervalle, une inflammation cachée fit des progrès.

Les comtes Bertrand, Montholon et moi, ainsi que toute la maison, accompagnèrent son corps jusqu'au lieu où il fut enterré. Il jouissait d'une telle estime à Sainte-Hélène, que la plus grande partie des habitans recommandables de cette île et quelques officiers du 66e régiment accompagnèrent volontairement son enterrement. S'il eût été enterré dans les limites, Napoléon lui aurait rendu lui-même les derniers honneurs.

Immédiatement après sa mort, j'en fis mon rapport à Napoléon, qui me dit : « Où est son âme? Peut-être est-elle allée voir sa femme et ses enfans à Rome, avant que d'entreprendre le grand voyage. »

Quelques jours avant sa mort, Cipriani m'avait dit que, lorsque le gouverneur eut commencé à mettre à exécution les mesures de rigueur dont il fit usage envers les habitans de Longwood, Santini, qui était naturellement gai, changea tout-à-coup et parut triste et rêveur. Il vint un jour dans la chambre de Cipriani, et il lui découvrit qu'il était dans l'intention de brûler la cervelle à sir Hudson Lowe, la première fois qu'il viendrait à Longwood. Cipriani lui demanda s'il était fou, et s'efforça, en employant tous les argumens en son pouvoir, de le dissuader d'une pareille tentative. Quoique Cipriani eût beaucoup d'influence sur Santini, ce dernier demeura cependant inébranlable, et accompagna sa déclaration de plusieurs sermens en usage chez les Italiens de la classe inférieure. Il avait un fusil à deux coups, chargé à balles, avec lequel il était résolu de mettre son dessein à exécution et de se tuer ensuite. Cipriani voyant tous ses raisonnemens inutiles, alla trouver Napoléon, à qui il fit part de ce qui se

passait. L'empereur envoya sur-le-champ chercher Santini, le questionna, et lui fit avouer ses intentions. Napoléon lui commanda alors, en qualité de son empereur, de renoncer à toute idée de ressentiment et de vengeance, et il réussit, non sans quelque résistance de la part de Santini, à lui faire abandonner le projet qu'il avait conçu.

Santini était d'un caractère très-entreprenant et d'une bravoure à toute épreuve. Il maniait fort bien l'épée ou le sabre, et manquait rarement son homme au pistolet; et on doit croire que, sans la défense qui lui en fut faite, il aurait exécuté son dessein.

6 *Mars.* — La maladie de Napoléon fait peu-à-peu des progrès, quoique très-lents. Je l'ai trouvé occupé à lire Corneille. Il en fit l'éloge. Il remarqua que la France lui était redevable, par les sentimens qu'il lui avait inspirés, de quelques-unes de ses belles actions; et il ajouta que, si Corneille eût vécu de son temps, il l'aurait élevé à la dignité de prince.

Il m'a ensuite entretenu de lui-même. Il m'a dit qu'il croyait que la nature l'avait créé pour les grands revers; qu'il avait une âme que rien ne pouvait ébranler. Après cela, il fit quelques comparaisons de sa conduite personnelle avec celle qu'avaient tenue ses ennemis envers lui,

« Maitland, a dit Napoléon, ne fut pas complice du piège que me tendaient vos ministres, quand ils lui donnèrent l'ordre de me recevoir sur son bâtiment. *C'est un brave homme*, et il est incapable d'avoir participé à la transaction infâme qui eut lieu. Il fut abusé ainsi que moi; et probablement qu'en me conduisant en Angleterre, il crut qu'on me permettrait

d'y passer ma vie, avec les restrictions qu'on avait imposées à mon frère Lucien. »

Avant de m'embarquer sur le Bellérophon, continua-t-il, quelques débats eurent lieu sur les résultats que pouvait avoir cette démarche. Quelques officiers de la marine française, auxquels on en parla, dirent fortement que je devais bien me garder de me livrer ainsi. Ils dirent, en parlant des Anglais : l'intérêt est leur dieu, et ils calculeront les suites que pourront avoir les bons ou les mauvais traitemens envers vous. S'ils pensent y gagner quelque chose, ils vous feront partir et vous enseveliront dans une de leurs colonies, où vous éprouverez tous les mauvais traitemens que puisse suggérer la haine. Ils avaient raison. Quelques-uns d'eux avaient été sur les pontons, et ils vous connaissaient mieux que moi. Je ne croyais pas qu'il fût possible qu'une grande nation persécutât un homme qui, après avoir été son ennemi pendant vingt cinq ans, se jetait entre ses bras. »

Il a ensuite donné les explications suivantes relativement aux causes qui ont amené sa chute. Sans la la fatale suspension d'armes de 1813, à laquelle je fus forcé par l'Autriche, mes succès eussent été assurés. Les victoires de Lutzen et de Wurtzen avaient rendu la confiance aux armées françaises. On ramena le roi de Saxe en triomphe dans sa capitale; un des corps de l'armée française était aux portes de Berlin, et l'ennemi avait été chassé de Hambourg. Les armées russes et prussiennes se préparaient à passer la Vistule, quand le cabinet d'Autriche, agissant avec cette adresse qui le caractérise, fut d'avis qu'on suspendît les hostilités, dans un moment où il avait déjà fait des arrangemens avec la Russie et la Prusse. L'armistice n'était

qu'une ruse pour gagner le temps nécessaire et faire des préparatifs; car cette puissance avait résolu de se déclarer contre la France dans le mois de mai. Mes succès la forcèrent d'agir avec plus de circonspection. Il était nécessaire de gagner du temps, et des négociations s'entamèrent à Prague. Metternich insista pour que l'Autriche eût la moitié de l'Italie, et proposa d'autres conditions onéreuses, dans la certitude qu'il serait refusé. Dès que l'Autriche eut réuni son armée, elle déclara la guerre à la France. Après la victoire de Dresde, je me trouvais supérieur à mes ennemis, et j'avais formé le projet de les tromper en marchant du côté de Magdebourg, de passer l'Elbe à Wirtemberg, et de m'avancer sur Berlin. Plusieurs divisions de mon armée étaient employées à exécuter cette manœuvre, quand on m'apporta, de la part du roi de Wurtemberg, une lettre dans laquelle il m'annonçait que l'armée bavaroise s'était jointe aux Autrichiens, et que, forte de quatre-vingt mille hommes, elle s'avançait vers le Rhin, sous les ordres de Wredde; que lui-même, forcé par la présence de cette armée, il y avait réuni son contingent, et que Mayence se trouverait bientôt investie par une armée de cent mille hommes.

» Cette défection inattendue renversa entièrement mon plan de campagne, et tous les préparatifs que j'avais faits pour fixer le théâtre de la guerre entre l'Elbe et l'Oder devinrent inutiles

« Plus tard, à Leipsik, je remportai la victoire dans la journée du 16, et j'aurais également réussi le 18, si toute l'armée saxonne qui occupait une des plus importantes positions, n'eût passé à l'ennemi avec un train de soixante pièces de canon, qui furent à l'instant tournées contre moi. Malgré cela, le champ

de bataille resta en mon pouvoir, et les alliés firent, le même jour, un mouvement rétrograde. Je donnai, pendant la nuit, l'ordre à mon armée de se reployer sur nos corps de réserve derrière l'Ister. La défection de quelques autres corps allemands, et l'accident arrivé au pont de Leipsik, qu'on fit sauter trop tôt, eurent les suites les plus funestes. Quand l'armée eut passé la Saale, elle devait faire halte pour se remettre de ses fatigues et tirer d'Erfurt des munitions de guerre et de bouche. Mais on vint m'apprendre que l'armée austro-bavaroise, commandée par Wredde, était arrivée à marches forcées sur le Mein, et qu'il fallait se diriger de ce côté. Wredde fut, à Hanau, chassé de sa position, complètement battu et blessé lui-même. On eut ensuite des conférences à Francfort, et on y mit pour condition de paix que je renoncerais au protectorat de la confédération du Rhin, à la Pologne et aux départemens de l'Elbe, et que la France aurait pour limites le Rhin et les Alpes. Ces conditions furent acceptées comme bases. Mais ce congrès fut aussi illusoire que les autres, car dans le moment même où se faisaient ces propositions pacifiques, les alliés violaient la neutralité de la Suisse, où ils entrèrent avec de grandes forces. Ils présentèrent ensuite à Châtillon leur ultimatum, dans lequel ils demandèrent que la France fût renfermée dans les limites qu'elle avait en 1792, ce que je rejetai. Sans les trahisons consécutives de T***, de M*** et d'A***, les alliés auraient succombé. »

28. — Sir Hudson Lowe a envoyé à Longwood, le 12 de ce mois, vingt-sept volumes, et aujourd'hui sept, avec quelques numéros des Lettres Normandes et Champenoises. C'était là toute la fourniture de livres

et de pamphlets envoyés par les ministres (1) de sa Majesté ou par leurs ordres, depuis l'arrivée du Phaëton en 1816. « *C'est une petitesse dont je ne croyais pas même que lord Bathurst fût capable* », a observé Napoléon.

Pendant quelque temps il a été de règle que tous les capitaines de bâtimens marchands qui arrivent, soient obligés de présenter une liste de leurs livres, de leurs journaux, etc., à sir Hudson Lowe, qui demande surtout ceux qui traitent de politique, sous le prétexte qu'il désire les envoyer à Longwood, tandis que pourtant on ne reçoit dans cet endroit ni livres ni journaux, à l'exception d'un très-petit nombre de ces derniers. Son Excellence et son état-major sont particulièrement curieux de l'Edimburgh-Review.

4 *Avril.* — Il y a quelques jours qu'il arriva une circonstance qui fit connaître les motifs qu'avait le gouverneur, pour m'obliger à venir deux fois par semaine à *Plantation-House*. Un des étrangers qui habitait passagèrement dans l'île, a fait savoir au comte Montholon que les commissaires avaient lu, dans le bulletin de ce jour, un rapport sur l'état de la santé

(1) M. Goulburn avait promis au comte Las Cases, lorsque ce dernier revint en Europe, que chaque livre intéressant et chaque publication curieuse serait envoyé à Longwood, avec une livraison copieuse et régulière de journaux anglais et français de divers genres. Je ne saurais dire si le digne secrétaire a rempli sa promesse ou non. Ce qu'il y a de sûr, c'est qu'à l'exception de quelques numéros incomplets du *Times*, du *Courrier* et de l'*Observer*, etc., quelques journaux français sans ordre, très-vieux, rien n'est parvenu à Longwood pendant que j'y séjournais. Par exemple, en mars 1817, je crois que le gouverneur m'accorda la permission de prendre le *Morning-Chronicle* de quelques semaines, faveur insigne qui ne fut plus réitérée.

de Napoléon. Le comte Montholon, sachant que ces bulletins n'étaient pas exacts, demanda des explications qu'on lui donna, et qui démontrèrent qu'une personne, qui ne voyait jamais Napoléon, s'avisait de faire ces rapports factices, qui étaient envoyés aux commissaires et transmis par eux à leurs cours respectives. Je crois que tout lecteur consciencieux sera d'avis que ces bulletins auraient dû m'être montrés, puisque j'étais le seul médecin qui vît le malade, et conséquemment la seule personne capable de juger de leur exactitude (1).

10. — Sir Hudson Lowe n'ayant pas réussi dans la démarche qu'il avait faite à Londres pour m'éloigner de l'île Sainte-Hélène, eut recours à un expédient qui assura son succès. Il me fit écrire ce jour-là, par sir Thomas Reade, une lettre dans laquelle il me faisait savoir que je ne devais pas sortir de Longwood, sans me donner aucune raison d'une mesure par laquelle il paraissait que le gouverneur m'avait imposé des restrictions plus arbitraires et plus vexantes que celles qu'il avait imposées aux Français. Car, en me confinant à Longwood, dans l'enceinte duquel il ne permettait à personne de pénétrer sans un laissez-passer, il me privait de la société anglaise; tandis que, dans le même temps, il me défendait d'avoir avec les Français aucune autre société, excepté celle relative à ma profession (2). Aussitôt que j'eus reçu cette lettre,

(1) Sir Hudson Lowe ne pouvant s'empêcher de donner quelque détail sur cette affaire, s'efforça de lui donner une autre couleur, en disant au comte Bertrand que ces bulletins faux n'étaient qu'une répétition de mes conversations avec M. Baxter : si cela était ainsi, pourquoi se chacher de moi?

(2) Il est presqu'inutile pour moi d'expliquer au lecteur que je ne pouvais, ni n'étais porté à obéir à ce mandat arbitraire.

je me rendis *aux Briars*, avec l'intention de soumettre l'affaire devant l'amiral Plampin, qui m'envoya dire par son secrétaire qu'il ne voulait pas me voir. J'écrivis ensuite à sir Hudson Lowe une lettre, lui donnant ma démission, et une au comte Bertrand, dans laquelle j'expliquais la démarche que j'avais été obligé de faire, et les motifs qui m'y avaient déterminé.

14. — Napoléon m'envoya chercher pour me donner, avant mon départ, une audience, durant laquelle il refusa de recevoir de moi aucun avis médical, et il m'adressa la parole en ces termes : « Eh bien, docteur, vous allez nous quitter? Le monde concevra-t-il qu'on a eu la lâcheté d'attenter à mon médecin? Puisque vous êtes un simple lieutenant, soumis à tout l'arbitraire et à la discipline militaire, vous n'avez plus l'indépendance nécessaire pour que vos secours me soient utiles; je vous remercie de vos soins. Quittez, le plus tôt possible, ce séjour de ténèbres et de crimes. Je mourrai sur ce grabat, rongé de maladie et sans secours; mais votre nation en sera deshonorée à jamais. » Puis il me dit adieu (1).

9 *Mai.* — Sir Hudson Lowe voyant qu'il ne pouvait réussir dans le plan qu'il avait formé de faire recevoir un autre chirurgien et de le placer près de Napoléon, et ayant été informé par les commis-

(1) Il ne sera pas inutile d'apprendre au lecteur que, quoique Napoléon parlât presque toujours italien avec moi, vu que je parlais cette langue très-couramment, étant resté plusieurs années dans cette terre classique, toutes les fois qu'il parlait avec sentiment, il retournait à la langue française, et c'était la même chose toutes les fois qu'il lui arrivait de ne pas trouver un mot italien.

saire (1), que si Napoléon venait à mourir pendant qu'il me tenait aux arrêts (sans me faire juger ni même sans porter aucune accusation contre moi), ou si Napoléon mourait dans les mains d'un officier de santé qu'il l'eût forcé de recevoir, ou dont il lui eût imposé l'obligation de se servir, on ferait, en Angleterre et en Europe, d'étranges conjectures sur la mort de ce dernier, dont ils seraient eux-mêmes hors d'état de donner des explications satisfaisantes, il résolut de me mettre en liberté, après m'avoir tenu aux arrêts vingt-sept jours, pendant lequel temps je fus successivement assailli d'une correspondance que son état-major entretenait avec moi, et dans le cours de laquelle, afin de me faire tomber dans des pièges, je recevais fréquemment l'injonction de renvoyer par un dragon, porteur de la lettre, une réponse à des épîtres composées après plusieurs jours de réflexions, et qui n'étaient rien moins que le résidu de la sagesse réunie de Hudson Lowe et de son état-major.

Dans la lettre contenant l'ordre de ma mise en liberté, Son Excellence se vit elle-même forcée de reconnaître ma qualité d'officier de santé particulier

(1) J'ai appris qu'il y eut, à ce sujet, à Plantation-House, des discussions très-vives, dans l'une desquelles le gouverneur, dans ses débâts avec le baron Sturmer, tomba dans un de ces paroxysmes de colère, qui lui prenaient si souvent quand il avait avec moi les conversations que j'ai rapportées dans le cours de cet ouvrage. Le baron fit placer son Excellence vis à-vis une glace, dans la chambre où ils étaient, et le pria, avec grand sang-froid, de vouloir bien contempler ses traits, ajoutant qu'il ne pourrait donner à sa cour un tableau plus frappant de ce qui se passait à Sainte-Hélène, qu'en lui faisant voir la physionomie qui était actuellement réfléchie par cette glace.

de Napoléon, ce qui était un point qu'il avait contesté auparavant.

L'état de la santé de Napoléon s'était empiré depuis le mois dernier, la douleur était plus continue, plus grande.

On ressentit une grande indignation, dans l'île, de la conduite qu'on avait tenue envers Napoléon.

16. — Proclamation faite par sir Hudson et placardée dans les lieux les plus apparens, interdisant à tous officiers, habitans et autres personnes quelconques, d'entretenir aucune correspondance ou d'avoir aucune communication avec les étrangers détenus.

18. — Le capitaine Blackeney assembla tous les domestiques anglais de Longwood, lut la proclamation du 16. Ce fut fait sans que leurs maîtres en fussent instruits. Napoléon, quand il en fut informé, donna ordre qu'on renvoyât les domestiques anglais employés à Longwood à la place de Santini et des autres que sir Hudson Lowe avait fait partir.

20. — J'eus une conversation avec Napoléon, au sujet de l'ouvrage publié par M. Ellis, sur l'ambassade en Chine, et sur la conversation à Longwood, *que ce gentleman avait publiée*. Napoléon a fait la remarque, qu'ayant appris que M. Ellis avait été secrétaire d'une mission en Perse, peu de temps après que le général Gardanne eut quitté Ispahan, il l'avait questionné relativement aux progrès que la Russie avait faits du côté de la Perse.

« Je lui ai dit, ajouta Napoléon, que si la Russie réussissait à s'attacher la brave nation polonaise, elle n'aurait dès ce moment plus de rivale, parce qu'elle arrêterait l'Angleterre en menaçant ses possessions dans l'Inde, et l'Autriche par la grande supériorité

morale de ses troupes, et l'assistance des partisans de l'église grecque, en si grand nombre en Hongrie et en Gallicie; et que, selon toute apparence, un patriarche grec officierait un jour à Sainte-Sophie. Je lui ai aussi fait l'observation que, si l'Angleterre cherchait à établir sa puissance sur ses forces de terre et à maintenir des armées sur le continent, ces armées masqueraient ses forces réelles, et qu'elle commetterait la même faute dont François I^er^ se rendit coupable à la bataille de Pavie, en se plaçant en personne, à la tête de l'élite de sa cavalerie, devant une batterie formidable, qui lui eût assuré la victoire, s'il n'eût pas, en la masquant, empêché cette batterie de faire feu. Je lui ai dit que vos querelles en Angleterre ne signifiaient rien, et qu'il suffisait de vos constables pour retablir l'ordre, si, dans le même temps, vos ministres dirigeaient toute leur attention et tous leurs soins vers l'amélioration de l'administration publique et vers la prospérité de vos manufactures et de votre commerce; que, surtout, vous ne devez pas être humiliés de votre qualité de marchands, puisque c'est du négoce que provient votre puissance; mais que si la misère était réelle, comme l'assurait lord Wellesley, elle était causée par les trop grands efforts de l'Angleterre pendant vingt ans, et les mesures trop violentes employées pour y remédier; que ces efforts et ces mesures pesaient sur la masse du peuple, et faisaient l'effet d'un topique appliqué mal à propos à un malade, et qui le conduisait à la frénésie. J'ai dit aussi que vous aviez parmi vous des hommes trop sages, pour ne pas faire usage, afin de faire disparaître la misère sans compromettre la surêté de l'état, de moyens plus en harmonie, avec la situation actuelle de la nation.

» Pendant l'entretien que j'eus avec M. Ellis, qui ne dura qu'environ une demi-heure, on ne dit pas un mot de Sainte-Hélène. Le comte Montholon n'a pas eu d'entretien à ce sujet avec lui, ni avec aucune autre personne de la légation. M. Ellis n'a fait aucune recherche sur la nature du terrain ; il n'a pas non plus parcouru et examiné l'intérieur de l'établissement; il n'a rien su, rien vu, rien entendu, au moins de la part des Français ; et pourtant, dans son ouvrage, il a eu l'impudence de jouer le rôle d'un juge qui aurait entendu sur le lieu même les plaintes de ceux qui se croient en droit d'en faire. Mais ce passage n'a pas été écrit de sa main : il est de l'invention de quelque commis de lord Bathurst, qui l'a inséré dans l'ouvrage et l'a attribué à M. Ellis. Une telle prostitution de son nom fait peu d'honneur à ce diplomate (1). »

Il a fait quelques observations sur la contradiction qui existe entre la proclamation du gouverneur, sa conduite et les dépêches envoyées par lord Bathurst. Il a ajouté que la dépêche était purement destinée à paraître vouloir améliorer sa situation ; tandis que, dans le fait, elle ne sert a rien.

Dans le cours de la conversation, Napoléon a observé qu'on ne doit pas s'en rapporter aux écrits d'un homme, pour se former une idée juste de son caractère et de sa conduite privée ; et il m'en donna la preuve, en me disant que Bernardin de Saint-Pierre, dont les écrits sont si beaux, si pleins de sentimens, et respirent à chaque page les principes d'humanité et de bon-

(1) M. Ellis, a été ensuite nommé à une place lucrative au cap de Bonne Espérance, place qui, à ce que je crois, est un don du lord Bathurst.

heur social, était un homme d'un très-mauvais caractère.

7 *Juin.* — Le *Mangle*, bâtiment approvisionneur, est arrivé.

11. — A l'exception de l'affection inflammatoire des joues, dont le retour fréquent avait été arrêté par l'extraction de deux dents, l'état de la santé de Napoléon a beaucoup empiré. Il a consenti, en conséquence, aujourd'hui, à adopter la pratique que je lui avais recommandée, et qui a été commencée ce jour même. Il y avait presque six semaines qu'il ne quittait plus ses appartemens.

27. — Napoléon est très fatigué d'une affection catharrale, d'une nature fâcheuse, et causée par l'extrême humidité de ses appartemens. J'ai cessé de lui administrer quelques-uns des remèdes qu'il prenait habituellement, et j'ai fait au gouverneur le rapport de l'état de sa santé.

15 *Juillet.* — Plusieurs caisses de vin, envoyées par la princesse Borghèse et par lady Holland, sont arrivées le mois dernier. Quelques-unes ont été envoyées à Longwood, et le reste est déposé, par ordre de sir Hudson Lowe, dans les magasins du gouvernement. Napoléon a exprimé, dans cette occasion, comme dans plusieurs autres, des sentimens d'une grande affection envers la princesse Pauline, et a déclaré qu'il était convaincu qu'aucun sacrifice ne lui coûterait pour lui rendre service, , et qu'elle chercherait à obtenir la permission de venir à Sainte-Hélène (1). Il parla aussi de la princesse

(1) Plus tard, la princesse demanda la permission de se rendre au lieu d'exil de son frère, comme on le verra dans l'Appendice.

Hortense avec beaucoup d'éloges, et il dit que c'est une dame qui possède de très-grands talens. Il en dit autant de la princesse Élisa, et il exprima, en employant des tournures de phrases très-spirituelles, combien le flattaient, dans un moment où il est abandonné par tant de personnes, de qui il était en droit d'attendre de la reconnaissance, l'attention et la bonté de lady Holland. Il ajouta que les membres de la famille de l'immortel Fox abondaient en sentimens libéraux et généreux.

20. — Je suis allé en ville, et j'ai essayé de me procurer une copie des observations sur le discours de lord Bathurst, dont il était arrivé, m'avait-on dit, quelques exemplaires dans l'île.. Le capitaine Bunn, du vaisseau *le Mangle*, que je priai de m'aider dans mes recherches, me témoigna combien il était surpris de ma demande, ajoutant qu'aussitôt après son arrivée, sir Hudson Lowe et sir Thomas Rheade avaient pris cinq copies de ce pamphlet, pour en envoyer, disaient-ils, deux ou trois à Longwood, et qu'il les leur avait remises lui-même. Il dit que ces Messieurs avaient demandé avec beaucoup d'empressement un détail exact des livres qu'il avait apportés, et s'étaient emparés de tous les ouvrages modernes qui traitaient de politique, et de tous les exemplaires de la *Revue d'Edinburg*.

25. — Après avoir fait une visite à Napoléon, dont l'état n'a éprouvé aucune amélioration, en entrant dans ma chambre, vers les quatre heures et demie, le capitaine Blackeney me remit la lettre suivante :

Plantation-House, 25 juillet 1818.

« Monsieur, le lieutenant-général sir Hudson

Lowe m'a chargé de vous informer que, d'après une instruction reçue du comte Bathurst, en date du 14 mai 1818, on lui enjoint de vous ôter la place que vous occupez auprès du général Bonaparte, et de vous interdire toutes entrevues ultérieures avec les habitans de Longwood.

» Le contre-amiral Plampin a reçu des instructions des lords commissaires de l'amirauté, quant à votre destination, lorsque vous partirez de cette île.

» Vous voudrez bien, en conséquence, immédiatement après la réception de cette lettre, quitter Longwood, sans avoir aucune autre communication avec les personnes qui restent ici.

» J'ai l'honneur, etc.

ÉDOUARD WYNYARD,

Lieutenant-colonel, secrétaire.

L'humanité, les devoirs de ma profession et l'état actuel de la santé de Napoléon me défendaient d'obéir à cet ordre barbare, d'autant plus que ma place n'était pas dans les attributions militaires, comme celles des officiers de la marine. Je pris dans le même moment la résolution de m'y refuser, quelles pussent être les suites de ma désobéissance. La santé de Napoléon exigeait que je lui prescrivisse un régime, et que je lui préparasse les médicamens qu'il devait prendre pendant mon absence, attendu que j'étais parfaitement sûr qu'il ne prendrait aucun médecin qui fût recommandé par sir Hudson Lowe. Je me rendis donc à l'instant à l'appartement de Napoléon. Ayant été introduit, je lui communiquai l'ordre que j'avais reçu. « J'ai vécu

trop long-temps pour lui, me dit-il. *Votre ministère est bien hardi!* quand le pape était en France, je me serais plutôt coupé le bras que de signer un ordre pour faire éloigner son chirurgien. »

Après que la conversation eut duré encore quelque temps, et que j'eus donné à Napoléon des instructions relatives à sa santé pour le moment actuel, il me dit : « Quand vous arriverez en Europe, vous irez vous-même trouver mon frère Joseph, et vous lui ferez savoir que je désire qu'il vous donne le paquet contenant les lettres privées et confidentielles (1) des empereurs et des autres souverains de l'Europe qui m'ont écrit, et que je lui ai remises à Rochefort. Vous les publierez..... Je vous prie de prendre cette mesure;

(1) A mon retour en Europe, j'employai tous mes soins à obtenir les lettres importantes dont il s'agit. Malheureusement pour la postérité, mes efforts ne furent pas couronnés de succès. Avant que le comte de Survilliers eût quitté Rochefort pour se rendre en Amérique, craignant d'être arrêté par les puissances alliées, il crut prudent de déposer le précieux dépôt qu'il avait, entre les mains d'une personne sur l'intégrité de laquelle il croyait compter, mais par qui il fut trahi, à ce qu'il paraît, puisqu'il y a quelques mois une autre personne apporta ces lettres à Londres pour les vendre, et en demanda trente mille livres. Cela fut aussitôt communiqué à quelques ministres de Sa Majesté et aux ambassadeurs étrangers, et j'ai appris de quelqu'un digne de foi, que l'ambassadeur russe avait payé dix mille livres sterlings celles appartenant à son maître. Entre autres passages curieux qui me furent rapportés par ceux à qui l'on a communiqué leur contenu, en voici un qui mérite d'être rapporté; il est relatif au Hanovre : il porte en substance que le roi de Prusse déclarait qu'il avait toujours un intérêt paternel pour ce pays; et il paraissait que les souverains, en général, avaient fait à Napoléon des demandes pour obtenir des aggrandissemens de territoire.

et si vous entendez publier des calomnies sur ce qui a eu lieu pendant le temps que vous avez été avec moi, et que vous puissiez dire : J'ai vu de mes propres yeux, cela n'est pas vrai; contredites-les.

Il dicta ensuite au comte Bertrand la lettre dont nous avons donné l'extrait dans une autre partie de cet ouvrage. Il la signa, ajoutant un post-scriptum de sa propre écriture, et en m'assurant que ce peu de mots en disait plus pour moi à l'Impératrice, que des pages *in-quarto* entières; il me présenta ensuite une superbe tabatière et une statue qui le représentait. Il me pria de faire, à mon arrivée en Europe, des recherches sur sa famille, et de communiquer à ses membres qu'il ne désirait pas qu'aucun d'eux vînt à Sainte-Hélène être témoin de la misère et des humiliations qu'il souffrait. « Vous leur exprimerez les sentimens que je conserve pour eux, ajouta-t-il. Vous assurerez de mon affection ma bonne Louise, mon excellente mère, et Pauline. Si vous voyez mon fils, embrassez-le pour moi; qu'il n'oublie jamais qu'il est né Français ! Témoignez à lady Holland le sentiment que je conserve de sa bonté, et l'estime que j'ai pour elle. » Il me prit ensuite la main, la serra, et m'embrassa en me disant : « Adieu, O'Méara, « nous ne nous reverrons plus; soyez heureux ! »

FIN DE LA IV^e^ ET DERNIÈRE PARTIE.

NOTICE HISTORIQUE

SUR LA MORT

DE NAPOLÉON.

On ne croyait pas que Napoléon eût échappé à ses geôliers pour venir chercher des fers mille fois plus pesans que ceux qu'il avait brisés. Sa navigation avait été heureuse, une frégate française qui rencontra le sloop qu'il montait n'eut pas l'idée que ce frêle bâtiment portât Napoléon, et ne chercha point à l'arrêter. Le commandant de la station anglaise s'était retiré la veille sur les côtes de la Corse d'où il pouvait observer tout ce qui se passait à Porto-Ferrayo. Etait-il d'accord avec son gouvernement, et ne laissait-il échapper son prisonnier que dans l'espérance que sa présence en France rallumerait la guerre dans notre patrie, ou bien l'officier anglais était-il vendu à l'empereur, ou bien, comme je l'ai rapporté, l'amour l'avait-il fait abandonner son poste. Enfin, soit trahison ou politique, ou jeu de la fortune, il est certain que rien ne s'opposa à la traversée de Napoléon, ni à son débarquement. Je ne retracerai point ici sa marche triomphale et ses aigles volant de clochers en clochers. Les troupes envoyées pour le repousser vinrent se ranger autour de lui. Toute sa garde accourut à sa rencontre avec des transports de joie, et il entra dans Paris au milieu des acclamations ; mais à quoi lui servit ce bonheur d'un instant.

La trahison l'environna de ses lacs. Ceux qui l'avaient appelé ne voulaient se servir de lui que pour détrôner les Bourbons. Peu leur importait des premiers succès qu'ils étaient bien sûrs d'interrompre dès qu'ils le voudraient.

Il paraît certain, d'après ses proclamations, qu'il se

croyait assuré de l'alliance de l'Autriche, ou au moins de sa neutralité, et du retour de sa femme et de son fils. On dit même que cette princesse ayant su l'arrivée de l'empereur à Paris, partit aussitôt avec son fils, mais que son père la fit arrêter à peu de distance de Vienne, et ramener dans son palais. Cependant un habile artiste fit par ordre de Marie-Louise le portrait du jeune Prince, et l'envoya à son époux; ce fut la seule consolation qu'il reçut de celle qui lui était unie par les nœuds les plus saints. Plusieurs membres de la famille impériale se rendirent à Paris, les princesses sœurs de Napoléon, la reine de Hollande, le cardinal Fesch; mais le prince Eugène qui lui était si cher, ne put obtenir de le joindre; on refusa la même grâce au prince de Wagram, et la fin tragique de cet habile général ne fut pas un des moindres chagrins de Napoléon dans les derniers jours de sa puissance. Mais ce qui lui fut certainement bien sensible, fut de voir que l'on n'avait pas eu lui cette aveugle confiance dont autrefois il avait, il faut l'avouer, usé avec trop d'étendue. On ne voulait plus être gouverné despotiquement, et il fallut qu'il se contentât d'être empereur constitutionnel. Il parut le désirer lui-même : mais il était aisé de lire sur son visage, à la fameuse assemblée du Champ de Mai, qu'il se regardait comme perdu, si la victoire lui était infidèle. Il paraissait mélancolique, et les acclamations dont il était couvert, n'arrivaient pas jusqu'à son cœur en proie aux plus vives inquiétudes. Cependant on lui accorda des subsides et des troupes. Celles-ci se rangent avec zèle sous ses étendards. Elles revoient leurs aigles avec une joie sensible. S'il n'y eût pas eu de traîtres dans l'armée, il est certain que Napoléon se serait emparé de la Belgique, et qu'alors l'empereur d'Autriche aurait peut-être préféré l'intérêt de sa fille et de son petit-fils à l'aggrandissement des autres puissances. Le 18 juin, les Français avaient eu un avantage marqué à Fleurus, et si l'empereur n'avait pas voulu suivre avec trop de vivacité ce premier succès, peut-être le surlendemain aurait-il gagné la bataille dont la perte fut cause de la sienne.

Ce fut à Waterloo que le génie des batailles avait borné la carrière du plus grand capitaine dont la France s'honore; les premières heures furent brillantes : Bruxelles se

disposait à ouvrir ses portes, quand tout à coup une méprise ou une trahison, mit un tel désordre dans nos rangs, qu'il fut impossible à l'empereur de le réparer. Il fit inutilement des prodiges de valeur, rien ne put ramener la victoire, elle avait abandonné nos drapeaux. L'empereur, malgré tout ce qu'ont pu dire ses ennemis, ne quitta le champ de bataille que lorsqu'il n'y eut plus de ressources; trop heureux s'il avait pu être atteint d'un coup mortel, et ensevelir sa gloire avec sa puissance dans le même tombeau. Mais il était destiné à donner aux hommes l'exemple d'une grande calamité.

Bonaparte, accoutumé à vaincre, aurait pu dire comme Henri IV, qu'il ne se connaissait pas en retraite, et ce fut son malheur. Rien ne fut comparable au désordre qui suivit la bataille : généraux, officiers, soldats, administrateurs, tout fuyait : une terreur panique s'était emparée des Français, et des traîtres augmentaient encore le désordre. On a vu des soldats français en uniforme anglais et prussien, parcourir les villages en criant que l'armée était taillée en pièces, et que les Russes allaient entrer dans la Flandre. Les paysans effrayés sortaient de leurs villages, et fuyaient dans les bois avec leurs bestiaux, ce qui encombrait encore les routes, et ajoutait à la perte des équipages qui tombèrent au pouvoir des alliés. Pendant cette nuit cruelle, l'empereur, devant un feu de bivouac, les mains derrière le dos, entouré de ses généraux, ne prononça pas une seule parole. Tout annonçait en lui une profonde affliction : on lui demandait ses ordres, il ne répondait pas, et à trois heures du matin il partit pour Paris, presque seul, laissant à ses généraux le soin de rallier les restes épars de cette armée, qui, quoique moins considérable que celle de 1812 et 1813, était encore formidable. Il vint dans la capitale pour demander des hommes et de l'argent, que l'on lui refusa avec une hauteur à laquelle il n'était pas accoutumé : alors se voyant perdu, il ne chercha point à lutter contre sa destinée, et il ne pensa plus qu'à assurer le trône à son fils, sous la régence de Marie-Louise, se persuadant que l'Autriche verrait dans cette position un avantage réel pour sa maison; mais lié par le congrès, l'empereur d'Autriche ne voulut point profiter de cette circonstance et se laissa influencer par les hautes puissances.

En vain les amis de Napoléon, et particulièrement la reine de Hollande l'engageaient à mettre plus de confiance dans les restes de l'armée qui lui était encore toute dévouée ; il ne voulait rien entendre et paraissait de la plus grande indifférence sur tout ce qui se passait autour de lui. Après quelques jours d'hésitation, il abdiqua de nouveau en faveur de son fils, et ne s'occupa plus que de se choisir une retraite où il pût finir tranquillement ses jours. Il était las des grandeurs, de la gloire, et il n'aspirait plus qu'au repos. Il avait dès cet instant le projet d'écrire ses mémoires. Il l'avait dit à sa première abdication, et cet ouvrage, il l'eût destiné à son fils. Il n'avait rien stipulé pour sa fortune. Sa bibliothèque avait été la seule chose qu'il eût demandée et elle l'accompagna dans son exil.

Ses ennemis impatiens d'être débarrassés de sa présence, qui pour la plupart était un reproche, lui faisaient entendre qu'il y avait tout à craindre pour la guerre civile s'il ne s'éloignait pas de Paris. Rien n'était plus fait pour hâter son départ, car cette France si ingrate envers lui était toujours l'objet de ses plus chères affections ; et il était plus touché de la perte de la gloire de la nation française, que de la sienne propre. Il se décida donc à se rendre à la Rochelle, où il comptait s'embarquer pour passer aux États-Unis, où son frère Joseph était déjà arrivé. Mais arrivé au port, quelle est sa surprise quand on lui refuse le passage ? Il fait inutilement le projet de prendre une barque de pêcheur, mais tout est surveillé et il ne peut échapper à ses persécuteurs. Des objets chers à son cœur l'accompagnent : le maréchal Bertrand, sa femme et ses enfans ; le comte, la comtesse de Montholon et leur fils sont décidés à le suivre dans quelque climat où ses malheurs le doivent conduire. Ni les dangers d'une nouvelle émigration, ni les larmes et les prières de leurs parens, de leurs amis, ne purent les détourner de leur projet. Généreux compagnons de celui qui les avait attaches à lui, bien plus par la connaissance de tout ce qu'il valait, que par les faveurs dont il les avait comblés ! ils ont acquis une place distinguée dans l'histoire de ces temps malheureux, si rares en nobles dévouemens.

Les Français impatiens de savoir quel serait le dénouement de ce grand drame, interrogeaient tous les jours les

feuilles périodiques, pour savoir si Napoléon avait enfin quitté la Rochelle ; on apprit que ce héros, qui ne pouvait concevoir que l'on insultât au malheur et qu'on se fît un droit de l'abus de confiance, avait monté le Bellérophon, vaisseau anglais et se rendait en Angleterre pour y passer le reste de ses jours. La traversée n'offrit rien de remarquable. Seulement il fut étonné que les Anglais lui refusassent le titre de Majesté, et ne lui rendissent que les honneurs dus à un général. Ceci n'empêcha pas que ceux de sa suite ne changèrent en rien leur style, persuadés avec raison que le titre de roi et d'empereur sacré, est indélébile.

Mais peu importait celui qu'on lui donnait, s'il avait été reçu par ceux à qui il se confiait, comme un hôte respectable, par les grandes choses qu'il avait faites, le haut point de gloire où il avoit été porté, et le terrible revers qui l'avait fait tomber du premier trône de la terre et le condamnait au triste sort de fugitif.

Arrivé à Plimouth, le capitaine du vaisseau envoie à terre pour rendre compte au gouvernement qu'il est maître de Napoléon. A cette nouvelle la ville se divise : les uns veulent qu'un exil barbare et éternel ensevelisse un ennemi qui fut si redoutable et qui l'est encore, tout désarmé qu'il se présente. Les autres veulent que la nation anglaise signale sa loyauté en recevant l'illustre exilé ; se trouvant assez forte pour ne pas craindre un homme. Mais ce noble orgueil n'appartient qu'aux grandes âmes, et elles ne sont pas communes. Ainsi le nombre des premiers l'emporta ; on ne délibéra plus que sur le moyen de rendre irrévocable cette affreuse mesure. C'est avec les hautes puissances que l'on régla les moyens de s'assurer d'un seul homme, que l'on n'osait faire mourir, mais dont on voulait la mort.

C'est le plus élevé des rochers de l'Océan, à quatre cents lieues des côtes d'Afrique, près de la ligne, que sera dorénavant l'habitation de celui qui avait vu l'Europe à ses pieds. Rocher battu des vents et brûlé de soleil, c'est là que le sénat des rois l'exile pour jamais. Cependant il ignore encore son sort, et on le laisse en but à la curiosité des Anglais, qui chaque jour se portent sur de frêles barques pour le voir, et le forcent ou à rester enfermé dans sa chambre, petite ou malsaine, comme toutes les chambres des vaisseaux, ou à être exposé, s'il paraît sur

le pont, à l'insultante curiosité de la multitude. Toute sa suite partageait ce désagrément, plus sensible pour mesdames Bertrand et Montholon, que pour les autres. Quand enfin on leur apprend qu'ils vont changer de vaisseau et faire route vers Sainte-Hélène, que dut alors penser cet infortuné. Combien ne devait-il pas regretter l'île d'Elbe, dont le climat ayant beaucoup de rapport avec celui où il avait reçu le jour, lui était favorable. Ce fut vous, ses dignes amis, qui fûtes dépositaires de ses douloureuses pensées; ce fut à vous qu'il dit sûrement, en serrant vos fils dans ses bras, « Si j'avais avec moi mon cher Napoléon: si sa mère ne s'était pas éloignée de moi, mon horrible exil serait supportable; mais n'être plus époux ni père, voila ce que mon cœur ne peut supporter sans mourir; » et on peut dire dès cet instant que sa vie ne fut plus qu'une longue agonie.

La mer respecta ce vaisseau, c'était le temple du malheur et de la fidélité. Il aborda sans aucun accident dans cette île qui peut être salutaire à ceux qui font des voyages de l'Inde, parce que l'eau et l'air y sont excellens; mais à la longue, le climat devient mortel pour les Européanes. Ce ciel d'airain, cette chaleur constante, dessèche peu-à-peu le sang, et cause des maladies de foie. *Ah! si je voyais un nuage*, disait l'Empereur dans le plus fort de sa maladie, je serais guéri.

Rien n'était préparé pour recevoir le prisonnier, il habita la grange de Longwood, et Bertrand *Hut'sgate*, qui signifie la porte de la Cabanne; il y resta jusqu'à ce qu'on lui eût bâti une maison près celle de l'Empereur. On ne parlait dans les journaux que de la magnificence de ce palais de Longwood, qui n'a été fini qu'à l'instant de sa mort. Il l'avait prédit, et disait à M. de Montholon; cette maison me servira de tombeau. C'est en effet des pierres que l'on a ôté de son palais, dont on a recouvert sa tombe. Si je voulais faire un roman, que de ressources ne trouverais-je pas dans les prétendues relations des journaux anglais, sur les beautés de l'île Sainte Hélène, sur tous les plaisirs qu'y goûtait, selon eux, l'illustre exilé. Ils le peignaient comme le plus heureux des hommes; ils assuraient qu'on allait au-devant de tout ce qui pouvait lui plaire, tandis qu'il avait tellement à se

plaindre du gouverneur, et qu'on lui a entendu dire, en plaisantant : mon Dieu, si j'ai le malheur d'être damné, ne me donnez pas pour diable Sir Hudson-Lowe. Ce seul mot peint assez quel était cet homme, que les Anglais avaient pris pour être le geôlier de l'Empereur, sous le titre de gouverneur de l'île ; parce que, disait un Anglais, il n'y avait que lui parmi les officiers de cette nation, qui eût voulu remplir cette odieuse commission. Il paraît, comme on ne l'a su que depuis sa mort, que Napoléon souffrit presqu'aussitôt son arrivée de l'effet du climat, et que le comte Bertrand voulut inutilement le faire savoir au ministère anglais ; qu'une des grandes raisons, qui fit que les demandes de M. Bertrand pour un changement d'habitation de l'Empereur, ne furent point envoyées, c'était que le Maréchal donnait à Napoléon le titre de Majesté.

On ne sait pas comment il parvint à instruire la princesse Borghèse de l'état de son frère ; mais il est certain qu'elle en écrivit à lord Liverpool, dans les termes les plus pressans. Il est à présumer que ce fut à cet instant que le Cardinal Fesch obtint la permission d'envoyer à son neveu un aumônier, un médecin, le docteur Antomarchi, et un cuisinier ; si ces précautions ne prouvent pas les inquiétudes que sa famille avait que l'on attentât à ses jours, au moins font-elles croire qu'il était dès ce temps dans un état de santé alarmant, et on nous disait qu'il ne s'était jamais mieux porté : et dans le même temps la princesse Borghèse écrivait au ministère anglais : Faites-le transférer dans un autre séjour où le climat ne creuse pas sa tombe, ou laissez-moi aller recevoir ses derniers soupirs.

On était parvenu, à force d'or, à placer dans son appartement, un buste du jeune Napoléon, de ce fils qui lui était si cher ; il le regardait sans cesse avec une véritable tendresse. Ce fut sur ce buste que se portèrent ses derniers regards. Il n'y a point de doute qu'il écrivait ses Mémoires pour son fils ; mais que seront devenus ces précieux documens, les seuls où l'on aurait pu lire les pensées du héros, sur tant d'événemens dont nous ignorons la cause véritable ? Le grand-maréchal a-t-il été maître de les conserver ? la politique du cabinet de Saint-James lui

aura-t-elle permis de les recueillir ? lui ou M. de Montholon ont-ils rapporté en France cette précieuse collection ?

On dit qu'il avait un fort beau jardin qu'il se plaisait à cultiver ; cette occupation eût pu être utile à sa santé, ailleurs que dans un climat où l'excessive chaleur oblige à se tenir enfermé tout le jour, et où l'on est forcé d'employer les nègres pour la culture, comme dans presque tous les lieux de la terre qui sont sous les tropiques. J'ai donc peine à croire qu'il ait pu trouver quelque distraction dans ces soins ; puis son excessif embonpoint me semble aussi avoir dû mettre un grand obstacle à ce goût qu'il aurait eu de cultiver lui-même des plantes rares. Je crains donc bien que le vainqueur d'Austerlitz et de Marengo, devenu jardinier, ne soit une fable, comme presque tout ce que nous avons su de ce prince, pendant tout le tems de son exil.

Ce qui me parait être vrai, c'est l'aversion qu'il avait, dit-on, pour recevoir les étrangers. Il devait avoir les hommes en haine ; les uns comme ses persécuteurs, les autres comme des ingrats.

Ses pensées habituelles semblent avoir été mélancoliques, celle de sa mort paraissait l'occuper, mais sans trouble. Il avait choisi, à ce que rapportent les relations, le lieu de sa sépulture à l'île Sainte-Hélène, et avait désigné un site romantique : c'était auprès d'une fontaine dont l'eau est la meilleure de l'île ; cette fontaine était près de la première maison que le général Bertrand habita à Sainte-Hélène. Bonaparte s'y était reposé plusieurs fois ; il en buvait de l'eau avec plaisir ; deux saules pleureurs ombrageaient cette fontaine ; tout cela parlait à l'imagination, et rendrait probable que Napoléon y eût désigné le lieu de son tombeau ; mais je me permettrai de faire des observations qui pourront donner quelque doute de la vérité de cette assertion.

L'Empereur ne pouvait pas ignorer qu'il avait été expressément ordonné par le ministère anglais, qu'au moment de la mort de ce prisonnier, son corps serait transporté en Angleterre, pour qu'on n'eût aucun doute de l'identité.

Cette mesure politique était sûrement convenue entre toutes les Hautes-Puissances ; comment Bonaparte pouvait-il imaginer que, sur une simple prière de lui, après sa mort

on changerait de système, et que l'on ne verrait plus d'intérêt à constater son trépas d'une manière irrécusable; d'ailleurs ne pouvait-il pas avoir le désir que ses dépouilles fussent remises à son fils, et n'était-il pas plus facile qu'il les obtînt, revenues en Europe, que restées à Sainte-Hélène.

D'après les relations, il paraîtrait que l'on avait disposé d'avance son tombeau; on lit dans une, qui parait authentique, que le corps de Napoléon a été déposé dans une chambre pratiquée dans un vaste caveau; une grande pierre couvre la chambre, et l'espace intermédiaire est rempli par une maçonnerie renforcée de fer. Toute cette bâtisse a-t-elle pu être faite du 6 au 9, où il fut porté dans sa sépulture? Nous reviendrons sur toutes les précautions prises pour prévenir l'enlèvement du corps, suivons les détails qui précédèrent sa mort.

Le 2 septembre 1820, le général Bertrand écrivit à lord Liverpool, pour lui rendre compte de l'état de la santé de l'Empereur, et il dit formellement, que celui-ci était attaqué d'une maladie hépatique, depuis le mois d'octobre 1817. C'était d'après la connaissance de cet état, que la famille de Bonaparte avait envoyé le docteur Antomarchi qui, dit le général Bertrand, trouva l'Empereur dans l'état le plus critique, et déclara qu'il ne pouvait y avoir d'espérance de guérison, qu'autant qu'il serait transféré en Europe, et à portée de prendre les eaux minérales; que tout le temps qu'il demeurera dans cet affreux climat, sa vie ne sera qu'une pénible agonie; ses forces étaient épuisées par cinq années de séjour dans cette île, privé de tout, en proie aux plus mauvais traitemens. Bertrand finit par demander, au nom de l'Empereur, que celui-ci fût transféré dans un climat européen.

Cette lettre est signée du comte Bertrand; la copie certifiée est dans les mains de lady Holland, comme celle des autres lettres dont nous allons parler.

Le gouvernement anglais refusa; tout espoir de ce côté ayant été détruit, M. de Montholon écrivit à la princesse Borghèse, la plus chérie des sœurs de l'Empereur, et qui sollicitait inutilement, depuis cinq ans, la faveur de partager l'exil de son frère. Cette lettre contient les mêmes faits que celle du général Bertrand, avec plus de

détails, et madame Borghèse écrivit aussitôt à lord Liverpool, et après avoir parlé de l'état de son frère dans les termes les plus déchirans, elle lui disait : M. Bonavisto, parti de Sainte-Hélène le 17 mars 1821 et qui vient d'arriver à Rome, nous a apporté les nouvelles les plus alarmantes sur l'état de santé de l'Empereur. Je mets sous votre couvert, les copies de lettres, qui vous donneront tous les détails de ses souffrances physiques. La maladie dont il est attaqué est mortelle à Sainte-Hélène, et c'est au nom de tous les membres de la famille de l'Empereur que je viens réclamer un changement de climat. Si on refusait une si juste demande, ce serait son arrêt de mort qu'on prononcerait, et dans ce cas, je demande la permission de partir pour Ste.-Hélène, et d'aller rejoindre l'Empereur pour recevoir ses derniers soupirs.

Ce fut le 15 juillet que l'abbé Bonavisto arriva à Rome, étant parti de Ste.-Hélène le 17 Mars. L'auguste proscrit n'existait plus, et sa sœur croyait encore pouvoir attendrir les tigres en sa faveur. Elle écrit à lord Liverpool ce que nous venons de dire ; elle le supplie de signer l'ordre du transfert de l'Empereur dans une contrée européenne. On lui accorde d'aller le rejoindre pour recevoir ses derniers soupirs. C'est au moment de partir qu'elle apprend sa mort ; et la faveur qu'elle avait si long-temps sollicitée ne lui est accordée que lorsqu'il n'est plus temps d'en profiter. Dans cette même lettre, elle demande au lord Liverpool de vouloir bien communiquer sa lettre et les copies y jointes à lady Holland, qui a toujours donné des preuves du plus grand intérêt à l'Empereur, en lui donnant l'assurance de ses sentimens d'amitié, et de recevoir pour lui, celle de toute sa considération.

Dans une lettre du docteur Antomarchi à M. Simon Colonna, en date du 17 mars 1821, après avoir rendu compte dans les termes de l'art de la maladie de Napoléon avec le plus grand détail, il ajoute :

« Dans cet état de choses, pour l'acquit de ma res-
» ponsabilité, je déclare ouvertement à la famille impé-
» riale et à l'Europe entière, que les progrès de la
» maladie qui affectent sa Majesté et les symptômes qui
» l'accompagnent, sont très-graves et causés immédia-
» tement par le climat.

» Mon cher ami, l'art ne peut rien contre l'action » constante du climat, et si le gouvernement anglais ne » se hâte pas de le retirer de cette atmosphère destruc- » tive, bientôt l'Empereur, je le dis avec peine, aura » rendu ses dépouilles à la terre.

» Ce n'est certainement pas l'insuffisance de l'art qu'il » faut en accuser, mais la malheureuse et désolante » situation dans laquelle Sa Majesté se trouve, rend » son destin inévitable. »

J'ai insisté sur ces lettres, parce qu'elles ont été écrites par quatre personnes qui vivent encore, qui ne les ont pas démenties; donc elles sont vraies. Il en résulte que Bonaparte a péri victime du climat; que ceux qui l'ont forcé d'y rester sont infiniment coupables. Car il ne fut jamais permis à aucune puissance sur la terre de changer les fers d'un prisonnier en poignards; que les Anglais demeureront éternellement chargés du crime qui a fait descendre au tombeau ce grand homme qui appartenait au monde entier, que son nom avait rempli; qu'ils ont sciemment laissé périr celui qu'ils devaient sauver, celui qui s'était confié à leur loyauté, et qui ne demandait qu'à respirer encore l'air européen, que de revoir sa mère, ses sœurs, peut-être son fils. Il ne pensait plus à régner. L'affaiblissement qu'il éprouvait était extrême; il ne pouvait marcher seul dans sa chambre sans être soutenu par un bras, et une promenade en calèche au pas était souvent au-dessus de ses forces. Voilà l'état où était réduit le vainqueur de presque tous les rois de l'Europe; celui dont l'activité parcourait dans un temps à peine croyable le chemin de Madrid à Moscou, porté, il est vrai, sur les ailes de la victoire. Maintenant anéanti sous le poids des douleurs, il réclame la pitié de ses farouches gardiens, moins pour prolonger une vie qui ne lui offre plus que des douleurs physiques et morales, que pour leur éviter un crime, car c'en est un de faire mourir un prisonnier qui s'est rendu. Tout esprit droit le sentira, quant aux autres, il est inutile de disputer avec eux; habitués à nier l'évidence, il est impossible de les convaincre. Mais revenons aux suites de la maladie qui conduisit notre héros dans la tombe, et prouvons qu'il ne fut pas moins grand dans ses derniers momens qu'il l'avait été aux jours de sa gloire.

Le 17 mars dernier, au moment de son lever, Napoléon poussa un cri aigu, s'assit, et parut prêt à s'évanouir. On courut avertir le comte Bertrand et le docteur Antomarchi qui lui fit respirer de l'éther. Il parut se ranimer, se leva, et s'appuyant sur le bras de Marchand, son valet de chambre, il s'approcha de la fenêtre et dit ce que nous avons déjà rapporté, *pas un nuage*, etc.

Son médecin l'engagea à se coucher et à prendre quelque potion rafraîchissante. Il s'y prêta, mais sans espoir de guérison. Il parut avoir de la fièvre : son teint était animé et son pouls élevé. Ce n'est pas faiblesse, disait-il à ceux qui l'entouraient, c'est la vie qui me tue. Il paraît, quoique en aient pu dire les journaux anglais, qu'il souffrit de grandes douleurs, mais aucune, depuis le premier cri que la surprise lui arracha, ne lui fit proférer une seule plainte. Seulement on l'entendit dire quelquefois : « mon mal me mord. » Puis, dans un autre instant : « Ce mal ressemble à la blessure faite » avec un conteau, dont la lame s'est cassée dans la » plaie, qui s'est ensuite refermée. » Si ce n'est pas là donner la mesure de douleurs cruelles, je ne sais point de mots dans lesquels la langue pourrait les exprimer. Mais il y avait de fortes raisons pour faire entendre que l'infortuné n'avait point souffert. On me dispensera de dire celle qui se présente d'elle-même à l'esprit. La seconde, c'est ce système de diffamation que la nation anglaise a toujours suivi contre Bonaparte. Un homme calme, au dernier jour de sa vie, qu'il perd dans les plus cruelles douleurs, a quelque chose de grand et de digne d'inspirer l'admiration, et c'est ce que les Anglais et surtout leur gouvernement n'ont jamais voulu qu'on éprouvât pour celui qui par sa constance à suivre le système continental, avait tellement ébranlé leur puissance colossale, qu'ils convenaient en 1813, que si le gouvernement impérial avait tenu six mois de plus, l'Angleterre était perdue.

Il n'est pas étonnant qu'après avoir voulu faire douter de sa bravoure au milieu des combats, ils lui aient voulu ôter le mérite de sa noble résignation à la mort, dont il ne douta pas un moment depuis la première crise dont nous avons parlé. Il y eut cependant quelques intervales de mieux,

mais qui donnaient peu d'espérance. Il ne quitta presque point son lit. Il se faisait lire par Madame Bertrand, dont il louait la manière parfaite avec laquelle elle rendait nos auteurs tragiques. Elle lui rappelait, disait-il, le plaisir que lui avait fait Talma. Il dictait encore et écrivait lui-même des réflexions sur des feuilles volantes. On dit en avoir recueilli quelques-unes après sa mort; mais j'ai peine à le croire, ces dernières pensées d'un grand homme étaient trop chères à ceux qui l'entouraient pour les confier à des étrangers.

Il s'occupa tout le temps de sa dernière maladie, de son fils, et fit mettre au pied de son lit le buste dont nous avons parlé. Il n'en détourna pas les yeux; on eût dit qu'il cherchait dans les traits de cet enfant, quelle serait sa destinée. Le voir un instant, un seul instant, le serrer dans ses bras, et la mort eût perdu pour lui toute son horreur. Il ne pouvait prendre que des gelées et du café, son médecin voulait s'y opposer, l'empereur lui disait: qu'importe ce que je prendrai, je n'en reviendrai pas; par la même raison, il se refusait aux remèdes amers qu'on voulait lui donner.

Le grand homme avait atteint le terme de sa carrière, et nous le croyions plein de vie et de santé, quand nous fûmes frappés comme par un coup de foudre, en lisant dans les journaux du 5 juillet ces mots. « Bonaparte n'est plus, il est mort le 5 mai à six heures moins dix minutes du soir, après une maladie de langueur qui le retenait au lit depuis 40 jours. Il a conservé sa connaissance jusqu'au dernier moment, et il est mort sans douleur. »

Je m'abstiens de toutes réflexions sur cet article, traduit littéralement du journal anglais le Courier, et je vais chercher à recueillir les circonstances de la fin de ce héros, qui nous furent communiquées, tant par les actes officiels, que par des lettres particulières de Sainte-Hélène, et apportées par le vaisseau que le gouverneur envoyait à la cour, pour lui notifier la mort de Bonaparte, ce qu'il fit en ces termes :

MILORD,

Il est de mon devoir d'annoncer à V. S. que Napoléon Bonaparte est mort, à environ six heures moins dix mi-

nutes du soir, le 5 mai courant 1821, après une maladie qui l'avait retenu chez lui depuis le 17 mars dernier.

Il a été soigné dans le commencement, c'est-à-dire depuis le 17 jusqu'au 31 mars, par son propre médecin, le docteur Antomarchi seul; pendant les derniers temps, c'est-à-dire depuis le 1^er^. avril jusqu'au 5 mai, il recevait les visites journalières du docteur Arnott, du 20^e^. régiment de S. M., conjointement avec le professeur Antomarchi.

Le docteur Shortt, médecin en chef et le docteur Mitchel, premier médecin des forces navales de station, dont on avait offert les services, ainsi que ceux des autres médecins de l'île, ont été appelés en consultation par le professeur Antomarchi, le 3 mai; mais on ne les invita pas à voir le malade.

Le docteur Arnott était près de lui au moment de sa mort, et lui vit rendre le dernier soupir; le capitaine Crokat, officier de service, et les docteurs Shortt et Mitchel le virent immédiatement après. Le docteur Arnott resta près du corps pendant la nuit.

Ce matin de bonne heure, à environ sept heures, je me rendis à l'appartement où était le corps, accompagné du contre-amiral Lambert, commandant en chef de la station, le marquis de Montchenu, commissaire de S. M. le Roi de France, et chargé des mêmes fonctions de la part de S. M. l'empereur d'Autriche; le brigadier-général Coffin, commandant en second des troupes; Thomas Brooka et Thoma Greentrel, écuyers, membres du conseil du gouvernement de l'île, et les capitaines Brown, Hudry et Marval, de la marine royale.

Après avoir vu la personne de Napoléon Bonaparte, qui avait la figure découverte, nous nous retirâmes.

On permit ensuite, avec le consentement des personnes qui avaient composé la maison de Bonaparte, aux officiers de terre et de mer qui le désirèrent, aux officiers et employés civils de l'honorable compagnie des Indes-Orientales, et à plusieurs autres habitans résidans dans l'île, d'entrer dans la chambre où était le corps, et de le voir.

Aujourd'hui, à deux heures, il a été ouvert en présence des médecins, dont les noms suivent :

Le docteur Shortt, le docteur Arnot, le docteur Burton, du 66^e^. régiment de S. M., et Matthew-Livingstone, médecin au service de la compagnie des Indes.

Le professeur Antomarchi assistait à la dissection. Le général Bertrand et le comte Montholon étaient présens.

Après avoir examiné avec soin les parties intérieures du corps, tous les médecins présens tombèrent d'accord sur leur nature, dans un rapport ci-joint.

J'ai l'honneur d'être, etc.

Signé, H. Lowe, lieutenant-général.

Longwood, le 6 mai 1821.

Rapport des Médecins, après la dissection du corps de Napoléon.

A la première apparence, le corps paraissait très-gras, ce qui fut confirmé par la première incision vers le bas-ventre, où la graisse avait plus d'un pouce et demi d'épaisseur sur l'abdomen.

En pénétrant au travers des cartilages des côtes, et en examinant la cavité du thorax, on vit une légère adhésion de la plèvre gauche à la plèvre des côtes. Environ trois onces d'un fluide rougeâtre, étaient contenues dans la cavité gauche, et près de huit onces dans la cavité droite; les poumons étaient très-sains, la péricarde était dans son état naturel, et contenait environ une once de fluide; le cœur était de la grandeur naturelle, mais revêtu d'une forte couche de graisse; les oreillettes et les ventricules n'avaient rien d'extraordinaire, si ce n'est que les parties musculaires paraissaient plus pâles qu'elles ne devaient l'être.

En ouvrant l'abdomen, on vit que la coëffe qui couvre les boyaux (l'omentum), était extraordinairement grasse; et en examinant l'estomac, on s'aperçut que ce viscère était le siége d'une grande maladie : de fortes adhésions liaient toute la surface supérieure, surtout vers l'extrémité du pylore, jusqu'à la surface concave du lobe gauche du foie; en séparant, on découvrit qu'un ulcère pénétrait les enveloppes de l'estomac, à un pouce

du pylore, et qu'il était assez grand pour y passer le petit doigt.

La surface intérieure de l'estomac, c'est-à-dire, presque toute son étendue, représentait une masse d'affection cancereuse ou des parties squireuses, se changeant en cancer; c'est ce que l'on remarqua surtout près du pylore : l'extrémité cardiaque, moins une petite étendue vers le bout de l'œsophage, était la seule partie qui paraissait saine; l'estomac était presque plein d'une grande quantité de fluide ressemblant à du marc de café.

La surface convexe du côté gauche adhérait au diaphragme, à l'exception des adhésions occasionnées par la maladie de l'estomac ; le foie ne représentait rien de malsain.

Le reste des viscères abdominaux était en bon état.

Signés, Thomas Shortt, premier médecin; Arch. Ancot, médecin du 20e. régiment; Francis Burton, médecin du 66e. régiment; Chas. Mitchel, médecin de Vigo ; Matthen Livingstone, médecin de la compagnie des Indes.

Les lettres particulières, dont nous venons de parler, diffèrent avec ces pièces officielles; plusieurs assuraient que tous les médecins n'avaient pas été du même avis ; qu'un, entre autres, disait, qu'il n'y avait que le changement de climat qui pût guérir le malade. Une chose aussi fort remarquable, c'est qu'au moment de la consultation des cinq médecins, que l'on adjoignit au docteur Automarchi, le seul docteur Arnott avait vu le malade; le rapport sur la maladie fut fait par le médecin de l'empereur, contre l'usage. Celui-ci ne fut exposé à visage découvert, qu'après l'ouverture du corps, que l'on revêtit de son uniforme de dragons à paremens rouges qu'il portait habituellement. Il était couché sur le lit de camp, qui l'avait toujours suivi dans ses campagnes, couvert de son manteau bleu brodé d'argent, qu'il avait à la bataille de Marengo, et était décoré de ses différens ordres. On avait placé un crucifix d'argent sur sa poitrine; son aumônier, en habit ecclésiastique, récitait des prières en versant des larmes ; il avait eu, dit-on, peu de jours avant sa mort une conversation particulière avec lui.

L'état de suffocation qu'il éprouva les derniers jours de sa vie, ne permit pas, selon toute apparence, de lui donner le viatique. Le général Bertrand et M. le comte de Montholon, étaient à la tête du lit et répandaient des larmes. On entendait les gémissemens de madame Bertrand et de ses enfans, qui étaient dans une chambre voisine; toute sa maison était plongée dans la douleur, quoique par son testament il ait magnifiquement récompensé ses domestiques, surtout le cocher, qui, par sa présence d'esprit, lui fit éviter d'être tué par la machine infernale dirigée contre lui, que ses ennemis eurent la lâcheté de vouloir faire croire inventée par Bonaparte, pour se donner le droit d'avoir des gardes, et dont ils se vantèrent quelques années après.

Un Anglais qui vit Napoléon sur son lit de parade, dit que sa physionomie avait conservé, même après sa mort, un caractère noble et touchant; qu'il ne pouvait en ôter ses regards, que sa main était très-belle. Ceux qui assistèrent à l'ouverture du corps, dirent qu'il était le plus beau que l'on pût imaginer; il avait cependant la tête un peu forte pour sa taille. Peu de jours avant sa mort, il grava avec son canif un N. sur une fort belle boîte qu'il donna au docteur Arnott. Il a laissé, dit-on, une fortune considérable. Il a légué à lady Holland une tabatière en camée antique, qu'il tenait du Pape, avec ce billet de sa main :

« Témoignage de souvenir et de gratitude à lady Holland. »

On rapporte que lorsque le capitaine Poppleton prit congé de l'Empereur, peu de jours avant sa mort, Napoléon lui présenta une tabatière enrichie de diamans, et lui dit : Adieu, mon ami, recevez cette bagatelle, la seule qui me reste, pour que vous puissiez faire voir le don de ma reconnaissance, après ma mort.

Il a eu du délire ou plutôt de l'exaltation vingt-quatre heures avant sa mort. C'est à ce temps qu'il faut rapporter ce qu'il dit en parlant du jeune Napoléon : *Pour mon fils, mon nom, rien que mon nom;* il ajouta *tête armée*, sans que l'on puisse savoir quel rapport ces mots avaient avec le commencement de la phrase. Ses dernières paroles furent : *Mon Dieu..... Nation française.....* Il éleva les bras, joignit les mains, et elles retombèrent à côté de lui; il cessa

de parler. Il paraît qu'en effet ses derniers momens furent sans douleur; on ne peut attribuer cette cessation de souffrance qu'à l'effet de la gangrène, qui sûrement avait succédé à l'inflammation ; mais tous les rapports attestent qu'il n'eut pas d'agonie : privilége que quelques docteurs indiens disent appartenir aux génies de premier ordre qui brisent, sans efforts, leur prison, pour se réunir au Grand Être.

Son corps ne fut point embaumé : on mit son cœur dans une coupe d'argent remplie d'esprit de vin. Le général Bertrand le demanda avec instance, pour le rapporter en Europe; il lui fut refusé. Antommarchi désirait avoir l'estomac qui était percé en plusieurs endroits et que l'on avait aussi renfermé dans une coupe d'argent pleine d'esprit de vin. On ne lui a pas non plus accordé sa demande, et l'une et l'autre coupe ont été mises dans le tombeau. On fut obligé de se hâter de placer le corps dans le cercueil de plomb, car il était déjà en proie à la décomposition, beaucoup plus prompte dans les climats chauds que dans le nôtre. Deux autres cercueils, un de bois de chêne et un de bois d'acajou, ayant des bandes de bois d'ébène attachées par des vis d'argent, étaient placés sur le premier.

L'officier qui rend compte de ces détails, qui paraissent certains, ajoute, comme tout intéresse dans un homme aussi extraordinaire, « j'ai désiré savoir quelle était sa manière d'être dans son intérieur, et ayant trouvé le moyen de me faire bien venir de M. Marchand, son valet de chambre, à qui par parenthèse il a laissé 400,000 francs, il me fit entrer dans les cabinets de son maître pour me faire voir sa garderobe. Je n'en ai jamais vu de plus mal composée. Des vieux habits, des chapeaux, des pantalons qu'un garde marine ne daignerait pas porter. Mais Marchand m'a dit qu'il était extrêmement difficile de lui faire mettre quelque chose de neuf; et qu'après l'avoir porté une heure, il le rejetait et reprenait ses vieux habits. »

On remarqua, lors de l'inspection du corps, qu'il avait reçu trois blessures, dont il portait les cicatrices. Une à la tête, qu'un sergent anglais lui fit au siége de Toulon ; une autre au genou, d'une balle morte qu'il reçut près de Ratisbonne; et une à la cheville du pied. C'est la se-

conde qui a donné lieu à un fort-beau tableau où l'empereur est représenté montant à cheval, ayant le pied gauche dans l'étrier, pendant qu'un chirurgien achève de bander la jambe droite qui est blessée : pensée ingénieuse, si elle n'est historique, qui donne une juste idée du caractère de l'homme que rien ne pouvait arrêter quand il poursuivait l'ennemi ou cherchait à le surprendre.

Une chose dont la postérité sera frappée, c'est de voir que celui que ses ennemis avaient calomnié pendant sa vie, dont ils avaient calculé la fin avec une barbarie sans exemple, les a cependant forcés, par je ne sais quelle puissance, de lui rendre les plus grands honneurs militaires possibles, dans une île, où on ne peut avoir aucune communication prompte avec le continent.

C'est ce même Hudson Lowe, son cruel persécuteur, qui, sans attendre les ordres de sa cour, prend sur lui de le faire enterrer dans cette île d'où, comme nous l'avons dit, il devait être conduit après sa mort en Angleterre, et qui fait donner à cette lugubre cérémonie toute la pompe dont elle était susceptible. Comment a-t-il pris sur lui ces dispositions opposées à celles de sa cour; il me paraîtrait d'après cela, que l'instant de la mort de Napoléon avait été calculé, d'une manière bien précise, par le ministère anglais, et qu'il avait donné des ordres secrets, pour la manière dont il devait être inhumé, au gouverneur, qui sûrement n'aurait pas pris sur lui, un changement aussi opposé aux décisions des puissances alliées, s'il n'y avait pas été autorisé par le ministère.

Voici ce que les journaux anglais nous ont appris. Napoléon Bonaparte a été enterré le 9 mai 1821. On lui a rendu tous les honneurs dus au grade militaire le plus élevé, ou, en d'autres termes, les plus grands honneurs que l'on pouvait lui rendre.

Voici l'ordre de la marche : Napoléon Bertrand, fils du maréchal; le prêtre revêtu de ses habits ecclésiastiques; le docteur Arnott du 20e régiment; le médecin de Bonaparte; le corps dans une voiture attelée de quatre chevaux; douze grenadiers de chaque côté pour descendre le corps au bas d'une colline où la voiture ne pouvait aller; le cheval de Bonaparte conduit par deux domestiques; le comte Montholon et le maréchal Bertrand portaient les

coins du drap; Madame Bertrand et sa fille suivaient dans une voiture découverte; venaient ensuite des domestiques des deux côtés et derrière; les officiers de la marine et de l'état-major; les membres du conseil; le général Goffin; le marquis de Montchenu; l'amiral et le gouverneur; lady Lowe et sa fille, en grand deuil, dans une voiture découverte; des domestiques à droite, à gauche et derrière; les dragons, les volontaires de Ste.-Hélène, le régiment de Ste.-Hélène, le 66e régiment, les soldats de marine, le 20e régiment, l'artillerie royale.

Il a été reçu à la sortie de Longwood par 3,000 hommes de troupes, y compris l'artillerie et une partie des soldats de marine, avec quatre détachemens de musiciens rangés le long de la route. Après le passage du corps, les troupes le suivirent et s'arrêtèrent au-dessus de l'endroit où il devait être déposé, occupant la route qui longe la vallée, tandis que le cortége suivait par une route pratiquée exprès. Le corps fut alors enlevé par vingt-quatre grenadiers des différens corps présens, et porté au tombeau, où il reçut la bénédiction du prêtre. Il a été déposé dans une chambre pratiquée dans un vaste caveau en pierre.

J'ai déjà dit combien il est singulier que ce caveau se soit trouvé là au lieu que Bonaparte avait choisi pour sa sépulture : que l'on y ait pratiqué une chambre particulière : pourquoi ne pas lui laisser tout le caveau, c'eût été moins large qu'une pyramide d'Egypte. On n'avait pas l'intention de faire usage du reste du caveau, car on a fermé l'ouverture avec tant de précaution, que personne n'y pénétrera; et non content de ces premières précautions, on établit une garde pour empêcher que l'on enlève son corps. Ainsi en agirent ces princes des prêtres pour empêcher que l'on dise que le juste était ressuscité. Mais ici la précaution a été portée plus loin : c'étaient des soldats qui gardaient le Christ; à Sainte-Hélène ce sont des officiers à qui l'on a confié Napoléon. Mais quelle a été la raison du gouverneur s'il n'avait pas des ordres de sa cour pour en agir ainsi; et si c'est d'après la volonté du cabinet de St.-James, quel intérêt y avait-il? Nous avons vu, il est vrai, les dépouilles de Duguesclin prendre une ville, mais je ne crois pas que le corps de Bonaparte eût le même effet, non qu'il ne fût de son vivant un aussi grand

capitaine, mais parce que les circonstances ne sont pas les mêmes. Ainsi que pouvaient craindre leurs seigneuries, des restes de celui qu'ils enchaînèrent pendant six ans? Est-ce à la tendresse filiale qu'ils dérobent sa dépouille? Ah! quelle leçon plus terrible pour le fils de ce grand homme, que de voir couché dans la tombe, celui qui vainquit l'Europe entière. Enfin il est impossible de se rendre un compte exact des raisons qui lui assignèrent sa prison pour tombeau. Comme j'y réfléchissais, je portai sans dessein les yeux sur un recueil de poésies ouvert à l'endroit de stances que je lus; elles ne furent point faites pour le tombeau de Bonaparte, il me serait possible de le prouver, mais elles s'y rapportent si bien, qu'en changeant deux mots, elles paraissent avoir été composées sur ce triste sujet; et, après avoir répété que ces beaux vers ne sont pas de moi, je les placerai ici pour terminer cette notice.

STANCES.

Que t'importe après tout que cet ordre barbare,
T'enchaîne loin des bords qui furent ton berceau.
Que t'importe en quels lieux le destin te prépare
Un glorieux tombeau.

Ni l'exil, ni les fers du fier aréopage
N'enchaîneront ta gloire aux bords où tu mourras;
La France la réclame et voilà l'heritage
Que tu lui laisseras.

Ceux qui l'ont méconnu, pleureront le grand homme.
Athène à des proscrits ouvre son Panthéon;
Coriolan expire, et les enfans de Rome
Revendiquent son nom.

Testament de Napoléon, ex-Empereur des Français, déposé en Angleterre, contenant les différens legs qu'il a faits à ses amis, à ses anciens officiers, et généralement à toutes les personnes qui composaient sa maison à Sainte-Hélène; avec une lettre de Napoléon à M. J. Lafite, député; suivi des Explications données par M. Jacques Lafitte, relativement à la contestation soumise au Tribunal du département de la Seine.

Cejourd'hui 15 avril 1821, à Longwood, île Sainte-Hélène.

Ceci est mon testament, ou acte de ma dernière volonté :

Je lègue au comte de Montholon deux millions de francs, comme une preuve de ma satisfaction des soins qu'il m'a rendus depuis six ans, et l'indemniser des pertes que son séjour à Sainte-Hélène lui a occasionnées.

Je lègue au comte Bertrand cinq cent mille francs.

Je lègue à Marchand, mon premier valet de chambre, quatre cent mille francs : les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami; je désire qu'il épouse une veuve, sœur ou fille d'un officier ou soldat de ma vieille garde.

Je lègue à Saint-Denis cent mille francs.

A Novarre, cent mille francs.

A Pijéron, cent mille francs.

A Archambaud, cinquante mille francs.

A Cursor, vingt-cinq mille francs.

A Chandelle, vingt-cinq mille francs.

A l'abbé Visnale, cent mille francs; je désire qu'il bâ isse sa maison près de Ponte-Novo de Rossino.

Au comte Las-Cases, cent mille francs.

Au comte Lavalette, cent mille francs.

Au chirurgien en chef Larrey, cent mille francs. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu.

Au général Brayer, cent mille francs.

Au général Lefevre Desnouettes, cent mille francs.

Au général Drouot, cent mille francs.

Au général Cambronne, cent mille francs.

Aux enfans du général Mouton-Duvernet, cent mille francs.

Aux enfans du brave Labédoyère, cent mille francs.

Aux enfans du général Girard, tué à Ligny, cent mille francs.

Aux enfans du général Chartran, cent mille francs.

Aux enfans du vertueux général Travost, cent mille francs.

Au général Lallemand l'aîné, cent mille francs.

A Costa Bastilica, encore cent mille francs.

Au général Clausel, cent mille francs.

Au baron de Menneval, cent mille francs.

A Arnault, auteur de *Marius,* cent mille francs.

Au colonel Marbot, cent mille francs. Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armées françaises, et à confondre les calomniateurs et les apostats.

Au baron Bignon, cent mille francs. Je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française, de 1792 à 1815.

A Poggi de Talaro, cent mille francs.

Au chirurgien Emmery, cent mille francs.

Ces sommes seront prises sur les six millions que j'ai placés, en partant de Paris, en 1815, et sur les intérêts à raison de cinq pour cent, depuis juillet 1815; les comptes en seront arrêtés avec le banquier, par les comtes Montholon, Bertrand et Marchand.

Ces legs, en cas de mort, seront payés aux veuves et enfans, et, au défaut de ceux-ci, rentreront à la masse.

J'institue les comtes Montholon, Bertrand et Marchand mes exécuteurs testamentaires.

Ce présent testament, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Le 24 avril 1822, Longwood.

Ceci est mon codicile ou acte de ma dernière volonté :

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, tels que argent, bijoux, argenterie, linges, meubles, écrins, dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartenaient, je dispose de deux millions, que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement : il ne peut oublier les quarante millions que je lui ai donnés, soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.

Au comte Montholon deux cent mille francs, dont il en versera cent mille à la caisse pour le même usage que ci-dessus, pour être employés, selon mes dispositions, à l'acquit de legs de conscience.

Ce codicile est écrit entièrement de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLEON.

Le 24 avril 1822, Longwood.

Ceci est encore un codicile, ou acte de ma dernière volonté.

Les neuf mille livres sterling que nous avons donnés au comte et à la comtesse Montholon, doivent, s'ils ont été soldés, être déduits et portés en compte sur les legs que nous lui faisons par nos testamens : s'ils n'ont pas été acquittés, nos billets seront annulés.

Moyennant le legs fait par notre testament au comte Montholon, la pension de vingt mille francs accordée à sa femme est annulée; le comte Montholon est chargée de la lui payer.

L'administration d'une pareille succession, jusqu'à son entière liquidation, exigeant des frais de bureaux, de courses de commission, de consultation, de plaidoiries, nous entendons que nos exécuteurs testamentaires retiendront 3 pour 100 sur tous les legs, soit sur les six millions huit cent mille francs, soit sur les sommes portées dans les codicilles.

Les sommes provenant de ces retenues seront déposées dans les mains d'un trésorier, et dépensées sur le mandat de nos exécuteurs testamentaires.

Nous nommons le comte Las-Cases, ou à son défaut son fils, et à son défaut le général Drouot, trésorier.

Ce présent codicile est entièrement écrit de notre main, et signé et scellé de nos armes.

NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821, Longwood.

Ceci est mon codicile ou acte de ma dernière volonté :

Sur les fonds remis en or à l'impératrice Marie-Louise, ma très-chère et bien-aimée épouse, à Orléans, en 1814, elle reste me devoir deux millions, dont je dispose par ce présent codicile, afin de récompenser mes plus fidèles serviteurs que je recommande, au reste, à la protection de ma chère Marie-Louise.

Je lègue deux cent mille francs au comte Montholon, sur lesquels il versera cent mille francs dans la caisse du trésorier,

pour le même usage que ci-dessus, pour être employés, selon mes dispositions, à des legs de conscience.

Ce codicile est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

LETTRE A M. J. LAFFITE.

MONSIEUR LAFFITE,

Je vous ai remis en 1815, au moment de mon départ de Paris, une somme de près de six millions, dont vous m'avez donné un double reçu; j'ai annullé un des reçus, et je charge le comte de Montholon de vous présenter l'autre reçu, pour que vous ayez à lui remettre, après ma mort, ladite somme, avec les intérêts à raison de cinq pour cent, à dater du 1er. juillet 1815, en défalquant les paiemens dont vous avez été chargé en vertu d'ordres de moi.

Je désire que la liquidation de votre compte soit arrêtée d'accord entre vous, le comte Montholon, le comte Bertrand et le sieur Marchand; et, cette liquidation réglée, je vous donne, par la présente, décharge entière et absolue de ladite somme.

Je vous ai également remis une boîte contenant mon médaillon; je vous prie de la remettre au comte Montholon.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, M. Lafitte, qu'il vous ait en sa sainte et digne garde.

Longwood, île Sainte-Hélène, le 25 avril 1821.

NAPOLÉON.

Ce testament a été présenté, le 10 décembre 1821, à la cour de prérogative du lord archevêque de Cantorbéry, déposé et enregistré, après l'*affidavit*, ès-mains de M. Fox, notaire et procureur-général de la cour.

A. M. le rédacteur du Constitutionnel.

Paris, le 28 février 1822.

Monsieur,

L'ancienne maison Perregaux, Lafitte et compagnie, dont je suis liquidateur, a un compte à régler avec la succession de Napoléon Bonaparte.

Ce compte donne lieu à une contestation soumise au tribunal de la Seine, et dont plusieurs journaux ont parlé d'une manière plus ou moins inexacte. Jusqu'ici j'ai gardé le silence, espérant que la publicité des débats judiciaires éclairerait suffisamment l'opinion publique.

Mais aujourd'hui que le tribunal a ordonné que cette affaire serait plaidée à huis clos, je crois devoir en faire connaître le véritable objet.

En 1815, Napoléon Bonaparte, au moment de quitter Paris pour se rendre dans l'Amérique septentrionale, fit verser dans la caisse de ma maison une somme de 4,220,000 fr. qui, au moyen d'autres valeurs en recouvrement, devait être porté à 5,000,000.

Ma maison lui remit en échange.

1°. Une reconnaissance de 5,000,000, aux termes de laquelle cette somme était remboursable à vue;

2°. Une lettre de crédit, également à vue, pour la même somme, sur des banquiers de Philadelphie.

Ainsi, Napoléon Bonaparte avait deux titres pour disposer de cette somme à sa volonté, soit à Paris, soit à l'étranger.

Les valeurs en recouvrement qui devaient compléter les 5,000,000, n'ont jamais été réalisées, et la somme de 4,220,000 fr., seule remise à ma maison, a été réduite, par divers paiemens partiels, faits sur l'ordre de Napoléon Bonaparte, à celle d'environ 3,149,000 fr. dont ma maison reste débitrice envers sa succession.

On apprend, par un extrait du testament olographe de Napoléon Bonaparte, déposé en Angleterre, qu'il a nommé des exécuteurs testamentaires.

C'est avec ce simple extrait, accompagné d'une lettre missive signée par Napoléon Bonaparte, mais non écrite de sa main, que MM. les exécuteurs testamentaires se présentent à moi, comme liquidateur de la maison Perregaux, Lafitte et compagnie : ils demandent à régler le compte et à en toucher le reliquat.

MM. les exécuteurs testamentaires connaissent mes dispositions, et même mon empressement à me libérer; ils sont d'accord aussi que je dois me refuser à tout paiement qui n'opérerait pas ma pleine libération; mais ils soutiennent qu'ils ont qualité pour me donner une quittance valable; mes conseils pensent le contraire. Voici le point qui nous divise.

On dit, pour moi, que la lettre missive considérée comme *mandat*, est révoquée par le décès du mandant, et qu'elle ne saurait valoir comme disposition *à cause de mort*, puisqu'elle

n'est pas revêtue des formalités voulues par la loi ; que le testament olographe, représenté par *extrait*, n'est pas exécutoire de *plein droit* contre un tiers débiteur de la succession ; que je ne puis ni ne dois me constituer juge des questions de droit politique ou civil qui pourraient s'élever sur la validité de ce titre ; que cette validité doit être reconnue par l'héritier légitime, ou vérifiée contradictoirement avec lui ; que dans notre droit il n'existe point de succession sans héritier ou représentant légal ; qu'il est, ou dans un parent au degré successible, ou dans la veuve, ou dans l'état ; qu'enfin ce n'est pas à moi, mais à MM. les exécuteurs testamentaires à rechercher et à mettre en cause cet héritier légitime, quel qu'il puisse être.

En un mot, d'après l'avis de mes conseils, je dis à MM. les exécuteurs testamentaires : Je suis prêt à payer ; mais je veux payer valablement ; je ne veux pas m'exposer à payer deux fois. Faites vérifier votre titre et votre qualité avec le contradicteur légitime, ou bien souffrez que je me libère par un versement à la caisse des consignations.

Tel est, si l'on peut appeler cela un procès, celui qui existe entre MM. les exécuteurs testamentaires et l'ancienne société Perregaux, Lafitte et compagnie.

J'ai l'honneur, etc.

Signé LAFITTE.

Dernière lettre que le général Richegru a adressée en Angleterre, après son débarquement lors de la tentative de Georges contre le premier Consul.

Le 18 janvier, de cinq lieues dans les terres.

Je vous ai écrit de la rade de Douvres, le soir du samedi 14. Le lendemain, à quatre heures du matin, nous remîmes à la voile, et, dans la nuit du 16, nous avons débarqué heureusement avec un pronostic extraordinaire pour s'être déjà renouvelé trois fois. J'en fus frappé d'abord, mais je l'ai été bien davantage, lorsque ceux qui nous ont devancés ici, m'ont dit que la même chose leur était arrivée. Voici ce que c'est.

Au moment où les chaloupes ont abordé le rivage, une étoile, ou feu aérien, d'un éclat extraordinaire, est venu tomber directement devant nous, comme pour nous indiquer le point de débarquement et suppléer aux personnes qui devaient nous y attendre, et qui ne s'y trouvaient pas, parce que ce n'était pas un

jour de rendez-vous. St... et Larive, qui arrivent à l'instant de P..., et qui, comme vous savez, ont débarqué séparément, nous ont dit avoir remarqué la même chose. Je me flatte que ce phénomène est d'un heureux présage, et je désire que tout ce que j'aurai vu, d'ici à peu de jours, me confirme dans cette espérance. Nous partons d'ici ce soir, et Larive m'a dit que nous ne pourrions être à P.... avant dimanche ou lundi. Je détache d'ici M. Frédéric pour aller par la voie la plus prompte, je veux dire, la poste, prévenir de notre arrivée, de manière que j'espère voir et savoir à quoi m'en tenir dans les premiers jours de la semaine prochaine ; je vous écrirai aussitôt. L.... retourne avec nous, et sera probablement porteur de ma première, surtout si elle a à vous annoncer ce que nous désirons.

Notre voyage n'aura, j'espère, d'autres désagrémens que ceux résultant des mauvais chemins, des mauvais temps, et des marches de nuit. Toutes les troupes sont concentrées des environs de Boulogne à Flessingues, de manière qu'il n'y en a presque point d'ici à Paris. Le Corse y est retourné depuis environ huit jours; on croit bien décidément qu'il tentera la descente, et il vient de mettre (d'hier seulement) tous les bateaux de la côte en réquisition.

Adieu, mon cher B***, j'espère vous donner prochainement de nos nouvelles ; j'y mettrai plus de célérité, si elles peuvent être aussi favorables que je le désire.

Faites-moi le plaisir de communiquer ces deux mots à Larive, n'ayant pas le temps de lui écrire. Portez vous aussi bien que nous; ALL IS WELL. (Tout va bien.)

Bon. of. R.

Publiée à Londres par le capitaine N. W. d'Angibau, aide-de-camp et secrétaire particulier du général de Willot.

Campagnes de Napoléon Bonaparte, *et batailles commandées par lui en personne.*

CAMPAGNES D'ITALIE, (*Autrichiens et Piémontais.*)

1796. *Avril.*

11 . . . Montenote.
14 . . . Millésimo.
15 . . . Dégo.

Mai.

10 . . . Pont de Lodi.

Août.

3 . . . Lonado.
5 . . . Castiglione.

Septembre.

4 . . . Rovéredro.
8 . . . Bassano.
15 . . . Saint-Georges.

Novembre.

15 . . . Arcole.

1797. *Janvier.*

13 . . . Rivoli.
16 . . . La Favorite.

Mars.

12 . . . Tagliamento.
20 . . . Lavis.

CAMPAGNE D'ÉGYPTE, (*Mamelucks et Arabes.*

1798. *Juillet.*

13 . . . Chébreisse.
21 . . . Pyramides.

CAMPAGNE DE SYRIE, (*Turcs et Mamelucks.*)

1799. *Avril.*

Jaffa.

15 . . . Mont-Thabor.

2^e. CAMPAGNE D'ÉGYPTE, (*Turcs et Mamelucks.*)

Juillet.

25 . . . Aboukir.

CAMPAGNE D'ITALIE, DITE DE *MARENGO*; (*Autrichiens.*)

1800. *Avril.*

9 . . . Passage du M^t. S^t. Bernard.

Juin.

9 . . . Montebello.

14 . . . Marengo.

1^re. CAMPAGNE D'AUTRICHE, (*Autrichiens et Russes.*)

1805. *Octobre.*

8 . . . Wertingen.

9 . . . Güntzbourg.

14 . . . Memmingen.

15 . . . Elchingen.

16 . . . Ulm.

Décembre.

2 . . . Austerlitz.

CAMPAGNE DE PRUSSE, (*Prussiens, Suédois et Saxons.*)

1806. *Octobre.*

14 . . . Jéna.

CAMPAGNE DE POLOGNE, (*Russes et Prussiens.*)

Décembre.

23 . . . Czarnowo.

26 . . . Pulstuck.

1807. *Février.*

6 . . . Eylau.

Juin.

14 . . . Friedland.

CAMPAGNE D'ESPAGNE, (*Espagnols et Anglais.*)

1808. *Novembre.*

10 . . . Burgos.
23 . . . Tudela.

Décembre.

5 . . . Madrid.

2^e^. CAMPAGNE D'AUTRICHE, (*Autrichiens.*)

1809. *Avril.*

21 . . . Ahensberg.
22 . . . Eckmülh.
23 . . . Ratisbonne.

Mai.

11 . . . Prise de Vienne.
22 . . . Essling.

Juillet.

6 . . . Wagram.

CAMPAGNE DE RUSSIE, (*Russes.*)

1812. *Juillet.*

27 . . . Witepsk.

Août.

17 . . . Smolensk.

Sptembre.

7 . . . Moskwa.

Novembre.

25 . . . Bérésina.

CAMPAGNE DE SAXE, (*Russes, Prussiens, Suédois, Autrichiens, Saxons, Bavarois.*)

13. *Mai.*

2 . . . Lutzen.

20 . . . Bautzen.
21 . . . Wurtchen.

Août.

26 . . . Dresde.

Octobre.

16 . . . Wachau.
18 . . . Leipsick.
30 . . . Hanau.

CAMPAGNE DE FRANCE, (*Toutes les armées de l'Europe, excepté celles de la Turquie.*)

1814. *Janvier.*

29 . . . Brienne.

Février.

2 . . . La Rothière.
9 . . . Champ-Aubert.
11 . . . Mont-Mirail.
14 . . . Vauchamp.
17 . . . Nangis.
19 . . . Montereau.

Mars.

7 . . . Craonne.
9 . . . Laon.
11 . . . Rheims.

CAMPAGNE DE BELGIQUE, (*Prussiens, Anglais, Saxons, Hollandais.*)

1815. *Juin.*

16 . . . Ligny-sous-Fleurus.
18 . . . Waterloo.

FIN.

Universitas
BIBLIOTHECA
Ottaviensis

Bibliothèques
Université d'Ottawa
Echéance

Libraries
University of Ottawa
Date Due

17 MARS 1992
26 MARS 1992

MAR 06 1997

MAR 04 1997

a39003 002757929b